

2016

2017

Cultivons le bien-vivre
par l'alimentation végétale

**Bonduelle**



**Document
de référence**

Sommaire



1 Le Groupe Bonduelle 3

1.1	Les chiffres clés du Groupe Bonduelle RFA	4
1.2	Message de la Direction générale	6
1.3	Stratégie et politiques d'entreprise	8
1.4	Tendances du marché mondial des légumes	13
1.5	Bonduelle dans le monde	16
1.6	Organisation du groupe	18
1.7	Nos activités RFA	20



2 Responsabilité sociétale d'entreprise **RFA** 23

2.1	Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociétale d'entreprise	24
2.2	Structurer le dialogue avec les parties prenantes	31
2.3	Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs	36
2.4	Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette	45
2.5	Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable	59
2.6	Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales	68
2.7	Note méthodologique du reporting RSE	82
2.8	Annexes	100



3 Gouvernement d'entreprise 109

3.1	Organes d'administration, de direction et de contrôle	110
3.2	Informations concernant les mandataires sociaux	114
3.3	Informations complémentaires concernant les organes de direction et de surveillance	118
3.4	Rapport du Conseil de Surveillance	121
3.5	Rapport du Président du Conseil de Surveillance	122
3.6	Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	128



4 Rapport de la Gérance **RFA** 131

4.1	Activité et résultats	132
4.2	Facteurs de risques	138



5 Comptes consolidés **RFA** 143

5.1	Compte de résultat consolidé	144
5.2	Bilan consolidé	145
5.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé	146
5.4	Variation des capitaux propres consolidés	147
5.5	Annexes aux comptes consolidés annuels	148
5.6	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	195



6 Comptes sociaux **RFA** 201

6.1	Compte de résultat	202
6.2	Bilan	203
6.3	Tableau de flux de trésorerie	204
6.4	Annexe aux comptes sociaux annuels	205
6.5	Renseignements concernant les filiales et participations	220
6.6	Résultats financiers des cinq derniers exercices	221
6.7	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	222
6.8	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	226



7 Information sur la société et son capital 229

7.1	Renseignement concernant le capital RFA	230
7.2	Actionnariat RFA	234
7.3	Action Bonduelle et dividendes	236
7.4	Descriptif du programme de rachat d'actions RFA	238
7.5	Renseignements de caractère général concernant la société RFA	239



8 Informations complémentaires 249

8.1	Responsable du document de référence et du rapport financier annuel RFA	250
8.2	Contrôleurs légaux	251
8.3	Documents accessibles aux actionnaires et au public	252
8.4	Tables de concordance	253

Document de référence

Incluant le rapport financier annuel

2016

2017



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, le 18 octobre 2017, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.





1.1	Les chiffres clés du Groupe Bonduelle RFA	4
1.1.1	Chiffres clés 2016-2017	4
1.1.2	Répartition du chiffre d'affaires 2016-2017	4
1.2	Message de la Direction générale : 2016-2017, une étape majeure de l'ambition VegeGo! 2025	6
1.3	Stratégie et politiques d'entreprise	8
1.3.1	Profil de l'entreprise Bonduelle	8
1.3.2	10 Politiques	10
1.4	Tendances du marché mondial des légumes	13
1.4.1	Tendances décryptées	14
1.4.2	Circuits de distribution	15
1.4.3	Concurrence	15
1.5	Bonduelle dans le monde	16
1.6	Organisation du groupe	18
1.7	Nos activités RFA	20

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

1.1 Les chiffres clés du Groupe Bonduelle

GRI Standard 102-7

1.1.1 Chiffres clés 2016-2017 – GRI Standard 102-7

(en millions d'euros)	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017
Chiffre d'affaires	1 982	1 968	2 288
Progression	3,20 %	(0,7) %	16,3 %
ROC	112	104	108
Résultat net	69	54	60
REBITDA	188	178	187
Levier d'endettement	2,73 x	2,47x	3,53x*
Investissements industriels	64	69	66
ROCCE	10,70 %	10,30 %	8,50 %*

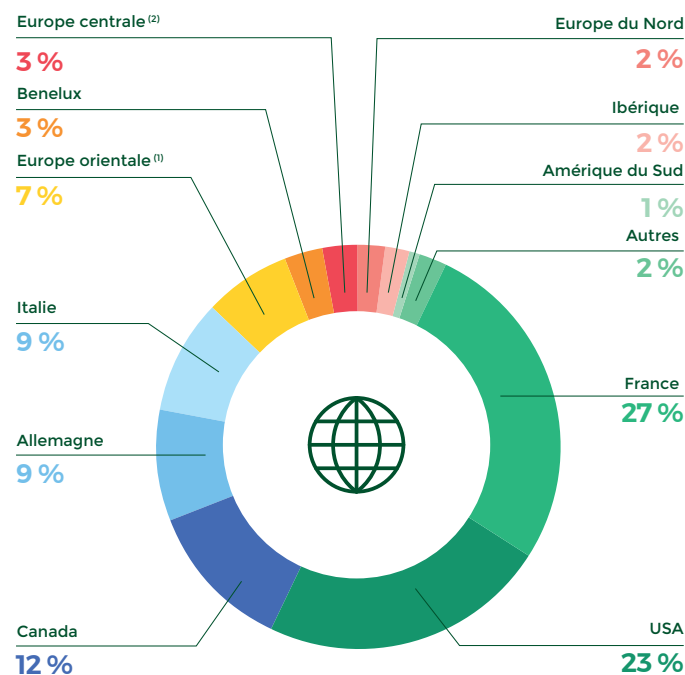
* Respectivement 1,67x et 11,5 % hors acquisition de Ready Pac Foods.

Les indicateurs alternatifs de performance sont définis dans l'annexe aux comptes consolidés annuels en note 1.2.U.

1.1.2 Répartition du chiffre d'affaires 2016-2017

Répartition du chiffre d'affaires

Par zone géographique



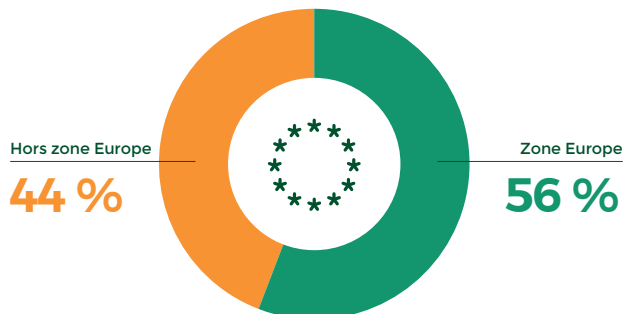
2 288 M€
de chiffre d'affaires

(1) Russie et autres pays de la Communauté des états indépendants (CEI).

(2) Pays d'Europe de l'Est ayant intégré l'Union Européenne.



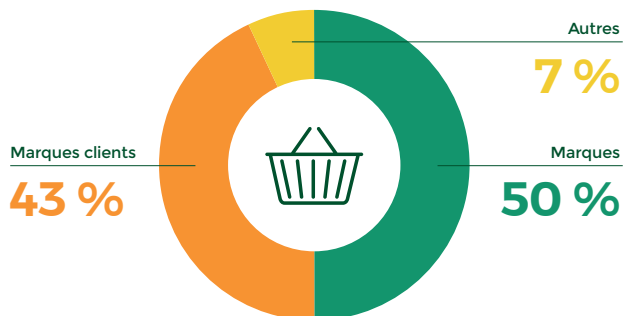
Par zone Europe et hors zone Europe



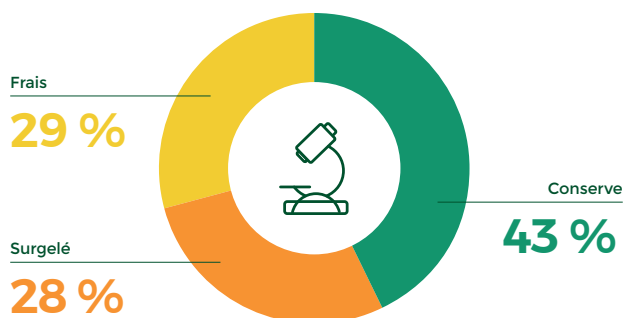
Par circuit de distribution



Par marque



Par technologie



Bonduelle en bref



10 807
collaborateurs permanents



128 000*
hectares cultivés dans le monde



3 100*
agriculteurs



Plus de **500**
variétés de légumes



257
recettes de légumes
ont été retravaillées.



1 158
produits à marque Bonduelle
ont été passés au crible d'un
audit nutritionnel rigoureux



191
projets soutenus par
la Fondation Louis Bonduelle
depuis 10 ans

* hors Ready Pac Foods.

1.2 Message de la Direction générale : 2016-2017, une étape majeure de l'ambition VegeGo! 2025

Avec un chiffre d'affaires dépassant pour la première année 2 milliards d'euros, en hausse de 16,3 % en données publiées, Bonduelle accélère sa croissance organique déjà solide. Christophe Bonduelle, Président du groupe, revient sur ces chiffres et les faits marquants 2016-2017.



Christophe Bonduelle
Président du Groupe Bonduelle

1. Périmètre historique

Rebond de la zone Europe malgré les difficultés agricoles

L'année 2016-2017 aura été marquée par de très mauvaises conditions météorologiques. Le printemps/été 2016, très humide dans le nord de l'Europe, a entravé les semis et inondé les champs de petits pois. Ce sont ensuite des précipitations et un froid historiques qui se sont abattus sur le sud de l'Espagne et de l'Italie au cours de l'hiver 2016-2017, mettant à mal les cultures de salades de ces régions qui alimentent l'ensemble de l'Europe pendant cette période.

Malgré une consommation restée atone et les ruptures de stocks causées par ces très mauvaises conditions, les ventes dans la zone Europe ont renoué avec une croissance interne positive. Nos marques (Bonduelle et Cassegrain) ont en particulier largement surperformé le marché et enregistré des gains de parts de marché, en conserve comme en surgelé, tant en *retail* qu'en *foodservice*.

Crise de consommation en Russie

L'effondrement du cours du pétrole a largement pesé sur le cours du rouble, entraînant une inflation importée significative qui n'a pas été répercutée dans les politiques salariales des entreprises russes. La baisse du pouvoir d'achat local a donc logiquement orienté les consommateurs vers des produits alimentaires à bas prix.

Dans ce contexte, nos marques (Bonduelle et Globus) ont vu leurs parts de marché en volume s'éroder. La belle résistance de leurs parts de marché en valeur atteste néanmoins de leur puissant ancrage. Le retour d'une croissance positive du PIB en Russie depuis le printemps 2017 laisse augurer des jours meilleurs.

Croissance interne solide en Amérique du Nord

Notre croissance interne s'est poursuivie en Amérique du Nord, en particulier en surgelé, technologie qui y représente 75 % des ventes et pour laquelle le groupe est devenu *leader*. Dépassant les 10 %, cette croissance a été alimentée par les 12 usines réparties entre Canada et USA parvenues aujourd'hui à saturation tant en transformation qu'en conditionnement, stockage et expédition.



“ 2016-2017 aura donc été une année de transition très réussie sur le périmètre historique : elle restera probablement dans les mémoires comme celle d'une croissance externe très “ transformante ” pour notre groupe, avec l'acquisition de Ready Pac Foods réalisée fin mars 2017 ”.

Rentabilité préservée

Dans ce contexte et contrairement à ce qui avait été anticipé, la rentabilité atteinte sur le périmètre historique a dépassé celle de l'année précédente ; cette performance est remarquable au regard de programmes de fabrication qui n'avaient volontairement pas assuré la pleine charge des usines en 2016 pour résorber les surplus de stocks. Elle est également remarquable au vu de conditions météorologiques extrêmement pénalisantes. Mais c'est surtout la rentabilité des capitaux employés qu'il convient de souligner. Le chantier « *Finance for Growth* » décliné dans l'ensemble du groupe a en effet permis une très forte amélioration du besoin en fonds de roulement.

Fort de son positionnement très porteur en « *snacking sain* » avec ses bols de salades qui jouissent d'une part de marché nationale aux États-Unis de plus de 80 %, BFA affiche un taux de croissance interne annuelle de plus de 10 % ; cette nouvelle *business unit* pourrait donc rapidement dépasser 1 milliard de dollars US de ventes avec d'importantes synergies commerciales avec BALL et technologiques avec BFE.

Cette acquisition a été réalisée en respectant le taux d'endettement maximum que le groupe s'est fixé (DFN ^{*}/EBITDA ≤ 3,5) et qu'il avait atteint en 2012 (acquisitions simultanées en Russie, en Hongrie et aux États-Unis). L'ensemble de ces éléments ainsi que l'assurance de la continuité managériale chez Ready Pac Foods ont d'ailleurs été largement salués par les marchés financiers.

2. Équilibrage du portefeuille stratégique

Si 2016-2017 aura donc été une année de transition très réussie sur le périmètre historique, elle restera surtout dans les mémoires comme celle d'une croissance externe très « transformante » pour le groupe.

En effet avec l'acquisition de Ready Pac Foods réalisée fin mars, c'est une croissance embarquée qui fera tendre le chiffre d'affaires vers 3 milliards d'euros en 2017-2018, mais c'est surtout une modification en profondeur de notre portefeuille stratégique :

- les États-Unis deviennent le 1^{er} pays du groupe ;
- la zone Europe et l'Amérique du Nord font désormais jeu égal ! ;
- les ventes en circuits réfrigérés supplantent désormais celles de conserves !

En matière d'organisation, cette acquisition donne logiquement naissance à la 5^e *business unit* du groupe : BFA (Bonduelle Fresh Americas), aux côtés de BALL (Bonduelle Americas Long Life), BFE (Bonduelle Fresh Europe), BELL (Bonduelle Europe Long Life) et de BEAM (Bonduelle EurAsia Markets).

3. VegeGo! : l'ambition 2025 à portée de main

Si l'ambition quantitative affichée en 2012 à l'horizon 2025 pouvait paraître difficile à atteindre (CA 3,5 milliards d'euros, ROC 250 millions d'euros, ROCCE ^{**} 12,5 %), le bon comportement du cœur d'activités historique et notre arrivée en frais en Amérique du Nord la mettent largement à notre portée.

C'est l'ensemble des collaborateurs, à l'origine de l'écriture de cette ambition, qui est aujourd'hui fier de cette trajectoire et ce d'autant plus qu'elle s'inscrit dans le respect parallèle de son ambition qualitative en matière de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE).

C'est donc toute une communauté de près de 11 000 collaborateurs permanents qui est aujourd'hui fortement engagée dans le projet d'entreprise de devenir « le référent mondial du bien-vivre par l'alimentation végétale », et cet engagement est à l'évidence l'actif le plus précieux de l'entreprise pour l'avenir.

^{*} DFN : dette financière nette.

^{**} ROCCE : retour sur capitaux employés (avant impôt).

1.3 Stratégie et politiques d'entreprise

1.3.1 Profil de l'entreprise Bonduelle

Vision

Le changement climatique, l'explosion démographique, l'appauvrissement de la biodiversité et des ressources naturelles... impactent tous les acteurs de l'écosystème agricole.

Dans ce contexte, nourrir le monde de façon durable représente un enjeu majeur pour l'ensemble de la filière agro-industrielle.

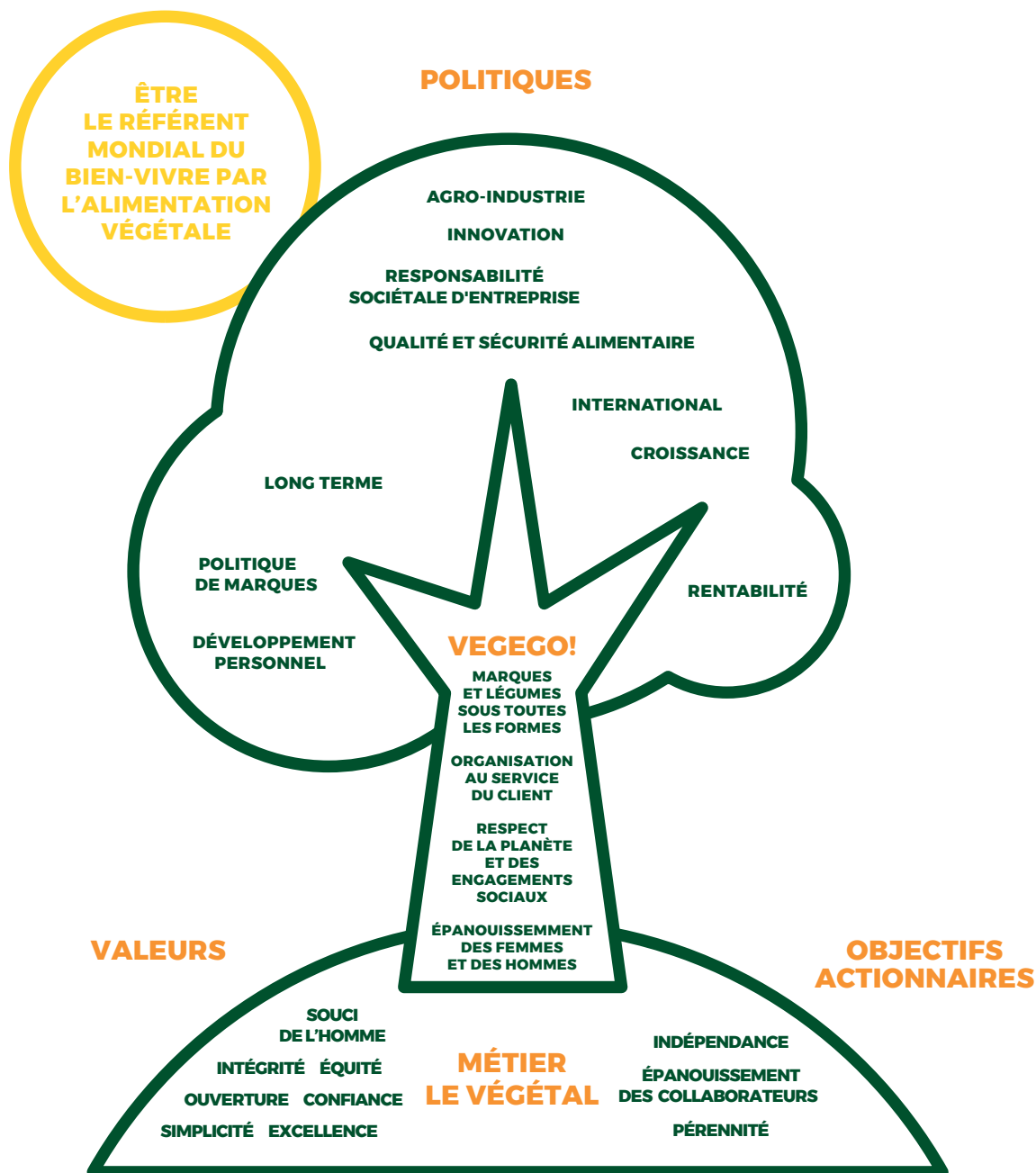
Mission

Entreprise familiale française, Bonduelle est animé depuis 1853 par le souci de l'Homme et de son alimentation.

Pionnière de la Responsabilité sociétale d'entreprise, Bonduelle place le végétal au cœur de l'évolution alimentaire de demain, et continue à faire bouger les lignes de son écosystème.

Ambition

Être « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».



Fondatrices, les valeurs du groupe forment le sillon des politiques du groupe, qui concourent à l'atteinte des objectifs historiques des actionnaires de Bonduelle : pérennité, indépendance et épanouissement des collaborateurs. Au service de son ambition, le projet d'entreprise VegeGo! assure la croissance de l'entreprise.

1.3.2 10 Politiques

Dans un environnement économique et politique en mutation rapide et profonde, les 10 politiques du Groupe Bonduelle assurent sa pérennité et son développement au-delà des frontières. Connectées et interdépendantes, elles se traduisent dans ses décisions et actions.

1. Priorité au long terme

Entreprise familiale créée en 1853, Bonduelle est devenu leader mondial du légume prêt à l'emploi en privilégiant la vision à long terme.

- Avec VegeGo!, Bonduelle s'est doté dès 2012 d'un projet d'entreprise visionnaire à l'horizon 2025. Les 22 chantiers de progrès initiés servent l'ambition du groupe : devenir « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».
- Afin de donner un nouveau souffle à sa stratégie de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) et mieux l'intégrer au projet VegeGo!, Bonduelle a défini 5 macro-objectifs : donner à tous envie de consommer des légumes et d'accéder à une alimentation saine et durable, prendre soin des sols avec ses partenaires agriculteurs, réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette, assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales et amener l'ensemble des salariés de l'entreprise à être tous acteurs de ce programme.

2. Croissance

En s'appuyant fortement sur les neuf autres politiques, Bonduelle met en œuvre une croissance autant externe qu'interne.

- Malgré un environnement exigeant et mouvant, marqué par l'absence de reprise de la consommation, la crise économique dans les pays émergents et les campagnes agricoles délicates, Bonduelle a dépassé, pour la première fois de son histoire, les 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires (2 288,1 millions d'euros), soit une progression de 16,3 % en données publiées. Cette évolution s'explique par une croissance interne solide à 2,7 % en haut de fourchette de l'objectif annoncé, un taux de change favorable (+ 1 %) et l'intégration de la société américaine Ready Pac Foods, bien que consolidée sur un trimestre seulement.
- En effet, porté par son ambition stratégique d'« être le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale », Bonduelle a acquis en mars 2017 le leader américain des salades en portion individuelle, Ready Pac Foods. Avec 4 usines

de production, 3 500 collaborateurs permanents, et plus de 800 millions de dollars US de chiffre d'affaires, cette acquisition témoigne de la complémentarité des politiques de croissance, d'implication agro-industrielle, et de présence internationale de Bonduelle. Dans la lignée d'une longue série d'acquisitions réussies en Amérique du Nord, les États-Unis deviennent le premier pays d'opérations du groupe, et le frais son premier segment d'activités. Cette acquisition souligne également la recherche de relais de croissance économes en capitaux employés. Parfaitement compatible avec le profil financier solide de Bonduelle, et créatrice de valeur pour ses actionnaires, elle s'inscrit pleinement dans sa stratégie et renforce ses positions de leader sur ses cœurs de métiers : la praticité, l'alimentation saine et le légume frais préparé.

3. Sécurité alimentaire

Bonduelle s'assure de la sécurité alimentaire, qui représente à la fois un enjeu majeur pour le groupe et sa plus grande opportunité pour servir sa vision et participer à nourrir le monde de demain.

- Contrôles à réception des matières premières « légumes » et achats d'autre nature, contrôles sur les lignes de production et contrôles finaux avant expédition : ces trois étapes assurent la qualité maximale des produits. En 2016-2017, 43 900 analyses de sécurité alimentaire ont été menées sur les conserves et 19 985 sur les produits surgelés, frais et traiteur.

4. Respect de l'environnement

Acteur de son écosystème, Bonduelle n'envisage pas son développement sans adaptation au changement climatique, préservation de la biodiversité et conservation des ressources naturelles.

- Le respect de l'environnement est inscrit depuis 2002 dans la politique RSE de Bonduelle.
- Sur les surfaces cultivées par Bonduelle ou avec ses partenaires agriculteurs, de nombreuses techniques culturales alternatives sont testées puis déployées dans les différents bassins de production. Ainsi, en Russie, la technique du *strip till*, qui permet de conserver le sol en minimisant son travail, s'est significativement développée. Adoptée en 2013-2014 sur 500 hectares, elle couvre en 2016-2017 cinq fois plus de surface. Toujours en Russie, 41,5 % des composés végétaux des sites de production de Timashevsk et Novotitarovskaya sont valorisés en compost, réduisant ainsi le recours aux fertilisants conventionnels (voir 2.3 Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs).



- Le volet RSE de la stratégie agronomique est en cours de définition et s'articule autour des cinq axes suivants : protéger les sols, augmenter la biodiversité, réduire l'empreinte carbone, optimiser la qualité et l'efficacité de l'eau, réduire les résidus d'intrants chimiques. De premiers programmes ont été lancés en 2016-2017 dans ces domaines (voir 2.3 Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs).
- Au premier semestre 2016, Bonduelle a également défini sa nouvelle feuille de route environnementale, rassemblée autour d'un objectif cible unique d'ici 2025 : le « zéro perte » pour ne pas gaspiller les ressources naturelles à court terme et pour préserver la valeur environnementale des territoires d'implantation à long terme (voir 2.4 Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette). Nouvellement certifiées en 2016-2017, les usines françaises Bonduelle de Genas, Saint-Mihiel, Rosporden et Saint-Benoist-sur-Vanne portent à 13 le nombre de sites maîtrisant les exigences de la norme internationale des systèmes de management de l'énergie ISO 50001.
- En 2016-2017, Bonduelle a sélectionné la plateforme EcoVadis pour évaluer la démarche RSE, notamment les aspects sociaux et environnementaux, de ses fournisseurs, (voir 2.4.10 Achats responsables).

5. Rentabilité

La rentabilité préside à la pérennité et au développement du groupe. Elle s'inscrit donc comme un impératif stratégique en 2016-2017.

Une vigilance redoublée sur la structure de coûts du groupe, un maintien des investissements marketing-média et la bonne tenue des marques du groupe ont permis de compenser l'impact négatif des conditions de récoltes de l'été 2016 (conserves et surgelé) et du début 2017 (salades). Les perspectives affichées de croissance de la rentabilité de BFA confortent l'ambition de rentabilité de VegeGo! 2025.

6. Politique de marques

Pour la qualité des produits, l'indépendance voulue par les actionnaires et la répartition des risques : Bonduelle met en œuvre une politique de marques sélective.

- Bonduelle est la marque qui inspire le plus confiance aux consommateurs français dans le secteur de la grande consommation avec 75 % d'opinions positives, selon le sondage OpinionWay pour Bonduelle réalisé en décembre 2016. Les principaux motifs de confiance invoqués sont la qualité et le goût des produits, confortés par la réputation favorable et l'ancienneté de la marque, ainsi que son caractère et sa production français.
- Bonduelle a obtenu la 19^e place parmi les marques européennes FMCG (*Fast Moving Consumer Goods*) du *Brand Footprint* 2016. Réalisé par Kantar Media, ce classement livre une vision des marques qui sont le plus souvent achetées par le plus grand nombre d'acheteurs.

7. Innovation

Au service du succès de nos marques et de la croissance du groupe, l'innovation témoigne de l'adaptation de Bonduelle à la vision long terme que le groupe porte sur son écosystème et à l'environnement.

- Inventeur du fameux mélange petits pois-carottes en 1957, Bonduelle a toujours développé ses produits dans un esprit d'innovation : légumes surgelés (1967), surgélation en galets (1978), légumes « précuits vapeur » (2011), salade du jour selon les arrivages (2014), conserves sous vide (2015)... Chaque année, le groupe consacre 1 % de son chiffre d'affaires à la recherche et développement, et renouvelle un tiers de la gamme des produits frais.
- Parmi les innovations 2017, Bonduelle a lancé un format inédit de boîte 1/8^e. Baptisée « Touche de », la nouvelle gamme incite les consommateurs à utiliser des pois chiches, maïs, haricots rouges et champignons comme ingrédients en cuisine. Autre nouveauté, Graines de Salade est la première gamme de salades repas à emporter 100 % *veggies*, composées de céréales, légumineuses, et d'au moins 30 % de légumes. Du côté de la restauration hors foyer (RHF), la marque Bonduelle a innové avec les mélanges *Smart Salad Bar* prêts-à-manger.
- La création du pôle Prospective et Développement en 2016 a pour vocation de dépasser les horizons géographiques et temporels des activités existantes du groupe, notamment en nouant des partenariats avec des sociétés innovantes. Il rassemble les activités recherche et développement long terme, les technologies numériques, le *sourcing* international et pilote le développement géographique du groupe en dehors des *business units* existantes.

8. Implication agro-industrielle

Bonduelle pérennise son savoir-faire en investissant en permanence dans son outil de production et participe à faire évoluer la filière agro-industrielle.

- Avec l'acquisition de Ready Pac Foods, Bonduelle se dote de 4 nouvelles usines de production aux États-Unis, à Irwindale (CA), Jackson (GA), Florence et Swedesboro (NJ).
- Pour la troisième année consécutive, Bonduelle était présent avec ses agriculteurs partenaires au Salon international de l'agriculture. Sur le thème de l'édition 2017 « L'agriculture : une passion, des ambitions », Bonduelle a accueilli plus de 30 000 visiteurs sur son stand et leur a fait découvrir le parcours du légume : du champ à l'assiette.
- Le groupe a convié ses parties prenantes à un « hackathon » : 1,5 jour de collaboration autour de la question « Comment valoriser une agriculture responsable auprès des citoyens ? ». Parmi les sept projets présentés, le jury a retenu le projet Agri Party : une fête de l'agriculture où les agriculteurs invitent des consommateurs à découvrir leur quotidien, avec un véritable parcours de la fourche à la fourchette : démonstrations aux champs de travaux agricoles, ateliers de cuisine du légume avec des chefs et repas convivial.

9. International

De pair avec la vision à long terme et la croissance, le développement international de Bonduelle sert l'objectif de pérennité du groupe.

- Bonduelle est présent sur 3 continents. La *business unit* Bonduelle EurAsia Markets (BEAM), dédiée aux développements des activités du groupe en Russie, au Kazakhstan et en Biélorussie est opérationnelle depuis le 1^{er} juillet 2016.
- Avec l'acquisition de Ready Pac Foods, et la création d'une 5^e *business unit*, Bonduelle Fresh Americas, les États-Unis sont désormais le premier pays d'opérations du groupe, confirmant le caractère international de son profil.

10. Développement personnel

Inspiré de la dimension familiale, le développement des collaborateurs est un principe de management essentiel à la croissance de Bonduelle.

- *Finance for Growth* est une démarche dont le volet formation donne aux collaborateurs du groupe l'opportunité de contribuer à l'amélioration collective du retour sur capitaux employés. Depuis octobre 2015, des enseignements ont ainsi été déployés pour améliorer la connaissance des mécanismes financiers grâce à des outils d'apprentissage en ligne et des études de cas pratiques.
- Menée auprès de l'ensemble des collaborateurs du groupe, l'enquête « Climate » permet de déterminer les sources de motivation et d'engagement des salariés et d'identifier les actions nécessaires pour répondre à leurs attentes. L'édition de fin 2016 a recueilli 89 % de répondants.
- Le groupe poursuit la distribution du passeport social individuel qui donne aux salariés permanents une vision claire et concrète de leur rémunération globale. Le passeport est aujourd'hui distribué à 2 971 salariés permanents en France, et le sera dans deux autres pays à court terme.
- L'exercice 2016-2017 a été consacré à la définition d'un macro-objectif de long terme simple et engageant : « viser zéro accident du travail, favoriser l'engagement des salariés et développer l'ancrage local de ses sites avec au moins un projet sociétal par établissement ».

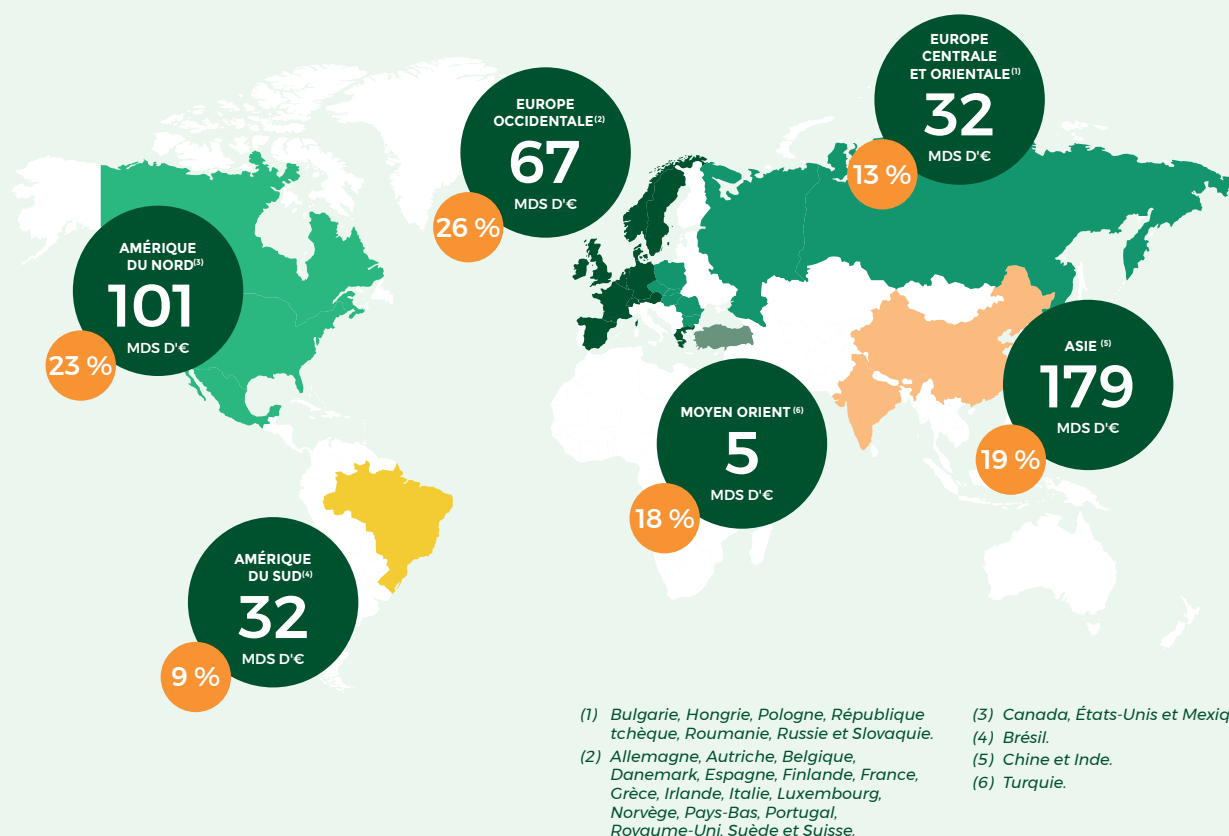


1.4 Tendances du marché mondial des légumes

1

Le marché des légumes enregistre sur les derniers mois de belles performances, conséquence directe de l'engouement des consommateurs pour des solutions végétales ou flexitariennes. Pour preuve, il s'agit de la catégorie la plus innovante sur 2016, avec une augmentation de 14,5 % de lancements à l'échelle mondiale. Tous les acteurs font également preuve d'ingéniosité pour attirer et surprendre un public plus large, en quête de nouvelles recettes et variétés. Les assiettes se font plus colorées, plus créatives et ludiques mais aussi plus éthiques et locales...

Marché des légumes dans toutes les catégories (frais bruts et préparés) en valeur (en milliards d'euros) et part des légumes préparés (en %) par zone géographique *



* Source : Food For Thought 2017.

1.4.1 Tendances décryptées

Des positionnements éthiques et naturels, gages de confiance et qualité

66 % des Français, 63 % des Espagnols, 61 % des Italiens et 40 % des Allemands déclarent être soucieux de la sûreté des fruits et légumes, un chiffre qui illustre l'enjeu actuel majeur des filières agroalimentaires : renforcer la confiance des consommateurs envers les acteurs du marché alimentaire. Le bio, le « sans conservateurs », le « sans OGM », le local... autant de « labels » pour des consommateurs de plus en plus soucieux de l'impact éthique et environnemental de leurs achats. En effet, plus de la moitié des consommateurs européens* et un tiers des Américains pensent, par exemple, qu'il est légitime de payer plus cher pour du local. Conséquence : on observe ainsi une augmentation de 22 % de lancements de légumes avec un label « origine France » entre 2015 et 2016. Les valeurs éthiques humaines entrent également en compte dans la décision d'achat. C'est pourquoi les acteurs du marché communiquent davantage sur les agriculteurs en racontant leur histoire et leurs méthodes.

À la conquête d'un public plus large

La croissance du marché en volume réside dans un élargissement de sa cible. En effet, les principaux acteurs semblent vouloir redynamiser et rajeunir la catégorie en ciblant les *millennials* et les enfants.

Les jeunes adultes sont plus aventuriers, plus créatifs et à la page des dernières tendances culinaires, via les réseaux sociaux sur lesquels ils partagent leurs assiettes colorées. C'est pourquoi on voit apparaître dans les rayons de conserves, surgelés ou frais élaborés des mélanges plus audacieux, des formats voués à agrémenter des plats ou salades avec suggestions de recettes, ou encore des mélanges pour barbecue.

Les enfants représentent une autre cible majeure de la filière, souvent réticente face à une assiette de légumes. La moitié des Italiens et Espagnols déclarent par exemple avoir du mal à introduire des légumes dans les menus de leurs enfants, ils sont 27 % aux USA. Pour donner à la catégorie un aspect plus ludique, un programme cofinancé par l'Union européenne met en scène les figurines Frutti et Veggi dans des spots TV visant à promouvoir le goût, l'aspect et les bénéfices santé des fruits et légumes auprès des enfants.

Les légumes et légumineuses comme alternatives aux protéines animales et aux féculents

2016 fut proclamée l'année internationale des légumineuses. Dans les substituts de viande, les *snacks* ou encore comme mets d'accompagnement, les légumineuses et pois gagnent du terrain dans l'innovation alimentaire avec aujourd'hui environ 7 % des innovations mondiales qui en contiennent (contre 5 % en 2013). Reconnues pour leurs multiples bénéfices santé (riches en protéines, en fibres, en minéraux, sans gluten), les légumineuses sont non seulement utilisées comme ingrédients, mais aussi comme met d'accompagnement à part entière. L'intérêt ? Venir substituer du riz, des pâtes ou de la semoule, riches en glucides, par des ingrédients qui en sont naturellement pauvres, venant ainsi répondre à la demande d'un tiers de français qui réduisent leur consommation en glucides. Les pois chiches, petits pois, mais aussi les variétés de lentilles ont le vent en poupe, pouvant être consommés aussi bien chauds qu'en salades, tout en offrant une certaine consistance.

En marche vers la revalorisation des conserves

Si le marché de la conserve se développe dans les pays émergents, il stagne, voire régresse dans les pays matures, notamment en volume d'achats, phénomène étroitement lié à une moins bonne perception des consommateurs. Les conserves de légumes sont bien souvent accusées, à tort, d'être peu qualitatives, nutritionnelles ou naturelles.

L'enjeu est donc double sur ce segment : rassurer le client sur l'origine et les ingrédients utilisés, mais aussi diversifier les usages en innovant sur les recettes et les formats. Mini-formats, conserves personnalisées, recettes du monde, des gammes bio qui s'étoffent (21,3 % des lancements en conserve en Europe, contre 12 % deux ans plus tôt) et des visuels plus attrayants, un vrai chantier de revalorisation de la conserve s'opère en Europe avec la participation de tous les acteurs du segment. Les marques nationales, les marques de distributeurs mais aussi des associations telles que l'UPPIA (Union interprofessionnelle pour la promotion des industries de l'appertisé en boîte métallique) sont, par exemple, à l'initiative de la campagne « la conserve, ça déboîte ». La plupart des acteurs se mobilisent pour recruter plus « jeune », inspirer appétence et confiance. Cette refonte de gammes est d'autant plus importante lorsque l'on sait qu'un panier *drive* sur deux contient des conserves en France, un relais de croissance prometteur pour les conserves de légumes.

Source MINTEL 2017.

* (France : 54 %, Allemagne : 59 %, Italie : 59 %, Espagne : 60 %, Pologne : 54 %)



1.4.2 Circuits de distribution

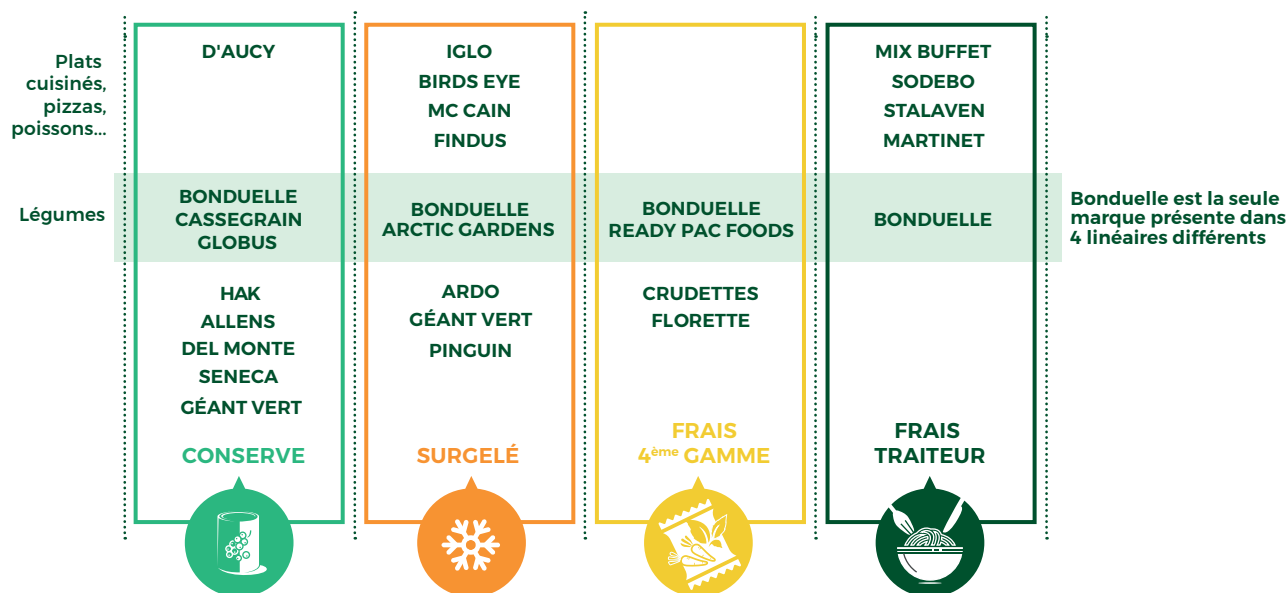
Foodservice⁽¹⁾, vecteur de développement du légume transformé

	Europe centrale et orientale	Europe occidentale	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie	Moyen Orient
Part du <i>foodservice</i> sur le marché total des légumes	8,20 %	13,63 %	17,11 %	12,06 %	12,06 %	18,34 %

Source : Food for Thought 2017.

1.4.3 Concurrence

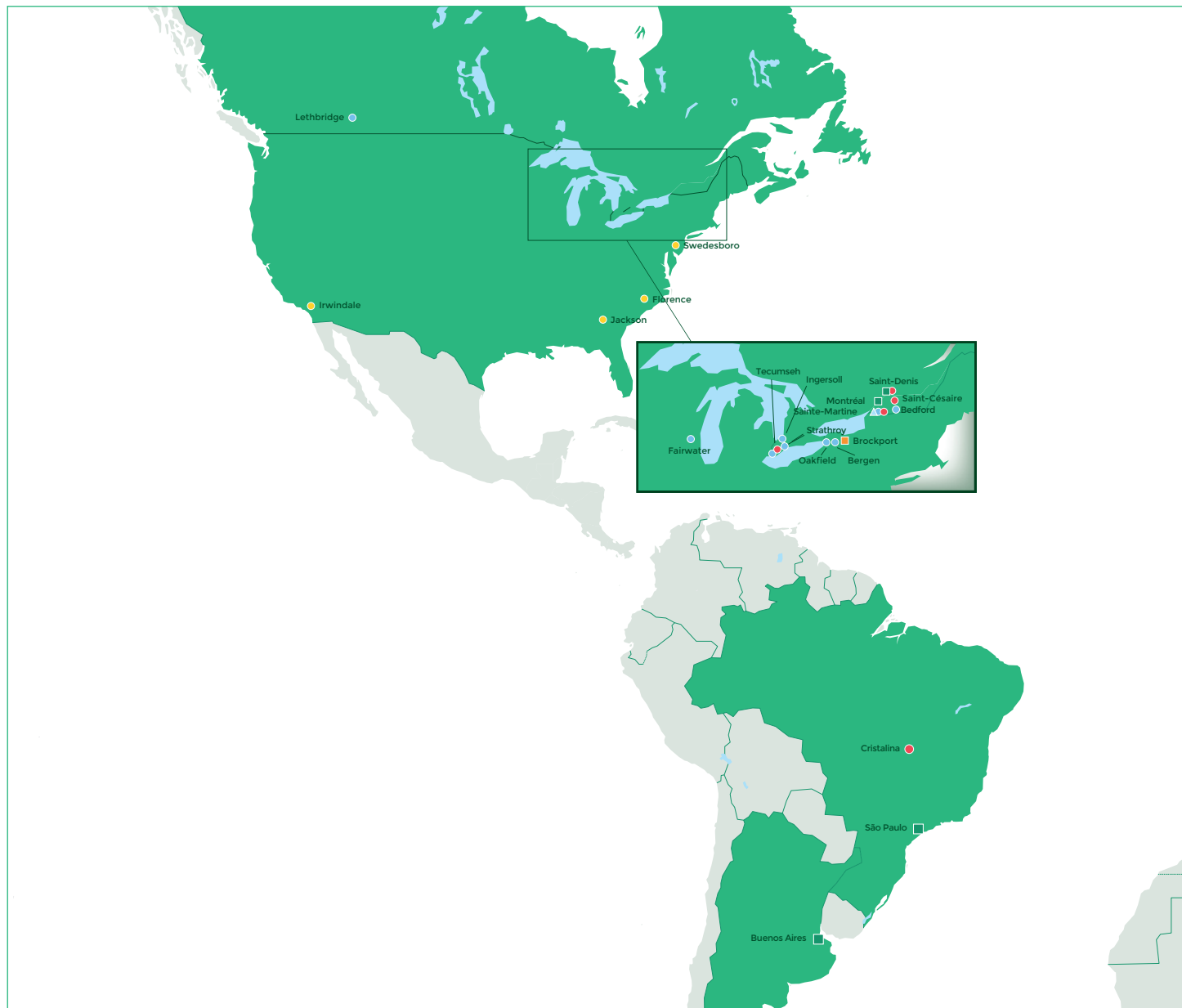
Bonduelle, unique marque *pure player* du légume

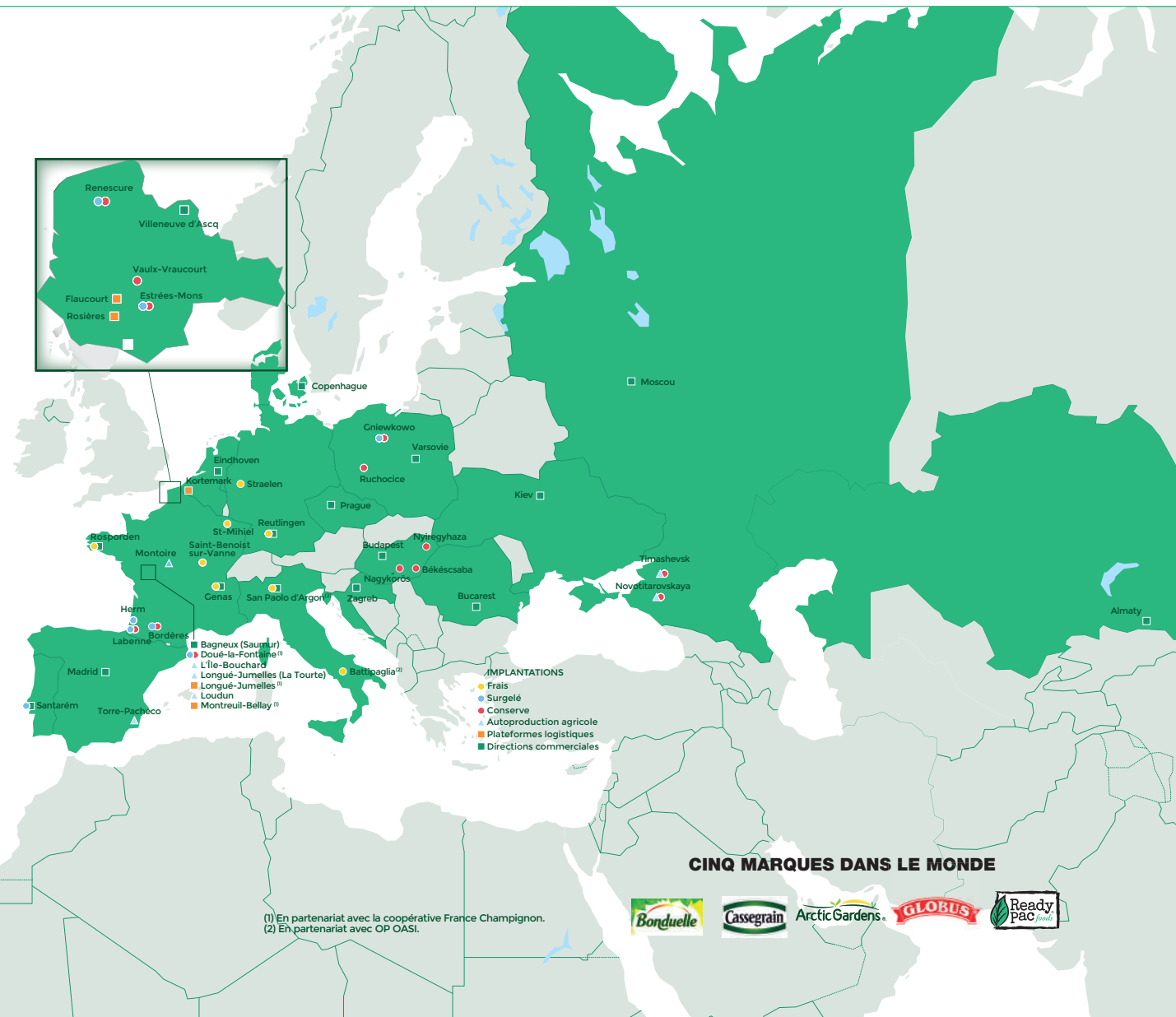
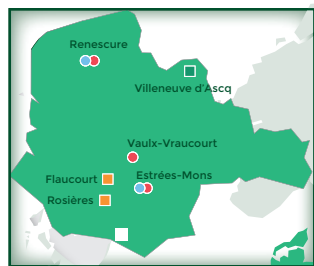


(1) Foodservice (ou restauration hors foyer) : ce circuit comprend toutes les prestations commerciales et services alimentaires hors domicile.

1.5 Bonduelle dans le monde au 01/07/2017

GRI Standard 102-2 / GRI Standard 102-4 / GRI Standard 102-6





1.6 Organisation du groupe au 01/07/2017

GRI Standard 102-2 / GRI Standard 102-4 / GRI Standard 102-7 / GRI Standard 102-45

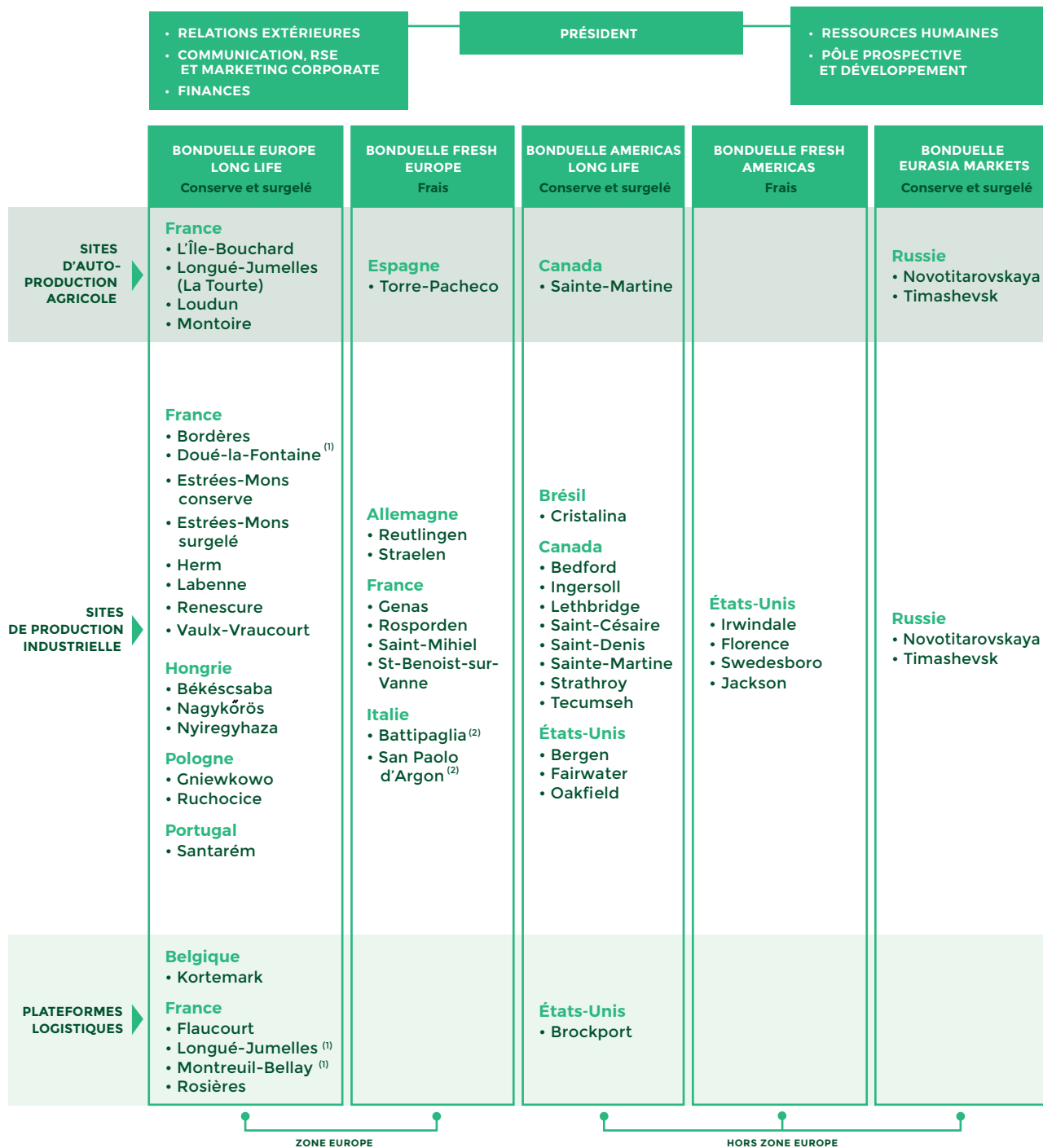
Le Groupe Bonduelle compte désormais 5 *business units*, actives dans les zones Europe et hors Europe :

- **Bonduelle Europe Long Life (BELL)** réunit toutes les activités du groupe dans les légumes en conserve et les légumes surgelés en Europe, les marques nationales – Bonduelle et Cassegrain – et les marques de distributeurs pour les circuits de la grande distribution et de la restauration hors foyer ;
- **Bonduelle Fresh Europe (BFE)** regroupe l'ensemble des activités de légumes frais prêts à l'emploi, salades en sachets dites de 4^e gamme et salades traiteur en Europe, à la marque Bonduelle et aux marques de distributeurs pour les circuits de la grande distribution et de la restauration hors foyer ;
- **Bonduelle EurAsia Markets (BEAM)** réunit les activités et le développement du groupe en particulier en Europe orientale aux marques Bonduelle et Globus ainsi qu'aux marques de distributeurs, dans toutes les technologies et tous les circuits de distribution ;
- **Bonduelle Americas Long Life (BALL)** rassemble toutes les activités de légumes en conserve et de légumes surgelés en Amérique du Nord et du Sud aux marques Bonduelle et Arctic Gardens, ainsi qu'aux marques de distributeurs, dans les circuits de la grande distribution et de la restauration hors foyer ;

- **Bonduelle Fresh Americas (BFA)** regroupe l'ensemble des activités des produits frais aux États-Unis (bols, salades en kit, *snacks* et fruits frais coupés), sous les marques nationales Ready Pac Foods, Bistrot, Ready Snax et ElevAte et sous des marques distributeurs pour les circuits de grande distribution et de restauration hors foyer.

Spécialisation du pôle Prospective et Développement

La réorganisation du groupe (effective à partir du 1^{er} juillet 2017) de 4 en 5 *business units*, suite à l'acquisition de Ready Pac Foods, s'est accompagnée de la spécialisation et de la montée en compétence du pôle Prospective et Développement. Support de la Direction générale et des cinq *business units*, ce pôle a pour mission d'accompagner ces dernières et de les rendre autonomes dans la conquête de tous les nouveaux territoires de développement identifiés ; qu'il s'agisse d'implantations géographiques nouvelles, d'innovations techniques ou d'exploration de nouveaux marchés.



(1) En partenariat avec la coopérative France Champignon. (2) En partenariat avec OP OASI.

1.7 Nos activités au 01/07/2017

GRI Standard 102-2 / GRI Standard 102-6

Retrouvez le rapport d'activité dans la partie 4 de ce document intégré au rapport de la Gérance en page 131.

Le projet d'entreprise VegeGo! repose sur 4 piliers stratégiques :

Respecter la planète et les engagements sociaux du groupe

Bonduelle est soucieux de trouver le meilleur équilibre entre performance et respect de la planète. Le groupe est engagé dans une politique volontariste de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) depuis plus de 20 ans. En 2017, les objectifs RSE ont été révisés afin de répondre toujours plus au projet d'entreprise VegeGo! Ils sont au nombre de 5 :

- prendre soin des sols cultivés avec ses partenaires agriculteurs ;
- réduire les impacts environnementaux du champs à l'assiette ;
- donner à tous envie et accès à une alimentation saine et durable ;
- assurer « le bien-vivre » des collaborateurs et des communautés locales ;
- être tous acteurs.

Développer les marques et les légumes sous toutes leurs formes

Les nouveautés 2016-2017 illustrent la richesse et la diversité des innovations produits : lancement européen de la gamme en boîte 1/8° « Touche de », salades *veggies* à emporter Graines de Salade, légumes secs surgelés au Benelux, pois sans sucre et *veggies burgers* biologiques en Italie, gratins du jour en France, légumes façon « tempuras » et mélanges *Smart Salad Bar* prêts-à-manger par Bonduelle Food Service...

S'organiser au service du client et du consommateur

Les produits Bonduelle aux marques nationales et marques clients sont adaptés aux attentes et aux spécificités de chaque partie du monde où le groupe est présent. Bonduelle

souhaite innover en permanence et penser son organisation en fonction des besoins des clients pour un développement pérenne et harmonieux.

- La réorganisation des *business units* du groupe par territoire permet à chaque entité d'apporter une réponse spécifique pour chaque métier et sur chaque marché.
- Bonduelle multiplie les initiatives pour instaurer de nouveaux liens avec ses consommateurs. En France, depuis 2014, le groupe a par exemple entrepris son propre concept de vente à domicile avec un réseau d'ambassadrices autour notamment d'ateliers culinaires. Plus récemment a été lancé la box produits « Mon panier secret ». Ces concepts offrent une relation plus directe avec les consommateurs, et sont l'occasion de faire découvrir des produits, des idées de recettes ou de menus, et de partager des informations sur l'alimentation végétale ou les légumes de saison.

Favoriser l'épanouissement des femmes et des hommes

Bonduelle place les femmes et les hommes au cœur de son projet d'entreprise, conformément à ses valeurs historiques. Le groupe veut notamment améliorer les conditions de travail, et intégrer des salariés porteurs de handicap. Tout est mis en œuvre pour aller plus loin en matière d'égalité des chances et de diversité, de mobilité interne, de sécurité, d'épanouissement professionnel et personnel, au plus près des communautés locales.

- La politique de sécurité continue à porter ses fruits grâce à l'implication et la vigilance de chacun : ainsi, aux États-Unis, l'usine d'Oakfield enregistre six années consécutives sans accident avec arrêt de travail.
- Adressé à tous les collaborateurs en juin 2016, le Guide des réseaux sociaux partage les bonnes pratiques et les règles de conduite efficaces et responsables. Il accompagne chacun en tant qu'ambassadeur du groupe dans ses prises de paroles « digitales ».
- Pour sa deuxième édition, l'enquête « Climate », réalisée en interne auprès des salariés sur leurs sources de motivation et d'engagement, a recueilli 89 % de répondants.





Responsabilité sociétale d'entreprise



2

2.1	Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociétale d'entreprise RFA	24	2.5	Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable RFA	59
2.1.1	« La RSE : une vision d'entreprise pour un monde plus responsable »	24	2.5.1	Enjeux, objectifs et bilan	59
2.1.2	Une démarche pionnière	26	2.5.2	Politique du groupe et moyens mis en œuvre	60
2.1.3	Gouvernance de la RSE	27	2.5.3	Qualité et traçabilité	61
2.1.4	Pratique éthique des affaires	29	2.5.4	Qualité nutritionnelle	64
2.1.5	Plus de 20 ans d'engagement en faveur de la RSE	30	2.5.5	Innovation sociétale	64
			2.5.6	Information et satisfaction des consommateurs	65
			2.5.7	Fondation Louis Bonduelle	65
2.2	Structurer le dialogue avec les parties prenantes RFA	31	2.6	Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales RFA	68
2.2.1	Des temps forts réguliers	31	2.6.1	Enjeux, objectifs et bilan	68
2.2.2	Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue	32	2.6.2	Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre	70
2.3	Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs RFA	36	2.6.3	Sécurité et conditions de travail	74
2.3.1	Enjeux, objectifs et bilan	36	2.6.4	Politique salariale et avantages sociaux	76
2.3.2	Le modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle	39	2.6.5	Dialogue social	76
2.3.3	Politique du groupe et moyens mis en œuvre	40	2.6.6	Développement et formation des femmes et des hommes	77
2.3.4	La transformation agroécologique par Bonduelle avec ses partenaires	42	2.6.7	Diversité	79
			2.6.8	Droits de l'Homme	79
			2.6.9	Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés	80
2.4	Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette RFA	45	2.7	Note méthodologique du reporting RSE RFA	82
2.4.1	Enjeux, objectifs et bilan	45	2.7.1	Contexte et objectifs	82
2.4.2	Politique du groupe et moyens mis en œuvre	47	2.7.2	Procédure	82
2.4.3	Empreinte carbone du groupe et transition énergétique	47	2.7.3	Périmètre	83
2.4.4	Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle	49	2.7.4	Indicateurs	84
2.4.5	Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau	50	2.7.5	Calendrier 2017	86
2.4.6	Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire	52	2.7.6	Rapport d'assurance	87
2.4.7	Management du territoire pour développer une vision à long terme	53	2.7.7	Résultats de l'ensemble des indicateurs	89
2.4.8	Conception responsable des produits et des emballages et lutte contre le gaspillage alimentaire	54	2.8	Annexes RFA	100
2.4.9	Gestion des flux de transport et des alternatives à la route	56	2.8.1	Comité Éthique	100
2.4.10	Achats responsables	57	2.8.2	Charte éthique du Groupe Bonduelle	100
			2.8.3	Matrice de matérialité	105
			2.8.4	Organisations professionnelles	107



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA

2.1 Le Groupe Bonduelle et la Responsabilité sociale d'entreprise

2.1.1 « La RSE : une vision d'entreprise pour un monde plus responsable » – GRI Standard 102-10

Christophe Château, Directeur de la RSE, de la communication et du marketing corporate du Groupe Bonduelle.

Solidement ancrée dans la stratégie et les pratiques du groupe, la politique RSE de Bonduelle a conforté en 2016-2017 son caractère visionnaire et sa portée internationale. Portés par les objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, et la croissance du groupe, les enjeux RSE ont élargi leurs horizons.

Bonduelle a défini en 2017 sa participation aux ODD, qui visent à éradiquer la faim et la pauvreté d'ici 2030, tout en reconnaissant que le développement humain et la préservation de notre planète vont de pair. Dans le prolongement de la vision et de l'ambition du groupe définies dans le cadre de son projet VegeGo!, ces objectifs mondiaux offrent une perspective nouvelle à la démarche RSE de Bonduelle : plus de la moitié des enjeux matériels du groupe y concourent.

L'acquisition de Ready Pac Foods au printemps 2017, faisant de l'Amérique du Nord la première zone d'opérations de Bonduelle devant l'Europe, modifie de façon significative la dimension internationale du groupe, et donc les enjeux liés à ses impacts environnementaux et sociétaux. Le management de l'énergie a été redéfini fin 2016 et comprend 200 bonnes pratiques. Éprouvée sur des sites pilotes, la nouvelle démarche énergétique sera déployée dès 2017-2018 sur l'ensemble des sites du groupe.

L'année écoulée a également été marquée par le renforcement de la démarche d'accompagnement et de contrôle des fournisseurs mondiaux à respecter l'environnement et les droits de l'Homme.

Simultanément, en interne, le groupe a redéfini en 2016-2017 ses feuilles de route RSE, pour élargir l'emprise des actions RSE et leurs performances dès 2017-2018. Les experts et représentants des business units ont ainsi défini les outils et modalités pour atteindre d'ici 2025 les macro-objectifs :

- prendre soin, avec nos partenaires agricoles, des sols cultivés ;*
- réduire notre impact environnemental, du champ à l'assiette ;*
- favoriser l'envie et l'accès au plus grand nombre à une alimentation saine et durable ;*
- assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales ;*
- être tous acteurs de cette démarche.*

Inspiré par les objectifs mondiaux et sa vision d'entreprise intrinsèquement durable, le Groupe Bonduelle veut contribuer à la construction d'un monde plus responsable en créant dans ses métiers l'alimentation végétale durable du monde de demain.

Les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU offrent de nouvelles perspectives aux enjeux matériels de Bondumelle

ODD	Cible ODD	Enjeux matériels de Bondumelle
2 FAIM «ZERO» 	2.4	• utilisation des intrants agricoles (voir 2.3) • relations avec les producteurs (voir 2.3) • sécurité alimentaire (voir 2.5)
6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT 	6.3 et 6.4	• pollution de l'eau (voir 2.4)
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE 	7.2 et 7.3	• économie d'énergie (voir 2.4)
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	8.8	• respect des engagements internationaux du travail (voir 2.6) • santé et sécurité au travail (voir 2.6)
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	12.2, 12.3 et 12.5	• qualité et sécurité des emballages (voir 2.4 et 2.5) • préservation de l'eau (voir 2.3 et 2.4)
15 VIE TERRESTRE 	15.1 et 15.3	• préservation du sol (voir 2.3)

2.1.2 Une démarche pionnière - GRI Standard 103-1

Entreprise familiale créée en 1853, Bonduelle propose des légumes prêts à l'emploi et prêts à consommer. Présent commercialement dans plus de 100 pays et exploitant 54 sites agro-industriels ou d'autoproduction agricole, son développement s'appuie sur deux fondamentaux : le respect du milieu naturel – essentiel pour un groupe dont le métier est en lien direct et quotidien avec la terre – et la volonté de mettre l'Homme au cœur d'un projet d'entreprise pérenne. Ce projet vise à offrir le meilleur de la nature dans le respect de principes éthiques forgés par six générations d'actionnaires.

Bonduelle a ainsi été pionnier sur ces sujets centraux du développement durable et de la RSE, en pleine cohérence avec les objectifs définis par l'actionnaire familial du groupe : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs. Le groupe s'est par ailleurs doté, dès 1996, d'une charte d'approvisionnement avec les agriculteurs partenaires afin de garantir les meilleures conditions de production et la qualité maximale de ses produits tout en préservant les sols.

Soucieux de répondre mieux encore aux attentes de la société tout en formalisant sa démarche, le Groupe Bonduelle a décidé en 2002-2003 de renforcer ses actions en faveur de la RSE en se dotant d'un Comité de pilotage dédié.

« Centrale dans la vision des actionnaires, la RSE est un pilier du projet d'entreprise VegeGo! et demeure intrinsèquement présente dans nombre des métiers du groupe. Structurée depuis plus de 10 ans, la démarche RSE diminue les impacts sociaux et environnementaux négatifs du groupe et en augmente les impacts positifs, en accord avec la priorité donnée depuis toujours par le groupe au long terme. »

Christophe Bonduelle, Président du Groupe Bonduelle
GRI Standard 102-14

En 2012, l'entreprise a initié une nouvelle phase de son développement pour définir ce que sera le groupe en 2025 et a lancé VegeGo!. Projet d'entreprise visionnaire et fédérateur, VegeGo! a pour ambition de faire du Groupe Bonduelle « le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale », assumant pleinement ses responsabilités vis-à-vis de ses actionnaires, ses collaborateurs, ses partenaires, ses clients et l'environnement.

VegeGo! s'appuie sur 4 piliers fondamentaux :

1. Nous respectons la planète et nos engagements sociétaux

Doté d'un savoir-faire agro-industriel unique – notamment avec la maîtrise de l'amont agricole – Bonduelle est engagé depuis près de 20 ans dans une politique volontariste affirmant sa détermination à être exemplaire dans ses activités.

2. Nous favorisons l'épanouissement des femmes et des hommes

Bonduelle place les femmes et les hommes au cœur de son projet d'entreprise. Ce pilier illustre la volonté du groupe d'aller encore plus loin dans ses actions dédiées à l'égalité des chances, à la diversité, à la mobilité interne et à la sécurité en visant le zéro accident du travail au plus tard en 2025.

3. Nous développons nos marques et nos légumes sous toutes leurs formes

Bonduelle bénéficie d'un portefeuille de marques internationalement reconnues. Un positionnement international de la marque Bonduelle a été défini en 2013 afin de créer une unité forte : « *Bonduelle votre source d'inspiration pour cuisiner et consommer avec plaisir des légumes tous les jours* ». Ce positionnement privilégie l'aspect « *bien-vivre* » des produits (santé, environnement, valeurs nutritionnelles et plaisir gustatif) et témoigne de la volonté du groupe de se développer sous toutes ses marques, dans tous les circuits et dans toutes les technologies.

4. Notre organisation est au service du client

Bonduelle propose des produits aux marques nationales et aux marques clients, adaptés aux attentes spécifiques des consommateurs et des convives selon les marchés. Le groupe, présent dans tous les circuits de distribution (*retail*, restauration hors foyer, vente à industrie) et partout dans le monde, innove sans cesse pour apporter une valeur ajoutée différenciante sur ses produits et services.

Pour donner un nouvel élan à sa stratégie RSE et suite à la réalisation de sa matrice de matérialité (voir 2.8.3 Matrice de matérialité), Bonduelle s'est doté de 5 macro-objectifs à l'échéance 2025. Cette initiative, menée en 4 étapes (matérialité, inspiration, co-création et validation), fait coïncider la politique RSE au projet d'entreprise VegeGo! et à la stratégie globale du groupe. Elle permet également de redéfinir des macro-objectifs de long terme, simples, communicables et suivis chaque trimestre par le Comité Exécutif du groupe. Ces 5 objectifs, dont les feuilles de route ont été définies en 2016-2017, sont les suivants :

1. Prendre soin, avec nos partenaires agriculteurs, des sols cultivés

L'objectif est de viser 100 % des surfaces cultivées avec au moins une technique culturale alternative afin de supprimer ou réduire l'usage de produits chimiques et d'engrais minéraux.

2. Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

La protection de l'environnement est l'un des objectifs majeurs grâce au comptage des ressources naturelles consommées et la mise en place de plans de gestion globaux des émissions de gaz à effet de serre, de la biodiversité et de la ressource en eau, ceci sur l'ensemble de notre activité. Le transport fait également l'objet d'une évaluation annuelle de ses flux et de ses actions de réduction des émissions de CO₂. Bonduelle vise « zéro perte » en ressources naturelles via les économies et le recyclage.



3. Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

Le groupe s'engage sur la traçabilité des végétaux, la qualité et l'innovation, la composition de ses recettes – sans remettre en cause la sécurité alimentaire –, la nutrition *via* la Fondation Louis Bonduelle et sur l'innovation sociale.

4. Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

Le groupe vise zéro accident du travail, favorise l'engagement des salariés et développe l'ancrage local de ses sites avec au moins un projet sociétal par établissement.

5. Être tous acteurs

Bonduelle est convaincu que la réussite de la politique RSE, portée au plus haut niveau de l'entreprise, doit aussi l'être par l'ensemble des salariés. La démarche « Tous acteurs » repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme des expérimentations et des enseignements que nous en tirons.

Les 4 premiers macro-objectifs articulent le présent chapitre. Le 5^e est illustré par les initiatives ponctuant ce rapport et détaillé en partie 2.6. Tous sont partagés par les 5 *business units* du Groupe Bonduelle. – *GRI Standard 103-1*

2.1.3 Gouvernance de la RSE – *GRI Standard 103-3*

Le Comité de pilotage RSE propose la stratégie RSE au Comité Exécutif ⁽¹⁾, qui est en charge de la valider, et de recevoir les responsables de *business unit* et de domaines pour un point d'avancement annuel.

Le Comité de pilotage RSE de Bonduelle analyse chaque année les résultats pour chacune des thématiques RSE et les fait évaluer systématiquement si besoin, *via* le recueil des avis des parties prenantes ou *via* des *benchmarks*.

Il rassemble un membre de chaque Comité de Direction des *business units*, des représentants des fonctions transverses et des experts dans les domaines de la RSE : ressources humaines, qualité, achats... Les représentants des *business units* sont chargés d'impulser la démarche au sein de leur entité. Les experts de chaque domaine travaillent en binôme avec les représentants des *business units* à l'atteinte des objectifs et au partage des bonnes pratiques.



La *business unit* Bonduelle Amériques Long Life (BALL) en dynamique de dialogue et de concertation

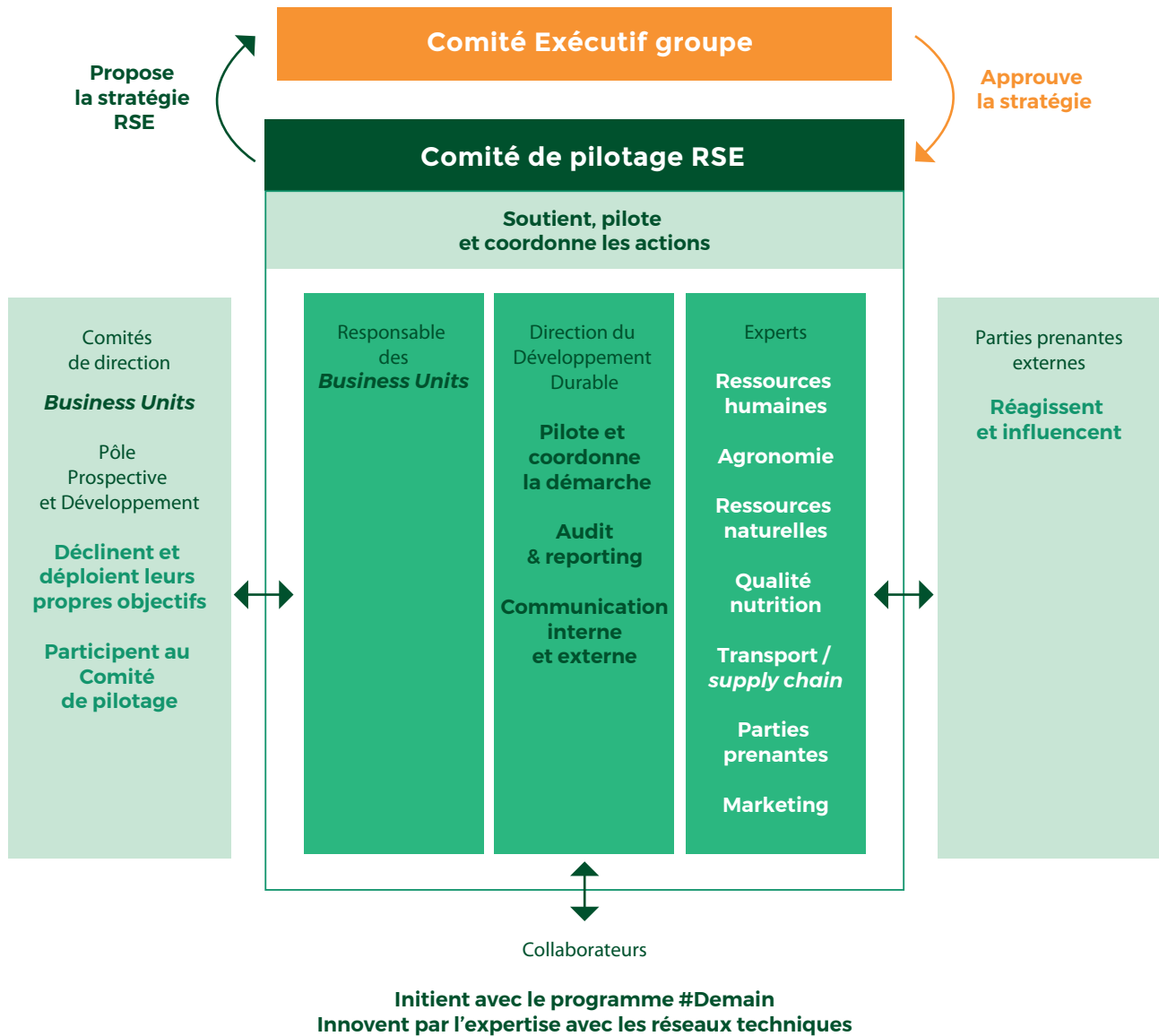
La *business unit* BALL s'est dotée de son propre Comité de pilotage RSE, dont le mandat est de :

- recommander au Comité de direction de BALL les objectifs et les stratégies RSE de BALL ;
- mettre en œuvre ces stratégies et reporter au Comité de direction de BALL les indicateurs d'activité ;
- représenter BALL auprès du Comité de pilotage RSE du groupe.

Fort de la consultation de ses parties prenantes et partenaires d'affaires et de ses réflexions sur la définition d'objectifs RSE à 2025, le Comité de pilotage RSE a décidé à l'automne 2016 de se renouveler pour être plus stratégique, plus opérationnel et plus représentatif de la partie anglophone. Il a bâti la feuille de route RSE pour les trois prochaines années. Début 2017, le Comité de direction de BALL a été associé aux travaux et a donné l'approbation finale des plans d'action et indicateurs clés de performance.

(1) La présentation du Comité Exécutif figure partie 3.1.3 du document de référence.

La gouvernance RSE du Groupe Bonduelle





2.1.4 Pratique éthique des affaires – *GRI Standard 203-2, 103-2*

Dans le cadre de sa Charte éthique, Bonduelle exige de l'ensemble de ses collaborateurs, de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel.

De nouvelles réglementations convergent et engagent le Groupe Bonduelle à poursuivre ses efforts et aller plus loin en tant qu'entreprise responsable par la définition d'un plan anti-corruption et d'un plan de vigilance pour identifier et prévenir les atteintes graves aux droits de l'Homme, libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes et à l'environnement. Ces dispositifs concernent l'ensemble des collaborateurs et des parties prenantes du groupe et participent à sa volonté d'amélioration continue.

Charte éthique

La Charte éthique de Bonduelle donne corps à ses valeurs : souci de l'Homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence. Elle complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles les collaborateurs doivent se conformer tout en permettant à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle, en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle.

La Charte éthique rappelle en outre l'engagement du groupe dans une démarche de Responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers l'adhésion au *UN Global Compact* depuis 2003. Ce pacte mondial, initié par l'ONU, engage à appliquer 10 valeurs fondamentales liées aux droits de l'Homme, à la lutte contre la corruption et aux normes de travail et d'environnement. La charte souligne par ailleurs l'ensemble des points qui font de Bonduelle une entreprise citoyenne et responsable, une entreprise équitable, une entreprise intègre.

Le Comité Éthique accompagne et conseille la démarche du groupe dans ce domaine. Il se réunit en mai et octobre de chaque année et adresse ses comptes rendus au Président du Groupe Bonduelle.

Le texte complet de la Charte éthique ainsi que la composition du Comité Éthique sont disponibles en annexe (voir 2.8.1 et 2.8.2).

Plan de vigilance

Bonduelle est soumis à la loi française n° 2017-399 du 27 mars 2017 relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre.

Dans la continuité de ses engagements RSE et de son adhésion au *UN Global Compact*, Bonduelle a constitué des groupes de

travail pour élaborer et mettre en œuvre son plan de vigilance afin de détecter et de prévenir les risques d'atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, et l'environnement.

En 2016-2017, Bonduelle a sélectionné la plateforme EcoVadis pour évaluer la démarche RSE, notamment les aspects sociaux et environnementaux, de ses fournisseurs, (voir 2.4.10). En 2017-2018, Bonduelle poursuivra une cartographie des risques RSE fournisseurs afin d'orienter le déploiement de cette démarche d'évaluation.

Programme anti-corruption - *GRI Standard 205-2*

Dans la continuité de ses engagements RSE et de son adhésion au *UN Global Compact*, Bonduelle met en place un programme anti-corruption permettant de prévenir et de détecter la commission, en France et à l'étranger, de faits de corruption et de trafic d'influence conformément à l'article 17 de la loi n° 2016-1991 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique.

63 salariés (8 % des effectifs permanents) du Groupe Bonduelle appartenant aux fonctions supports, achats, vente, direction et 9 personnes indépendantes appartenant au Conseil de Surveillance de BSCA ou au Comité Éthique, ont participé à des groupes de travail sur les thématiques de l'anti-corruption et de la vigilance.

Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux et environnementaux - *GRI Standard 419-1 et 307-1*

Lorsqu'elles sont susceptibles d'impacter le cours de son action en Bourse, les condamnations dont Bonduelle fait l'objet sont communiquées dans le cadre des informations réglementées. En 2016-2017, aucune société du Groupe Bonduelle n'a fait l'objet de condamnation significative et pouvant impacter le cours de son action en Bourse dans les domaines sociaux, économiques et environnementaux.

Programme de formation sur l'anti-concurrence

Le Groupe Bonduelle a lancé en 2016-2017 un *e-learning* sur les grands principes du droit de la concurrence destiné aux salariés ayant accès à des informations stratégiques. Plus de 700 salariés dans les pays Bonduelle participent à cette campagne de formation, qui s'achèvera courant 2018. Le programme restera ensuite actif pour les nouveaux salariés et sera régulièrement actualisé.

Exigences de transparence – GRI Standard 102-54 et GRI Standard 102-12

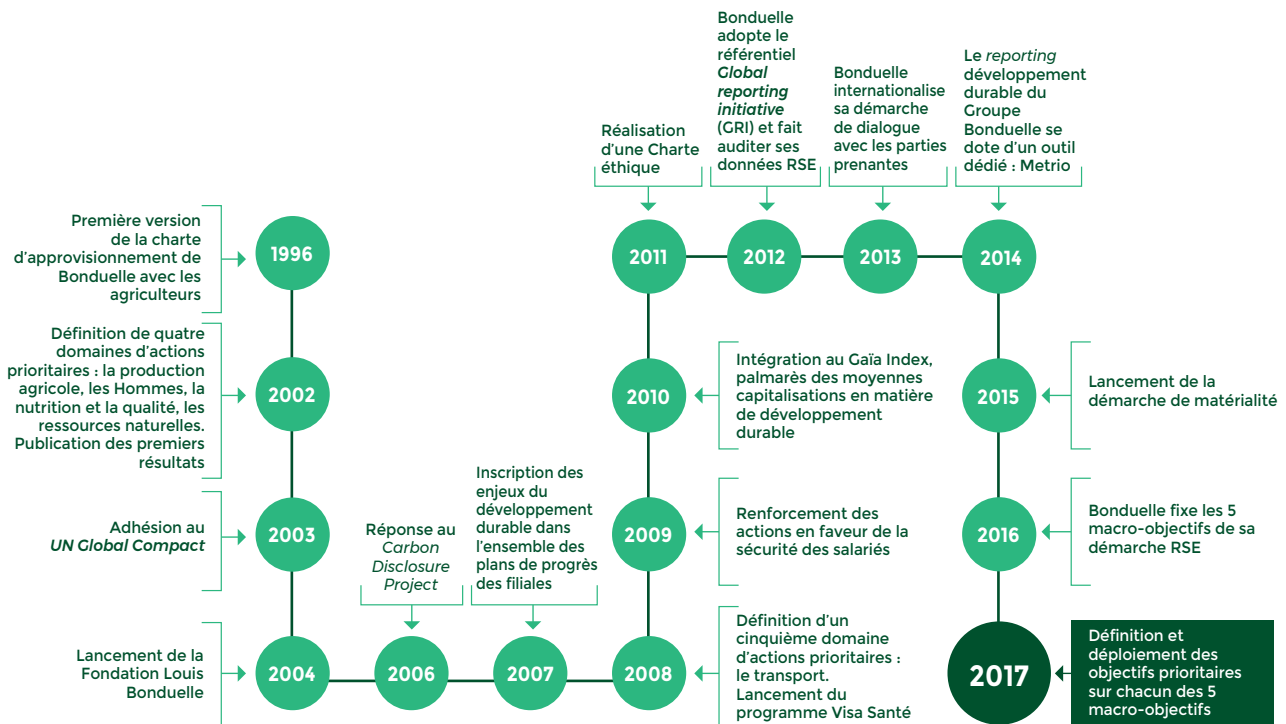
En lien avec ses engagements et afin de rendre ses informations RSE accessibles à toutes ses parties prenantes, Bonduelle communique le présent rapport sur diverses plateformes Internet (bonduelle.com, unglobalcompact.org et corporateregister.com) et confronte ses travaux à des parties prenantes (voir 2.2. Structurer le dialogue avec les parties prenantes) lors de réunions spécifiques comme celle organisée en février 2017 à Paris durant le Salon international de l'agriculture (SIA).

Pour les parties prenantes internes, la collecte annuelle des données RSE à l'échelle du groupe sert de base à la définition des actions de progrès. Le *reporting* des données est accessible par tous les sites du groupe. Il permet le partage des données et le suivi des performances.

Bonduelle partage également ses informations RSE auprès de différents organismes experts reconnus. Dès 2012, le Groupe

Bonduelle s'est engagé dans une démarche de vérification de certains indicateurs de son *reporting* RSE par un organisme indépendant, le cabinet d'audit Deloitte. Bonduelle a obtenu également dès 2012 le niveau d'application B+ du *Global Reporting Initiative* (GRI). Le présent rapport a été rédigé en accord avec l'option de conformité Core/Essentiel du GRI Standards (voir partie 8.4.4 – Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2). La démarche volontaire de vérification de l'exactitude de l'emplacement des GRI Standards a été initiée à la demande de l'instance dirigeante de l'entreprise, le Comité Exécutif du groupe. Bonduelle fait par ailleurs partie depuis 2009 de l'index Gaïa, palmarès développement durable des valeurs moyennes françaises. L'entreprise a obtenu une note générale de 90 % et une 12^e place sur les 85 entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 millions d'euros (résultats publiés en octobre 2016). Enfin, pour son engagement en faveur du Pacte Mondial des Nations unies, Bonduelle est classé niveau GC Active par le *UN Global Compact*.

2.1.5 Plus de 20 ans d'engagement en faveur de la RSE





2.2 Structurer le dialogue avec les parties prenantes

Le Groupe Bonduelle a initié en 2014-2015 une démarche d'analyse de matérialité en concertation avec ses parties prenantes (voir 2.8.3 Matrice de matérialité) et mène une politique active de dialogue, tant en interne avec ses collaborateurs et ses partenaires sociaux, qu'en externe avec les agriculteurs, les fournisseurs, les consommateurs, les institutions publiques nationales et locales, etc.

2.2.1 Des temps forts réguliers – *GRI Standard 102-42, 102-43, 102-44, 102-13, 103-2*

Des collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux d'organisations professionnelles en tant que membres de commissions, administrateurs ou en les présidant (la liste des organismes figure en 2.8.4). Il s'agit pour Bonduelle d'assumer sa responsabilité d'acteur dans la filière et de faire valoir ses intérêts, via la communication de ces interprofessions et fédérations, auprès des instances gouvernementales des pays où il est présent. Les sujets abordés portent notamment sur la protection de l'environnement et des cultures agricoles. Le Groupe Bonduelle, en France et à l'étranger, n'a financé aucun parti politique en 2016-2017. De plus, Bonduelle a historiquement noué de nombreux partenariats et mené des actions – notamment des programmes pilotes avec des institutions et organisations publiques ou privées – afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques dans le domaine agro-industriel. En juin 2017, Bonduelle a ainsi participé dans le cadre de l'Organisation européenne des industries transformatrices de fruits et légumes à l'appel à la coopération entre les décideurs politiques et l'industrie agroalimentaire. L'organisation a rappelé les dangers pour la santé (obésité, diabète et maladies cardiovasculaires) liés au déclin de la consommation des fruits et légumes dans le régime alimentaire des Européens.

Le chargé des relations extérieures a pour mission de développer les échanges avec les parties prenantes dans leur diversité : fédérations professionnelles, institutions, autorités et agences de réglementation européennes, nationales et internationales, ONG, agences de notation, communautés locales, médias, établissements d'enseignement et de recherche.

Par ailleurs, la Fondation Louis Bonduelle promeut avec des partenaires scientifiques, publics et associatifs une évolution durable des comportements alimentaires, car les problèmes de santé publique liés à l'alimentation ne cessent de progresser.

Les échanges avec les investisseurs et ses clients sont également source de progrès. Le groupe répond ainsi aux questionnaires des fonds ISR (Investisseurs Socialement Responsables) et organise deux fois par an des rencontres individuelles avec leurs représentants. Il répond enfin aux questionnaires de ses clients distributeurs qui audient également ses sites de production.

L'organisation détaillée du dialogue de Bonduelle avec ses parties prenantes est présentée en 2.2.2 dans le tableau « Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue ».

Faits marquants 2016-2017

France

- Fin 2016, Bonduelle a proposé un nouveau format de réunion de ses parties prenantes en empruntant à l'univers des développeurs informatiques une technique de créativité innovante : le hackathon. Les équipes Bonduelle des services agronomiques, informatiques, digital, marketing, communication et ventes, ont travaillé au côté des parties prenantes externes du groupe : agriculteurs, agences de communication, consommateurs, des entrepreneurs sociaux, etc. L'une des idées du hackathon était de faire découvrir aux consommateurs le quotidien des agriculteurs, avec un véritable parcours de la fourche à la fourchette. Ce concept a été testé dès février 2017, lors du Salon international de l'agriculture (SIA) (voir page 32).
- Comme les années précédentes, les équipes Bonduelle et les partenaires agriculteurs se sont retrouvés sur le stand du Groupe Bonduelle lors de la 54^e édition du SIA, organisée à Paris du 25 février au 5 mars 2017, pour accueillir le public et partager leur passion pour les légumes. Avec chaque jour une nouvelle équipe présente sur le stand, ce sont au total 74 experts qui se sont relayés auprès des visiteurs, dont 24 agriculteurs, 24 agronomes, 10 industriels, 10 personnes du marketing et 10 de la communication. Le stand de Bonduelle proposait non seulement un parcours ouvert, pédagogique et ludique « du champ à l'assiette », composé de trois espaces – le champ, l'usine, les produits – mais aussi des ateliers culinaires à base de légumes et un espace VIP. Formidable moyen de faire connaître et reconnaître l'engagement du Groupe Bonduelle pour une agriculture durable, au cœur des enjeux de l'alimentation de demain, le SIA est aussi un instant privilégié pour sensibiliser le public aux bienfaits de la consommation de légumes, sous toutes leurs formes. Cette année encore, le rôle des partenaires producteurs de Bonduelle a été fondamental dans la construction et l'animation de cet événement. Plus de 250 agriculteurs et leurs familles se sont rendus sur le stand, qui a accueilli cette année encore plus de 30 000 visiteurs.

C'est également sur son stand au SIA que Bonduelle a convié ses parties prenantes (distributeurs, agriculteurs, consommateurs, actionnaires,...) à travailler en co-création sur les axes de sa stratégie RSE, lors d'un atelier participatif. Des enjeux très ciblés ont pu être travaillés, comme la mesure du bénéfice sociétal des produits, ou les critères définissant ce qu'est un « bon produit industriel ».

Russie

Après le Canada et la France, c'est la Russie qui a conçu en 2016-2017 sa matrice de matérialité en accord avec

la méthodologie définie par le groupe. La perception de six enjeux RSE stratégiques (les Hommes et la sécurité, l'agronomie, les ressources naturelles, le transport et la *supply chain*, la qualité et la nutrition, l'engagement local) a été sondée auprès de 118 parties prenantes internes et externes. L'une des conclusions de cette étude est la primauté de l'enjeu qualité et nutrition, suivie à importance égale par les Hommes et la sécurité, l'agronomie, et les ressources naturelles.

L'Italie sera le prochain pays à finaliser son analyse de matérialité.

2.2.2 Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue – GRI Standard 102-40, 102-42, 102-43, 102-44, 102-12

Sphère	Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation
SOCIALE	Collaborateurs/ partenaires sociaux	- Outils de communication Internet (Intranet, Réseau social d'entreprise) - Brochures et rapports - Affichage dynamique dans tous les sites Bonduelle - Événements spécifiques	- Dialogues avec les salariés, les représentants des salariés et les syndicats - Comité d'Entreprise Européen – réunion <i>a minima</i> une fois par an - Enquête de climat interne – tous les deux ans
	Clients	- Rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise figurant dans le document de référence - Questionnaires spécifiques	- Réponses aux questionnaires et audits RSE des principaux clients – une fois par an par client - Étude européenne menée auprès des principaux clients en grande distribution de produits Bonduelle en conserve et surgelé. Elle s'inscrit dans une démarche de progrès initiée par Bonduelle – tous les deux ans
ÉCONOMIQUE	Citoyens/ Consommateurs	- Emballages - Communication média, dont réseaux sociaux et sites Internet dédiés dans les pays - Sites Internet : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com - Brochures et rapports - Événements spécifiques - Campagnes de communication organisées par les interprofessions dont Bonduelle est membre – par exemple en France participation à la campagne « Les Grandes Marques s'engagent aujourd'hui pour demain »	- Service dédié aux relations consommateurs dans tous les pays - Consultation de panels de consommateurs – en moyenne, une étude est réalisée chaque mois dans le groupe - Actions de sensibilisation par la Fondation Louis Bonduelle
	Agriculteurs sous contrat avec Bonduelle	- Brochures et rapports - Événements spécifiques, par exemple des visites d'usines - Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com	Dialogue et conseil – une fois par an et contact permanent durant les récoltes par les chefs de plaine et responsables de culture de Bonduelle
	Fournisseurs	- Brochures et rapports - Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com	- Évaluation et audit des fournisseurs de produits finis et ingrédients sur les thématiques qualité - Accompagnement et évaluation RSE externe par Ecovadis (voir 2.4.10 Achats responsables)

* Les questionnaires et réunions sont spécifiques à la démarche de matérialité et leurs fréquences sont différentes selon les pays.



Accord-Partenariat-Collaboration

Mode de contribution à la matrice de matérialité *

- Accords collectifs avec les représentants des salariés et les syndicats

- Questionnaire

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Charte d'approvisionnement
- Préparation et animation commune du stand Bonduelle au Salon international de l'agriculture à Paris - une fois par an

- Questionnaire

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

2 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

Structurer le dialogue avec les parties prenantes

Sphère	Parties Prenantes	Information Communication	Dialogue Consultation
FINANCIÈRE	Agences de notation	- Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com - Rapport de Responsabilité sociale d'entreprise figurant dans le document de référence - Questionnaires spécifiques	Réponses à des questionnaires/sollicitations ponctuelles – une fois par an
	Investisseurs	- Information financière trimestrielle - Résultats financiers semestriels et annuels - Rapport annuel et rapport de Responsabilité sociale d'entreprise inclus dans le document de référence - Journal de l'actionnaire – une fois par an	- Événements financiers/réunions d'analystes/réunions d'investisseurs – deux fois par an <i>a minima</i> - Réunions spécifiques (fonds ISR) – deux fois par an <i>a minima</i> et entretiens individuels sur sollicitations - Événements spécifiques comme l'Assemblée Générale des actionnaires ou des visites d'usines
SOCIÉTALE	Autorités et agences de réglementation nationale, européenne et internationale	- Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com - Rapport de Responsabilité sociale d'entreprise figurant dans le document de référence	- Réunions spécifiques et entretiens individuels sur sollicitations - Participation au <i>UN Global Compact</i> – une fois par an
	ONG	- Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com - Rapport de Responsabilité sociale d'entreprise figurant dans le document de référence	- Réponses aux sollicitations - Rencontres avec des ONG – une fois par an - Participation d'associations environnementales et sociales aux sessions de parties prenantes – une fois par an
	Communautés locales	- Brochures et rapports - Site Internet - Événements spécifiques - Sites Internet dédiés dans les pays	Dialogue avec des communautés locales – sur sollicitation
	Médias	- Communiqué et/ou dossier de presse – une fois par an <i>a minima</i> - Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com - Événements spécifiques	Invitation de la presse à visiter un site Bonduelle dans le monde – une fois par an
	Fédérations professionnelles	Plusieurs collaborateurs de Bonduelle participent aux travaux d'organisations professionnelles (liste détaillée en 2.8.4) en tant que membre de commission, administrateur ou en les présidant – rencontres deux fois par an <i>a minima</i>	
	Enseignement et recherche	- Interventions auprès des écoles à proximité des sièges, des filiales et des sites - Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com	- Accueil de stagiaires et apprentis - Partenariats et études
	Experts RSE	- Sites : www.developpementdurable.bonduelle.com ou www.sustainability.bonduelle.com - Rapport de Responsabilité sociale d'entreprise figurant dans le document de référence	- Réponses à des questionnaires – une fois par an - Interventions et échanges lors d'événements comme le World Forum de l'économie responsable – <i>a minima</i> une fois par an

* Les questionnaires et réunions sont spécifiques à la démarche de matérialité et leurs fréquences sont différentes selon les pays.



**Accord-Partenariat-Collaboration****Mode de contribution à la matrice de matérialité ***

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Le Groupe Bonduelle figure depuis 2009 dans le Gaïa Index, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Appels à projets internationaux menés par la Fondation Louis Bonduelle – une fois par an
- Participation de Bonduelle à la vie locale de ses implantations, avec l'ambition de développer un projet par site

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Bonduelle est signataire de la Charte européenne « Contribution des marques pour la santé et le bien-être des consommateurs » de l'AIM (l'association des industries de marques)

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Prix de recherche international Louis Bonduelle – une fois par an
- Participation à la remise de bourses de l'Institut de technologie agroalimentaire de Saint-Hyacinthe (Québec, Canada)
- La *business unit* Bonduelle Fresh Europe a lancé en 2015 le programme « Jeunes Pousses ». En partenariat avec 3 écoles d'ingénieurs
- Financement et accompagnement des élèves de l'École de la 2^e chance (France)

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

- Questionnaire
- Réunion d'échanges

2.3 Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs

2.3.1 Enjeux, objectifs et bilan – GRI Standard 102-9 et 103-2

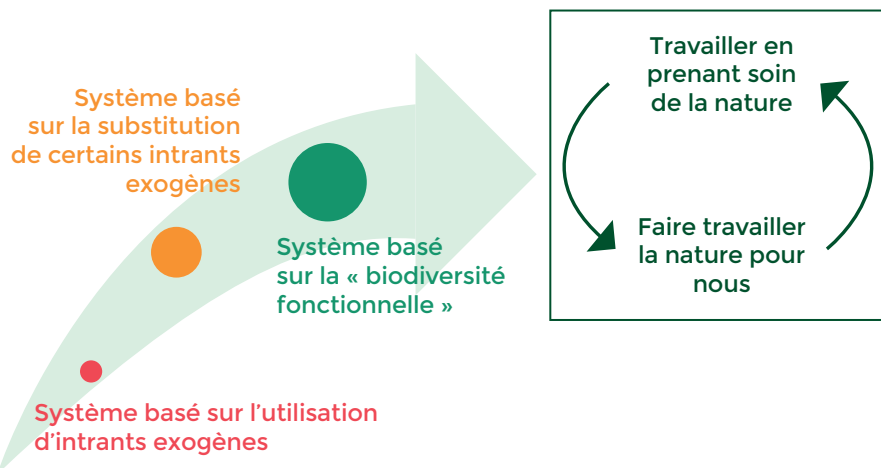
Bonduelle, en tant qu'acteur majeur de la première transformation agro-industrielle des légumes, joue un rôle clé dans la filière :

- il est le partenaire des agriculteurs et prescripteur d'innovations pour l'amont agricole ;
- en mettant sur le marché des légumes surgelés, appertisés et de 4° et 5° gamme, il permet la diversification des cultures

et des rotations. Il participe ainsi à réduire l'exposition des agriculteurs aux risques techniques agronomiques et aux risques économiques (volatilité des marchés des commodités agricoles).

Le Groupe Bonduelle a développé une vision claire de la manière dont il entend jouer ce rôle. Il souhaite participer activement à la transformation agroécologique (voir ci-dessous) pour pérenniser la productivité des exploitations et optimiser la qualité des légumes. Il entend ainsi prendre part au développement de l'agriculture de demain, qui permettra de nourrir 9 milliards d'êtres humains en 2050.

Stratégie Bonduelle pour la transformation agroécologique





Enjeux agronomiques	Objectifs 2017	Bilan à 5 ans (base 2011-2012)
ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX - Respecter le sol et la biodiversité - Mettre en œuvre une gestion durable et une utilisation rationnelle des ressources naturelles (ODD 12) - Réduire l'emploi de produits phytosanitaires (ODD 12) - Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production et contribuent à la préservation des écosystèmes (ODD 2, ODD 8) - Préserver la diversité génétique des semences (ODD 2) - Mesurer l'impact environnemental des pratiques agricoles à l'aide d'indicateurs	Encourager les agriculteurs partenaires à adopter des pratiques préservant l'environnement - Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires avec des objectifs pour chaque <i>business unit</i> - Atteindre 100 % de signatures par les agriculteurs partenaires de la 5^e Charte d'approvisionnement dans les 5 ans - Développer des fermes pilotes adoptant des méthodes de cultures alternatives dans l'ensemble des pays d'implantation du groupe - Lancer un plan de réduction des pertes en amont agricole et optimiser les récoltes	- Tests puis déploiement de nombreuses pratiques culturales alternatives dans les différents bassins de production - Animations des échanges transverses entre les différents bassins agricoles via le Pôle Prospective et Développement - Plateforme expérimentale VEGESOL qui compare sur depuis 8 ans différents régimes de gestion du sol dans le contexte d'une rotation longue et diversifiée - Déploiement de la Charte d'approvisionnement dans l'ensemble des bassins de production. 96 % des agriculteurs ont signé la Charte d'approvisionnement - Démarrage de programmes de réduction des résidus. Pour exemple, au Québec : 22 % de la surface totale de pois cultivée en agriculture biologique en 2017, 25 % pour le maïs doux et 12 % pour le haricot vert
ENJEUX ÉCONOMIQUES ET SOCIÉTAUX Entretenir un échange constant avec les agriculteurs partenaires et le monde agricole	Maintenir et développer des relations solides avec les agriculteurs partenaires - Fidéliser les partenaires au sein de chaque <i>business unit</i> - Accompagner les partenaires sur des techniques innovantes de cultures de légumes	- Participation de partenaires agriculteurs au stand de Bonduelle sur le Salon international de l'agriculture (SIA, Paris) - Animation de communautés internes d'échanges sur les bonnes pratiques d'agroécologie (Innova Terre, BALL Agriculture, Réseau Agro, etc.)

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés figurent au point 2.7.7.

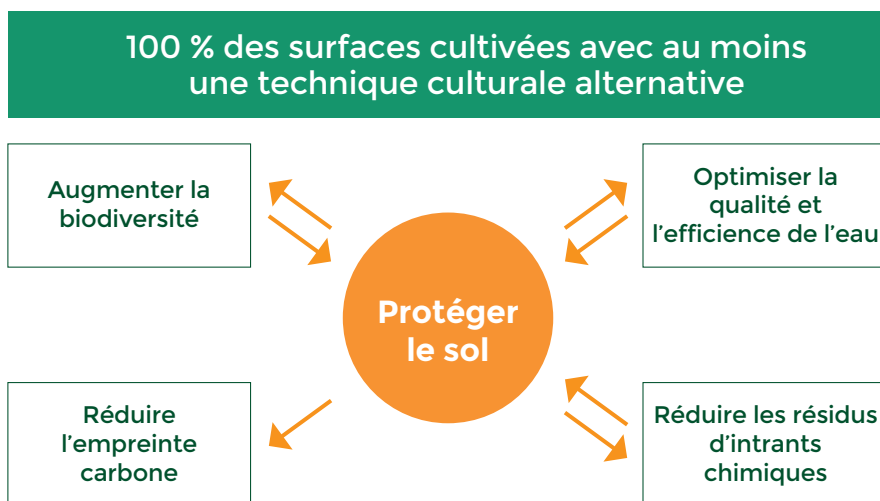
2016-2017 : construction de la nouvelle feuille de route

Bonduelle a défini le volet RSE de sa stratégie agronomique autour de cinq axes :

- protéger le sol ;
- augmenter la biodiversité ;

- réduire l'empreinte carbone ;
- optimiser la qualité et l'efficacité de l'eau ;
- réduire les résidus d'intrants chimiques.

Un objectif général de moyens pour l'amont agricole a été défini : **100 % des surfaces cultivées avec au moins une technique culturale alternative**. Cet objectif est générateur de multiples bénéfices pour les cinq axes stratégiques.



Des objectifs cibles sont en cours de définition, pour chacun des axes stratégiques, ainsi qu'une feuille de route et les indicateurs qui permettront le suivi de l'atteinte des cibles.

Les principes fondateurs de l'agroécologie

L'agroécologie consiste à concevoir des systèmes de production agricole qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes naturels. Elle amplifie ces fonctionnalités (ex : lutte contre l'érosion et stimulation de la biodiversité dans le sol au moyen de couverts végétaux et d'abandon du labour, épuration de l'eau, fourniture de zones refuges pour les insectes auxiliaires et bandes fleuries mellifères, etc.) en visant à diminuer les impacts sur l'environnement (émissions de gaz à effet de serre, recours aux engrais de synthèse et aux produits phytosanitaires, etc.) et à préserver les ressources naturelles (eau, énergie, biodiversité, éléments minéraux, etc.).

L'agroécologie ambitionne de transformer l'agriculture et de faire évoluer les systèmes alimentaires pour les rendre plus durables. L'agroécologie propose donc de modifier les modes de production afin d'optimiser leur productivité tout en renforçant leur capacité de résilience face au changement climatique et à la volatilité des prix agricoles et alimentaires. Elle a également pour objectif de maximiser les services écologiques fournis par les agrosystèmes et à en limiter les impacts négatifs, en particulier par une moindre dépendance aux ressources fossiles. L'agroécologie se concrétise notamment par un ensemble cohérent de pratiques agricoles valorisant les processus écologiques et la biodiversité.



2.3.2 Le modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle – GRI Standard 203-2

Plus de 30 légumes sont cultivés pour Bonduelle, représentant près de 500 variétés.

Pour produire des légumes de qualité et accessibles à tous, Bonduelle a construit un modèle d'approvisionnement qui privilégie les producteurs en groupement (77 % des surfaces totales cultivées pour le groupe). Ce format majoritaire d'approvisionnement, qui repose sur une contractualisation annuelle avec les agriculteurs, permet de :

- assurer la rotation des parcelles, indispensable au non-épuiement des sols ;
- produire au plus juste selon les prévisions de vente pour minimiser le gaspillage ;
- planifier semis et récoltes pour optimiser le rendement industriel.

Pour les agriculteurs en groupement, ce modèle représente aussi de nombreux avantages :

- indépendance : Bonduelle ne représente généralement pas plus de 20 % de leur chiffre d'affaires ;
- sécurisation de leur activité grâce à des prix garantis plusieurs mois à l'avance et indépendants des cours mondiaux ;

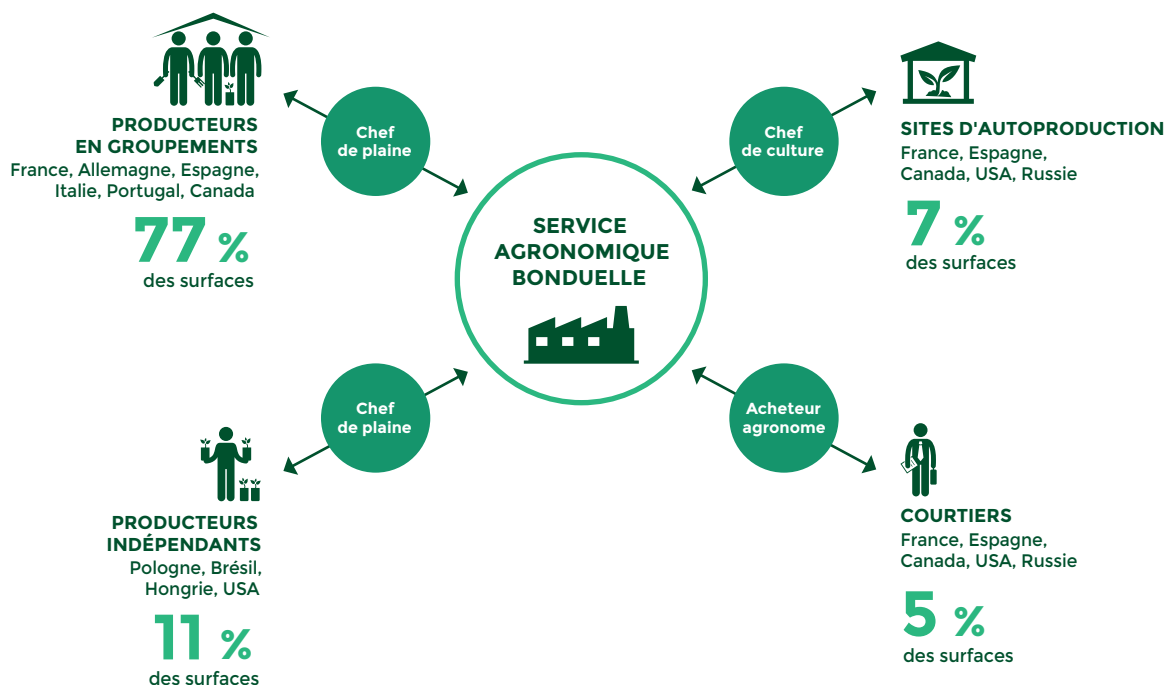
- rémunération équitable entre agriculteurs, corrigée des aléas climatiques ou des variations de rendements inévitables, dans un même bassin de production, car les cultures sont étalées dans le temps pour approvisionner linéairement l'usine ;

- accès à l'expertise de 261 professionnels de l'agronomie de Bonduelle : ingénieurs et techniciens (chefs de plaine ou chefs de culture) qui partagent avec eux leurs connaissances et savoir-faire.

Le groupe complète ses approvisionnements en s'adaptant aux réalités locales. Ainsi, là où les producteurs ne sont pas organisés en groupement, Bonduelle peut contractualiser directement avec des producteurs indépendants (11 % des surfaces), notamment dans les pays où les exploitations s'étendent sur de très grandes surfaces (Brésil, États-Unis, Hongrie, Pologne), ou acheter au travers de courtiers qui jouent le rôle d'intermédiaires (5 % des surfaces). Enfin, dans les pays où le savoir-faire ne satisfait pas ses exigences de qualité, ou lorsque des risques de continuité d'approvisionnement existent, Bonduelle exploite lui-même ses sites de production (7 % des surfaces), y cultive son savoir-faire agronomique et y développe des pratiques culturales alternatives.

2

Modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle



Cette démarche permet à Bonduelle de se concentrer sur son cœur de métier (la préparation des légumes) tout en développant son savoir-faire agronomique. Le groupe travaille également avec des prestataires de services qui peuvent assurer le transport, le semis, la récolte ou d'autres opérations culturales. Ceci évite aux producteurs des investissements coûteux en matériels spécifiques.

L'entreprise entretient des relations étroites avec ses agriculteurs partenaires (voir 2.2 Structurer le dialogue avec les parties prenantes).

2.3.3 Politique du groupe et moyens mis en œuvre

Pour répondre aux attentes et aux enjeux des pays et des marchés, l'organisation agronomique du groupe est conçue selon une approche par *business unit*, chacune étant responsable de sa politique agricole dans le cadre d'une stratégie agronomique groupe qui définit des objectifs de progrès communs, tout en tenant compte des spécificités de chaque *business unit*. La politique agronomique est partagée au sein du réseau des responsables agronomiques qui se réunissent une à deux fois par an, lors des Journées Techniques Agronomiques.

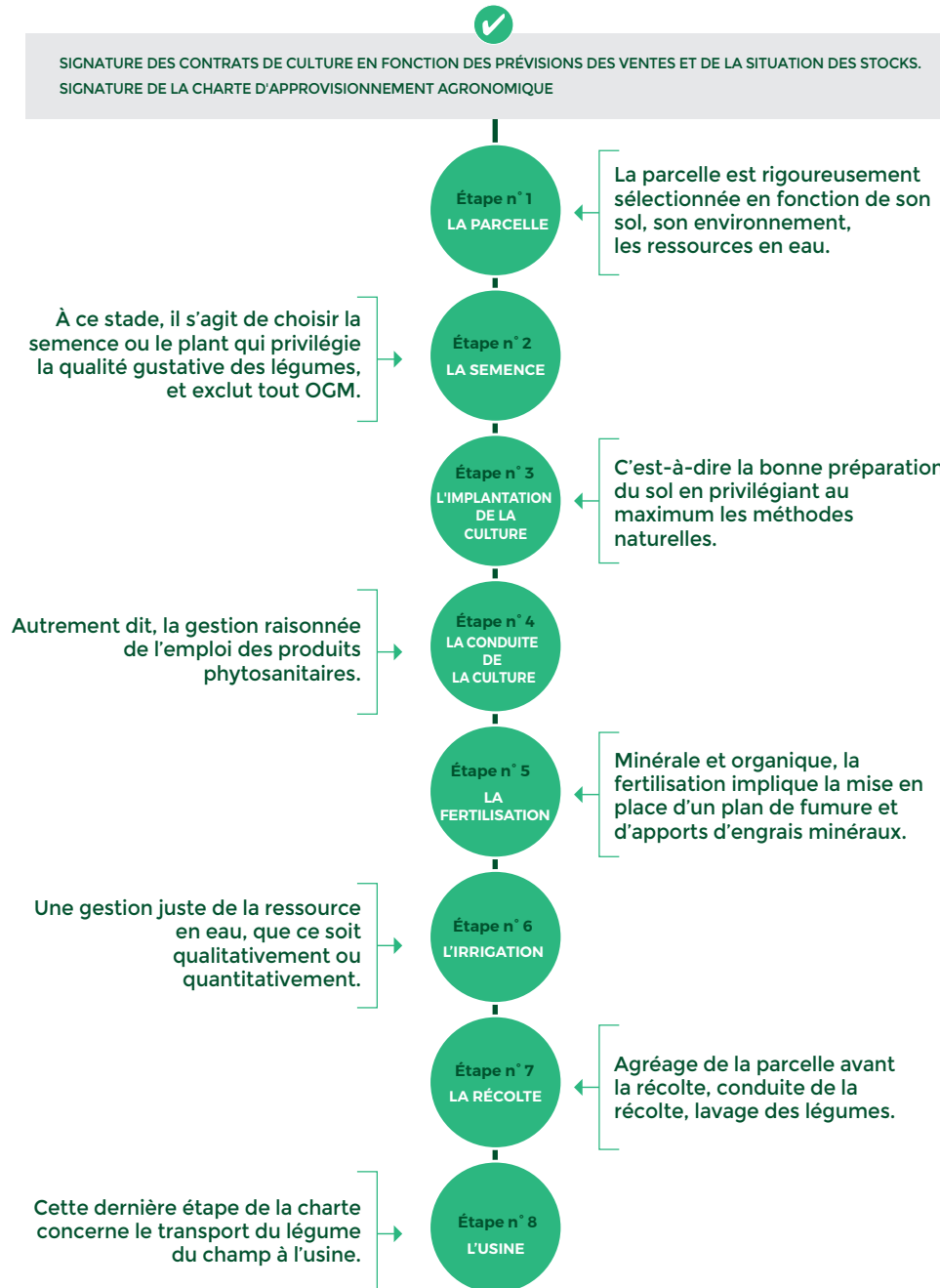
Les prévisions commerciales déterminent l'activité des services agronomiques de chaque zone. Relais entre Bonduelle et ses partenaires producteurs, les services agronomiques interviennent depuis la contractualisation avec l'agriculteur jusqu'à la livraison des légumes dans l'usine. L'ensemble des étapes gérées est détaillé dans le schéma ci-après.



Étapes clés du suivi de la culture des légumes

De la graine à la récolte, notre système d'approvisionnement en légumes suit, en 8 étapes, le fil de la production et de l'approvisionnement des légumes.

ÉTAPES CLÉS DU SUIVI DE LA CULTURE DES LÉGUMES PAR LES SERVICES AGRONOMIQUES



La charte d'approvisionnement agronomique de Bonduelle

Pour garantir la qualité des produits, la sécurité alimentaire et la bonne gestion des risques, le groupe s'est doté depuis 1996 d'une Charte d'approvisionnement agronomique mondiale.

Cette charte fixe des règles que chacun des partenaires producteurs doit observer. Elle constitue un engagement contractuel exclusif qui s'étend de la graine à la récolte afin que soit respecté le cahier des charges élaboré par Bonduelle et portant sur différents domaines, tels que la sélection des parcelles, le choix des variétés et la conduite des cultures. 96 % des partenaires producteurs de Bonduelle se sont contractuellement engagés à respecter la Charte d'approvisionnement agronomique.

La cinquième version de la Charte d'approvisionnement agronomique a été déployée dans les différents bassins de production du groupe. Elle tient compte de l'internationalisation de Bonduelle et des spécificités rencontrées dans les différentes zones géographiques et les filières de production. Elle met également l'accent sur de nouveaux sujets comme la préservation de l'eau et la protection des personnes qui travaillent dans les champs.

2.3.4 La transformation agroécologique par Bonduelle avec ses partenaires – GRI Standard 103-2

Le groupe veille sur le terrain au suivi des cultures et accompagne ses producteurs partenaires dans une logique de prévention, en sélectionnant les parcelles les mieux adaptées aux différents types de légumes et en incitant à une rotation régulière des cultures afin de ne pas épuiser les ressources du sol, tout en favorisant la biodiversité et en optimisant les rendements. L'implication de Bonduelle s'illustre en particulier par le rôle central des chefs de plaine qui accompagnent les agriculteurs partenaires par leur présence sur le terrain à tous les stades de la culture, du semis à la récolte en passant par le suivi cultural.

Le développement de techniques culturales alternatives

Dans le domaine agricole, le Pôle Prospective et Développement de Bonduelle accompagne les *business units* tant à court terme, sur certains points spécifiques de leur activité opérationnelle, qu'à moyen et long terme, en animant un programme d'innovations agronomiques.

Ainsi, depuis plusieurs années, le département recherche et développement agronomique, en étroite collaboration avec les *business units*, identifie de nouvelles technologies, les teste et les intègre dans des pratiques culturales innovantes. Ces activités sont menées au travers d'accords de partenariat

externes avec organisations tierces de diverse nature (start-up, entreprises établies, institutions de recherche, etc.). Les meilleures pratiques agricoles ainsi développées sont partagées et mises en œuvre avec l'ensemble des *business units*.

Une revue de ces innovations et d'autres pratiques pertinentes déjà en place et une évaluation de leur impact et/ou des résultats expérimentaux a été menée en 2016-2017 dans le but de nourrir le développement de la stratégie du groupe, en lien avec l'objectif clé de devenir un acteur majeur de la transformation agroécologique. Un premier bilan recense une trentaine de pratiques alternatives et identifie leurs contributions aux cinq objectifs RSE de la stratégie agronomique du groupe. Ainsi a été défini un premier catalogue de « Techniques Culturales Alternatives » capables de délivrer des progrès mesurables sur au moins l'un des cinq axes stratégiques RSE de la stratégie agronomique. Par exemple, le recours aux engrais organiques ou l'usage des couverts végétaux en interculture participent à la protection des sols, à la réduction des résidus et de l'empreinte carbone, et à la préservation de la biodiversité.

De nombreux tests et déploiements de ces techniques culturales alternatives sont mis en œuvre dans les différents bassins dont voici quelques exemples :

- en Russie, les fermes du Groupe Bonduelle (près de 10 000 hectares) offrent des conditions idéales pour tester des **techniques culturales alternatives innovantes et particulièrement celles visant à protéger les sols comme le *strip-till*, qui se développe rapidement**. Adoptée en 2013-2014 sur 500 hectares, cette pratique couvre en 2016-2017 près de 2 400 hectares. Le *strip-till*, réalisé avec des engins pilotés par GPS, limite la perturbation du sol et assure une meilleure protection contre l'érosion, par la couverture du sol par les résidus de la culture précédente ou d'une interculture. Le *strip-till* favorise le développement de la biodiversité sous toutes ses formes (organismes supérieurs et microorganismes), à la surface du sol et en profondeur. Une diminution drastique de la consommation de carburant (- 50 %) est également observée ainsi qu'une réduction de la fertilisation minérale nécessaire. Les modalités d'application de cette pratique sont en cours de définition avant extension à d'autres cultures et bassins agricoles ;
- la **lutte biologique** permet de réduire le recours aux insecticides et fongicides chimiques. Ainsi, sur une des fermes de Bonduelle en Russie, l'utilisation de guêpes est testée pour lutter contre la prolifération de chenilles de lépidoptères ;
- les **couverts végétaux en interculture** sont également à l'étude afin d'encourager le déploiement de cette pratique qui consiste à semer une ou plusieurs espèces pendant ou entre deux cultures. Le couvert végétal ainsi formé n'est pas récolté mais laissé sur la parcelle afin de protéger le sol et de l'enrichir en matière organique et éléments nutritifs ;
- La **réduction des intrants chimiques**. Des analyses des niveaux de résidus dans les légumes à la récolte sont conduites dans toutes les *business units* et plus particulièrement chez Bonduelle Europe long Life (BELL) et



Bonduelle Fresh Europe (BFE) afin d'identifier les produits traçants. Les itinéraires culturels permettant d'éviter l'usage des produits à l'origine de ces résidus sont en cours de développement ainsi que les pratiques alternatives pertinentes (binage, désherbage mécanique, etc.).

La collaboration avec les fermes pilotes pour l'expérimentation des techniques culturales

La **plateforme expérimentale VEGESOL**, mise en place sur la ferme de la Woestyne (Renescure, France) est le fruit d'un partenariat entre Bonduelle, Syngenta et l'Université de Picardie Jules Verne (Amiens, France). Elle est destinée à comparer dans la durée (8 ans) les effets de différents régimes de conduite du sol (labour du sol nu, labour avec couvert en interculture, non-labour en sol nu, non-labour avec couvert en interculture) sur les plantes, le sol, l'eau et l'environnement.

VEGESOL a une vocation scientifique et de transfert de technologie auprès des agriculteurs, en générant des références et des enseignements pratiques.

Le dispositif expérimental est constitué d'une parcelle de cinq hectares divisée en 39 micro-parcelles cultivées de six espèces différentes (blé d'hiver, blé de printemps, maïs, betteraves, pois et haricots verts) et selon trois modalités de fertilisation azotée. Les essais ayant débuté au printemps 2010, 2017 est donc la huitième campagne d'évaluation et de comparaison. Ces travaux ont donné lieu à deux thèses doctorales et de nombreuses publications scientifiques. Les résultats sont très encourageants quant au potentiel de l'agriculture de conservation dans des rotations typiques du bassin Nord-Picardie.

Bonduelle a contribué à la création du **réseau Innova Terre** en 2016, dans le bassin Nord-Picardie. Ce groupe est constitué d'une trentaine d'agriculteurs innovants désireux de faire évoluer leurs pratiques vers l'agroécologie et particulièrement la préservation du sol, capital productif de leur exploitation. Il facilite les échanges afin d'encourager et d'accompagner les évolutions des pratiques agricoles.

La **ferme pilote Bonduelle située à Murcia en Espagne** est entrée dans le programme INSPIA (*European Index for Sustainable Productive Agriculture*) en 2017. Ce programme a pour objectif de promouvoir l'agroécologie à travers le partage de bonnes pratiques et la mise en place d'indicateurs de suivi des progrès réalisés. Bonduelle maintient en outre son implication ou sa participation dans un réseau de fermes pilotes chargées d'expérimenter et de valider les pratiques culturales à l'étude. Implanté en Allemagne, au Canada, en Espagne et en Russie, ce réseau s'est étendu à l'Italie en 2016-2017.

En France, dans la région de Nantes, Bonduelle participe également à des **expérimentations « grands abris »**. Réalisées sous des serres plastiques, les cultures maraîchères sont protégées des aléas climatiques et moins exposées aux ravageurs et maladies, ce qui permet de privilégier des pratiques culturales plus naturelles.

La technologie au service de l'agroécologie

Les technologies de l'information utilisées dans les exploitations permettent de mieux maîtriser les pratiques culturales.

Les fermes russes exploitées par Bonduelle font appel à des équipements digitaux. Le système d'aide à la décision Cropio est destiné à optimiser la fertilisation et l'irrigation, et donc à réduire les quantités d'engrais et d'eau utilisées. Cropio, en croisant des informations météorologiques et des données satellitaires, permet de bénéficier aussi d'un suivi des cultures et de prévisions de rendements.

En Amérique du Nord, les sites de Bonduelle bénéficient, au travers du dispositif AgPOD (*Agricultural Portal for Online Data*), d'un programme en ligne développé spécifiquement pour la communication de données agronomiques, enregistrées sur le terrain, entre les partenaires agriculteurs et Bonduelle.

Par ailleurs, au Portugal, la zone agricole qui alimente l'usine de Santarém a été en 2014-2015 l'un des deux sites pilotes pour l'implémentation de Gaïa, un outil permettant d'identifier les parcelles de culture des agriculteurs partenaires. Le déploiement de Gaïa a été poursuivi pour couvrir toutes les *business units* à l'exception des Amériques. L'outil sera déployé en Hongrie et au sein des sociétés de France Champignon en 2018.

Certains bassins de production utilisent des modèles prédictifs du développement de maladies afin d'optimiser les traitements fongiques (quantité minimale et efficacité maximale) et/ou d'estimer les risques à la parcelle d'échec de culture et le gaspillage de matières premières : semences, fertilisants, eau, etc. C'est le cas par exemple pour le complexe de maladies telluriques du pois. De façon analogue et avec le même objectif d'anticipation des attaques de bio-agresseurs et de réduction des traitements phytosanitaires, des réseaux d'observation détectant l'arrivée de ravageurs dans les plaines ont été mis en place. Ces réseaux de piégeage sont installés par Bonduelle ou par l'interprofession (Arvalis, Unilet, etc.).

En France, en fonction des informations recueillies, les partenaires producteurs sont alertés sur les techniques à mettre en œuvre pour maîtriser au mieux les risques. Cette démarche fait partie intégrante du dispositif de « Surveillance biologique du territoire », établi par le Ministère de l'agriculture et dont l'animation est confiée depuis 2010 aux professionnels de la filière.

Les partenariats de R&D dans le domaine des AgTech

Bonduelle noue de nombreux partenariats avec des acteurs divers de la recherche et développement dans le domaine de l'AgTech - institutions publiques techniques et de recherche, entreprises de technologie, entreprises de l'agri-business et start-up de l'AgTech. Ces partenaires sont sélectionnés pour la pertinence de leurs programmes par rapport aux priorités agronomiques définies par Bonduelle. Le groupe souhaite

en effet concentrer ses efforts et ses investissements sur les innovations différenciantes pour la production de ses légumes et qui contribuent fortement à l'essor de l'agroécologie.

Bonduelle est ainsi engagé dans des partenariats ciblant les domaines suivants :

- la robotisation, notamment au service du désherbage ;
- l'efficacité et la précision du suivi cultural ;
- la prédiction de récolte ;
- le pilotage de l'irrigation ;
- le *Big data* - notamment pour l'identification de leviers agronomiques du rendement agro-industriel et de la qualité du maïs doux.

À plus long terme, le groupe prévoit de s'engager dans des domaines de recherche concernant le contrôle de la sécurité alimentaire au champ en temps réel et la détection précoce de maladies.

Le choix des variétés de semence au cœur de la stratégie agronomique et des enjeux RSE

Conformément à la législation en vigueur, les produits Bonduelle ne contiennent pas d'organisme génétiquement modifié (OGM).

Le choix des variétés de semence est primordial pour maintenir la productivité et la qualité, tout en réduisant l'usage d'intrants chimiques et en **respectant la biodiversité**. Mettant ce choix variétal au cœur de sa politique, le groupe travaille avec des partenaires semenciers nationaux et internationaux pour développer par des méthodes de sélection classiques les variétés les plus résistantes aux maladies, au stress hydrique et aux aléas climatiques. Bonduelle collabore ainsi

avec des sélectionneurs et oriente leurs choix en termes de spécificité agronomique, de qualité technologique et de qualité organoleptique.

Les tests de nouvelles variétés permettent de mesurer leur adaptation et leur comportement agronomique aux différents territoires. Dans un premier temps, Bonduelle sélectionne les nouveautés qui sont ensuite expérimentées dans les conditions pédo et agro-climatiques de chaque bassin pertinent. Le dernier stade de la sélection se déroule sur de grandes parcelles avec un passage en usine de la variété pour tester ses performances technologiques.

Au-delà de la sélection de variétés munies de résistances aux maladies et ravageurs, Bonduelle recherche des moyens naturels (utilisant moins de chimie) pour lutter contre les maladies touchant certains légumes comme le pois dont la culture exige une rotation de six ans, en raison de la maladie de la jambe noire du pois (complexe de maladies telluriques). Aussi, le groupe collabore avec l'INRA (Institut national de la recherche agronomique - France) sur une étude approfondie des champignons du sol pathogènes du pois.

Les certifications

100 % de la production de salades réalisée par Bonduelle est certifiée *Global Gap*. Ce protocole regroupe les référentiels de bonnes pratiques agricoles définissant les exigences imposées au niveau mondial aux entreprises agricoles et horticoles en matière de sécurité alimentaire, de durabilité et de qualité.

De plus, **près d'un tiers des salades de Bonduelle sont certifiées LEAF** (*Linking Environment and Agriculture for the Future*), certification reconnue en Angleterre et dans les pays nordiques. Le groupe aspire à atteindre 100 % des volumes de salades certifiés LEAF en 2025.



2.4 Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

2.4.1 Enjeux, objectifs et bilan – GRI Standard 102-9 et 103-2

Face aux tendances énergétiques mondiales contradictoires de baisse du coût du pétrole et d'engagements publics et privés contre le changement climatique, Bonduelle poursuit sa politique volontariste d'adaptation au changement climatique et de réduction de son empreinte environnementale. La bonne gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets industriels et des transports, tout comme l'implantation positive des sites sur leurs territoires sont parmi les priorités de l'entreprise.

Enjeux liés aux ressources naturelles (industrie et supply chain)	Objectifs 2017	Bilan à 5 ans (base 2011-2012)
- Assurer une gestion durable des ressources en eau et en réduire la pollution (ODD 6) - Accroître la part de l'énergie renouvelable et améliorer l'efficacité énergétique (ODD 7) - Établir des modes de consommation et de production durables : utiliser rationnellement les ressources naturelles, réduire les déchets alimentaires, prévenir la production de déchets, recycler et réutiliser (ODD 12) - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité (ODD 15) - Maîtriser et minimiser les rejets en milieu naturel - Comprendre et maîtriser l'impact global de l'activité sur l'environnement et la société	INDUSTRIE Optimiser l'utilisation des ressources non renouvelables - Poursuivre la réduction de la consommation d'énergie : réduction de la consommation d'énergie de 5 % par an jusqu'en 2016- 2017 (en tonnes de produits fabriqués) - Poursuivre la réduction de la consommation d'eau sans nuire à la qualité des produits : réduction de la consommation d'eau de 3 % par an jusqu'en 2016- 2017 (en tonnes de produits fabriqués) - Lancement d'au moins 5 projets utilisant l'énergie renouvelable en 5 ans de 2011-2012 à 2017-2018	2016-2017 : mise en place d'une démarche opérationnelle groupe pour le management durable de l'énergie et l'eau : 12 tests pilotes réalisés - Consommation d'énergie en hausse de + 5,96 % par rapport à 2015-2016 (en ratio à la tonne de produits fabriqués). Évolution de - 3 % sur 5 ans 12 sites certifiés ISO 50001 au 30 juin 2017 - Consommation d'eau en augmentation de + 7,2 % par rapport à 2015-2016 (en ratio à la tonne de produits fabriqués). Évolution de - 4,2 % sur 5 ans - Mix énergétique composé à 11,2 % d'énergie renouvelable, grâce à des initiatives de valorisation de biogaz issu de la méthanisation, d'achat de vapeur d'origine 100 % biomasse, de fourniture de biomasse, etc.
	Se doter d'outils de mesure d'impact environnemental	- Bilan des émissions de gaz à effet de serre de l'activité Bonduelle (scope 1, 2 et 3) 2016-2017: test de deux nouveaux indicateurs : suivi des plaintes et sensibilisation aux « conditions locales » - Politique de gestion durable de l'eau : cartographie interne en 2014-2015 des usages agro-industriels ; prospection en 2016-2017 d'un outil opérationnel pour une gestion à court et moyen terme des usages
	Éviter, trier et valoriser les déchets - Valoriser les déchets industriels banals (DIB) à hauteur de 80 % de 2011-2012 à 2015-2016 - Valoriser les déchets verts à 100 % - Minimiser l'impact lié aux emballages	- Valorisation des déchets industriels banals (DIB) à hauteur de 88,5 %. 24 sites les valorisent à plus de 80 % - Depuis 2015-2016 : mise en place d'une filière interne de production et de valorisation de compost sur les sites de Timashevsk et Novotitarovskaya
	SUPPLY CHAIN Maintenir 5 000 tonnes d'économie de CO ₂ en transport - Poursuivre le déploiement des mesures d'émission CO₂ en transport dans toutes les filiales et tous les domaines - Stabiliser les méthodes de comptage CO₂ transport entre les différentes <i>business units</i> et définir un référentiel commun. - Intensifier les solutions alternatives au transport routier	- Économie globale de 8 215 tonnes de CO₂ sur l'année - Poursuite du déploiement du transport combiné rail-route sur de multiples flux - Poursuite des essais avec un transporteur français pour le développement du gaz naturel véhicules, source de 15 % d'économies de CO₂

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés figurent au point 2.7.7.

2016-2017 : construction de la nouvelle feuille de route

Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette : Bonduelle a décliné ce macro-objectif de sa politique RSE en une nouvelle feuille de route, rassemblée autour d'un objectif cible pour 2025 et suivie par des indicateurs.

Fort de l'expérience acquise depuis plus de 10 ans, Bonduelle est passé d'une structure par métier à une logique d'usage dans son approche environnementale. Le groupe a ainsi conçu en 2016-2017 une approche circulaire autour de sept enjeux : maîtriser les consommations d'énergie, préserver les

ressources en eau, optimiser les intrants et sortants et gérer les déchets, manager le territoire, concevoir des produits et emballages responsables, gérer les flux de transport et les alternatives à la route, et exercer la responsabilité du groupe dans ses achats. Cette approche circulaire permet de rassembler la feuille de route autour d'un objectif cible unique d'ici 2025 : le « zéro perte » pour ne pas gaspiller les ressources naturelles à court terme et pour préserver la valeur environnementale des territoires d'implantation à long terme.

La mise en place progressive de la feuille de route avec le support de réseaux environnement et énergie, s'est déroulée durant le second semestre de l'année 2016-2017.

7 enjeux pour réduire les impacts environnementaux





2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre – GRI Standard 103-2

Bonduelle mise sur l'implication interne de tous les métiers et sur la dynamique d'amélioration continue en œuvre depuis plus de 15 ans pour ajuster les consommations du groupe et généraliser le recyclage afin de limiter les « pertes ».

Les trois axes d'action de la politique sont :

1. ajuster les consommations, dans une logique de sobriété et de réduction à la source ;
2. recycler et favoriser l'économie circulaire, sur un périmètre large, en produisant des biens tout en limitant fortement la consommation et le gaspillage des matières premières et des sources énergétiques non renouvelables, et en participant ainsi à la création et à la préservation de valeur locale ;
3. s'engager durablement, en privilégiant une vision de long terme.



Rencontres techniques environnement et énergie

En février 2017, la *business unit* BALL a réuni les correspondants environnement et énergie de chacune de ses usines, certains Directeurs d'usine et des experts du groupe pour les rencontres techniques environnement et énergie.

Ces deux journées étaient dédiées au bilan des trois dernières années et à la construction du futur de BALL en matière d'optimisation de la consommation des ressources naturelles. Ponctué d'ateliers diversifiés sur la démarche RSE de Bonduelle, le programme a renforcé les liens entre les sites, le partage de bonnes pratiques, et la réflexion commune notamment sur la gestion des matières résiduelles sur les sites de fabrication.

2.4.3 Empreinte carbone du groupe et transition énergétique – GRI Standard 103-2

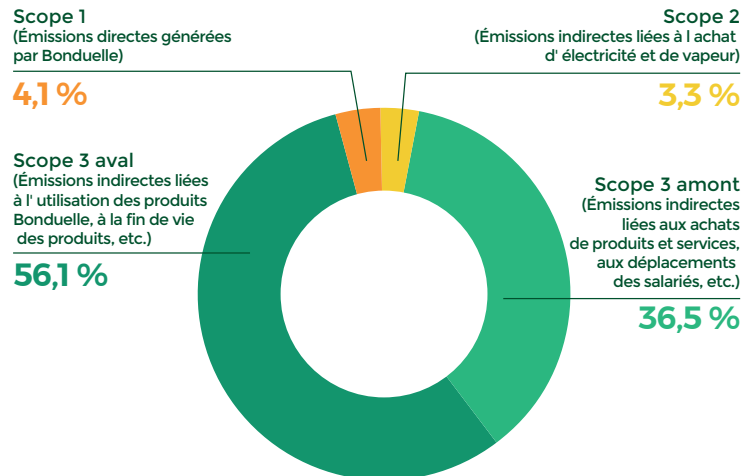
Bilan des émissions de gaz à effet de serre du Groupe Bonduelle : un socle de référence

Bonduelle a développé une expertise interne en matière d'évaluation de l'empreinte carbone de son activité et de ses produits depuis 2003. L'obligation réglementaire s'appliquant aux entreprises françaises de communiquer les postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre directs et indirects générés du fait de leurs activités (art. 173-IV de la loi de transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015, défini par le décret du 21 août 2016 et modifiant l'article L. 225-102-1 du Code de commerce) lui a donné l'opportunité de construire en 2016-2017 un outil de comptage complet et d'organiser un *reporting* annuel de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) avec l'appui d'experts externes. Le bilan des émissions de gaz à effet de serre est organisé selon le *GHG protocol*. La majorité des facteurs d'émissions sont issus de la base carbone ADEME.

Une centaine de chantiers de comptage ont été ouverts sur six mois pour couvrir l'ensemble du périmètre et de l'activité du Groupe Bonduelle.

Les émissions globales sont de l'ordre de 2 201 600 teqCO₂, soit l'émission moyenne à l'année de près de 250 000 Européens (ADEME - 8.8 teqCO₂/européen de l'ouest/an). Les trois sources d'émissions les plus importantes relèvent du scope 3, à savoir : la transformation des produits vendus, l'utilisation des produits vendus et les produits et services achetés.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre de Bonduelle ⁽¹⁾



L'ambition pour 2017-2018 est :

- de fiabiliser le *reporting* annuel sur les postes significatifs ;
- d'identifier avec les métiers les actions dont les réductions d'émissions de gaz à effet de serre sont quantifiables ;
- de rendre concret en interne et en externe l'engagement de Bonduelle dans sa lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.

Actions de Bonduelle en faveur de sa transition énergétique pour une croissance verte

Bonduelle mène une politique active de transition énergétique selon trois axes :

1. substitution dans son mix des énergies les plus polluantes en termes d'émissions de gaz à effet de serre : le fioul lourd n'est plus utilisé comme combustible dans l'entreprise depuis 2013-2014. En 2016-2017, la part de l'énergie thermique fournie par des combustibles fossiles liquides (fioul domestique) représente moins de 1 % du mix énergétique thermique du groupe (contre 12 % en 2010-2011) ;
2. recours à des énergies alternatives : Bonduelle souhaite atteindre 20 % de son mix énergétique en renouvelable

d'ici 2025 soit le double de la base de 2015-2016. En 2016-2017, les énergies alternatives ⁽²⁾ représentent 11,2 % du mix énergétique de Bonduelle ;

3. co-développement de l'usage des énergies alternatives locales depuis 2011-2012 :

- Estrées-Mons (France) : 70 % du besoin de vapeur du site est couvert par la centrale biomasse de production de vapeur d'origine biomasse, suscitant l'économie de près de 17 000 tonnes de CO₂ en un an,
- Renescure (France) : 94 % du gisement de composés végétaux méthanisés dans la centrale agricole Flandres Énergie,
- Nagykörs (Hongrie), Békéscsaba (Hongrie), Saint-Denis-sur-Richelieu (Canada, Québec) : 67,4 % du biogaz issu des méthaniseurs internes d'effluents est valorisé en chaufferie.

En 2016-2017, deux nouveaux projets sont contractualisés pour un démarrage des livraisons de biomasse en été 2017 :

- Estrées-Mons (France) : centrale biométhane Vol-V du Vermandois, d'une capacité de 18 GWh ;
- Labenne (France) : le méthaniseur Fonroche BioGasconha utilisant des produits agricoles, comme du maïs et des sous-produits agro-industriels et de collectivités.

(1) *Scope 3 amont* : produits et services achetés, bien immobilisés, émissions liées aux contributions et à l'énergie, transport de marchandises amont et distribution, déchets générés, déplacements professionnels, déplacements domicile-travail, actifs en leasing amont. Les sous-postes écartés de l'analyse car non significatifs (représentant moins de 1 % des résultats du bilan carbone effectué en 2012) sont les suivants : volume de pesticides acheté, volume total d'engrais potassium acheté.

Scope 3 aval : transport de marchandises aval et distribution, transformation des produits vendus, utilisation des produits vendus, fin de vie des produits vendus, actifs en leasing aval, franchises, investissements. Les sous-postes écartés de l'analyse car ne concernant pas Bonduelle ou étant considérés comme non significatifs, sont les suivants : actifs en leasing amont, actifs en leasing aval, franchises, investissements.

(2) Biogaz, biomasse et vapeur issue de la biomasse.



2.4.4 Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle – GRI Standard 103-2

L'énergie est essentielle au *process* de production. L'électricité alimente le stockage des produits surgelés, le conditionnement des ateliers en froid, la fabrication de l'air comprimé, la production d'eau glacée, l'éclairage et la climatisation des locaux. Les énergies thermiques servent la production de vapeur et d'eau chaude, le chauffage par aérothermie et les engins de manutention.

Management des consommations d'énergie

Bonduelle vise le « zéro perte en énergie » en ajustant sa consommation pour minimiser l'énergie perdue et supprimer le gaspillage.

La consommation énergétique des sites agro-industriels est optimisée d'une part grâce au pilotage des consommations et l'échange de bonnes pratiques, et d'autre part grâce à des optimisations techniques. Cette politique appliquée aux consommations en électricité, en gaz et en vapeur a permis d'atteindre les résultats suivants :

Groupe RSE – GRI Standard 302-4	Énergie totale Ratio kWh/TPF	Électricité Ratio kWh/TPF	Thermique (fossile + renouvelable) kWhPCs/TPF
Périmètre 2016-2017	876	340	516
Périmètre 2015-2016	827	332	495
Évolution à N-1	+ 5,96 %	+ 2,4 %	+ 4,16 %
Évolution des ratios à 5 ans 2016-2017 versus 2011-2012	(3) %	(1) %	(8) %
Objectif de réduction annuelle	(5) %	(5) %	(5) %

Les actions d'amélioration continue se sont poursuivies en 2016-2017. Elles ont porté sur : les échanges en réseau, la poursuite de l'effort de certification ISO 50001 dédiée au management de l'énergie, la diffusion d'outils de mesure et de pilotage, l'installation de systèmes de récupération de chaleur, l'optimisation de la consommation énergétique des éclairages (grâce aux LED), la mise en place de systèmes d'anti-gaspillage énergétique (*Start and Stop*) et l'implication du groupe dans les mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergies.

Un chantier majeur a été entrepris en 2016-2017 pour construire les outils de progrès de la feuille de route 2025 en matière de management de l'Énergie : une grille d'évaluation de performance, co-construite par le Réseau d'expertise Énergie et reprenant pour tous les postes de consommations énergétiques et les bonnes pratiques requises. Cette méthodologie interne a été testée sur sept sites pilotes représentatifs de l'activité Bonduelle en 2016-2017.

Les programmes de déploiement et de priorisation des chantiers et investissements par *business unit* seront construits dès 2017-2018 pour répondre à la feuille de route 2025.



Bonne pratique de récupération d'énergie

L'usine de Doué-La-Fontaine* (France) a innové pour récupérer la chaleur issue du refroidissement des boîtes de conserve. L'eau de refroidissement circule dans une tour aéroréfrigérante, qui dispersait jusque-là la chaleur dans l'air. Désormais récupérée, la chaleur chauffe le local de boîtes vides, et participe au chauffage des jus et de l'eau pour les chaudières et les blancheurs. L'usine continue son projet afin de récupérer la chaleur restante (environ 45°C) pour le chauffage des locaux.

Réseau d'échanges

Réseau dynamique, les experts en énergie des sites industriels échangent leurs bonnes pratiques en continu. Les sites partagent les outils, les moyens et les résultats et les sujets porteurs d'économies en consommation et en coûts d'énergies : *benchmark* des technologies, optimisation des investissements, harmonisation des pratiques, projets et plans de progrès, suivi des indicateurs communs et des coûts énergétiques.

* En partenariat avec la coopérative France Champignon.

Réduire les impacts environnementaux du champ à l'assiette

Certification ISO 50001

Les usines françaises Bonduelle de Genas, Saint-Mihiel, Rosporden et de Saint-Benoist-sur-Vanne ont obtenu en 2016-2017 la certification de la norme internationale ISO 50001, dédiée à la mise en œuvre d'un système de management de l'énergie visant l'amélioration continue des performances. Ces sites rejoignent ainsi les usines allemandes de Straelen et Reutlingen, et les sites de production français suivants : Estrées-Mons conserve, Estrées-Mons surgelé, Labenne, Bordères, Longué-Jumelles (La Tourte), et Renescure.

Diffusion d'outils de mesure et de pilotage

Le pilotage informatique et en temps réel des consommations énergétiques permet d'améliorer les performances avec précision et homogénéité. Différents sites sont déjà équipés du logiciel d'acquisition des données : Saint-Césaire (Canada), Novotitarovskaya (Russie), Estrées-Mons - conserve et surgelé, Bordères, Saint-Mihiel (France), Straelen (Allemagne).

Le déploiement de ce système, consistant à connecter les appareils de mesure sur des équipements reliés au réseau informatique directement sur les compteurs ou les machines, se poursuit sur les sites du groupe et s'intègre dans la logique de la certification ISO 50001.

Systèmes Start and Stop

Les systèmes d'anti-gaspillage énergétique implantés dans les usines sont inspirés du concept *Start and Stop* développé dans l'automobile. Il s'agit de tendre vers le principe « zéro production = zéro consommation ». Issus de la recherche menée depuis 2013 par le département recherche et développement de Bonduelle et des sites pilotes, les systèmes sont désormais approuvés et opérationnels. En cours de déploiement sur les différentes usines du groupe, ils permettent d'ajuster les consommations en l'absence de produits sur la ligne.

Optimisation des éclairages

Le renouvellement des éclairages traditionnels par des systèmes basse consommation de type LED s'est poursuivi. Cette année, le site français de Bordères et les usines canadiennes de Tecumseh, Strathroy et Ingersoll se sont joints à la démarche.

Mécanismes européens d'obligations d'économies d'énergie

Bonduelle est impliqué dans les mécanismes européens d'obligations d'économie d'énergie. Les sites agro-industriels

du groupe ont ainsi inscrit leurs actions d'amélioration technologiques et organisationnelles dans les projets d'économies d'énergie subventionnés. La valeur des certificats d'économies d'énergie (CEE) obtenus ou en cours d'obtention sur des opérations réalisées au cours de l'exercice 2016-2017 dans des technologies et systèmes de bonne efficacité énergétique est de près de 260 600 000 kWhcumac ⁽¹⁾.

La répartition des CEE est la suivante :

- 88 % sur l'économie de consommation thermique (échangeur de chaleur, isolation) ;
- 12 % sur l'économie de consommation électrique (variateur de vitesse, régulation).

2.4.5 Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau – GRI Standard 103-2

Gestion durable de l'eau

Enjeu majeur de la matrice de matérialité de Bonduelle, l'eau est utilisée dans les usines comme un élément cuisiné du produit fini (jus, sauce) et en *process* comme un vecteur de transport et de transfert de chaleur ou de froid. Elle sert aussi au nettoyage du légume et des lignes de production. La proportion entre ces usages dépend de l'activité industrielle pratiquée et diffère sur chaque site. Sur l'amont de l'activité, l'eau d'irrigation des cultures est un facteur clé de performance industrielle et de la maîtrise de la qualité des légumes.

En 2014-2015, Bonduelle a réalisé une vaste cartographie de ses usages de l'eau à toutes les étapes du processus agro-industriel et sur l'ensemble de son périmètre.

Cette année, Bonduelle a testé des outils pilotes de gestion opérationnelle de l'eau dans les usines : tant sur l'approvisionnement que sur les pertes et usages de l'eau en usine. Ces études ont permis d'alimenter l'objectif environnemental « zéro perte en eau », qui s'applique autant aux *process* eau industriels qu'à l'irrigation efficiente dans la feuille de route 2025. L'outil de progrès de management de l'eau a été défini. Une grille d'évaluation de performance standard pour toutes les usines du groupe a été co-construite par le Réseau d'expertise Environnement.

Cette méthodologie interne a été testée sur 6 sites pilotes représentatifs de l'activité Bonduelle en 2016-2017.

Les programmes de déploiement et de priorisation des chantiers et investissements par *business unit* seront construits dès 2017-2018 pour répondre à la feuille de route 2025.

(1) Le kWhcumac est l'unité de mesure des certificats d'économies d'énergie. Il correspond au kWh d'énergie finale cumulée et actualisée sur la durée de vie du produit (kWh d'énergie finale cumac) et représente la quantité d'énergie économisée grâce aux opérations mises en place.

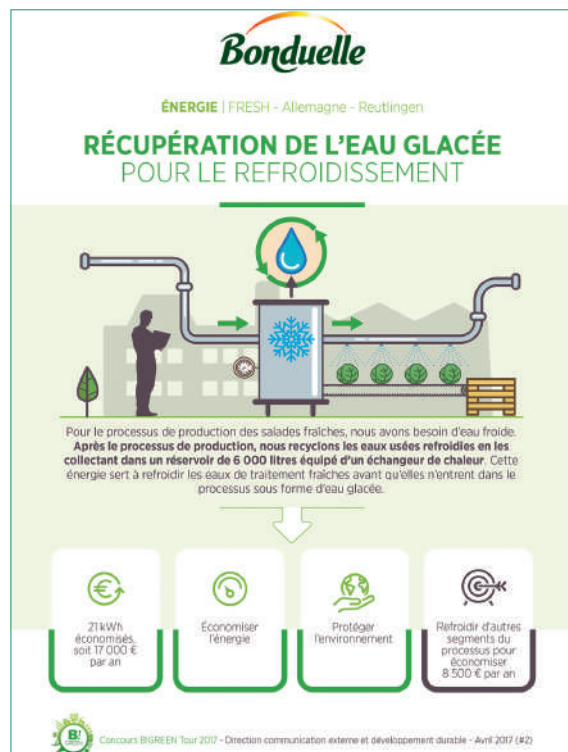




Gestion pilote de l'eau

En 2016-2017, les sites de Novotitarovskaya et de Timashevsk (Russie) ont réalisé l'auto-évaluation de leur gestion de l'eau et ont défini leur propre plan d'action. Un Comité de Pilotage a été mis en place. Le pilotage de l'eau sera effectué au moyen d'un plan de comptage, d'un repérage des réseaux et d'un suivi quotidien des consommations. Les principales actions seront de diminuer les ratios de consommation en eau, le déploiement d'actions qualité et la revue des équipements et des technologies.

À Reutlingen (Allemagne), les eaux usées refroidies sont collectées et utilisées pour refroidir les eaux de traitement utilisées dans le processus de production des salades fraîches. Cette bonne pratique sera reproduite afin de gérer des économies supplémentaires sur un circuit de refroidissement de l'usine.



La consommation d'eau totale a été, en 2016-2017, de 12 424 679 m³, dont 71,4 % issue d'eau de forage, 24,6 % d'eau du réseau de distribution urbain et 4 % d'eau de surface. Ramenée à la tonne de produits fabriqués, elle est de 11,8 m³/TPF, en hausse de 7,2 % par rapport au ratio de 2015-2016.

Groupe RSE	Eau Ratio m ³ /TPF
2016-2017	11,8
2015-2016	11
Évolution des ratios 2016-2017 versus 2015-2016	+ 7,2 %
Évolution des ratios à 5 ans 2016-2017 versus 2011-2012	(4,2) %
Objectif de réduction annuelle	(3) %



Saint-Césaire (Canada) : sensibilisation quotidienne sur les consommations d'eau

L'usine de Saint-Césaire sensibilise quotidiennement ses collaborateurs aux consommations d'eau. Elles sont transmises quotidiennement par e-mail et font l'objet de campagnes d'affichage sur le tableau de communication des performances de l'usine. Des messages de sensibilisation au gaspillage de l'eau sont également diffusés sur un écran à la cafétéria et transmis à l'ensemble des collaborateurs durant des réunions d'informations.

Traitement de l'eau et pilotage des stations d'épuration

En 2016-2017, les effluents produits par l'activité industrielle contenaient une charge organique d'environ 40 447 tonnes de demande chimique en oxygène (DCO). 95 % de cette charge a été traitée par Bonduelle (station de traitement et épandage agricole), dans les structures suivantes :

- 23 stations d'épuration biologique aérées autonomes ;
- 6 sites disposant d'un étage de traitement par réacteur biologique anaérobie (production de biogaz) ;
- 13 sites utilisant des infrastructures urbaines pour le traitement (intégral ou de finition) de leurs effluents ;
- 11 sites bénéficiant d'une filière de valorisation agricole de leurs effluents après un traitement physique ou biologique préalable.

La qualité des effluents est contrôlée et pilotée par les services environnement des usines avant de rejoindre le milieu naturel.

2.4.6 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire – GRI Standard 103-2

Afin de concourir à l'objectif environnemental « zéro perte » en 2025, Bonduelle ambitionne de réduire à la source les pertes agricoles, les gaspillages en logistique et les déchets non valorisables, de trier et d'alimenter les filières de l'économie circulaire locales.

552 068 tonnes brutes de sous-produits végétaux (composés végétaux – CV) ou de champignons ont été produites en 2016-2017, soit un ratio ramené à la tonne de produits fabriqués de 524 kg CV/TPF. Les usines poursuivent leurs efforts de réduction des pertes en matière première agricole et d'amélioration des procédés. Durant cet exercice, 92 % du gisement a été valorisé en filière commerciale, alimentation animale, en méthanisation ou en compost.

Le tri sélectif et la valorisation des déchets industriels sont une autre des priorités du groupe. Grâce aux actions de toutes les usines, la performance globale du groupe pour la valorisation énergétique ou le recyclage s'est améliorée, atteignant 88,5 % contre 82,7 % en 2015-2016.



Tecumseh (Canada) : valorisation des déchets industriels

L'usine de Tecumseh a mis en place plusieurs bonnes pratiques de tri et de collecte des déchets industriels : leur taux de valorisation a augmenté de 38 % en 2015-2016 à 72 % en 2016-2017.

Les actions ont été mises en place sur plusieurs postes produisant des déchets. Les bidons endommagés sont désormais triés et recyclés, les déchets organiques de l'usine sont réutilisés par un fermier du voisinage, les déchets recyclables sont collectés par la municipalité, et les palettes en bois sont mises à disposition des riverains et des passants pour être transformées et utilisées. Les piles et les batteries usagées sont également collectées et envoyées au recyclage. À la cantine, plusieurs poubelles de tri accueillent désormais les déchets selon leurs catégories ; et les aliments impropres à la consommation sont envoyés chez un partenaire et valorisés en énergie.



Rosporden (France) à l'aube de l'économie circulaire

« Dans le cadre de notre démarche de développement durable, nous avons affiché notre volonté de valoriser 100 % de nos déchets industriels. Aujourd'hui, sur Rosporden, rien ne se perd... tout se transforme ! Nous sommes à l'aube de l'économie circulaire et nous poursuivons notre démarche de recherche d'une filière de recyclage et de réduction à la source du gisement de déchets », témoigne Véronique Deslandes, Responsable Qualité du site de Rosporden.

Une entreprise voisine de tri de matériel informatique reprend le matériel informatique usagé du site de Rosporden pour le recycler, et récupère gratuitement les *big bags* des légumes de Bonduelle pour y stocker ses composants électroniques. 75 % des déchets du site servent à l'alimentation animale ou à une filière de compostage ou de recyclage. Les déchets de bois sont utiles et donnés par exemple à Emmaüs pour alimenter les chaudières. La diversité de ces initiatives témoigne de la prise de conscience des collaborateurs de l'usine, car ce sont eux qui en sont à l'origine.

Les déchets industriels spéciaux représentent 206 tonnes en 2016-2017, soit un ratio de 0,2 kg à la tonne de produits fabriqués.



Saint-Césaire (Canada) : vers le « zéro déchets » en laboratoire

Situé dans l'usine de fabrication de produits en conserve de Saint-Césaire, le laboratoire réalise de nombreuses analyses partielles et complètes des produits, générant des déchets de produits et d'emballages.

L'équipe a mis en place un tri sélectif des contenants vides, ensuite confiés à une firme spécialisée dans le recyclage du métal et des déchets végétaux destinés au compostage. Le volume des déchets vers l'enfouissement a ainsi été réduit de plus de 53 tonnes par an de matières organiques et de plus de 105 000 boîtes vides tous formats.

Cette initiative s'inscrit dans une démarche globale incluant notamment le fonctionnement « zéro papier » de plusieurs *process* qualité et le recyclage du papier. Grâce aux efforts portés par l'ambition « zéro déchets », le laboratoire et sa douzaine de collaborateurs ne produisent désormais plus qu'un sac de déchets non valorisés par jour.



Bonduelle est engagé dans la lutte contre le gaspillage alimentaire. Selon l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), 30 % de la production alimentaire mondiale est jetée sans être consommée. Au lieu de détruire les produits ne respectant pas précisément le cahier des charges de Bonduelle, mais demeurant tout à fait consommables, le groupe fait don chaque année de plusieurs tonnes de légumes à des organismes caritatifs qui les redistribuent localement. Le volume a atteint 3 603 tonnes en 2016-2017 sur le périmètre Canada, États-Unis, France, Italie, Pologne et Hongrie, pour les produits en conserve, surgelés, en salade 4^e gamme et traiteur.

2.4.7 Management du territoire pour développer une vision à long terme

Nouvellement formalisé en 2016-2017, l'angle territorial complète la démarche environnementale opérationnelle de Bonduelle et offre un nouveau cadre de pilotage de 4 enjeux locaux, environnementaux, interdépendants et de long terme autour de ses sites :

- biodiversité et adéquation des services écosystémiques rendus ;
- qualité de la ressource en eau disponible ;
- absence de nuisance et acceptation locale ;
- adaptation au changement climatique et transition énergétique.

La démarche territoriale permettra à chaque entité agro-industrielle de construire son plan d'action de préservation de sa valeur territoriale locale de façon progressive et d'ici 2025.

Préserver la biodiversité sur les territoires

L'activité agro-alimentaire de Bonduelle se déploie sur des surfaces foncières importantes et requiert une disponibilité importante en ressources naturelles comme le végétal, l'eau ou l'énergie. La feuille de route en matière de biodiversité de Bonduelle prévoit à 2025 d'établir un plan d'action. Les premiers jalons posés en 2016-2017 visent trois axes :

- acquérir de la connaissance et s'inscrire dans des cercles d'expertise reconnus pour identifier les enjeux spécifiques à Bonduelle. En 2016-2017, Bonduelle a ainsi adhéré à l'OREE, association multi-acteurs pour une gestion intégrée de l'environnement à l'échelle des territoires ;
- sensibiliser les sites industriels aux nouvelles contraintes réglementaires et aux enjeux locaux de biodiversité. En 2016-2017, Bonduelle a créé un indicateur de sensibilisation aux « conditions locales » et se donne 3 ans d'observation pour le rendre opérationnel. Pour la première année, en 2016-2017, 6 sites sur 39 ont identifié des zones remarquables sur leur territoire ;

- concevoir les outils de pilotage adaptés à Bonduelle pour identifier les bonnes pratiques et les fragilités, structurer les plans d'amélioration et quantifier les progrès. En 2016-2017, Bonduelle a construit son cahier des charges pour une étude pilote de cadrage des enjeux et de tests méthodologiques. La mise en œuvre est prévue pour 2017-2018 sur un périmètre pilote.

Suivi de l'acceptation locale

En 2016-2017, un nouvel indicateur, appelé « indice plainte » a été mis en place dans les usines pour suivre l'intensité de l'acceptation locale. Cet indice tient compte de la fréquence et de la nature des plaintes. Le groupe se donne 3 ans d'observation pour le rendre opérationnel.

À Saint-Benoist-sur-Vanne (France), la tondeuse animale

Le site Bonduelle de Saint-Benoist-sur-Vanne est situé sur un terrain doté d'une butte escarpée et d'une forte pente. L'entretien de la verdure était difficile jusqu'à ce que le site trouve la solution originale et écologique d'accueillir une vingtaine de moutons. Le personnel du service environnement et le berger vérifient la bonne santé des animaux et en ajustent le nombre en fonction des saisons, pour qu'ils aient toujours suffisamment à manger. Sans équipement consommateur d'énergie, cette initiative illustre une synergie originale des enjeux environnementaux et locaux.



2.4.8 Conception responsable des produits et des emballages et lutte contre le gaspillage alimentaire – GRI Standard 103-2

Les emballages présentent de multiples attributs :

- protéger le produit avant l'achat en assurant la conservation et en limitant l'écrasement ;
- minimiser l'impact sur l'environnement en étant recyclable et de dimensions et épaisseurs réduites ;
- être conforme aux dispositions législatives ;
- contribuer à la rentabilité industrielle ;
- être facile d'utilisation pour le consommateur, grâce à une ouverture et un versement aisés ;
- contribuer à la vente par une bonne attractivité et un visuel de qualité.

Ainsi, Bonduelle utilise différents types d'emballages pour assurer à ses clients la meilleure qualité et le meilleur usage :

- l'acier et l'aluminium pour les boîtes métalliques ;
- le verre pour les bocaux ;
- le plastique souple pour les sachets de légumes surgelés et frais ;
- le plastique rigide pour les barquettes des produits « traiteur » ;
- le carton pour certains emballages de surgelé et pour tous les emballages de regroupement et de transport.

Ces matériaux sont choisis en fonction des *process*, des besoins de conservation, des codes du marché et de leur inertie par rapport au produit et à leur usage.

2016-2017 : une nouvelle démarche

Pour concourir à l'objectif environnemental 2025 « zéro perte », les équipes marketing Bonduelle explorent les leviers d'actions possibles comme ajuster les emballages aux filières nationales de tri ou piloter des gammes de produits par évaluation de leur éco-responsabilité. Des plans d'amélioration seront bâtis sous trois ans.

Optimisation des emballages

La prévention des déchets induits par les emballages des produits commercialisés est une obligation réglementaire : la réduction à la source des matériaux d'emballages utilisés fait donc partie intégrante des travaux de conception, d'optimisation et de rénovation engagés par le groupe.

En 2016-2017, Bonduelle a poursuivi son programme d'optimisation des épaisseurs de paroi des emballages de produits appertisés, mené depuis plusieurs années. Il réduit à la source les quantités de matières premières, acier ou aluminium, tout en tenant compte des contraintes spécifiques des différents *process* et outils industriels. Sur le périmètre Europe, un programme d'optimisation a été défini autour d'un enjeu d'économie en métal de l'ordre de 500 tonnes à l'année par rapport à la quantité mise en œuvre en 2013. Un plan d'essais pluriannuel (2013-2016) a été construit pour qualifier les hypothèses. Il est piloté par les usines et les fournisseurs avec la coordination de la cellule *packaging* de la *business unit* BELL.

Les départements achats et recherche et développement mènent une veille active sur les emballages respectueux de l'environnement en identifiant les opportunités de marché et en évaluant leur potentiel technico-économique.

En 2016-2017, 48 % des emballages totaux utilisés par Bonduelle sont issus de matériaux recyclés.



Lutte contre le gaspillage alimentaire

En complément de sa démarche interne « zéro perte » en usine (voir 2.4.6 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire), Bonduelle promeut auprès des consommateurs la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le groupe propose différents emballages (durée de conservation, portion alimentaire) et précise la taille de la portion pour permettre au consommateur de faire un choix adapté selon son type de foyer et de consommation. De plus, les sites Internet et réseaux sociaux de Bonduelle diffusent des informations pratiques comme une aide à la compréhension des dates limites de consommation.



« Des légumes qui envoient » : sensibilisation des chefs en cuisine

En 2016-2017, Bonduelle Food Service, la marque dédiée à la restauration hors foyer du Groupe Bonduelle, a créé un mouvement inédit « Des légumes qui envoient ! » pensé avec les chefs pour les chefs. Les enjeux : réduire le gaspillage, mieux utiliser le légume et convertir la restauration commerciale qui limite encore le végétal au rôle de garniture.

Bonduelle a observé en cuisine les usages du légume chez 150 restaurateurs en France, au Benelux, en Allemagne, en Italie, en Espagne, au Portugal et en Pologne. Puis la gamme entière a été repensée comme un nuancier créatif autour des « 7 rôles pour les légumes ». Un site pratique et inspirant pour les chefs « ça dépote en cuisine » a été lancé en novembre en France et sera déployé en 2018 dans le reste de l'Europe. Lors de rencontres organisées, les chefs ont pu tester des recettes et partager leurs expériences pour décroisonner les rôles et usages des légumes. Enfin, des événements à l'Institut Culinaire de Paris et au Salon international de la restauration, de l'hôtellerie et de l'alimentation (SIRHA) ont participé à changer la perception des légumes auprès des professionnels et du grand public.

La Fondation Louis Bonduelle agit également pour sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire (voir 2.5.7 Fondation Louis Bonduelle). Elle soutient par exemple « Les ateliers du bon goût » de l'association française Freegan Pony, qui sensibilise les collégiens d'Aubervilliers aux recettes pour cuisiner les légumes abîmés ou « moches ».

Éco-Responsabilité

Dans le respect de ses engagements dans la conception de produits responsables, Bonduelle a formé une équipe transverse, regroupant les services de l'agro-industrie, de la recherche et du développement en environnement et *packaging*, du marketing, et de la communication pour travailler à l'élaboration d'un guide d'éco-responsabilité. Ce guide, finalisé en 2015, a pour vocation d'aiguiller l'ensemble des équipes en charge de la conception, de la production et de la commercialisation. Ses modalités de déploiement sont en cours de définition. Il fixe des objectifs incontournables pour l'ensemble des produits à marque vendus dans le monde entier (Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens et Globus) et donne des pistes d'amélioration en matière de responsabilité, tout en gardant à l'esprit les notions de plaisir, de goût et d'accessibilité des produits.

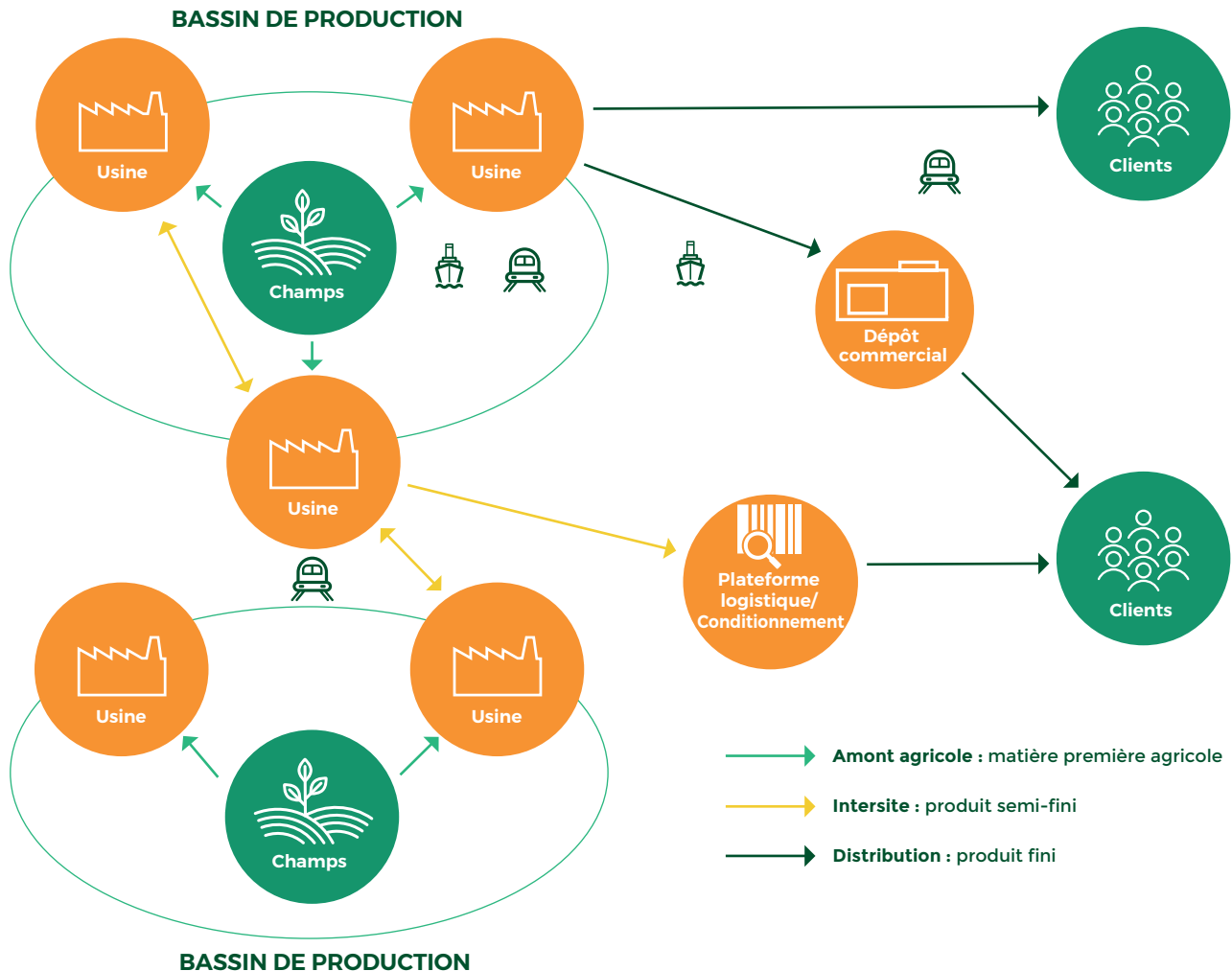
Le guide repose sur 10 principes fondamentaux :

1. mesurer l'empreinte environnementale de nos produits et être transparent sur leurs impacts ;
2. assurer des achats responsables notamment *via* notre Charte d'approvisionnement agronomique ou les contrats d'approvisionnement (légumes, ingrédients, emballages) ;
3. garantir la sécurité des produits par les modes de culture en contrôlant et réduisant au maximum l'utilisation d'intrants pour la production des légumes cultivés, en anticipant les évolutions réglementaires et en recherchant des solutions alternatives ;
4. limiter les distances parcourues par les légumes et les ingrédients ;
5. limiter les impacts environnementaux, assurer une gestion sociale responsable et garantir la sécurité alimentaire lors de la fabrication de nos produits ;
6. élaborer des recettes garantissant des avantages nutritionnels pour les consommateurs ;
7. réduire l'utilisation d'additifs ;
8. optimiser et développer des emballages aux impacts environnementaux réduits et garantissant la qualité et la sécurité des produits ;
9. limiter l'impact du transport en optimisant le taux de remplissage des camions, leurs trajets et en développant des solutions de transport alternatif ;
10. assurer aux consommateurs des conseils d'utilisation tenant compte des impacts environnementaux et nutritionnels et les sensibiliser au gaspillage alimentaire.

2.4.9 Gestion des flux de transport et des alternatives à la route

Les flux de transport du Groupe Bonduelle sont de trois natures : amont agricole, intersites, et distribution auprès de la clientèle.

Flux de transport des produits et alternatives à la route



Pour concrétiser sa stratégie, Bonduelle s'appuie sur un Comité de Suivi « Transport et RSE » composé de représentants des entités logistiques des sites agro-industriels et de membres des départements *supply chain*, achats et RSE. Ce comité est notamment chargé de veiller aux évolutions du secteur et de rechercher des solutions pérennes pour abaisser les impacts environnementaux des flux.

Afin de participer à l'ambition environnementale 2025 « zéro perte », Bonduelle s'est fixé l'objectif de maximiser l'usage des opportunités de transport alternatif ou de solutions moins émettrices de CO₂. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement de la stratégie d'identification exhaustive des émissions de CO₂ déjà mise en place.



Depuis plusieurs années, le groupe déploie en effet différents projets pour optimiser ses flux et réduire l'impact environnemental du transport des légumes vers les sites agro-industriels et des produits finis auprès des distributeurs. En 2016-2017, Bonduelle s'est attaché à poursuivre ces actions et à en renforcer le pilotage. Le suivi des kilomètres parcourus et des tonnes transportées est désormais automatique. Les données de tonnages transportés, qui faisaient l'objet d'estimations calculées, sont désormais disponibles au réel. Le périmètre de *reporting* des données transport s'est étendu à la *business unit* BEAM et à l'activité Grand Export.

Le groupe calcule les émissions de CO₂ liées au transport en s'appuyant sur le référentiel élaboré par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME, France) en Europe. La *business unit* BALL est exclue cette année du périmètre de *reporting* pour cet indicateur. Néanmoins, les émissions de CO₂ liées au transport sur le périmètre BALL ont été estimées pour l'année 2016-2017, dans le cadre de la réalisation du bilan des émissions de gaz à effet de serre. Près de 2 540 000 tonnes de produits ont été transportées et environ 164 000 tonnes de CO₂ ont été émises en conséquence sur cette entité. La validation du référentiel spécifique conçu par la *business unit* BALL en Amérique sera faite sur 2017-2018. Celle-ci rejoindra ainsi le périmètre de *reporting* de l'empreinte carbone liée aux transports.

Différentes initiatives ont été poursuivies en 2016-2017 au sein des *business units* du groupe :

- **Le transport combiné rail-route** a évité en 2016-2017 l'émission de 8 215 tonnes de CO₂, par rapport à l'usage exclusif de la route. Ce mode de transport a été développé sur plusieurs flux avec le bassin Nord-Picardie (France), la Hongrie, l'Italie, l'Espagne et les retours d'emballage. La création d'une plateforme logistique à Almaty au Kazakhstan a permis la massification des flux en rail en provenance de nos usines russes, et Bonduelle a optimisé les transports en Russie ;
- **Le gaz naturel, source de réduction de l'empreinte environnementale** : en lien avec un de ses partenaires transporteurs dans le sud-ouest de la France - Transports P. Mendy -, Bonduelle privilégie le GNV (Gaz Naturel Véhicule) sous forme liquéfiée ou comprimée. Cette option génère près de 15 % d'économies d'émissions de CO₂ par rapport aux carburants conventionnels. Autre avantage : la baisse drastique des rejets d'oxydes d'azote (- 50 %) et de particules fines (- 80 %) ;
- Enfin, Bonduelle poursuit son travail de recherche sur les opportunités d'acheminement par voie fluviale qui s'avèreraient particulièrement pertinentes avec la mise en place du Canal Seine-Nord Europe d'ici une dizaine d'années.

2.4.10 Achats responsables – GRI Standard 103-2, 408-1, 409-1

En 2016-2017, Bonduelle a redéfini sa vision des achats responsables : adopter des modèles d'achats plébiscités et référents, inspirés par les cycles de la nature et créateurs de valeur partagée pour l'écosystème de Bonduelle.

Fort de cette nouvelle perspective, le groupe a poursuivi sa politique d'achat responsable et de sensibilisation des fournisseurs, en continuant d'intégrer, au-delà de la qualité et de la sécurité alimentaire, des critères environnementaux et sociaux.

Engagement des fournisseurs de fruits et légumes et des producteurs de produits finis

Bonduelle s'approvisionne en fruits et légumes en majorité auprès de ses agriculteurs partenaires (voir 2.3 Prendre soin des sols avec nos partenaires agriculteurs). Les producteurs en groupement ou indépendants, représentent 88 % des surfaces exploitées. Pour garantir la qualité des produits, le respect du cahier des charges de culture de chaque type de légume, la sécurité alimentaire et la bonne gestion des risques, le groupe s'est doté depuis 1996 d'une Charte d'approvisionnement agronomique dont 96 % des agriculteurs sont signataires. À court terme, Bonduelle renforcera le volet RSE de sa Charte d'approvisionnement agronomique. *GRI Standard 308-1*

Bien que la politique du groupe soit de s'approvisionner au plus près des bassins de consommation, certains types de produits doivent parfois être cultivés dans des pays plus éloignés, notamment en Afrique. Dans ce cas, Bonduelle choisit des partenaires reconnus et certifiés en matière de qualité, qui travaillent sur le long terme avec de petits producteurs, afin de leur garantir des revenus complémentaires à leur activité et à la culture vivrière et de limiter et maîtriser au mieux les traitements nécessaires. Pour Bonduelle, ces partenariats sont l'assurance de contribuer efficacement au développement économique local. L'un d'entre eux propose par exemple aux petits producteurs travaillant pour lui des solutions de micro-crédit servant à financer leur location, leur main-d'œuvre, ou encore un service de soins aux salariés de l'usine. Pour s'assurer du respect des critères de production définis par Bonduelle et pour accompagner ses partenaires dans une démarche de progrès continu, le groupe assure une présence permanente ou périodique par ses propres collaborateurs.

Pour les fruits et légumes achetés auprès d'autres producteurs ou de courtiers, qui représentent 5 % des surfaces exploitées, Bonduelle délivre une Charte d'approvisionnement simplifiée. Associée à des contrôles, elle porte sur la sûreté-sécurité des produits, les risques financiers, les contraintes techniques et les risques de fraude. Les fournisseurs peuvent être soumis à un audit de vérification de leurs performances et du respect de leurs engagements sur la qualité des produits. Bonduelle met

également en œuvre des plans de surveillance spécifiques en fonction des types de produits et des risques éventuels. Ces plans se traduisent notamment par des analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments-traces métalliques (ETM) menées sur des échantillons par des laboratoires indépendants.

Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories (ingrédients, emballages, produits finis, énergie, achats industriels et prestations de service, etc.) – GRI Standard 412-3, 407-1

Dans une logique de sensibilisation et d'accompagnement, le groupe suivait par questionnaire interne la maturité des démarches RSE d'un échantillon de fournisseurs. En 2016-2017, Bonduelle a mis en place une évaluation externe reconnue de la performance RSE de ses fournisseurs, afin d'en contrôler l'adéquation avec la stratégie RSE du groupe et d'identifier des opportunités d'innovation et de partenariats.

Bonduelle a sélectionné la plateforme EcoVadis de suivi RSE pour déployer en ligne un questionnaire RSE et une analyse experte, une fiche d'évaluation RSE, et des outils d'étalonnage et d'amélioration des pratiques RSE.

La méthodologie s'appuie sur les normes et standards internationaux de la RSE : GRI (*Global Reporting Initiative*), Pacte mondial des Nations Unies, et ISO 26000. L'évaluation est réalisée en 21 indicateurs RSE clés répartis en quatre thèmes :

- environnement : consommation énergétique, eau, biodiversité, pollution, matériaux et déchets, émissions, gaz à effet de serre, usage et fin de vie des produits, santé et sécurité du consommateur ;
- social : santé et sécurité, conditions de travail, relations sociales, gestion des carrières, travail forcé et travail des enfants, liberté d'association, non-discrimination, droits de l'Homme fondamentaux ;

– éthique : corruption, pratique anti-compétitive, commerce équitable ;

– achats : environnement, conditions de travail et droits de l'Homme.

Les fournisseurs sont également interrogés sur les éventuelles controverses environnementales et sociales à leur rencontre publiées dans les médias.

L'utilisation de cette plateforme collaborative reconnue apportera unité et transparence dans le suivi de l'engagement environnemental et social des fournisseurs, et donnera aux fournisseurs les moyens de mettre en valeur leur démarche RSE auprès de Bonduelle et aussi de leurs autres clients.

Depuis début 2017, un premier volet de 40 fournisseurs a été consulté, afin de définir en 2017-18 des critères pertinents pour sélectionner les fournisseurs à évaluer. *GRI Standard 308-1*

En 2017-2018, Bonduelle conduira une cartographie des risques RSE afin d'orienter le déploiement de la démarche d'évaluation et poursuivra l'intégration des critères de RSE, dans sa politique d'achats.

Bien-être animal

Bonduelle a intégré dès 2015 à ses salades fraîches prêtes à consommer et vendues en France, une volaille élevée au sol dans des conditions visant à respecter l'animal et l'environnement, avec une alimentation sans farine animale ni hormones de croissance.

Même si les œufs et ovoproduits représentent une faible part des ingrédients achetés par Bonduelle en Europe (3,6 %), l'entreprise a initié un état des lieux et procède à des échanges réguliers avec ses fournisseurs. Cette transition représente pour ses fournisseurs un défi ambitieux qui nécessite du temps et des investissements pour être relevé. Bonduelle va progressivement augmenter ses approvisionnements en œufs alternatifs et souhaite, à l'horizon 2025, offrir à ses clients européens une grande majorité de produits contenant des œufs et ovoproduits garantis «sans élevage en cage».



2.5 Favoriser l'envie et l'accès à une alimentation saine et durable

2.5.1 Enjeux, objectifs et bilan – GRI Standard 102-9

Garantir la sécurité alimentaire maximale et la traçabilité des produits, valoriser les qualités nutritionnelles des légumes, et être constamment à l'écoute des consommateurs pour innover et satisfaire leurs attentes : les engagements du Groupe Bonduelle se concrétisent au quotidien, favorisant une alimentation sûre, saine et durable, basée sur le végétal.

2

Enjeux qualité-achats	Objectifs 2017	Résultats 2016-2017
• Donner accès à tous à une alimentation saine, nutritive et suffisante et assurer la sécurité alimentaire des consommateurs (ODD 2) • Assurer le respect des normes de comportement et de l'éthique	QUALITÉ Assurer une qualité et une sécurité maximale de nos produits • Viser la certification de 100 % des sites en matière de <i>process</i> qualité • Réduire le taux de réclamation	• 97 % des sites de production Bonduelle possèdent au moins une certification • 43 900 analyses de sécurité alimentaire sur les produits en conserve, 19 985 sur les produits surgelés, frais ou traiteurs • Parmi les industriels partenaires fournisseurs de produits finis, 15 en Amériques (soit 18 %) et 32 pour le reste du groupe (soit 19 %) ont été audités sur leurs performances et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés figurent au point 2.7.7.

2.5.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre – GRI Standard 103-2

Bonduelle veut entretenir l'envie de s'alimenter sainement et durablement, en suscitant la curiosité, en racontant l'histoire du produit ou en créant la nouveauté, et toujours en invitant au plaisir du goût et du partage. Pour rendre accessible à tous ce projet d'une alimentation saine et durable, l'entreprise s'attache à mettre en œuvre une politique complète sur le prix, la praticité, la diversité, la quantité de ses produits.

2016-2017 – construction de la nouvelle feuille de route

Afin de promouvoir une alimentation saine, sûre et durable, Bonduelle poursuit sa politique de qualité et de traçabilité des produits, et a formulé deux axes en 2016-2017 :

1. **Food for good** : Bonduelle souhaite promouvoir le goût et le plaisir de manger des légumes, en créant de la proximité avec les « mangeurs » d'aujourd'hui et de demain, plus connectés, plus avertis sur les enjeux environnementaux, et en méritant la confiance des consommateurs sur l'origine et la naturalité des produits. *GRI Standard 417-1*
2. **Familiarisation des enfants avec le végétal** : Le Groupe Bonduelle veut s'engager auprès des jeunes consommateurs et leur permettre, à travers un support ou la mise en place d'actions locales, de mieux comprendre l'univers des légumes et du végétal, et les amener à apprécier leur consommation*.

Cette nouvelle feuille de route sera déployée et présentée en 2017-2018.

* Il est connu que les légumes sont, avec le poisson, la catégorie la moins aimée des enfants. Il est également communément admis qu'une faible consommation de fruits et de légumes est un facteur de mortalité précoce (Binh Nguyen et al., *Int J Behav Nutr Phys Act.* 2016; 13: 9.). Par ailleurs, la connaissance des aliments procède de l'apprentissage dès le plus jeune âge. Des études montrent que plus le répertoire alimentaire de l'enfant est diversifié tôt, plus il aura de goût à consommer des aliments variés à l'âge adulte, et montrent également qu'il est possible de faire augmenter l'appréciation et la consommation des légumes par des processus de familiarisation, tels que la présentation multiple d'un nouveau légume, le développement de la connaissance de la plante et la participation à des ateliers cuisine (Périodes et facteurs sensibles pour la formation précoce des préférences alimentaires, S. Issanchou, S. Nicklaus, ebook. ecog-obesity.eu).



2.5.3 Qualité et traçabilité – GRI Standard 417-1

Pour assurer la qualité maximale de ses produits, Bonduelle dispose de processus et d'un système de management conduits dans chacune de ses *business units* par un Directeur qualité. Les Directions qualité travaillent au sein d'un réseau animé par un coordinateur général et se réunissent deux fois par an. Dans chaque *business unit* est établi un plan qualité tenant compte de ses spécificités technologiques (conserve, surgelé, frais, etc.) et du contexte, notamment réglementaire, propre aux différentes implantations géographiques.

Les plans qualité sont déployés dans tous les sites de production du groupe selon trois volets principaux :

- contrôle à réception des matières premières « légumes » et achats d'autre nature ;
- contrôle de la qualité sur les lignes de production ;
- contrôles finaux des produits avant expédition.

En 2016-2017, parmi les industriels partenaires fournisseurs de produits finis, 15 dans la *business unit* BALL (soit 18 %) et 32 pour le reste du groupe (soit 19 %) ont été audités sur leurs performances et le respect de leurs engagements sur la qualité des produits ; 564 analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) ont été réalisées par un laboratoire indépendant, et 98 % ont eu un résultat conforme.

Dans le cadre du plan de surveillance continue, 43 900 analyses de sécurité alimentaire des produits en conserve et 19 985 des produits surgelés, frais ou traiteurs ont été réalisées en 2016-2017.

Les plans qualité des sites industriels sont complétés par une politique d'investissements et de renouvellement des équipements industriels, des processus de certification et par des analyses de risques de fraude et de malveillance. Les plans d'action ont notamment donné lieu au renfort de la sécurité de certains sites.

Bonduelle dispose d'un processus de certification de ses sites de production exigeant *a minima* le respect de la norme internationale ISO 9001 ou de normes équivalentes. À cette certification s'ajoutent d'autres référentiels (IFS, BRC), spécifiques aux normes de la profession, des zones d'implantation, ou encore de demandes de clients.

GRI Standard 416-1

97 % des sites de production Bonduelle possèdent au moins une certification garantissant la qualité des produits. Parmi les unités de production certifiées, la plupart des sites agro-industriels possèdent plusieurs certificats :

- 11 disposent de la norme ISO 9001.

(Norme internationale permettant d'accéder à une certification du système qualité par un organisme externe accrédité. Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la qualité afin que le produit soit conforme aux exigences des clients et aux exigences réglementaires applicables. La version actuelle de cette norme est ISO 9001 V 2008) ;

- 3 sites possèdent l'ISO 22000.

(Ce référentiel décrit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des aliments, visant à améliorer la satisfaction du client grâce à une maîtrise efficace des dangers) ;

- 24 unités bénéficient du référentiel IFS et/ou du référentiel BRC.

(IFS : référentiel privé, propriété de la FCD – fédération des entreprises du commerce et de la distribution – et de son équivalent allemand. Il s'agit d'un référentiel d'évaluation des fournisseurs de produits alimentaires centré sur la qualité et la sécurité des produits. La version actuelle est IFS V6) ;

(BRC British Retail Consortium : référentiel privé, propriété d'un groupe de distributeurs anglo-saxons, très proche de l'IFS. La version actuelle est BRC V6) ;

- 4 sont accrédités FSSC 22000 et 3 sites américains sont accrédités SQF (Safety Quality Food).

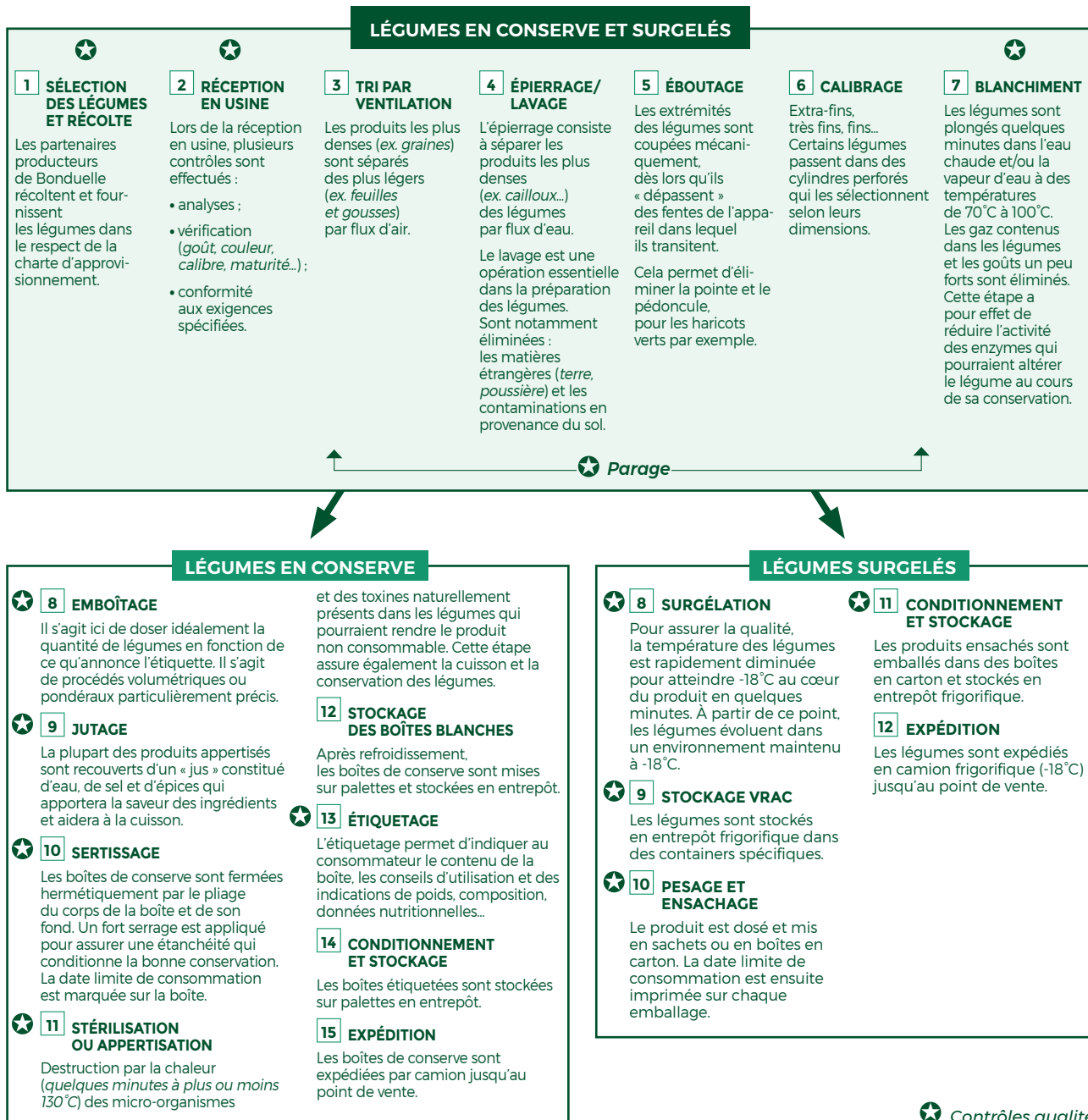
(Référentiel privé, propriété de la Foundation for Food Safety Certification, fondation pour la certification en matière de sécurité alimentaire, basé sur la norme ISO 22000 et la PAS 220 pour les fabricants de produits alimentaires).

Enfin, d'autres certificats couvrant des domaines particuliers sont également engagés et audités par des organismes extérieurs accrédités. En 2016-2017, Bonduelle compte 14 sites possédant une certification « biologique » pour répondre à la demande de ses clients.

PROCÉDÉS DE FABRICATION

Des dizaines de contrôles qualité sont effectués depuis la récolte jusqu'au stockage des produits, notamment pour la température, la bactériologie et le poids. Bonduelle assure ainsi une parfaite traçabilité du champ à l'expédition permettant de réagir vite en cas de détection de problème qualitatif.

Ces schémas présentent les principaux contrôles effectués tout au long des procédés de fabrication.





LÉGUMES FRAIS PRÊTS À L'EMPLOI (SALADES EN SACHET) ET LÉGUMES FRAIS PRÊTS À CONSOMMER (SALADES TRAITEUR ASSAISONNÉES)



1 SÉLECTION DES LÉGUMES

Les partenaires producteurs de Bonduelle récoltent et fournissent les légumes dans le respect de la charte d'approvisionnement.

La récolte est une opération délicate pour tous les légumes fragiles, en particulier pour les salades.



2 RÉCEPTION EN USINE

À partir de ce point, les légumes évoluent dans un environnement maintenu à +4°C.

Lors de la réception en usine, plusieurs contrôles sont effectués :

- analyses ;
- vérification (goût, couleur, calibre, maturité...) ;
- conformité aux exigences spécifiées.

LÉGUMES FRAIS PRÊTS À L'EMPLOI

3 COUPE

Les salades sont coupées, triées et soigneusement contrôlées avant le départ vers l'opération de lavage.

4 LAVAGE

Les salades sont lavées efficacement pour éliminer terre et insectes sans abîmer les feuilles elles-mêmes.

5 ESSORAGE OU SÉCHAGE

Le surplus d'eau provenant du lavage est éliminé tout en respectant le produit, soit par essorage soit par ventilation.

6 PESAGE ET ENSACHAGE

Les salades sont dosées et mises en sachets ou barquettes. La date limite de consommation est ensuite imprimée sur chaque emballage.

7 CONDITIONNEMENT

Les sachets et barquettes sont soigneusement mis en cartons, en prenant soin d'éviter tout choc ou écrasement.

8 STOCKAGE

Les produits sont stockés quelques heures maximum avant expédition, à +4°C.

9 EXPÉDITION

La même température de +4°C est garantie tout au long de la chaîne logistique jusqu'au linéaire de vente, par camion frigorifique.

LÉGUMES FRAIS PRÊTS À CONSOMMER

3 PRISE DE COMMANDE ET RÉCEPTION

Les salades traiteur assaisonnées étant des produits à courte durée de vie, c'est l'ordre du client qui déclenche les approvisionnements et la mise en œuvre de la production.

4 TRANSFORMATION

Les légumes sont rincés, coupés, râpés et égouttés.

5 ASSEMBLAGE

À chaque recette ses ingrédients : le fabricant les réunit avant toute fabrication commandée.

6 MÉLANGE

Les ingrédients sont mis en œuvre pour composer la recette. Bonduelle veille à un dosage soigné des composants pour le bon équilibre du produit final.

7 PESAGE ET ENSACHAGE

Les salades sont dosées et pesées dans les différents types d'emballages.

8 ÉTIQUETAGE

La barquette et le couvercle sont assemblés par pression. L'étiquette précise le contenu, le mode de conservation et de consommation, la date limite de consommation.

9 STOCKAGE

Les produits sont stockés quelques heures maximum avant expédition, à +4°C.

10 EXPÉDITION

La même température de +4°C est garantie tout au long de la chaîne logistique jusqu'au linéaire de vente, par camion frigorifique.

2.5.4 Qualité nutritionnelle

La qualité nutritionnelle des produits est un principe essentiel pour Bonduelle. La démarche de progrès continu « Visa Santé », basée sur l'évaluation et l'optimisation de ses produits, repose sur 4 points essentiels :

1. la catégorisation des produits en trois familles « nutrition », selon des seuils de composition en certains nutriments :
 - « produits bruts peu transformés »,
 - « légumes légèrement cuisinés »,
 - « produits cuisinés et gourmands » ;
2. l'élaboration par le département nutrition du Groupe Bonduelle d'un cadre de valeurs nutritionnelles liées aux recommandations relatives au taux de sel, de sucre, de matières grasses – en quantité et en qualité. 1 158 produits – issus de toutes les technologies – ont ainsi été analysés afin de déterminer s'ils correspondaient au cadre nutritionnel recommandé ;
3. la mise en conformité des recettes : 257 recettes ne répondant pas aux critères nutritionnels ont été revues par les *business unit* entre 2009 et 2016 ;
4. le développement de tout nouveau produit à base de légumes doit se faire dans le respect des seuils définis par « Visa Santé » et être positionné impérativement dans l'une des trois familles « nutrition » définies.

Le programme vise en outre à promouvoir une communication nutritionnelle raisonnée, simple, transparente et objective. Le groupe ne développe pas d'argumentaire nutritionnel sur l'emballage de ses produits « cuisinés et gourmands ». *GRI Standard 417-1*

Lancé sous l'impulsion de la Direction générale, « Visa Santé » mobilise, au-delà du département nutrition, les ingénieurs qualité, innovation et développement et les services marketing des différentes *business units*.

100 % des produits à la marque Bonduelle sont évalués par « Visa santé ». *GRI Standard 416-1*

2.5.5 Innovation sociétale

Bonduelle souhaite mettre son innovation au service des tendances de fond et des enjeux environnementaux et sociétaux actuels : le souci de naturalité, le végétarisme, les nouveaux modes de distribution et de consommation, le gaspillage alimentaire, etc.



Smart Salad Bar : une innovation

En 2017, Bonduelle Food Service, la marque dédiée à la restauration hors foyer du Groupe Bonduelle, a lancé Smart Salad Bar, des mélanges prêts à manger. Servie telle quelle ou utilisée comme base, cette nouvelle gamme répond aux attentes actuelles : une salade saine dans laquelle la viande n'a pas une place incontournable. En cuisine, les pertes de légumes liées de la découpe sont réduites.



Le bio en croissance

Pour satisfaire la demande croissante des consommateurs, Bonduelle développe ses gammes issues de l'agriculture biologique. En Amérique du Nord par exemple, la *business unit* BALL développe toute une gamme de légumes certifiés : pois, haricots, maïs doux, carottes, brocolis, choux-fleurs... Le groupe est ainsi n° 1 du Bio au Québec. Fin 2016, la gamme biologique en Allemagne s'est agrandie de deux nouvelles références : pois chiches et haricots rouges.

Néanmoins, les gammes Bonduelle restent essentiellement des produits locaux, c'est-à-dire produits dans leur pays de distribution, et naturels dans le sens où ils sont issus de l'agroécologie, qui concilie la production de masse et protection des écosystèmes.



L'innovation par les protéines végétales

Le mouvement de promotion de la protéine végétale est porté par la vision des défis nutritionnels du monde de 2050, habité de 9 milliards d'êtres humains à nourrir : concilier la sécurité alimentaire et la préservation des écosystèmes et du climat. Bonduelle veut développer de nouveaux produits, procédés ou services autour de la protéine végétale en favorisant l'open innovation par l'accompagnement et le soutien des start-ups. En partenariat avec Village by CA Nord de France, Bonduelle a financé à hauteur de 23 000 euros l'appel international à candidature « innover autour de la protéine végétale au service de l'alimentation humaine ». Venus de France, de Belgique, d'Angleterre, d'Italie, de Suisse, les 11 candidats présélectionnés ont présenté leurs start-ups lors de la 5^e édition du salon de l'innovation en matière d'alimentation, de nutrition et de santé. Le jury, auquel Bonduelle participait, a sélectionné quatre lauréats, qui seront incubés pour accélérer le développement de leurs projets : boisson « énergétique » 100 % végétale de On Breakfast, en-cas 100 % naturel et vegan de Funky veggie, application diététique invitant à la consommation de protéines végétales par Mister Food Bot, et sushis végétariens de Mosaïc sushi. Désormais accompagnées par Bonduelle pour développer leurs offres, ces jeunes pousses bénéficient de l'apport de compétences de Bonduelle notamment pour la composition et la stabilité des produits. Le groupe leur offrira également la possibilité de tester voir de commercialiser leurs produits dans les circuits de distribution du groupe. Dans la continuité de ce partenariat, un nouvel appel à projet est lancé auprès d'étudiants pour le deuxième semestre 2017.

Au printemps 2017, Bonduelle a lancé une nouvelle gamme d'assortiments de légumes bonifiés de protéines végétales : Veg-e, de la marque Arctic Gardens.

toutes les équipes, marketing, vente, communication, qualité et recherche et développement du Groupe Bonduelle.

Dans chaque pays où Bonduelle est présent, un service dédié s'attache à la satisfaction des consommateurs. Ainsi, sur chaque produit figure des coordonnées téléphoniques, une adresse de messagerie électronique et un site Internet permettant aux clients d'entrer en contact à tout moment avec le service consommateurs, tant pour s'informer que pour déposer une éventuelle réclamation.

Bonduelle est partenaire d'AllergoBox, un portail web gratuit dédié aux allergies et intolérances alimentaires. En lien avec le monde médical et les marques de l'industrie agroalimentaire, AllergoBox permet aux consommateurs de s'informer sur les produits et recettes leur convenant le mieux. Le groupe publie ces données spécifiques pour les produits Bonduelle et Cassegrain vendus en France sur le site <https://www.allergobox.com/actualites/bonduelle-reference-plus-de-250-produits-allergobox>.

De plus, grâce à son expertise et à l'appui des services de recherche et développement, l'activité de restauration hors foyer de Bonduelle s'est engagée dans une démarche d'aide et de conseil auprès des établissements spécialisés afin de répondre aux besoins alimentaires particuliers des seniors atteints de troubles praxiques, souffrant notamment de la maladie d'Alzheimer.

2.5.7 Fondation Louis Bonduelle – GRI Standard 103-2

Dans le souci de faire évoluer durablement les comportements alimentaires, le groupe a créé en octobre 2004 une Fondation d'entreprise, la Fondation Louis Bonduelle. Elle est aujourd'hui présente en France, en Italie, en Belgique, aux Pays-Bas, au Canada, en Espagne et, depuis cette année, en Russie. Ses actions s'organisent autour de ses trois domaines d'activité, interconnectés entre eux : informer les populations, développer les connaissances scientifiques et encourager leur application sur le terrain.

La Fondation d'entreprise Louis Bonduelle est dirigée par un Conseil d'Administration composé de 8 membres bénévoles :

- 3 experts indépendants : Marie-Laure Frelut – pédiatre, Béatrice de Reynal – nutritionniste et Abdelkrim Saïfi – Président du Directoire de la Fondation Cœur et Artères ;
- 5 représentants du groupe : Christophe Bonduelle – Président de la Fondation Louis Bonduelle et Président du Groupe Bonduelle, Jean-Bernard Bonduelle – Membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SAS, Christophe Château – Directeur de la RSE, de la communication et du marketing *corporate* du groupe, Laurence Depezay – Responsable des relations et de la communication scientifiques et Gianfranco D'Amico – Directeur de Bonduelle Italie.

2.5.6 Information et satisfaction des consommateurs

Bonduelle s'engage à livrer une information transparente sur ses produits et leurs bienfaits sur la santé. Le groupe s'attache également à promouvoir des pratiques responsables auprès de ses consommateurs.

Bonduelle appose sur tous ses produits les mentions obligatoires requises par la législation européenne en vigueur (INCO), et partage avec transparence, fiabilité et cohérence ses informations auprès des consommateurs. Ces informations objectives et fiables sur les produits, les *process*, la réglementation et les engagements du groupe sont en effet issus de la plateforme dédiée (NutriGO), partagée par

Faits marquants 2016-2017

- « Les cultures alimentaires : mutations et perspectives » : les dixièmes Rencontres de la Fondation Louis Bonduelle se sont déroulées à Montréal, au Québec, et ont été l'occasion de décrypter les facteurs de changements de nos comportements alimentaires, grâce à l'intervention de quatre chercheurs dans les domaines de l'archéologie, de la sociologie et de la nutrition.
- En lien avec le thème des Rencontres de la Fondation, une monographie scientifique a été rédigée et diffusée : « élaborer des recommandations nutritionnelles : modèles alimentaires et cultures ». L'analyse de la relation entre la nutrition et la culture éclaire celle de l'élaboration et de l'efficacité des recommandations alimentaires.
- Clôture de l'événement, une jeune chercheuse québécoise de l'Université de Laval, Jacynthe Lafrenière, a été récompensée pour ses travaux par le Prix de Recherche Louis Bonduelle : l'outil qu'elle développe permettra aux chercheurs et aux cliniciens de classer les individus selon la qualité de leur alimentation et leur adhésion aux recommandations nutritionnelles.
- Dans le cadre du développement des connaissances sur le comportement alimentaire, la Fondation a monté et piloté le projet de recherche EPICALIM, en partenariat avec Epicurium, musée dédié à la découverte des fruits et légumes : «évaluation et impact d'actions de terrain pour les enfants sur les connaissances sur les légumes et sur leur comportement alimentaire ».
- Pour son lancement en Russie, la Fondation Louis Bonduelle, s'est attachée à traduire, publier et référencer une version russe du site Internet de la Fondation. Dès 2017 les premières actions de sensibilisation ont été lancées pour promouvoir une alimentation saine et équilibrée et atteindre l'objectif de toucher 250 000 écoliers entre avril 2017 et mai 2018 au travers des interventions dans les écoles soutenues par des bandes dessinées.
- En partenariat avec l'European childhood obesity group, la Fondation Louis Bonduelle a financé et participé à la mise en place d'un référentiel e-book multilingue gratuit de connaissances pour les praticiens et les chercheurs en obésité infantile (disponible sur <http://ebook.ecog-obesity.eu/>).
- La Fondation Louis Bonduelle est membre depuis 2016 de la Chaire Anca, qui réalise des outils numériques pédagogiques et innovants pour sensibilisation à la nutrition. En 2016, la chaire a publié une vidéo de sensibilisation sur les protéines végétales.

Les projets soutenus en 2016-2017 – GRI Standard 413-1

À travers la Fondation Louis Bonduelle, le groupe lance chaque année un appel à projets destiné à soutenir les initiatives locales, dont l'objectif est d'aider les populations à mieux se nourrir. Ces appels, ouverts mondialement, ont déjà permis de soutenir 191 projets.

20 nouveaux projets ont été sélectionnés lors de l'appel à projets lancé en juillet 2016 pour familiariser les enfants et les adolescents avec les légumes :

- ASSOCIATION FRANCOPHILE D'HAAPSALU – « La place des légumes dans le quotidien de l'enfant » – Haapsalu et Tallinn, Estonie

Ce projet sensibilise les enfants et leurs familles aux différentes façons de manger des légumes et à leur rôle dans l'alimentation quotidienne.

- LA MAISONNETTE DES PARENTS – « Potager à partager » – Montréal, Canada

Ce projet crée des espaces de jardinages sur des terrains scolaires et institutionnels et sensibilise, du jardin à la cuisine, à la consommation des légumes.

- AIDE POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE – « Priorité aux légumes » – Vinaninkarena, Madagascar

En distribuant des repas scolaires équilibrés à base de légumes locaux et par de l'information sur la nutrition et la cuisine, ce projet vise à renforcer la préférence des élèves et de leurs parents pour les légumes.

- CENTRE SOCIAL LA BUSETTE – « Des légumes rigolos : Éveil rigolo aux légumes » – Lille, France

Parce que la cuisine est un moment de partage et de plaisir, ce projet offre aux enfants de mieux connaître et apprécier les légumes autour de recettes amusantes.

- UNION RÉGIONALE DES CENTRES PERMANENTS D'INITIATIVES POUR L'ENVIRONNEMENT CENTRE-VAL DE LOIRE – « Je pique-nique, je m'implique ! » – Centre Val de Loire, France

Éducatifs, ces pique-niques font la part belle aux légumes dans les bouches et les têtes des enfants, également sensibilisés au gaspillage alimentaire et à la réduction des déchets.

- MAISON DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT – RÉSEAU D'ÉDUCATION À LA NATURE ET À L'ENVIRONNEMENT DU GARD – « Je cultive mes légumes et je m'en régale ! » – Alès, France

150 enfants participent à des ateliers sur la culture, la dégustation et la valorisation des légumes de saison et créent un journal sur le sujet.



- CENTRE D'INITIATIVES LOCALES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DES ACTIVITÉS (CILDEA) : « Qu'est-ce que ce légume : un fruit, une racine, une graine... ? » - Loire, France

600 écoliers et collégiens découvrent par des animations, des ateliers de cuisine et de jardinage l'importance de leurs choix alimentaires, leurs perceptions des légumes et l'interaction des légumes avec l'environnement.

- SYNDICAT MIXTE OUVERT (SYMO) CUISINE DES CÉSARS - « Connaître les fruits et légumes, les apprécier pour les manger » - Nevers, France

Les élèves transforment et consomment des végétaux et reçoivent l'éclairage d'une diététicienne sur l'équilibre alimentaire.

- ÉCO-CITOYENNETÉS : « A la reconquête des légumes et légumineuses pour notre santé et celle de la planète » - Haute Vallée de l'Aude, France

Pour la 2^e année consécutive, des animations autour du goût, de la cuisine, du maraîchage des légumes et des légumineuses accompagnent les adolescents à faire évoluer leur comportement alimentaire.

- CRAQUE-BITUME : « On sème avec les tout-petits ! » - Québec, Canada

160 enfants de 2 à 5 ans sont familiarisés avec la diversité des légumes, autour de l'alimentation et du jardinage.

- ASSOCIATION ARTPICULTURE : « Le potager, le cœur de l'école » - Hautes-Pyrénées, France

600 enfants de 6 à 11 ans bénéficient d'un jardin potager et de 10 animateurs formés à l'agroécologie dans 10 écoles.

- FREEGAN PONY - « Les ateliers du bon goût » - Pantin, Aubervilliers, Paris, France

Le projet sensibilise les collégiens aux possibilités infinies de recettes végétales. Ils goûtent et osent des idées de recettes pour utiliser les légumes abîmés ou « moches ».

- MAISON DE QUARTIER DE ROSENDAËL CENTRE - « Les p'tits toqués » - Dunkerque, France

Les enfants sont initiés à la connaissance et à la mémorisation des légumes dans toute leur diversité, à leur préparation culinaire crus ou cuits.

- CITÉ NATURE - « Croc'Expo, les fruits, les légumes et moi » - Arras, France

Au printemps 2017, cette exposition temporaire a invité les enfants de 3 à 12 ans à suivre le parcours des légumes : du potager à la santé en passant par la conservation, la gastronomie et le développement durable.

- EDULIA L'ASSO - « Culture de légumes » - Pyrénées Orientales, France

Dans un légume, il y a des nutriments, et aussi de l'histoire, de la géographie, de la botanique, des a priori, des perceptions, de l'agriculture : le projet parie sur ces connaissances culturelles pour éveiller l'intérêt des écoliers et des collégiens.

- ŒUVRES DE DON BOSCO - « Jardins scolaires et renforcement nutritionnel de jeunes défavorisés et vulnérables » - Bakanja ville, République démocratique du Congo.

Le projet valorise les enfants par leurs activités potagères, leur donne à connaître de nouveaux légumes, et leur fournir des apports nutritionnels additionnels.

- ARO VELONA - « L'éducation nutritionnelle, partie intégrante de l'apprentissage au centre Tsara Fianatra » - Ambotofinandrahana, Madagascar

Par la culture des légumes et l'éducation nutritionnelle, ce projet vise plus de 200 enfants souffrant de faim et de malnutrition.

- CYBUS IN FABULA - « Ente Sacra Famiglia » - Italie

Portée par les adolescents, cette campagne de promotion vise l'adoption de bonnes habitudes alimentaires par les enfants, par l'écriture de contes de fées et la création d'un site Internet.

- AMITIÉS CITÉ - « Cuisine et jardine ! » - Toulon, France

Des ateliers de cuisine autour du légume et des activités de jardinage permettent aux 30 enfants de l'association de suivre leurs plantations.

- ASSOCIATION SOLIDARITÉ POUR LA VIE - « Du jardin scolaire à la cantine scolaire de l'école primaire publique rurale de Kayalé au Togo » - Kayalé, Togo

Ce projet vise à améliorer la connaissance de 200 enfants de milieu rural de 6 à 13 ans sur la diversité, les bienfaits, la production et la préparation des légumes et à améliorer leurs repas à la cantine scolaire.

2.6 Assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés locales

2.6.1 Enjeux, objectifs et bilan – GRI Standard 103

Parmi les cinq objectifs à l'échéance 2025 qui composent sa stratégie RSE (voir 2.1.2. Une démarche pionnière), le Groupe Bonduelle s'est fixé pour ambition d'assurer le bien-vivre des collaborateurs et des communautés. Cette ambition prend la forme d'un macro-objectif de long terme simple, communicable et suivi chaque trimestre par le Comité Exécutif du groupe : « viser 0 accident du travail, favoriser

l'engagement des salariés et développer l'ancrage local de ses sites avec au moins un projet sociétal par établissement ». Le terme « bien-vivre » est défini de la manière suivante : « Un état d'esprit caractérisé par l'équilibre entre compétences, besoins et aspirations des employés et les exigences et possibilités induites par l'environnement de travail. ». Il s'agit donc d'assurer l'épanouissement des collaborateurs et de contribuer au bien-vivre des populations proches de ses sites. Autant de points en phase avec les valeurs qui animent l'entreprise depuis sa création : souci de l'Homme, intégrité, confiance, excellence, équité, ouverture et simplicité.

Enjeux ressources humaines	Objectifs 2017	Bilan à 5 ans (base 2011-2012)
- Respecter les engagements internationaux du travail et assurer la santé et la sécurité des travailleurs (ODD 8) - Développer les potentiels - Favoriser la diversité - Respecter l'éthique	Assurer la sécurité au travail - Viser un taux de fréquence (TF) des accidents du travail de 0 à horizon 2025 - Favoriser l'évolution des collaborateurs et leur formation - Viser 100 % des entretiens individuels d'évaluation et de développement - Favoriser la promotion interne et encourager la politique de recrutement de proximité - Poursuivre les travaux visant à favoriser l'équité, la diversité et l'intégration des personnes porteuses de handicap - Diffuser la Charte éthique auprès de 100 % des collaborateurs - Diffuser les principes de la RSE dans le management et la culture du groupe	- Passage du taux de fréquence des accidents du travail de 18,76 en 2011-2012 à 6,19 en 2016-2017 - Diffusion et appropriation par l'ensemble des managers du modèle de management du groupe, ManageGo! - En moyenne 80 % des salariés ont bénéficié d'entretiens d'évaluation et de développement chaque année - Montée en puissance de la mobilisation des collaborateurs à devenir « Tous acteurs » de la démarche, notamment avec le lancement du programme « #Demain chez Bonduelle ! »
Enjeux sociétaux	Objectifs 2017	Bilan à 5 ans (base 2011-2012)
- Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable (ODD 8) et développer les relations économiques et l'emploi locaux - Rendre accessibles les produits	Mettre en place un projet sociétal dans chaque site et pays où le groupe est présent - Engager des relations avec les parties prenantes dans tous les pays où le groupe est présent - Engager un projet groupe sociétal et de développement	- Les sites Bonduelle s'engagent dans des projets avec leurs communautés locales, soit 47 % des sites ayant initié ou reconduit au moins une initiative en 2016-2017 - Développement du projet APONH au Cameroun

Les résultats de l'ensemble des indicateurs chiffrés figurent au point 2.7.7.

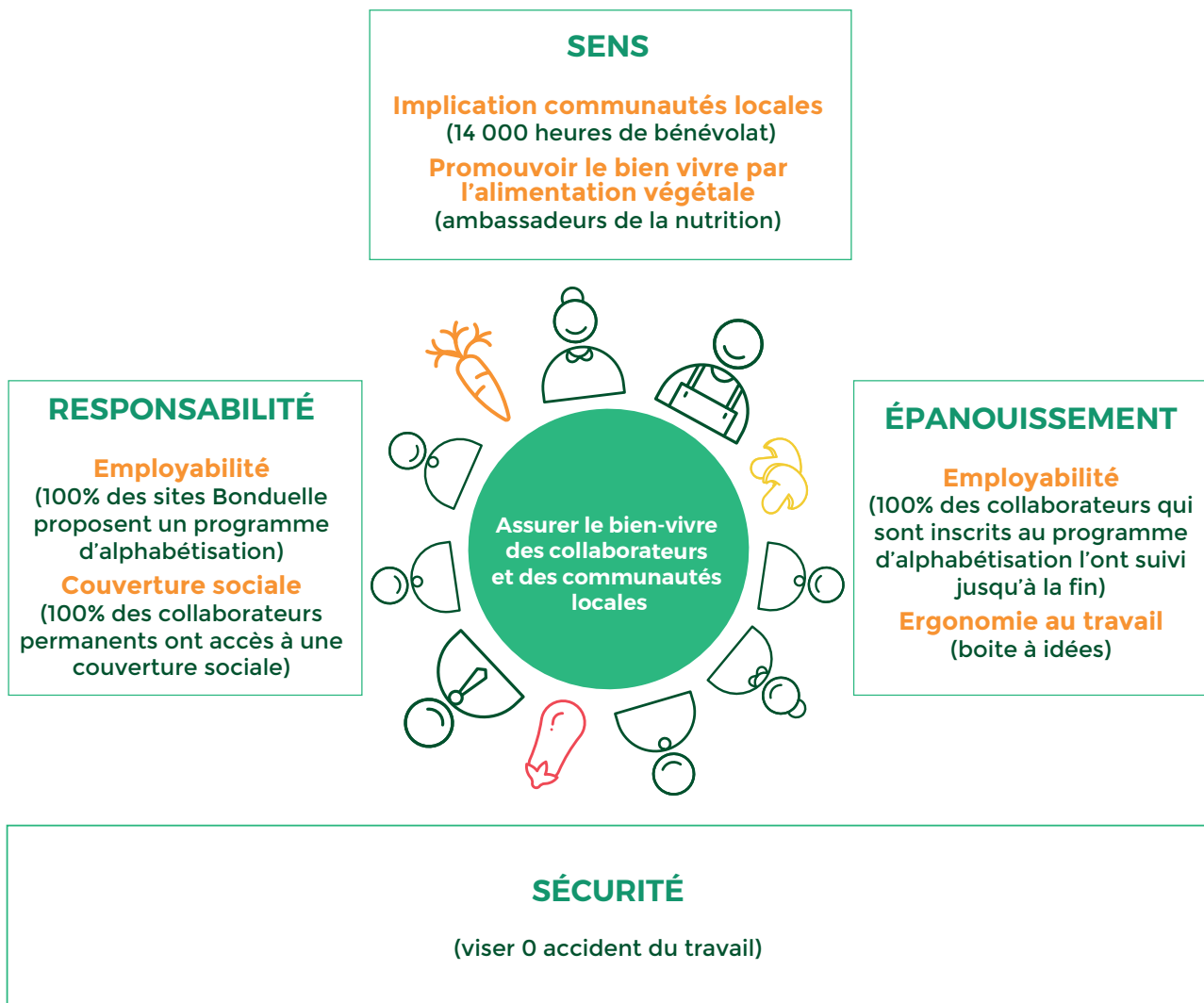


2016-2017 : construction de la nouvelle feuille de route

L'année 2016-2017 a été consacrée à la définition des sous-objectifs et cibles et des plans d'action qui permettront d'atteindre le macro-objectif : « viser 0 accident du travail, favoriser l'engagement des salariés et développer l'ancrage local de ses sites avec au moins un projet sociétal par établissement. ». Tendre vers le bien-vivre demande de

combiner la **responsabilité** de l'entreprise, la mobilisation du collaborateur pour travailler à son **épanouissement** personnel et la recherche collective de sens dans les initiatives engagées. Les sous-objectifs ainsi définis sont présentés dans le schéma ci-dessous.

2



2.6.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre – GRI Standard 103-2

L'épanouissement des collaborateurs passe par la sécurité, les conditions de travail, le dialogue social et le développement de leurs compétences. Ces quatre préoccupations sont centrales dans la politique de ressources humaines du Groupe Bonduelle, fondée sur les valeurs de l'entreprise. Elle repose sur trois grands axes stratégiques :

- **la création de valeur économique**, nécessitant le recrutement de collaborateurs à fort potentiel, le transfert de connaissances et le management de la création de valeur avec des objectifs quantifiés ;
- **le modèle de croissance internationale**, induisant le développement des savoir-faire, l'internationalisation du management et l'anticipation des besoins ;
- **le développement du capital humain**, incluant le développement des talents, la cohésion et la culture commune, l'adhésion au projet d'entreprise. À travers l'innovation sous toutes ses formes (managériale, produits, etc.).

Organisation

Pour mener à bien sa politique de ressources humaines, Bonduelle s'appuie sur un Directeur des ressources humaines groupe. Celui-ci participe et contribue à l'élaboration de l'ensemble des décisions stratégiques du groupe. Il est assisté d'une équipe de trois personnes en charge de :

- définir les politiques et les *process* communs de développement des Hommes pour le groupe ;
- développer et piloter des programmes permettant de renforcer les compétences clés et le management ;
- concevoir et mettre en œuvre des actions de communication interne, en soutien des enjeux du groupe et en favorisant le partage et le fonctionnement en réseau ;
- piloter la politique de rémunération et des avantages sociaux du groupe.

Des réunions de coordination mensuelles entre les Directeurs des ressources humaines des *business units* et du groupe permettent notamment d'échanger sur les priorités, les projets en cours et le déploiement des différents programmes. La politique, validée par le Comité Exécutif, est ensuite déployée dans chaque *business unit* où les interlocuteurs ressources humaines pilotent un réseau de correspondants dédiés.

Un séminaire international, organisé une fois par an, rassemble les équipes en charge des ressources humaines des cinq *business units* et du groupe. Ces rencontres permettent de présenter la stratégie globale de Bonduelle en matière de ressources humaines et de recenser les priorités d'actions des *business units* sur leur périmètre respectif. La filière ressources humaines s'organise en se positionnant en véritable *Business Partner*.

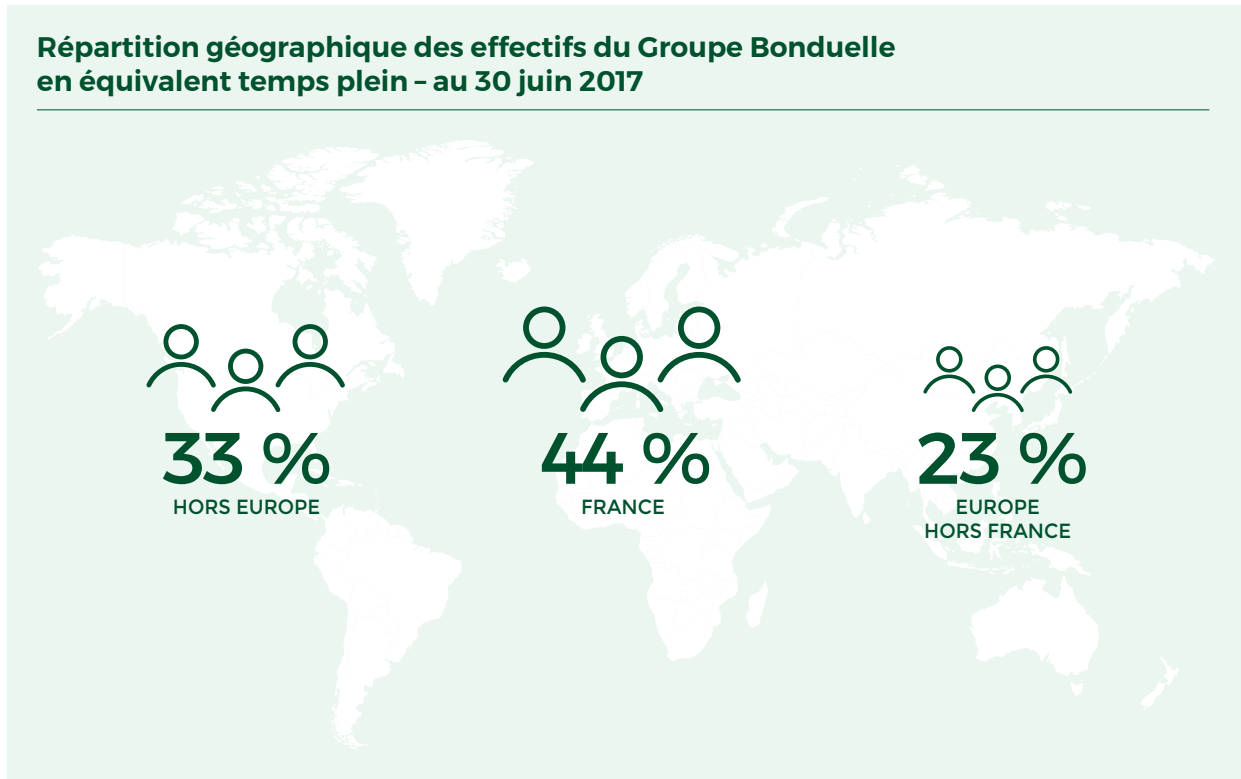


Profil humain et politique d'emploi

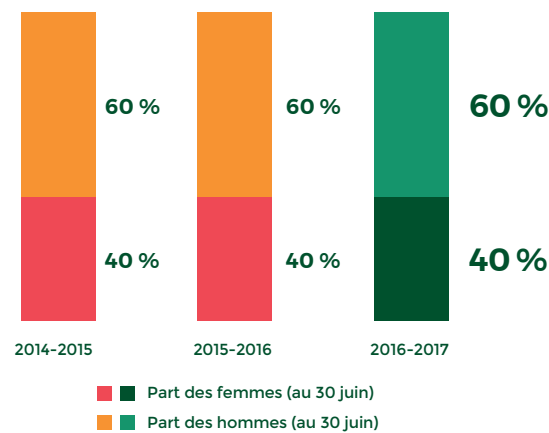
Le profil humain du Groupe Bonduelle*

Les collaborateurs du Groupe Bonduelle sont 7 330 en effectif permanent (présents au 30 juin 2017). Ils sont 10 220 en équivalent temps plein (contrats permanents, contrats non permanents, contrats saisonniers et autres contrats).

Répartition géographique des effectifs du Groupe Bonduelle en équivalent temps plein – au 30 juin 2017

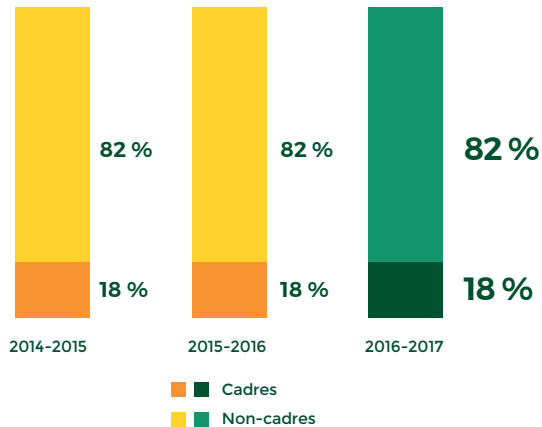


Part des femmes dans les effectifs permanents – au 30 juin 2017

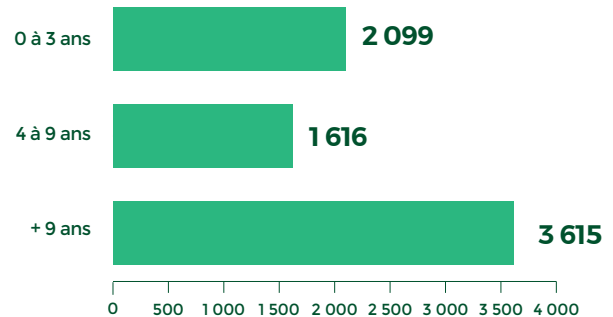


* Le périmètre du reporting, précisé au 2.7.3, exclut les salariés de la business unit Bonduelle Fresh Americas (BFA).

Répartition des effectifs permanents par statut au 30 juin 2017



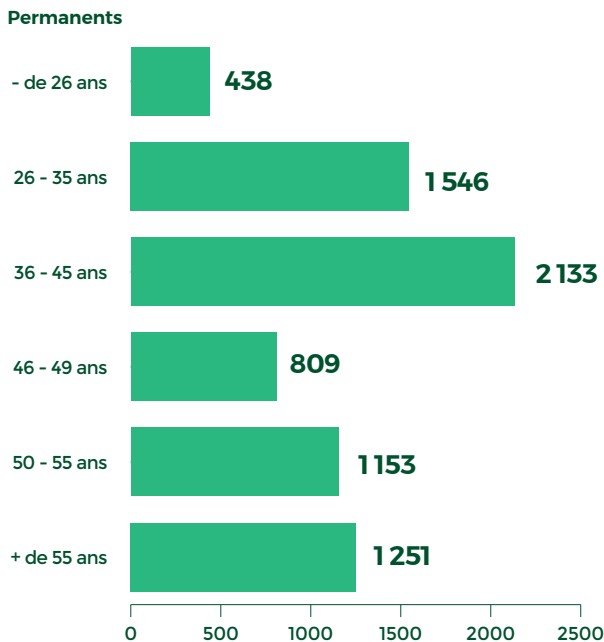
Pyramide des anciennetés des effectifs permanents au 30 juin 2017



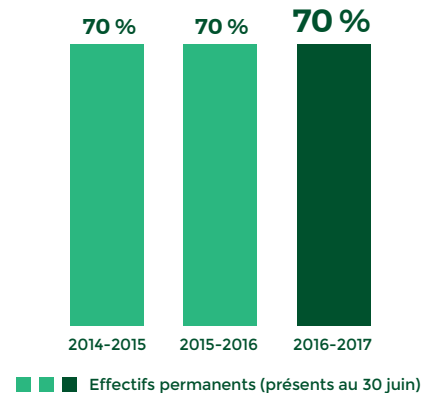
L'ancienneté moyenne au sein des effectifs permanents est de 12,27 ans.

Politique d'emploi, emploi local, emploi saisonnier

Pyramide des âges des effectifs permanents au 30 juin 2017



Évolution de la part des effectifs permanents dans l'effectif total du groupe (en ETP) * au 30 juin 2017



La stabilité de la part des effectifs permanents reflète la constance de l'organisation du groupe dans ses opérations.

* L'effectif total du groupe inclut les permanents, les non-permanents, les saisonniers et d'autres types de contrats en équivalent temps plein.



De par la nature de ses activités, rythmées par les récoltes, Bonduelle emploie un nombre important de saisonniers. Ces emplois saisonniers représentent 17 % de l'ensemble des contrats du Groupe Bonduelle (en équivalent temps plein). Employeur engagé envers toutes les personnes qui travaillent pour lui, le Groupe Bonduelle développe des approches responsables pour offrir à tous des conditions de travail de qualité (voir 2.6.3 Sécurité et conditions de travail).

Le Groupe Bonduelle fidélise ses saisonniers par différentes actions. Aux États-Unis, le groupe offre à ce personnel des sessions spécifiques de formation à la maîtrise de la langue anglaise grâce à un système de vidéo-enseignement. En Italie, des programmes spécialement dédiés aux intérimaires n'ayant pas une bonne connaissance de la langue locale sont également déployés. La fidélisation passe également par la politique de rémunération (niveau de paiement des heures supplémentaires, primes de début et de fin de saison en Hongrie, etc.) et par des contrats de travail assurant une activité professionnelle compatible avec d'autres emplois saisonniers. Pour exemple, grâce à ces mesures, un taux de 80 % de fidélisation est atteint en France sur l'ensemble du territoire.

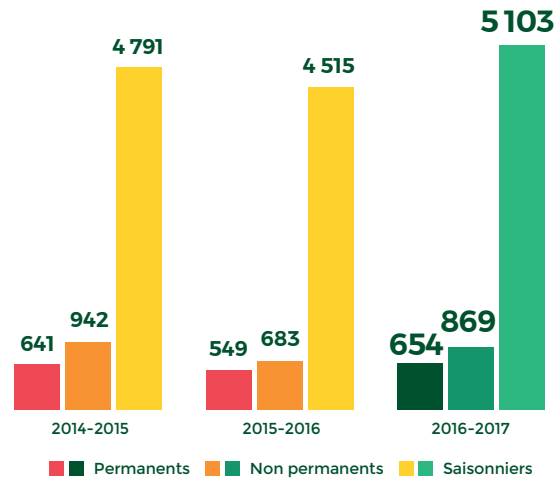
Sur certains sites, Bonduelle travaille en lien avec des groupements d'employeurs afin de partager les compétences et d'assurer une régularité d'activité aux saisonniers.

Le groupe s'attache également à transformer son besoin de recrutement en opportunités pour ses bassins d'emploi. L'usine Bonduelle située à Estrées-Mons (France), par exemple, recrute chaque année entre 150 et 200 personnes pour la récolte saisonnière. Elle est partenaire, avec le Conseil régional des Hauts-de-France et Pôle Emploi, du dispositif « Pass Emploi » dont l'objectif est de préparer des candidats motivés à une certification et une embauche. La sélection amont est opérée par Pôle Emploi puis la formation est dispensée par un organisme agréé. La certification obtenue permet d'attester d'un socle de connaissances et de compétences de base, valables dans tous les secteurs d'activités.

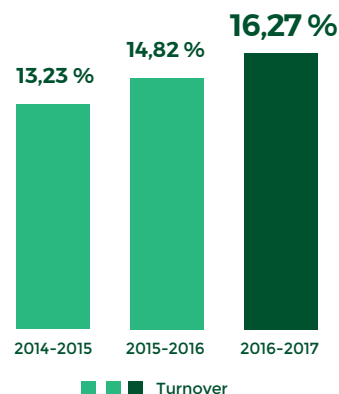
Selon les bassins d'emploi où ses sites sont implantés, Bonduelle privilégie le recrutement local ou l'accueil de personnes issues de zones économiques offrant peu d'opportunités professionnelles.

Partout, les procédures de recrutement favorisent l'embauche d'employés et de dirigeants locaux pour mener à bien les activités du groupe, à l'instar de la Hongrie où la majorité des travailleurs et des cadres sont nationaux.

Évolution et répartition des embauches en nombre de contrats au 30 juin 2017



Turnover total Bonduelle *



Organisation du travail

Partout où il est implanté, le Groupe Bonduelle respecte les réglementations locales en matière de durée du travail.

L'organisation du temps de travail dans l'entreprise dépend des activités. Ainsi, à titre d'exemple, l'organisation de la *business unit* BELL est la suivante : selon les périodes de récolte ou hors récolte et d'un service à l'autre, plusieurs organisations et rythmes sont mis en place. Chez BELL France, une organisation en 2x8, 3x8, ou 4x8 peut être mise en place en période de récolte des légumes.

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

2.6.3 Sécurité et conditions de travail – GRI Standard 103-2

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental notamment à travers d'actions de prévention des éventuelles maladies professionnelles. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention pour assurer les meilleures conditions de santé et de travail. Cette démarche entre dans le cadre du programme VegeGo! afin de parvenir à 0 accident avec arrêt de travail au plus tard en 2025.

La politique sécurité du Groupe Bonduelle a été formalisée en 2012 puis révisée en 2015. Elle met en avant trois principes fondamentaux qui guident toute la démarche du groupe :

- tous les accidents sont évitables, l'atteinte du « zéro accident » est donc un choix ;
- la responsabilisation, notamment par la formation, est la base d'une démarche sécurité ;
- travailler de façon sécuritaire est une condition d'emploi chez Bonduelle, la productivité ne doit pas se faire au détriment de la sécurité.

Bonduelle développe notamment la méthode STOP – Sécurité au Travail par l'Observation Préventive – pour parvenir à son objectif 0 accident. Cette méthode, élaborée par DuPont de Nemours, repose sur l'observation préventive des comportements. Elle permet aux collaborateurs d'intégrer les comportements les plus sûrs dans leur culture de travail, d'optimiser les performances de sécurité et de réduire/éliminer les blessures et les maladies professionnelles. Les participants sont formés à des méthodes leur donnant toutes les connaissances et les outils nécessaires pour travailler de manière plus sûre. Les salariés formés peuvent ensuite

transmettre ces acquis à leurs collègues et collaborateurs, pour que chacun soit au cœur de la sécurité au quotidien.

Aucun collaborateur en usine, même un saisonnier, ne peut prendre son poste avant d'avoir été formé à la sécurité sur le site et sur ledit poste. Toutes les consignes de sécurité générales et spécifiques au poste lui sont délivrées et il peut également suivre des modules complémentaires de formation à l'ergonomie, par exemple.

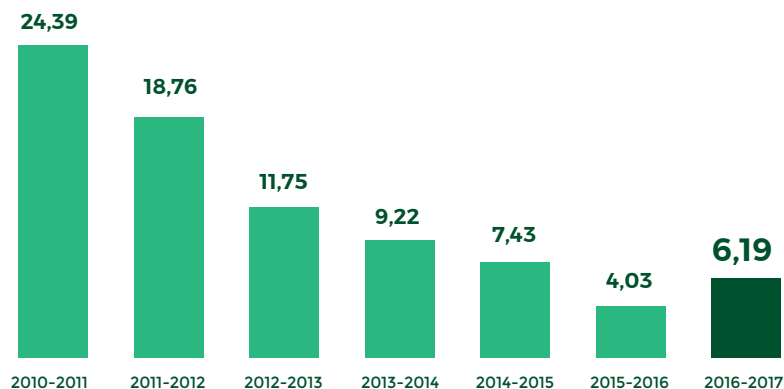
Par ailleurs, la sécurité figure obligatoirement à l'ordre du jour des réunions du Comité Exécutif, des Comités de Direction des usines (organisés chaque semaine), des rencontres mensuelles entre les Directeurs industriels de chaque *business unit* et les Directeurs d'usine, et des réunions trimestrielles entre la Direction générale des *business units* et les responsables des pays.

Afin de mobiliser les salariés sur cette problématique, toutes les *business units* ont intégré la sécurité dans les primes de rémunération variable accordées aux collaborateurs opérationnels, selon une recommandation émise par le groupe. Cette recommandation évolue pour accompagner l'augmentation du niveau d'exigence : le calcul du bonus intègre la sécurité (taux de fréquence par site) pour 10 % (minimum) à 20 % (recommandé) et sera progressivement basé plus sur des indicateurs proactifs tels que le nombre d'observations STOP par millier d'heures travaillées.

L'animation d'un réseau sécurité, comptant 221 représentants de l'ensemble des sites en 2017, permet les échanges sur les meilleures pratiques, les priorités d'actions et d'investissements.

L'ensemble de ces mesures a permis au groupe d'enregistrer des progrès significatifs entre 2010 et 2016, avec un taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt passé de 24,39 à 4,03. Ces résultats traduisent l'attention particulière portée par Bonduelle aux questions de sécurité, et ceci sur chacun de ses sites, partout dans le monde.

Évolution du taux de fréquence des accidents du travail de l'ensemble des effectifs au 30 juin





Après une baisse importante et continue au cours des six dernières années, l'indicateur du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt enregistre une hausse en 2017, avec un taux de fréquence de 6,19 à fin juin.

Un diagnostic a permis de dresser les pistes d'amélioration afin de renouer avec la tendance baissière et de redynamiser l'ensemble des équipes vers l'objectif 0 accident :

- maintenir l'implication du management (sécurité à l'ordre du jour du Comité Exécutif, des Comités de Direction et des rencontres régulières sur ce sujet des Directeurs industriels et Directeurs d'usines) et renforcer son rôle en tant qu'exemple dans la valorisation des

résultats (communications publiques, organisations de concours, etc.) ;

- définir et mettre en place des indicateurs proactifs permettant un suivi plus fin de l'accidentologie ;
- développer de nouveaux outils pour accompagner la démarche tels que : une grille d'audit et d'évaluation sécurité groupe, le déploiement spécifique de la méthode STOP Dupont pour certains endroits sensibles, la formation des conducteurs de véhicules commerciaux, ou encore le test de nouvelles techniques Dupont.
- multiplier les audits et évaluations croisés.

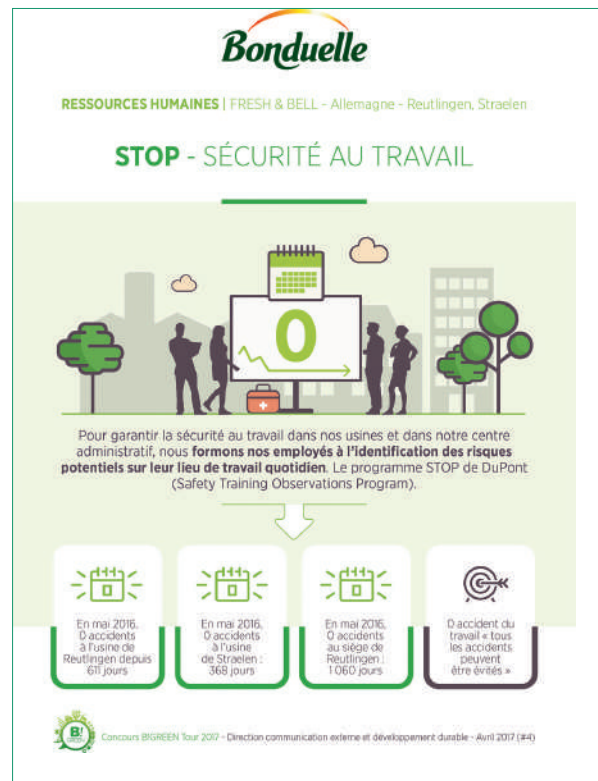
De bons résultats obtenus par les sites

Malgré la légère hausse du taux de fréquence du groupe observée, de très bons résultats sont à souligner dans les différentes *business units*. Au total, 24 sièges et 21 sites industriels n'ont eu aucun accident de travail avec arrêt en 2016-2017. Trois des quatre sites de BALL aux USA ont atteint zéro accident avec arrêt, dont l'usine d'Oakfield qui enregistre six ans sans accident avec arrêt.

Trois sites de BEAM qui reportent zéro accident depuis deux années ont été récompensés par des bourses qui seront mises en commun dans des projets visant à poursuivre les progrès en matière de sécurité et de bien-vivre au travail. Les équipes de ces trois sites se mobilisent également pour réaliser une vidéo destinée à partager leurs bonnes pratiques.

En France, l'usine d'Estrées-Mons (surgelé) de la *business unit* BELL a atteint deux ans sans accident avec arrêt, grâce à une démarche systématique basée sur la méthodologie STOP. L'usine de Genas (BFE) a été particulièrement active dans le déploiement de la méthode STOP, avec notamment l'animation d'une réunion mensuelle avec les observateurs Dupont de Nemours pour faire le point sur le taux de réalisation des observations de terrain, passer en revue les incidents enregistrés sur les autres sites et se questionner sur la possibilité d'occurrence à Genas. Grâce à ses efforts, l'usine de Genas a enregistré en 2016-2017 une baisse de 13,25 points de son taux de fréquence des accidents du travail.

En Allemagne, la bonne pratique STOP a été diffusée sur les sites de Straelen et Reutlingen :



2.6.4 Politique salariale et avantages sociaux – GRI Standard 203-2

Politique salariale

Dans l'ensemble des pays dans lesquels Bonduelle est présent, le groupe mène une politique salariale allant au-delà des *minima* sociaux en vigueur. Ceci pour proposer des rémunérations conformes aux salaires de son secteur d'activité. Les règles applicables dans chaque pays tiennent compte des réalités locales dans le respect d'un principe d'équité.



Passeport Social Individuel

Le groupe a poursuivi en 2016 la distribution du passeport social individuel, commencée en France, sur 16 sites. Au total en France, 2 971 salariés permanents ont reçu ce document. L'élargissement du périmètre de distribution a concerné un site espagnol en 2016 et deux autres pays sont en réflexion. Ce passeport social individuel donne aux salariés permanents une vision claire et concrète de leur rémunération globale. Sa distribution est un moment d'échange privilégié avec le *manager* sur les composantes de la rémunération et des avantages sociaux. Il favorise la bonne compréhension des éléments de la performance individuelle et collective chez Bonduelle.

Avantages sociaux

Le Groupe Bonduelle s'est fixé pour objectif qu'en 2025, 100 % de ses collaborateurs permanents aient accès à un système de protection sociale. Une démarche d'audit a été lancée début 2017 en format pilote sur quatre pays (en Europe et hors Europe) afin d'approfondir la connaissance des pratiques de marché et d'établir des recommandations applicables au Groupe Bonduelle. Un socle minimum et les principes directeurs devant guider le déploiement du programme de protection sociale du groupe devraient être formalisés à la fin de l'année 2017.

2.6.5 Dialogue social – GRI Standard 103-2, 203-2, 407-1

Conformément à sa Charte éthique déployée dans l'ensemble des pays d'implantation du groupe (disponible en 2.8.2 ainsi que la composition du Comité Éthique en 2.8.1), Bonduelle privilégie l'ouverture et le dialogue dans les relations internes. Le groupe respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leur choix,

qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif.

Au 30 juin 2017, 87 % des salariés du groupe sont couverts par une convention collective. – GRI Standard 102-41

Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) se réunit *a minima* une fois par an afin notamment d'exposer les orientations stratégiques du groupe et le bilan de l'exercice écoulé en Europe.

Le Comité de Groupe France est l'instance représentative des activités de Bonduelle présentes sur le territoire français (conserve, surgelé, frais et traiteur). Ce comité permet notamment à Bonduelle de fournir aux instances représentatives des salariés français des informations complémentaires, au-delà de ses obligations légales, sur les activités de Bonduelle en Europe et hors Europe.

En mars 2017, l'accord constitutif du CEE a été renouvelé à l'unanimité. Cet accord prévoit un engagement d'inclure à l'ordre du jour de chaque réunion ordinaire annuelle les sujets liés à la RSE. Cet engagement vaut également pour le Comité de Groupe France auquel la politique RSE du groupe et ses avancées seront présentées chaque année.

En 2016-2017, à la demande des membres du CEE, un bilan des pratiques de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences a été réalisé pour chaque pays.

Enfin, les performances sécurité et l'avancement des chantiers VegeGo! ont été présentés aux deux instances, tout comme l'a été le programme APONH (voir 2.6.9). GRI Standard 403-4

En 2016-2017 Bonduelle a signé 51 accords collectifs avec les différentes instances représentatives des salariés dans les pays où il est présent. Quatre accords majeurs illustrent le dialogue social mené en 2016-2017 :

- accord relatif au Comité d'Entreprise Européen revu en mars 2017 qui a permis l'amélioration du fonctionnement de l'instance et des échanges d'information, ainsi que d'assurer la continuité de l'instance ;
- accord d'intéressement France : en décembre 2016, le groupe a renouvelé ses accords d'intéressement arrivant à échéance pour Bonduelle Frais Traiteur SAS, souhaitant associer collectivement les collaborateurs aux résultats économiques ;
- accord d'intéressement France : conclu en décembre 2016, il concerne les salariés de la société Bonduelle Frais France SAS. Afin de poursuivre la démarche VegeGo! le groupe a souhaité prendre en compte des indicateurs financiers et des indicateurs de sécurité dans le calcul de cet intéressement ;
- l'usine d'Ingersoll (Canada) a renouvelé son accord concernant les salaires et conditions de travail des travailleurs saisonniers.



Bonduelle a signé un accord avec l'ensemble des organisations syndicales du site de Russy-Bémont (France) afin de gérer de manière respectueuse l'accompagnement social lié à la cessation d'activité de ce site, effective à partir de fin juin 2016 pour la partie production. Cet accord signé à l'unanimité donne la priorité aux reclassements internes dans le bassin Nord-Picardie et à la mise en œuvre de mesures d'âge permettant de mieux envisager les fins de carrière et de limiter au maximum les départs contraints dans un contexte de marché européen difficile, marqué par une baisse significative des volumes de production.



Enquête Climate

Afin d'accompagner la dynamique de progrès VeGo!, le groupe a mis en place, en 2014-2015 une enquête auprès de l'ensemble de ses collaborateurs, « Climate ». Elle a pour objet de déterminer les leviers qui constituent les sources de motivation et d'engagement des salariés ainsi que de mettre en place les actions nécessaires pour répondre à leurs attentes. La deuxième édition de cette enquête a été administrée du 27 septembre au 23 octobre 2016. 89 % des 8 752 collaborateurs invités y ont répondu en utilisant le formulaire en ligne (63 %) ou sur papier (37 %). Administré dans 13 langues, le formulaire a permis à des collaborateurs de plus de 20 pays de répondre au questionnaire. L'analyse des données est assurée par un organisme extérieur, garant de la totale confidentialité des réponses. Les résultats de chaque entité sont comparés en interne avec ceux des entités du même périmètre d'appartenance et avec les résultats de l'enquête précédente. Les résultats du groupe sont également comparés avec ceux d'autres entreprises. Les managers de chaque entité sont informés des résultats les concernant et accompagnés dans la diffusion à leurs équipes ainsi que dans la définition et la mise en place de plans de progrès.

2.6.6 Développement et formation des femmes et des hommes – GRI Standard 103-2

Au long de son histoire, Bonduelle a développé son modèle de management spécifique, influencé par ses métiers, son mode

de gouvernance et ses valeurs. Ce modèle, appelé ManageGo! est au cœur de la réussite du groupe. Il est aussi une des clés de la construction de son avenir et de sa pérennité.

ManageGo! rassemble et invite chacun des managers à trouver le bon équilibre entre bienveillance et exigence, en lien avec les valeurs et les ambitions de l'entreprise.

Il pose les trois axes du management Bonduelle :

- **cultiver la performance** : le manager est ambitieux et exigeant, il est orienté performance et crée de la valeur durable ;
- **développer les Hommes** : le manager s'engage dans l'accompagnement, le développement et l'évolution de tous ses collaborateurs en commençant par son propre développement ;
- **être agile** : le manager fait preuve d'ouverture, d'écoute et d'anticipation.

Ce modèle de management doit nourrir l'ambition du groupe : « être le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ».

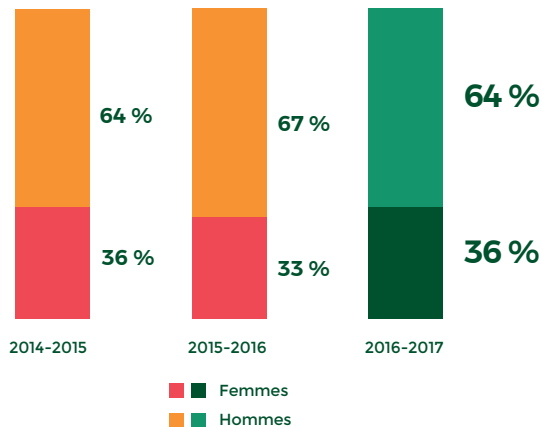
Co-construit par des managers de l'entreprise, ManageGo! fixe un repère commun pour tous les managers du groupe. Depuis 2014, collaborateurs et managers ont pu s'approprier le modèle managérial de l'entreprise grâce à une pédagogie innovante consistant en sessions animées par deux « facilitateurs », un responsable des ressources humaines et un manager. L'objectif de cette pédagogie innovante est de faire émerger les connaissances au sein d'ateliers de co-crédation réunissant une vingtaine de collaborateurs et de permettre aux salariés de s'approprier le modèle managérial de l'entreprise.

ManageGo! s'inscrit également dans le développement et l'accompagnement des talents. Ces deux éléments sont centraux dans la politique de ressources humaines du Groupe Bonduelle qui, pour assurer la poursuite de son développement international et saisir les opportunités de croissance qui s'ouvrent à lui, doit pouvoir compter sur les meilleures compétences dans chacun des pays où il est implanté. Cette vision internationale anime l'ensemble de la politique de ressources humaines du groupe.

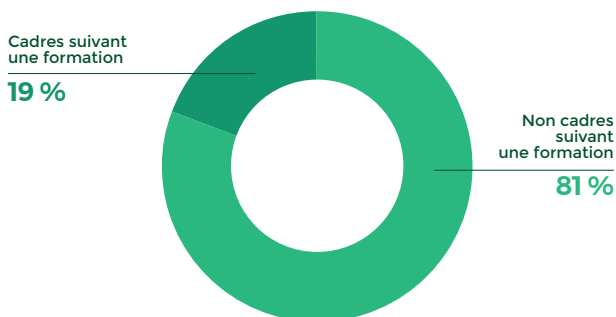
La politique de formation du groupe privilégie l'accompagnement et le développement de la sécurité (voir 2.6.3 Sécurité et conditions de travail) dans l'ensemble de ses activités, la capitalisation des compétences, la découverte et le développement des nouveaux talents.

	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Part de la masse salariale dédiée à la formation	1,44 %	1,44 %	1,40 %
Nombre d'heures de formation	172 776	177 979	174 102
Durée moyenne de formation par individu (en heures)	28	29	31

Évolution et répartition des heures de formation par sexe au 30 juin 2017 – GRI Standard 404-3



Répartition des heures de formation par statut au 30 juin 2017 – GRI Standard 404-3



Finance for Growth : la formation au service de la croissance

Le chantier VegeGo! numéro 21 a donné naissance à un projet ambitieux *Finance For Growth* permettant à chacun d'intégrer la notion de création de valeur financière dans ses choix opérationnels, pour contribuer collectivement à une croissance durable, économe en capitaux visant à l'atteinte de l'ambition VegeGo!

Un programme propre à Bonduelle a été conçu favorisant un apprentissage diversifié. Les participants s'approprient les mécanismes financiers en les expérimentant via une session de *e-learning* et un cas pratique en lien avec l'activité. Dans l'esprit ManageGo!, cette formation favorise une démarche de co-construction de solutions en encourageant l'émergence de nouvelles idées. Depuis le lancement de cette formation *Finance For Growth* en 2015, 508 managers ont été formés au total à fin juin 2017. Cinq nouvelles sessions de formation sont prévues en septembre 2017 ainsi qu'un déploiement aux managers de proximité dans les usines au dernier trimestre 2017.

Pépinière de talents

La *business unit* Bonduelle Fresh Europe a lancé en 2015 le programme « Jeunes Pousses ». En partenariat avec les écoles d'ingénieurs :

- Hautes études d'ingénieur (HEI) ;
- Institut supérieur d'agriculture (ISA) ;
- Institut supérieur d'électronique et du numérique (ISEN).

Ce programme vise pour Bonduelle Fresh Europe à se doter d'une pépinière de talents indispensable à sa croissance et à son équilibre économique. Jeunes Pousses est aussi pour les étudiants l'occasion de découvrir les différents métiers du groupe au travers de stages en France, mais aussi en Allemagne et en Italie, et de valoriser leurs expériences dans le cadre de missions confiées avec de véritables enjeux.



2.6.7 Diversité – GRI Standard 103-2

Le Groupe Bonduelle est convaincu que la diversité dans l'entreprise représente une richesse à découvrir et à partager.

Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail. Ce principe de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche, mais également à l'ensemble du parcours professionnel. Il s'accompagne d'actions destinées à favoriser la diversité.

L'emploi des salariés porteurs de handicap est un autre pilier de la politique diversité du groupe. En France, notamment, de nombreuses initiatives existent en matière de handicap :

- création de la mission handicap avec un coordinateur handicap au sein de la Direction des ressources humaines France ainsi qu'un pilote dans chaque établissement et un Comité Paritaire de suivi au niveau du groupe ;
- organisation de campagnes d'information et de sensibilisation pour l'ensemble des collaborateurs présentant un taux d'incapacité supérieur ou égal à 10 % pour le périmètre France ;
- communication régulière sur les actions menées via l'affichage dynamique interne « Bonduelle Channel », la SEEPH (semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées) et prochainement l'Intranet ;
- ouverture de tous les postes accessibles aux personnes porteuses de handicap ;
- insertion (tutorat) et accompagnement du collaborateur porteur de handicap ;
- formation ou sensibilisation des acteurs directs de la politique handicap de l'entreprise aux spécificités de l'emploi des porteurs de handicap par le biais d'un kit « Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé » (RQTH). Il a été élaboré en 2016 et diffusé en août 2017. Une communication spécifique Handicap sur l'Intranet de l'entreprise est prévue pour le mois de septembre. Enfin, un volet Handicap est intégré dans le module de formation au management « Manager au quotidien ».

De plus l'accord Handipol 4, agréé par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi en octobre 2015, se concrétise – à fin juin 2017- par 21 projets d'aménagements de postes de travail, dont un sur Rosporden (France) consistant à revoir le local de déchets sur le parage céleri, action qui pourra bénéficier à l'ensemble des salariés, certains bénéficiant de restrictions médicales. Cet accord a également permis le développement de partenariats avec des structures spécialisées dans l'embauche, le développement des achats avec le secteur protégé, l'augmentation de 20 % de recours aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et entreprises adaptées.



Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées

Comme chaque année pendant la semaine du handicap, des initiatives pour l'emploi des personnes en situation de handicap ont été menées sur le siège de Villeneuve d'Ascq (France) : stand sur l'ergonomie au travail, pièce de théâtre de sensibilisation au handicap ou encore une démonstration « Toucher pour voir » afin de mieux comprendre les personnes déficientes visuelles.

2.6.8 Droits de l'Homme – GRI Standard 412-3, 103-2, 407-1, 408-1, 409-1

Bonduelle respecte les règles internationales du travail. Il s'attache au respect de la Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Le groupe s'engage également à respecter et à promouvoir les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et la convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs. La majorité des pays où Bonduelle intervient comme employeur est signataire de ces conventions, soit 73,6 % des collaborateurs couverts. Les engagements internes de Bonduelle permettent d'assurer le respect de ces conventions au-delà des engagements des pays. En effet, les pays non-signataires des conventions sont les suivants :

- convention fondamentale n° 29 sur le travail forcé : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 87 sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical : Brésil, États-Unis ;
- convention fondamentale n° 98 sur le droit d'organisation et de négociation collective : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 100 sur l'égalité de rémunération : États-Unis ;
- convention fondamentale n° 111 concernant la discrimination en matière d'emploi et de profession : États-Unis ;
- convention n° 135 concernant les représentants des travailleurs : Belgique, Canada, États-Unis ;
- convention fondamentale n° 138 sur l'âge minimum de travail : États-Unis.

Tous les pays où Bonduelle est employeur ont ratifié les conventions suivantes :

- convention fondamentale n° 105 sur l'abolition du travail forcé ;
- convention fondamentale n° 182 sur les pires formes de travail des enfants.

Enfin, le Groupe Bonduelle est membre depuis 2003 du Pacte mondial des Nations unies, une initiative lancée en 2000 pour inciter les entreprises à adopter des valeurs fondamentales selon dix principes inspirés de la déclaration universelle des droits de l'Homme, de la déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, de la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et de la convention des Nations unies contre la corruption.

2.6.9 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés – GRI Standard 103-2, 203-2

Bonduelle a fait de la participation à la vie locale de ses implantations une priorité. L'objectif de ce chantier VegeGo! est de mobiliser les collaborateurs afin de contribuer au mieux-vivre des communautés et ainsi agir en cohérence avec les valeurs du groupe. Chaque site a pour ambition, en tenant compte de ses spécificités, de développer au moins un projet mené avec des acteurs locaux. En 2016-2017, 33 sites Bonduelle ont initié ou reconduit des projets. Parmi eux :

- **Le siège d'Eindhoven aux Pays-Bas** : a accueilli le 13 avril 2017, en partenariat avec l'association Nationaal Ouderenfonds & Zonnebloem, 35 femmes âgées isolées pour partager un déjeuner convivial organisé dans la cantine du bâtiment. De nombreux collaborateurs du site ont participé activement à la décoration de l'espace pour en faire un lieu chaleureux sur le thème de Pâques, à l'envoi des cartons d'invitation, puis en partageant ce déjeuner avec leurs invitées du jour ;
- **Le siège de Montréal au Canada** : en collaboration avec le GRAME (Groupe de recherche appliquée en macro-écologie) a participé à la plantation de 195 arbres sur les terrains des écoles primaires *LaSalle Elementary Junior* et *Laurendeau Dunton* à Montréal. Réalisée avec les élèves, cette activité a permis d'agrémenter le cadre de vie des enfants et des habitants du quartier d'une petite forêt urbaine et d'ajouter un peu de biodiversité autour de l'école.

Ces plantations permettent de lutter contre la pollution de l'air et contre les îlots de chaleur urbains défavorables à la qualité de l'air et à la santé humaine ;

- **L'usine de Saint-Denis-sur-Richelieu au Canada** : a très à cœur de préserver la santé et le bien-être de sa communauté. Plus de 10 employés ont ainsi participé en juin 2016 à la restauration du terrain de jeu de la municipalité offrant ainsi aux citoyens un lieu agréable où faire de l'exercice et entretenir le lien social ;
- **L'usine de Genas en France** : est partenaire pour la 2^e année consécutive du « Rugby Music Live » de Lyon, un événement organisé en soutien de l'association MBM (Manifestation de Bienfaisance pour enfants Malades) qui a permis à 200 enfants malades de passer une journée et une soirée exceptionnelle notamment en assistant à un fabuleux concert au Palais des Sports de Lyon. Les salariés de l'usine, en tant que joueurs ou en tant qu'accompagnateurs, ont participé au tournoi de rugby des partenaires ;
- **L'usine de Saint-Césaire au Canada** : les collaborateurs de Saint Césaire ont participé à la création d'un potager pour le centre de bénévolat de la ville. Le centre récoltera les légumes pour préparer des repas distribués à des personnes défavorisées ;
- **L'usine de Reutlingen en Allemagne** : s'est mobilisée pour les enfants malades hébergés dans les Maisons de parents Ronald McDonald, avec lesquelles elle entretient de liens étroits de longue date. Quatre salariés de l'usine et leurs conjoints sont allés cuisiner dans ces hébergements, qui offrent aux familles la possibilité de se retrouver dans un vrai lieu d'accueil. Ce fut l'occasion pour les parents d'une trentaine d'enfants de passer une soirée détendue et conviviale, en toute disponibilité pour leur enfant malade ;
- **Les sites de Moscou, Timashevsk et Novotitarovskaya en Russie** se sont mobilisés pour l'organisation d'une expo-vente artisanale de charité afin de lever des fonds au bénéfice d'un enfant malade qui avait urgemment besoin d'un programme de réadaptation. 400 personnes (collaborateurs Bonduelle et communauté locale) ont participé à l'expo-vente qui s'est tenue pendant quatre jours, en ligne et en point de vente physique.

GRI Standard 413-1	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre de sièges sociaux ou sites agro-industriels ayant initié ou renouvelé dans l'année un projet commun avec leurs communautés locales	9	12	27	33 soit 47 % des sites



La démarche « Tous acteurs »

La démarche « Tous acteurs » repose sur une co-construction avec les collaborateurs et se complète au rythme des expérimentations. Elle a pour objectif de permettre à 100 % des collaborateurs d'être acteurs de la transformation de Bonduelle pour en faire une entreprise plus responsable (voir 2.1.2). Cette dynamique s'est illustrée en 2016-2017 par le lancement du programme « #Demain chez Bonduelle ! ». Ouvert à tous les collaborateurs sans aucune restriction, il s'agit d'un programme d'accompagnement et de formation des personnes portant une idée ou un projet dans le domaine du développement durable. Avec six modules vidéos qui combinent théorie et exemples, les participants sont accompagnés pas à pas pour entreprendre en interne et participer ainsi à transformer Bonduelle. Les 21 premiers participants à ce programme innovant portent ainsi des projets très divers : mettre en place une jachère fleurie sur un site situé dans une réserve naturelle afin de contribuer à la préservation de la biodiversité tout en embellissant l'environnement, développer des modes de transports alternatifs (vélo, covoiturage, formation à l'écoconduite, etc.) pour les trajets domicile-travail des collaborateurs, proposer un programme antigaspillage à la cantine, ou encore réduire drastiquement les consommations de papier.

La Russie a déployé plusieurs opérations de communication pour valoriser et promouvoir les initiatives RSE et solidaires : formatage et rénovation d'ordinateurs pour les écoles, financement d'action caritative, collecte de fonds pour les personnes âgées, opération de don du sang, etc. Fin 2016, les collaborateurs se sont exprimés sur les actions de solidarité qu'ils voulaient mettre en place.

APONH, un projet emblématique de l'engagement de Bonduelle auprès des communautés

Au Cameroun, où les secteurs agricole et agroalimentaire sont peu structurés, la vision, le projet d'entreprise VegeGo! et la démarche RSE du Groupe Bonduelle ont concouru à faire naître en 2012 un projet d'aide au développement. Baptisé APONH - « C'est bon » en bamiléké, le dialecte de l'ethnie au cœur du projet - il a été coconstruit avec les collaborateurs du groupe et leurs proches, en lien avec leurs métiers et leurs savoir-faire et avec le soutien de la famille Bonduelle.

Concrètement, APONH accompagne aujourd'hui environ 30 agriculteurs à structurer la filière de plus de 50 variétés de légumes : formation aux traitements de soin des plantes, mise en place d'une parcelle expérimentale et d'un abri pour les cultures, don de matériel, etc. Conçus avec l'IECD, l'Institut européen de coopération et de développement, partenaire du projet, des cahiers de suivi parcellaires individuels optimisent la gestion des récoltes. Des débouchés fiables ont été identifiés pour ces productions locales : épiceries fines, restaurants, particuliers ou encore entrepreneurs, à l'image de Julie & Victor, deux entrepreneurs eux-mêmes accompagnés par le projet.

APONH s'implique également auprès d'une école de 250 écoliers en apportant notamment de l'aide alimentaire et en aménageant les classes.

L'engagement va croissant dans ce projet qui compte aujourd'hui 747 membres dont 60 collaborateurs Bonduelle.

2.7 Note méthodologique du reporting RSE

2.7.1 Contexte et objectifs – GRI Standard 102-50, 102-48, 102-54

L'analyse de la performance RSE du groupe fait l'objet d'un *reporting* annuel dans le présent document de référence.

Bonduelle a renforcé sa démarche de progrès développement durable et RSE en 2002-2003 en s'appuyant sur une méthodologie classique de conduite de projet, structurée en plusieurs phases :

- phase 1 : fixer et valider des objectifs et les décliner dans l'ensemble de l'organisation ;
- phase 2 : mettre en œuvre des démarches de progrès permettant d'atteindre ces objectifs ;
- phase 3 : mesurer et contrôler les résultats.

Les indicateurs portant sur les axes prioritaires de la démarche RSE de Bonduelle ont été élaborés par les responsables de domaine en lien avec leurs réseaux d'échanges et validés auprès des équipes opérationnelles. Ces indicateurs ont été sélectionnés sur la base des engagements RSE de Bonduelle croisés avec les exigences de l'option de conformité Core du GRI STANDARDS du *Global Reporting Initiative* (GRI) ainsi qu'avec les attentes des parties prenantes et la réglementation du Grenelle de l'environnement (France) pour donner lieu à la constitution d'un référentiel de *reporting* propre à Bonduelle.

Le présent rapport est réalisé conformément à l'article 225 de la loi Française Grenelle 2, du 12 juillet 2010. Il est également rédigé en accord avec l'option de conformité Core/Essentiel du GRI Standards (voir partie 8.4.4 – Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2). Les indicateurs ont été revus en 2016-2017 selon les exigences de l'option de conformité Core du GRI STANDARDS et des priorités définies par la démarche de matérialité, en cours de diffusion à l'échelle du groupe.

Le *reporting* est effectué chaque année depuis 2002-2003, sur la période fiscale, soit cette année du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017. Les indicateurs publiés dans le document de référence présentent les résultats de l'année écoulée et ceux du *reporting* 2015-2016 afin de suivre l'évolution des indicateurs. La période de *reporting* peut-être ajustée ou décalée de quelques jours pour des raisons de disponibilité des données.

Le *reporting* a une vocation première d'accompagnement du pilotage de la démarche. Les résultats sont ainsi analysés par le Comité de Pilotage RSE et par le Comité Exécutif du Groupe Bonduelle afin de déterminer les objectifs à atteindre pour l'exercice suivant. Les sites industriels ont également accès directement à leurs indicateurs afin de suivre et analyser leurs performances.

En application de l'article L. 225-102-1 du code de commerce, Deloitte, Co-Commissaire aux comptes, a mené des travaux de vérification des informations sociales, environnementales et sociétales publiées dans le présent rapport et a revu le référentiel de *reporting* et l'application de ce référentiel au niveau de plusieurs entités.

Ce rapport ne contient ni modifications ni retraits d'informations fournies dans les rapports précédents concernant des aspects matériaux.

2.7.2 Procédure – GRI Standard 102-48

Le pilotage du *reporting* est assuré par le Directeur de la communication externe et RSE du groupe ainsi que par les responsables des domaines concernés : ressources humaines, agronomie, ressources naturelles, qualité et nutrition, transport, et achats, engagement sociétal.

Les données sont collectées chaque année par des correspondants sur les sites et dans les *business units*. Elles sont vérifiées et consolidées par la Direction consolidation et gestion du groupe.

Commun à l'ensemble du Groupe Bonduelle et à tous les domaines de la RSE, l'outil Metrio® permet de saisir les données nécessaires au calcul des indicateurs. Chaque personne dispose d'accès personnalisés en fonction de son usine et de son domaine d'intervention dans le *reporting*. Les définitions des indicateurs (périmètres, données demandées, unités et exemples) sont accessibles depuis l'interface de saisie des données pour une meilleure compréhension des indicateurs. Les résultats des indicateurs sont directement accessibles aux contributeurs du *reporting* via des tableaux et des graphiques. Les sites ont également la possibilité de comparer entre eux leurs résultats afin de favoriser l'échange de bonnes pratiques. Les contributeurs du *reporting* sont formés à Metrio® et accompagnés tout au long du *reporting*.

Le *reporting* ressources humaines (réalisé via l'outil d'exploitation de base de données COGNOS RH) et le calcul des émissions de CO₂ liées au transport ne sont pas réalisés avec l'outil de *reporting* Metrio®. Les résultats y sont importés afin de concentrer tous les indicateurs RSE dans un même outil.

Contrôles et validation

Un contrôle de cohérence automatique est réalisé dans tous les domaines : si la donnée saisie présente un écart significatif par rapport à l'année précédente, une alerte est donnée. La personne peut alors modifier ou confirmer la valeur en ajoutant une note.



Pour chaque donnée saisie, une approbation est nécessaire. Les Directeurs d'usine sont responsables de la validation des données ressources naturelles et qualité de leur site. Les responsables de zone agricole doivent valider les formulaires de collecte amont agricole et les responsables achats pays valident les formulaires achats.

Pour le domaine ressources humaines, les données sont remontées et validées par les interlocuteurs ressources humaines de chacun des pays. Elles sont ensuite consolidées par le responsable du domaine ressources humaines. Des audits internes ont été menés par les équipes ressources humaines afin de s'assurer de la maîtrise des données et renforcer la fiabilité du processus.

Concernant le transport et les émissions de CO₂, les services *supply chain* effectuent le *reporting*. Chaque *business unit* contrôle ses indicateurs avant une consolidation groupe.

Consolidation des données

La consolidation des indicateurs au niveau *business unit* et groupe se fait à partir des données de l'outil Metrio®. Une revue de cohérence groupe est assurée par les experts de domaine et le contrôle de gestion. L'ensemble des indicateurs est validé lors d'un Comité de Pilotage RSE en septembre.

Outils du reporting ressources humaines

Le groupe a établi un système informatique permettant la collecte des données ressources humaines principalement via des vparamétrages automatiques et quelques saisies manuelles dans l'outil COGNOS. Cette organisation concerne le périmètre groupe hors Canada et États-Unis, qui possèdent leur propre système de collecte.

Animation du reporting

Le *reporting* RSE sollicite environ 200 correspondants de métiers différents dans l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle. La communauté digitale B!GREEN favorise les échanges continus sur la RSE entre les collaborateurs.

2.7.3 Périmètre – GRI Standard 103-1, 103-2, 102-49, 102-45

L'ensemble des sites et *business units* du Groupe Bonduelle (Organisation du groupe – partie 1.6) est concerné par le *reporting* RSE. Le périmètre de *reporting* est défini sur la base du périmètre de consolidation (5.5 Annexes aux comptes consolidés – note 10.4 – Liste des sociétés du groupe) et selon les règles suivantes :

- les nouveaux sites et *business units* intégrés au Groupe Bonduelle durant l'exercice budgétaire réalisé sont inclus dans le périmètre l'année suivante. Les quatre usines et le siège social de la société américaine Ready Pac Foods seront intégrés en 2017-2018 ;
- les sites et *business units* sortis du groupe ou dont l'activité a cessé au cours de l'exercice écoulé sont exclus du périmètre pour la totalité de la période, afin de faciliter la comparaison des résultats ;
- les sociétés mises en équivalence sont exclues du périmètre. Leurs activités sont considérées comme des achats externes. Des exceptions sont faites sur le domaine transport et sur le domaine achats. La société OP OASI (Italie), société mise en équivalence, étant fournisseur de Bonduelle à 100 %, est ainsi intégrée au périmètre achats ;
- les plateformes logistiques sont exclues du périmètre de *reporting*, à l'exception des domaines transport et ressources humaines. La plateforme de Brockport (BALL) est incluse dans le périmètre de reporting ressources naturelles ;
- les sièges sociaux des sociétés en intégration globale sont exclus du périmètre, à l'exception du domaine ressources humaines ;
- la société SAS Euromycel, en intégration globale, est exclue du périmètre pour l'ensemble des domaines, à l'exception du domaine ressources humaines. Les quantités reportées sont non significatives ;
- le site de San Paolo d'Argon (Italie) est inclus dans le périmètre des indicateurs qualité.

Évolution du périmètre intervenue durant l'exercice 2016-2017 – GRI Standard 102-49

Russy-Bémont, usine dont l'activité de production a cessé lors de l'exercice précédent (en juin 2016), est exclue du périmètre ressources naturelles.

Amont agricole

Le *reporting* est réalisé au niveau des bassins de production et d'activité : France Nord-Picardie ; France sud-ouest ; Frais Europe ; Hongrie ; Pologne ; Russie ; Portugal ; Québec (Canada) ; Ontario (Canada) ; États-Unis.

Transport

Le transport a été intégré à la démarche RSE de Bonduelle en 2007-2008. En 2016-2017, le périmètre opérationnel du *reporting* transport est défini ainsi :

	Surgelé légumes	Conserve légumes	Champignon	Frais	Traiteur
Amont agricole	France Nord Picardie France sud-ouest Pologne Portugal	Hongrie France Nord Picardie France sud-ouest Afrique Pologne Kazakhstan	Ramassage des champignons saumurois (France)	France Italie Allemagne	France
Intersites	France Pologne Portugal Espagne	Hongrie France Nord-Picardie France sud-ouest Pologne Russie Kazakhstan	France Pologne	France Italie	France
Distribution	France Espagne Italie Benelux Allemagne/Autriche Export Andorre Pologne Portugal République tchèque Slovaquie Russie Kazakhstan	France Europe Russie Export Kazakhstan	Pologne France Belgique Espagne Italie Allemagne	France Italie * Allemagne	France

* Le flux de distribution frais Italie comptabilise les émissions 2015-2016 et non les émissions 2016-2017, faute de données fiables disponibles. Les émissions de CO₂ liées à ce flux représentent environ 5 % du total des émissions de CO₂ transport publiées et les volumes distribués en Italie en 2016-2017 sont comparables à ceux de 2015-2016.

Achats

Le périmètre du *reporting* achats responsables est défini ainsi : achats réalisés par Bonduelle, notamment les boîtes métalliques, les cartons et les films d'emballage, les légumes et les ingrédients entrant dans la composition de ses recettes non cultivés ou produits par le groupe, l'énergie et les denrées animales.

Ce périmètre est variable selon les pays :

- France : incluant semences Europe ;
- Italie : uniquement emballages et indirects usine ;
- Russie : uniquement cartons, films d'emballage, légumes et ingrédients ;
- Canada : uniquement emballages, légumes secs et surgelés ;
- Portugal : uniquement énergie, indirects usine, emballages et ingrédients.

2.7.4 Indicateurs – GRI Standard 102-48

L'ensemble des indicateurs quantitatifs du *reporting* sont situés en partie 8, dans une table de concordance indiquant également les indicateurs GRI et leur correspondance avec les thématiques du Grenelle. Le rapport de Deloitte en partie 2.7.6 précise la liste des indicateurs sélectionnés pour les travaux de vérification.

Précision sur un indicateur agronomie

Réseaux de surveillance : les données de FRESH Europe sont publiées séparément de celles des autres bassins de production et d'activité du groupe et ne peuvent être consolidées car elles représentent deux unités différentes :

- un nombre d'agriculteurs bénéficiant de réseaux de surveillance sur le périmètre FRESH Europe ;
- un nombre de réseaux de surveillance exploités par les agriculteurs du reste du groupe.



Précision sur un indicateur qualité-achats

Evaluations et audits fournisseurs : les données de la *business unit* BALL sont publiées séparément de celles des autres zones (Europe) et ne peuvent être consolidées en raison d'approches méthodologiques différentes.

Méthodes et outils des indicateurs transport

Les méthodes de calcul des émissions CO₂ pour le transport des marchandises Bonduelle ont été construites par les équipes *supply chain* en collaboration étroite avec l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) dès 2009.

Suite à la parution du décret n° 2011-1336 le 24 octobre 2011 qui fixe des principes de calcul communs à tous les modes de transport et suite à la nouvelle norme européenne relative au calcul et à la déclaration d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre des prestations de transport (NF EN 16 258), Bonduelle a souhaité se mettre en conformité avec ces principes et a revu les méthodes de calcul des émissions.

Le comptage concerne le transport de marchandises (combustion de carburant et surconsommation de carburant liée au groupe froid pour le transport en température dirigée) via la route (camions), le rail, ou le fret maritime. La fabrication des camions et leur amortissement ne sont pas pris en compte dans les calculs. Le transport par avion n'est pas pris en compte à cause du recours marginal à ce mode de transport.

Les hypothèses associées sont les suivantes :

- transport routier : la charge utile maximale des camions a été prise égale à 25 tonnes pour un tracteur routier 40 tonnes et pour un tracteur 44 tonnes, aux deux exceptions suivantes près :
 - pour l'amont, la charge utile maximale a été considérée égale au tonnage maximal de légumes transportable en fonction de leur densité et de leur résistance à l'écrasement,
 - pour les camions à température dirigée (+ 4°), la charge utile maximale a été considérée égale à 24 tonnes ;
- pour les activités de frais et traiteur, le calcul des émissions du transport routier est effectué selon le modèle de messagerie préconisée par le guide méthodologique de l'ADEME, sur trois tronçons : collecte, traction et distribution, avec la prise en compte de la distance à vide sur les tronçons « collecte » et « distribution ». Ce modèle peut être ajusté en fonction de la réalité des flux logistiques pour obtenir un meilleur suivi des données. Pour l'exercice 2015-2016, le 2^e tronçon inclut la distance à vide lors des trajets à 2 tronçons sur le périmètre France et Italie, au contraire de l'Allemagne. Les équipes *supply chain* collaborent avec l'ADEME afin de déterminer une méthode qui soit commune à chaque entité ;
- pour la distribution, le taux de retour à vide (partie du trajet qui s'effectue à vide) a été pris égal à 21 %, conformément au guide méthodologique de l'ADEME. Le taux de retour

à vide a été pris égal à 21 % pour le ramassage également lorsque la distance réelle n'était pas connue ;

- pour les activités de conserve et surgelé, le poids brut transporté (y compris le poids des supports) est pris en compte dans le calcul des émissions ; tandis que le poids net du produit est utilisé pour les activités de frais et traiteur, faute de moyen d'obtenir des données fiables sur le poids brut ;
- pour les transports maritimes vers le Cameroun, on considère un porte-conteneurs moyen 1 900 à 3 849 evp, n'ayant pas d'information plus précise. Pour les transports vers le Kenya et les transports entre continents, on utilise un porte-conteneurs de plus de 7 500 evp ;
- transport ferroviaire : pour les pays européens (France, Allemagne, Belgique, Espagne, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni) on considère que le transport ferroviaire se fait grâce à l'électricité. Pour les autres pays, on estime que les trains roulent essentiellement au gazole.

Certains flux ne sont pas pris en compte car marginaux :

- retours et commandes d'échantillons ;
- flux en clientèle au départ des fournisseurs externes ;
- achats d'ingrédients et de matières premières et ou d'emballages ;
- avoirs avec retour de marchandises ;
- commandes intra-sites sans transport ;
- ventes à courtiers, dons, ventes au personnel, ventes à confrères ;
- autres ventes : délestage pour les produits en fin de gamme ou en fin de DDM (date de durabilité minimale).

Une spécificité est à préciser concernant le transport de produits frais. Lors de dépannages occasionnels (par exemple grève sur le lieu de dépôt), c'est le schéma logistique habituel qui est pris en compte.

Précision sur un indicateur ressources humaines

Heures de grève : les heures de grève prises en compte concernent des motifs internes au Groupe Bonduelle et excluent les appels nationaux à la grève, externes à l'entreprise.

Précisions sur les indicateurs ressources naturelles

- Il existe une restriction de périmètre sur l'indicateur de production des déchets industriels spéciaux (DIS) : 10 sites (Ruchocice, Genas, Reutlingen, Straelen, Cristalina, Ingersoll, St Césaire, St Denis, Ste Martine, Strathroy) ne reportent pas les quantités de DIS générés ou ceux dont la reprise est négociée avec les fournisseurs. Ces sites représentent 23 % de la production annuelle du groupe.

- Les émissions de NO_x, SO_x et particules, principalement issues du fonctionnement des chaudières, font l'objet d'un suivi en interne.
- T DCO traitées en station d'épuration externe et T DCO rejetées dans le milieu naturel conformément à la réglementation : les quantités rejetées et en fin de traitement dans les lagunes au Canada sont comptabilisées entièrement dans « quantités rejetées dans le milieu naturel, conformément à la réglementation ».
- TeqCO₂ d'émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre : les émissions de gaz à effet de serre associées aux consommations de biogaz sur site sont considérées comme nulles ; Les émissions liées à la combustion de biomasse ont en revanche été comptabilisées en 2016-2017.
- Indicateur typologie des matériaux : le suivi des palettes bois n'est pas comptabilisé dans l'indicateur de consommation d'emballages.

2.7.5 Calendrier 2017 – GRI Standard 102-50, 102-51, 102-52, 102-53

Date	Action	Département
Janvier	Mise à jour de la grille de <i>reporting</i> incluant les exigences du GRI et de l'art. 225 du Grenelle	Responsables de domaine & coordinateur du <i>reporting</i>
Février	Mise à jour des référentiels de définitions	Responsables de domaines & coordinateur du <i>reporting</i>
Avril	Traduction des référentiels	Coordinateur du <i>reporting</i>
Juin	Formation des correspondants à l'outil et à la méthode de <i>reporting</i>	Coordinateur du <i>reporting</i> et les correspondants
Juillet	Collecte des informations	Sites/zones de la filiale au coordinateur filiale
Août	Validation des données	Personnes responsables de l'approbation dans l'outil de <i>reporting</i>
Août	Consolidation groupe par domaine et validation de la consolidation	Contrôle de gestion groupe et responsables de domaine
Septembre	Audits du <i>reporting</i> sur les sites industriels	Sites industriels audités et Deloitte
Septembre	Audit de la consolidation groupe	Contrôle de gestion groupe & Deloitte
Septembre	Audit de la politique RSE	Responsables de domaines & Deloitte
Septembre	Revue du document de référence pour la conformité réglementaire au Grenelle	Deloitte
Septembre	Validation du document de référence et tableaux de bord détaillés	Responsables de domaine, communication groupe et contrôle de gestion groupe

Le dernier rapport RSE publié figure dans le document de référence du Groupe Bonduelle, diffusé sur www.bonduelle.com en octobre 2016.

Toute question sur le contenu de ce rapport peut également être adressée depuis le formulaire de contact de www.bonduelle.com.



2.7.6 Rapport d'assurance – GRI Standard 102-56

Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 30 juin 2017

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de Bonduelle SCA désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1048 ⁽¹⁾, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 30 juin 2017 (ci-après les « Informations RSE »), présentées dans le rapport de gestion en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient à la Gérance de Bonduelle SCA d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société (ci-après le « Référentiel ») dont un résumé figure dans le rapport de gestion et disponibles sur demande au siège de la société.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du Commissaire aux Comptes

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;

- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au Référentiel (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont mobilisé les compétences de six personnes et se sont déroulés entre avril et octobre 2017 pour une durée d'environ cinq semaines. Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos experts en matière de RSE.

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention et, concernant l'avis motivé sur la sincérité, à la norme internationale ISAE 3000 ⁽²⁾.

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des Directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.

Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.

En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au paragraphe 2.7 du rapport de gestion.

Conclusion

Sur la base de ces travaux et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des Directions en charge des processus de collecte des

(1) Dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr.

(2) ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information.

informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes ⁽¹⁾ :

- au niveau de l'entité consolidante, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif d'entités et de sites que nous avons sélectionnés ⁽²⁾ en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, de leur implantation

et d'une analyse de risque, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente entre 19 % et 35 % des informations quantitatives présentées sur les ressources humaines et entre 22 % et 42 % des informations quantitatives présentées sur les ressources naturelles, le transport et la qualité et les achats.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnage ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Lille, le 6 octobre 2017

L'un des Commissaires aux Comptes,
Deloitte & Associés
Pierre-Marie MARTIN
Associé

(1) *Informations quantitatives Ressources humaines* : Nombre de salariés permanents présents au 30 juin de l'année, Effectifs saisonniers en équivalent temps plein, Embauches de saisonniers en nombre de contrats, Départs du fait d'un licenciement, Nombre total d'heures de formation, Durée moyenne de formation par individu, Taux de fréquence et Taux de gravité des accidents du travail, Nombre d'heures travaillées.

Informations quantitatives Ressources naturelles et Transport : Consommation d'eau, Consommation d'énergie, Production de composés végétaux et répartition par filière de valorisation, Répartition des volumes d'effluents par filière de traitement, Pollution produite (DCO), proportion épurée et part rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation, Emballage, Émissions de gaz à effet de serre scope 1 et scope 2, Émissions de CO₂ liées au transport.

Informations quantitatives Agronomie : Réseau de surveillance.

Informations quantitatives Qualité Achats : Nombre et part des fournisseurs audités, Nombre et part des fournisseurs évalués.

Informations qualitatives : Dialogue avec les parties prenantes, Transformation agro-écologique, Bilan des émissions de gaz à effet de serre, Gestion durable et intégrée de l'eau, Économie circulaire, Qualité nutritionnelle et Innovation sociétale, Engagement de fournisseurs.

(2) *Entités et sites sélectionnés* : Bordères et Labenne (Ressources humaines, Ressources naturelles), BELL Sud-Ouest (Agronomie), Fairwater (Ressources humaine, Ressources naturelles, Agronomie), Brockport (Effectifs), Bergen (Consommation d'énergie), Estrées (Ressources humaine, Ressources naturelles), Santarém (Accidents du travail), Timashevsk (Formation), Ruchocice (Emballage), FRESH Frais Europe (Agronomie), BELL surgelés (Transport), FRESH (Transport), BALL (Achats).



2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – GRI Standard 102-48

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Chiffre d'affaires du Groupe Bonduelle (en millions d'euros)					
<i>GRI Standard 102-7</i>	1 896	1 921	1 982	1 968	2 288

A. Agronomie

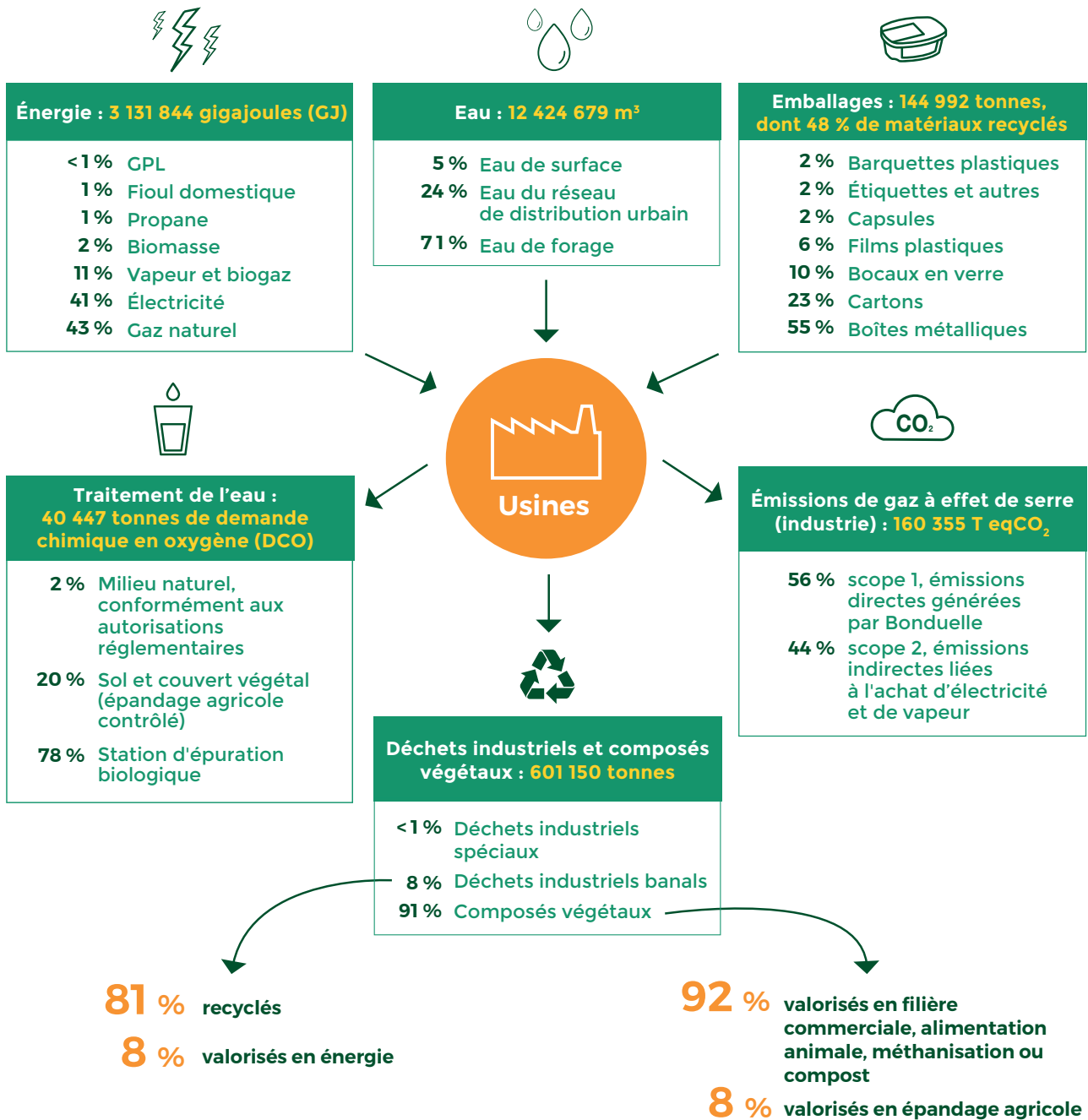
Indicateur	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Diversité variétale Nombre de variétés différentes en test (données 2014-2015 et 2015-2016 non comparables car évolution méthodologique). <i>GRI Standard 304.2</i>			3 835	1 330	500
Effectif agronomique Nombre de personnes (collaborateurs des services agronomie en équivalent temps plein, comprenant les administratifs, les permanents, les non permanents, les saisonniers et les stagiaires).	239	246	252	258	261
Charte d'approvisionnement Part des agriculteurs l'ayant signée (directement ou dans les contrats). <i>GRI Standard 308-1</i>	91 %	93 %	99 %	95 %	96 %
Agriculteurs évalués Part des agriculteurs évalués par une démarche visant à réaliser un bilan annuel.	54 %	74 %	87 %	84 %	88 %
Fertilisation des sols Part des agriculteurs ayant adopté une méthode de fertilisation préconisée par Bonduelle.			92 %	99,5 %	88 %
Réseau de surveillance Nombre de réseaux de piégeage du Groupe Bonduelle – hors Fresh Europe *.					59 *
Réseau de surveillance Nombre d'agriculteurs bénéficiant de réseaux de piégeage dans la BU Fresh Europe *.					130
Fidélité des agriculteurs Part des agriculteurs ayant renouvelé leur contrat par rapport à l'année précédente.					91 %

* Méthode de calcul différente.

B. Ressources naturelles

Consommation, rejet et valorisation dans les usines Bonduelle

Le schéma suivant présente les consommations de ressources naturelles et les rejets dans le milieu naturel générés par l'ensemble des sites industriels du Groupe Bonduelle.





Note méthodologique du reporting RSE

2

Indicateurs	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Tonnes de produits fabriqués (TPF)					
<i>GRI Standard 102-7</i>	1 055 837 TPF	1 137 305 TPF	1 094 504 TPF	1 060 882 TPF	1 054 278 TPF
Consommation d'eau					
Nombre de m ³ consommés	12 434 274 m ³	12 032 822 m ³	11 475 372 m ³	11 660 490 m ³	12 424 679 m ³
Nombre de m ³ par tonne de produits fabriqués (TPF)	11,8 m ³ / TPF	10,6 m ³ / TPF	10,5 m ³ / TPF	11,0 m ³ / TPF	11,8 m ³ / TPF
<i>Sourcing de l'eau - GRI Standard 303-1</i>					
Eau de forage	9 281 434 m ³	9 275 455 m ³	8 544 956 m ³	8 291 365 m ³	8 876 085 m ³
Eau d'un réseau urbain	2 802 329 m ³	2 391 002 m ³	2 566 504 m ³	2 979 323 m ³	3 055 151 m ³
Eau de surface	350 510 m ³	366 365 m ³	363 912 m ³	389 803 m ³	493 443 m ³
Consommation d'énergie - GRI Standard 302-1					
Consommation globale en GJ (gigajoules)	3 247 707 GJ	3 187 816 GJ	3 153 521 GJ	3 069 997 GJ	3 131 844 GJ
dont Électrique :	1 350 776 GJ	1 294 188 GJ	1 253 145 GJ	1 268 663 GJ	1 290 175 GJ
dont Gaz naturel :	1 663 950 GJ	1 626 199 GJ	1 567 567 GJ	1 291 732 GJ	1 343 891 GJ
dont Fioul (très basse teneur en soufre) :	2 082 GJ	0 GJ	0 GJ	0 GJ	0 GJ
dont Propane :	48 744 GJ	60 863 GJ	64 437 GJ	64 535 GJ	40 928 GJ
dont GPL :	6 275 GJ	3 351 GJ	3 349 GJ	2 648 GJ	1 975 GJ
dont Fioul domestique :	39 749 GJ	34 036 GJ	33 683 GJ	39 165 GJ	27 965 GJ
dont Biomasse :	29 943 GJ	54 953 GJ	62 484 GJ	81 322 GJ	68 783 GJ
dont Achat Vapeur :	95 213 GJ	98 447 GJ	141 037 GJ	316 662 GJ	352 694 GJ
dont Biogaz :	10 975 GJ	15 779 GJ	27 819 GJ	5 271 GJ	5 434 GJ
Répartition de l'Électricité par pays :					
France	50 %	51 %	49 %	47 %	46,1 %
Canada	24 %	22 %	23 %	26 %	25,7 %
États-Unis	13 %	13 %	13 %	13 %	13,6 %
Portugal	4 %	4 %	4 %	4 %	4,5 %
Pologne	3 %	4 %	4 %	3 %	3,4 %
Hongrie	2 %	3 %	3 %	3 %	2,9 %
Allemagne	2 %	2 %	1 %	2 %	1,5 %
Russie	1 %	2 %	2 %	2 %	1,5 %
Brésil	0,5 %	0,6 %	1 %	0,6 %	0,7 %
Production de déchets banals - GRI Standard 306-2					
Tonnes			76 402 t (dont 33 892 tonnes générées par l'usine de Tecumseh où un incendie s'est produit en juillet 2014)		
	43 802 t	45 001 t		43 077 t	48 876 t
kg par tonne de produits fabriqués	41,5 kg/TPF	39,6 kg/TPF	69,8 kg/TPF	40,6 kg/TPF	46,4 kg/TPF

Indicateurs	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Filières de traitement :					
Centre d'enfouissement technique :	24 %	22 %	18 %	17 %	11,6 %
Valorisation énergétique :	4 %	6 %	3 %	3 %	7,6 %
Recyclage :	72 %	72 %	79 %	80 %	80,9 %
Production des déchets spéciaux – GRI Standard 306-2					
Tonnes	262 t	182 t	284 t	167 t	206 t
kg par tonne de produits fabriqués	0,25 kg/TPF	0,16 kg/TPF	0,26 kg/TPF	0,16 kg/TPF	0,20 kg/TPF
Production de composés végétaux – GRI Standard 306-2					
Tonnes	576 361 t	487 318 t	550 643 t	592 689 t	552 068 t
kg par tonne de produits fabriqués	546 kg/TPF	428 kg/TPF	503 kg/TPF	559 kg/TPF	524 kg/TPF
Valorisation :					
Épandage agricole :	3 %	2,7 %	8 %	8 %	8 %
Alimentation animale :	77 %	88 %	72 %	63 %	59,8 %
Valorisation énergétique :	1 %	0,7 %	2 %	2 %	2,8 %
Produit commercialisable :	19 %	8 %	17 %	19 %	19,8 %
Autres (compost) :	1 %	0,6 %	1 %	8 %	9,6 %
Rejets de pollution					
Filières de traitement, répartition en m³ :					
Part des m³ rejetés en station d'épuration	85 %	86 %	84 %	84 %	84 %
Part des m³ rejetés en épandage après pré-traitement	10 %	11 %	11 %	10 %	11 %
Part des m³ rejetés en épandage direct sur culture fourragère	2 %	3 %	5 %	6 %	5 %
Part des m³ en rejet d'effluent clair	3 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Rejet des polluants et proportion épurée – GRI Standard 306-1 :					
Nombre de tonnes DCO (demande chimique en oxygène) produites sur les sites industriels					
Changement d'unité de mesure en 2013-2014. Demande biologique en oxygène (DBO) utilisée jusqu'en 2012-2013	24 591 TDBO	44 392 TDCO	44 206 TDCO	41 090 TDCO	40 447 TDCO
Part de la DCO traitée en station d'épuration Bonduelle	84 %	69 %	78 %	73 %	75 %
Part de la DCO traitée par le sol et couvert végétal (épandage agricole contrôlé)	13 %	27 %	17,5 %	21 %	19,8 %
Part de la DCO traitée en station d'épuration externe	2 %	2 %	2 %	3 %	2,6 %
Part de la DCO rejetée dans le milieu naturel conformément à la réglementation	0,6 %	2 %	2,5 %	3 %	2,6 %
Biosolids					
Tonnes de matière sèche de boue biologique	1 936 t	2 180 t	1 899 t	2 358 t	3 065 t
Nm³ de biogaz	1 591 006 Nm³	1 576 263 Nm³	1 677 528 Nm³	1 318 384 Nm³	1 201 007 Nm³
Emballage					
Nombre de tonnes	146 140 t	150 845 t	160 549 t	149 196 t	144 992 t



Note méthodologique du reporting RSE

Indicateurs	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Répartition par typologie des matériaux :					
Boîtes métalliques :	57,6 %	55,7 %	56,3 %	55,6 %	55,1 %
Cartons :	20,3 %	19,9 %	20,7 %	23,1 %	23,6 %
Bocaux en verre :	9,8 %	12,3 %	11,2 %	10,5 %	9,9 %
Films plastiques :	5,1 %	4,9 %	4,8 %	5,7 %	6 %
Capsules :	3,6 %	2,8 %	2,6 %	1,8 %	1,6 %
Barquettes en plastique :	1,6 %	1,6 %	1,6 %	1,5 %	1,6 %
Étiquettes et autres :	2,1 %	2,8 %	2,8 %	1,7 %	2,1 %
Matériaux recyclés					
Part des matériaux recyclés dans les emballages <i>GRI Standard 301-2</i>					48 %
Biodiversité					
Nombre d'usines situées à proximité d'une zone faune ou flore remarquable					6
Dépenses engagées en euros pour prévenir les conséquences de l'activité sur l'environnement					
Eau et boue de station d'épuration :	3 777 825 €	1 816 014 €	1 692 572 €	1 181 274 €	1 111 173 €
Déchets industriels et composés végétaux :	241 403 €	181 172 €	49 949 €	131 716 €	360 437 €
Air et énergie :	3 253 175 €	5 242 105 €	2 915 092 €	1 355 453 €	1 441 496 €
Émission de gaz à effet de serre					
*Scope 1 : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions directes (achat d'énergies fossiles pour les sites agro-industriels, hors sièges sociaux et sites tertiaires) – <i>GRI Standard 305-1</i>	121 205 teqCO ₂	110 180 teqCO ₂	109 514 teqCO ₂	95 558 teqCO ₂	89 823 teqCO ₂
*Scope 2 : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes (achat d'électricité et de vapeur pour les sites agro-industriels, hors sièges sociaux et sites tertiaires) <i>GRI Standard 305-2</i>	68 383 teqCO ₂	77 734 teqCO ₂	76 384 teqCO ₂	74 637 teqCO ₂	70 533 teqCO ₂
Scope 3 amont : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes (<i>Produits et services achetés, bien immobilisés, émissions liées aux contributions et à l'énergie, transport de marchandises amont et distribution, déchets générés, déplacements professionnels, déplacements domicile-travail, actifs en leasing amont</i>). Les sous-postes non significatifs écartés de l'analyse et représentant moins de 1 % des résultats du bilan carbone effectué en 2012, sont les suivants : volume de pesticides achetés, volume total d'engrais potassium acheté).					804 098 teqCO ₂
Scope 3 aval : Tonnes équivalent CO ₂ d'émissions indirectes (<i>Transport de marchandise aval et distribution, transformation des produits vendus, utilisation des produits vendus, fin de vie des produits vendus, actifs en leasing aval, franchises, investissements</i>). Les sous-postes écartés de l'analyse ne concernant pas Bonduelle ou étant considérés comme non significatifs, sont les suivants : actifs en leasing amont, actifs en leasing aval, franchises, investissements).					1 234 290 teqCO ₂
Émissions de gaz réduisant l'ozone Tonnes équivalent CO ₂ pour R22, R134A, R404A, R422A	2 446 teqCO ₂	475 teqCO ₂	3 484 teqCO ₂	2 600 teqCO ₂	2 009 teqCO ₂

* Les émissions liées à la consommation d'énergie des sièges et sites tertiaires ont été estimées et sont comptabilisées dans les scopes 1 et 2 présentés dans le bilan global des émissions de GES en 2.4.3.

Le Groupe Bonduelle est concerné par la directive européenne 2003/87/CE établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre dans la Communauté Européenne pour ses sites européens équipés de chaudières de puissance supérieure à 20 MW. Le régime *Emission trading scheme* (ETS) pour la période 2013-2020 implique 2 sites de Bonduelle : Estrées-Mons, Renescure (France), avec l'exclusion en 2015 du site de Vaulx-Vraucourt suite à des modifications techniques.

L'affectation des quotas gratuits pour l'année 2016 est de 19 352 teqCO₂. Les émissions certifiées et restituées sont de 16 207 TCO₂e. L'usage de vapeur d'origine biomasse sur le site d'Estrées-Mons opérationnel en 2015 a permis de diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre du groupe soumises à ETS. Grâce aux économies d'énergie réalisées sur ses sites depuis 2008, Bonduelle dispose d'un excédent de quotas disponibles sur son compte qui lui a permis de ne pas avoir recours à un achat sur le marché des quotas en 2016.

C. Transport (hors Brésil, Canada et USA)

Indicateurs	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Émissions de CO₂ (tonnes de CO₂)					
Amont agricole	15 657 t CO ₂	15 698 t CO ₂	18 085 t CO ₂	18 620 t CO ₂	22 485 t CO ₂
Intersite	16 716 t CO ₂	14 645 t CO ₂	13 510 t CO ₂	14 499 t CO ₂	14 498 t CO ₂
Distribution	72 941 t CO ₂	76 568 t CO ₂	73 854 t CO ₂	69 994 t CO ₂	67 111 t CO ₂
TOTAL (HORS BU BALL, SOIT BRÉSIL, CANADA ET ÉTATS-UNIS)	105 314 T CO₂	106 911 T CO₂	105 449 T CO₂	103 113 T CO₂	104 094 T CO₂
Ratio kg CO₂ émis par tonne transportée					
Amont agricole	18 kg CO ₂ /T	19 kg CO ₂ /T	19 kg CO ₂ /T	21 kg CO ₂ /T	26 kg CO ₂ /T
Intersite	20 kg CO ₂ /T	19 kg CO ₂ /T	17 kg CO ₂ /T	19 kg CO ₂ /T	19 kg CO ₂ /T
Distribution	75 kg CO ₂ /T	74 kg CO ₂ /T	71 kg CO ₂ /T	70 kg CO ₂ /T	68 kg CO ₂ /T

D. Qualité

Indicateurs	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Analyses de sécurité – GRI Standard 416-1					
Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégories frais, traiteur et surgelé			19 000	20 537	19 985
Nombre d'analyses effectuées sur les produits catégorie conserve			44 600	43 788	43 900
Sites certifiés					
Nombre de sites certifiés ISO 9001	17	16	13	12	11
Nombre de sites certifiés ISO 22000	1	2	3	3	3
Nombre de sites certifiés IFS	23	22	20	20	19
Nombre de sites certifiés FSSC 22000	4	5	4	4	4
Nombre de sites certifiés BRC	17	15	15	16	15
Nombre de sites certifiés SQF	4	3	3	3	3
Nombre de sites certifiés « biologiques »	9	11	17	17	14
Nombre de jours d'audits système ou produits réalisés par des organismes de certifications, par les autorités ou des clients					291
Nombre d'heures de sensibilisation des salariés à la qualité, l'hygiène, au <i>food defense</i> ...					16 409



Indicateurs	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Services consommateurs	1 service consommateurs est mis en place dans chaque pays				
Achats de fruits et légumes élaborés					
Nombre de fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ayant signé la Charte agro simplifiée	78	92	106	105	96
Part des fournisseurs (hors partenaires producteurs de légumes) ayant signé la Charte agro simplifiée	32 %	32 %	35 %	42 %	38 %
Nombre d'analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) effectuées	277	439	411	465	564
Part des résultats conformes parmi les analyses de résidus phytosanitaires et d'éléments traces métalliques (ETM) effectuées	96 %	94 %	97 %	95 %	98 %
Nombre de fournisseurs audités - (Hors Canada et États-Unis)	44	59	47	41	32
Part des fournisseurs audités - (Hors Canada et États-Unis)	18 %	21 %	15 %	16 %	19 %
Nombre de fournisseurs évalués - Hors Canada et États-Unis)	126	93	171	199	141
Part des fournisseurs évalués - (Hors Canada et États-Unis)	51 %	32 %	56 %	79 %	82 %
Nombre de fournisseurs audités - Canada et États-Unis *					15
Part des fournisseurs audités - Canada et États-Unis *					18 %
Nombre de fournisseurs évalués - Canada et États-Unis *					79
Part des fournisseurs évalués - Canada et États-Unis *					96 %

* Méthode de calcul différente du reste du Groupe Bonduelle.

E. Ressources humaines

GRI Standard 102-8

Indicateur	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Nombre de salariés permanents présents au 30 juin de l'année	6 736	6 983	6 974	7 100	7 330
Nombre de salariés permanents, non permanents, saisonniers et autres contrats, en équivalent temps plein (ETP) sur l'année	9 758	9 569	9 755	9 961	10 220

Effectif total par type de contrat de travail et zone géographique (en équivalent temps plein sur 2016-2017)

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Permanents	3 225	1 499	2 394	7 119
Non permanents	231	192	71	494
Saisonniers	598	481	704	1 784
Autres	434	201	188	824
TOTAL	4 489	2 374	3 357	10 220

Effectif total par sexe, statut, âge et zone géographique (effectifs permanents, au 30 juin 2017)

<i>GRI Standard 405-1</i>	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes	1 339	655	941	2 935
Hommes	1 935	925	1 535	4 395
Cadre	750	324	265	1 339
Non-Cadre	2 524	1 256	2 211	5 991
Permanents moins de 26 ans	117	47	274	438
Permanents 26 - 35 ans	675	322	549	1 546
Permanents 36 - 45 ans	973	539	621	2 133
Permanents 46 - 49 ans	397	196	216	809
Permanents 50 - 55 ans	568	238	347	1 153
Permanents plus de 55 ans	544	238	469	1 251

Indicateur	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Ancienneté (effectifs permanents)					
0 à 3 ans	1 530	1 910	1 892	1 988	2 099
4 à 9 ans	1 571	1 476	1 519	1 545	1 616
+ 9 ans	3 635	3 597	3 563	3 567	3 615
Ancienneté Moyenne	13,29	12,81	12,82	13	12,27
Embauches en nombre de contrats - GRI Standard 401-1					
Permanents	589	784	641	549	654
Non permanents	1 095	1 187	942	683	896
Saisonniers	4 986	6 473	4 791	4 515	5 103
Personnes porteuses de handicap en équivalent temps plein (ETP) - GRI Standard 405-1	232 ETP	268 ETP	264 ETP	281 ETP	281 ETP
Turnover total groupe - GRI Standard 401-1 (Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite)	11,64 %	12,84 %	13,23 %	14,82 %	16,27 %

**Départs par statut en 2016-2017**

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Cadre				
Du fait d'un licenciement	4	4	2	10
Du fait d'un décès, d'une retraite ou d'une rupture conventionnelle	32	9	6	47
Du fait du salarié (démission, fin période essai)	27	16	13	56
Du fait d'une mutation	18	1	3	22
Non-Cadre				
Du fait d'un licenciement	71	33	153	257
Du fait d'un décès, d'une retraite ou d'une rupture conventionnelle	114	127	56	297
Du fait du salarié (démission, fin période essai)	205	188	870	1 263
Du fait d'une mutation	14	1	11	26

Turnover par sexe * en 2016-2017

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
<i>Turnover Femme</i>	8,2 %	14,8 %	29,1 %	16,25 %
<i>Turnover Homme</i>	8,6 %	13,9 %	27,5 %	16,29 %
Départs Femme	155	151	374	680
Départs Homme	223	189	571	983

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

Turnover par âge * en 2016-2017

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
<i>Turnover moins 26 ans</i>	1,4 %	4,4 %	9,9 %	4,93 %
<i>Turnover 26 - 35 ans</i>	2,2 %	3,7 %	7,0 %	4,14 %
<i>Turnover 36 - 45 ans</i>	1,1 %	2,2 %	4,4 %	2,42 %
<i>Turnover 46 - 49 ans</i>	0,4 %	0,8 %	1,4 %	0,83 %
<i>Turnover 50 - 55 ans</i>	0,4 %	1,4 %	2,2 %	1,22 %
<i>Turnover plus de 55 ans</i>	2,9 %	1,7 %	3,3 %	2,74 %
Départs moins de 26 ans	64	105	334	503
Départs 26 - 35 ans	99	89	235	423
Départs 36 - 45 ans	48	52	147	247
Départs 46 - 49 ans	19	20	46	85
Départs 50 - 55 ans	19	33	73	125
Départs plus de 55 ans	129	41	110	280

* Périmètre : départs à l'initiative du salarié, du fait d'un décès, d'une rupture conventionnelle ou d'un départ en retraite.

Indicateur	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Part de la formation dans la masse salariale	1,57 %	1,6 %	1,44 %	1,44 %	1,4 %
Nombre total d'heures de formation	123 795	168 293	172 776	177 979	174 102
Durée moyenne de formation par individu – <i>GRI Standard 404-1</i>	23 heures	27 heures	28 heures	29 heures	31 heures
Répartition des heures de formation par sexe – <i>GRI Standard 404-1</i>	39,08 % de femmes 60,92 % d'hommes	29,48 % de femmes 70,52 % d'hommes	36,15 % de femmes 63,85 % d'hommes	32,82 % de femmes 67,18 % d'hommes	35,62 % de femmes 64,38 % d'hommes
Répartition des heures de formation par statut – <i>GRI Standard 404-1</i>					18,66 % de cadres 81,34 % de non-cadres
Taux de fréquence des accidents du travail	11,75	9,22	7,43	4,03	6,19
Taux de gravité des accidents du travail	0,61	0,42	0,42	0,23	0,29
Taux de gravité des maladies professionnelles pour la France	1,39	1	0,96	1,08	0,96

Répartition des accidents du travail (AT), taux de fréquence, taux de gravité et maladies professionnelles (MP) en 2016-2017 – *GRI Standard 403-2*

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femme – Taux de fréquence	10,36	1,86	2,68	5,71
Homme – Taux de fréquence	10,53	5,33	3,14	6,49
Taux de fréquence	10,46	3,88	2,98	6,19
Femme – nombre AT avec arrêt	29	3	6	38
Homme – nombre AT avec arrêt	43	12	13	68
Nombre AT avec arrêt	72	15	19	106
Femme – Taux de gravité	0,38	0,09	0,08	0,21
Homme – Taux de gravité	0,49	0,54	0,08	0,34
Taux de gravité	0,45	0,35	0,08	0,29
Femme – nombre jours perdus AT	1 074	140	173	1 387
Homme – nombre jours perdus AT	2 006	1 226	322	3 554
Nombre jours perdus AT	3 080	1 366	495	4 941

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femmes – Taux de gravité maladies professionnelles (MP)	2,15	ND	ND	2,15
Hommes – Taux de gravité MP	0,15	ND	ND	0,15
Taux de gravité MP	0,96	ND	ND	0,96
Femmes – Nombre jours perdus AT MP	6 010	ND	ND	6 010
Hommes – Nombre jours perdus AT MP	599	ND	ND	599
Nombre jours perdus AT MP	6 609	ND	ND	6 609

ND : Données non disponibles.



Note méthodologique du reporting RSE

2

Indicateur	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Effectif concerné par les restructurations industrielles et ayant bénéficié d'une aide au reclassement	454	0	4	62	0
Nombre d'heures travaillées	15 914 984	16 058 864	16 556 775	16 889 400	17 125 082
Taux d'absentéisme	4,46 %	3,42 %	3,53 %	3,72 %	4,06 %
Montant des rémunérations (permanents, non permanents et saisonniers)	241 900 106 €	246 789 278 €	252 912 461 €	259 398 219 €	266 972 624 €
Part des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques – GRI Standard 404-3	80,45 %	78,05 %	78,16 %	79,42 %	80,61 %
Répartition par sexe des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques – GRI Standard 404-3	87,13 % de femmes 78,70 % d'hommes	77,71 % de femmes 78,28 % d'hommes	79,44 % de femmes 77,28 % d'hommes	80,94 % de femmes 78,45 % d'hommes	81,88 % de femmes 79,76 % d'hommes
Répartition par statut des salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques – GRI Standard 404-3					92,52 % de cadres 78,62 % de non-cadres

Répartition du taux d'absentéisme et des heures travaillées en 2016-2017

	France	Europe hors France	Hors Europe	Total
Femme – Taux d'absentéisme	5,6 %	4,9 %	4,5 %	5,06 %
Homme – Taux d'absentéisme	3,5 %	3,3 %	3,4 %	3,39 %
Taux d'absentéisme	4,3 %	4,0 %	3,8 %	4,06 %
Femme – Heures travaillées	2 798 447	1 617 176	2 236 500	6 652 123
Homme – Heures travaillées	4 083 588	2 251 365	4 138 007	10 472 960
Heures travaillées	6 882 035	3 868 541	6 374 506	17 125 082

2.8 Annexes

2.8.1 Comité Éthique – GRI Standard 103-2

Un Comité Éthique a été officiellement constitué pour accompagner la démarche du groupe dans ce domaine et assurer une mission de conseil. Il comprend quatre membres :

Philippe Vasseur (Président)

Actuel Président du Réseau Alliances et du World Forum Lille, a été ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation et Député. Philippe Vasseur est aujourd'hui Commissaire spécial pour la revitalisation et la réindustrialisation des Hauts de France. Il est également membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SAS.

Jean-Bernard Bonduelle

Membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SAS, il est également Président de l'Union pour la promotion des industries de l'appertisé (Uppia), Vice-président de

l'Association nationale interprofessionnelle des fruits et légumes transformés (Anifelt) et Vice-président de la Fédération européenne des transformateurs de fruits et légumes (Profel).

Arno Van Dongen

Directeur des ventes Benelux de la filiale conserve puis Directeur commercial et marketing de la zone Benelux, il est actuellement Directeur de la zone Europe du Nord de la *business unit* Bonduelle Europe Long Life.

Marie-France Tisseau

Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA, elle a été Conseil juridique puis avocat-conseil spécialisé en droit des sociétés et droit fiscal, auprès de sociétés familiales et de filiales françaises de groupes étrangers de 1970 à 2008.

2.8.2 Charte éthique du Groupe Bonduelle – GRI Standard 102-16, 103-2

La Charte éthique du Groupe Bonduelle donne corps aux valeurs qu'il porte depuis des années et qu'il souhaite promouvoir : souci de l'Homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence. Cette charte exprime la volonté du groupe de s'impliquer dans une démarche de progrès permanent. Elle complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles les collaborateurs doivent se conformer tout en permettant à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle, en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle.

La Charte éthique rappelle en outre l'engagement du groupe dans une démarche de Responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers l'adhésion au *UN Global Compact* depuis 2003. Ce pacte mondial initié par l'ONU engage à appliquer 10 valeurs fondamentales liées aux droits de l'Homme, à la lutte contre la corruption et aux normes de travail et d'environnement. La charte souligne par ailleurs l'ensemble des points qui font de Bonduelle une entreprise citoyenne et responsable, une entreprise équitable, une entreprise intègre.

Une Charte éthique, pourquoi ?

Nous avons décidé d'écrire, en 2012, une charte en nous inspirant de notre histoire, de nos valeurs et en souhaitant nous impliquer dans cette démarche de progrès permanent. Nous avons conscience que l'éthique n'est pas absolue mais qu'elle doit inspirer chacun d'entre nous en interne ainsi que les parties prenantes avec lesquelles nous sommes en relation. Elle doit nous conduire à agir de manière responsable dans l'esprit Bonduelle.

L'esprit Bonduelle et ses valeurs

Bonduelle entend donner corps dans cette Charte éthique aux valeurs qu'il souhaite défendre et promouvoir : souci de l'Homme, confiance, ouverture, simplicité, intégrité, équité et excellence. Bonduelle est convaincu que sa

réussite provient aussi de sa culture, et souhaite continuer son développement en s'appuyant sur les valeurs précitées. Le groupe s'engage à faire vivre concrètement cet « esprit Bonduelle » à travers un comportement éthique qui favorise de saines pratiques. Bonduelle, en agissant avec intégrité, tisse un lien de confiance avec ses parties prenantes. Le défi consiste à consolider ce lien, à le faire partager et perdurer.

Une démarche éthique, pour quoi faire ?

Cette Charte éthique complète les différentes règles et réglementations déjà en vigueur et auxquelles chacun doit se conformer. Elle permet de définir le cadre des différentes politiques mises en place par Bonduelle et mieux en comprendre la logique et les intentions. Il s'agit d'un outil qui doit permettre de questionner les pratiques tout en



fournissant une aide à la décision. Il permet à chacun de s'inscrire dans une démarche éthique individuelle tout en agissant en accord avec les valeurs de Bonduelle. Les dilemmes éthiques n'ont que rarement des solutions évidentes, certaines situations sont en effet complexes. C'est pourquoi, dans la dynamique d'ouverture et de confiance qui caractérise Bonduelle, le groupe encourage le dialogue et la discussion sur les questions d'éthique.

Un Comité Éthique

Un Comité Éthique est constitué et pourra être consulté dans les situations d'intérêt général qui n'auront pas trouvé de réponse auprès de la hiérarchie, des experts internes du groupe, notamment en ressources humaines, hygiène et sécurité ou achats. Le Comité Éthique a pour vocation d'accompagner la démarche éthique impulsée par Bonduelle et occupe un rôle de conseil sur les questions éthiques ; ses avis seront consultatifs. Il est composé de 4 membres, 2 désignés au sein de l'entreprise et 2 externes à l'entreprise, choisis en fonction de leur expérience, profil et expertise. Le comité se réserve la possibilité, selon les sujets, d'inviter des experts ou d'entendre des collaborateurs. Il se réunira au minimum deux fois par an, et un secrétaire sera désigné.

1 - Une entreprise citoyenne et responsable

Fort de son histoire et soucieux de sa pérennité, le Groupe Bonduelle est engagé dans une démarche de Responsabilité sociétale et environnementale, notamment à travers la signature du *UN Global Compact*.

RESPECT DE L'HOMME

Bonduelle est soumis aux lois des diverses organisations internationales. Le groupe s'engage à respecter les conventions de l'Organisation internationale du travail et porte une attention toute particulière à s'assurer que les droits fondamentaux au travail sont respectés, notamment la liberté d'association, la reconnaissance effective du droit à la négociation collective, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire et abolition effective du travail des enfants.

RESPECT DE LA CITÉ

Par son enveloppement internationale, le groupe respecte les communautés et cherche à respecter les cultures locales à valoriser et développer leurs territoires dans tous les pays. C'est pourquoi Bonduelle, notamment à travers la Fondation Louis Bonduelle, s'engage auprès des collectivités où l'entreprise développe ses activités et apporte son soutien à des associations locales. Bonduelle encourage ses collaborateurs à jouer un rôle actif et à s'engager dans ce type de projets.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Bonduelle respecte l'environnement et cherche à réduire l'impact écologique de son activité. Le groupe est un acteur majeur et engagé du développement durable. Il assure la responsabilité de l'impact de ses activités, produits et

services sur l'environnement dans les zones rurales et urbaines ainsi que sur l'environnement au sens large. Cet engagement doit également se refléter dans les actions que chacun effectue quotidiennement. Bonduelle fait référence à cette responsabilité environnementale envers l'ensemble de ses parties prenantes, notamment ses producteurs agricoles et ses fournisseurs.

RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS, CONVENTIONS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires dans les relations avec l'ensemble de ses partenaires. Outre l'engagement du respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) l'entreprise s'engage à respecter la Charte européenne des droits fondamentaux au sein de son organisation. Bonduelle porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages. Le groupe respecte également les communautés et cherche à valoriser et à développer leurs territoires dans tous les pays.

2 - Une entreprise équitable

DIALOGUE AU SEIN DE L'ENTREPRISE

Bonduelle entend s'appuyer sur le dialogue et l'ouverture dans les relations internes. Il respecte le droit de ses collaborateurs de former ou de rejoindre toute organisation représentative de leurs choix, qu'il s'agisse notamment de syndicats ou d'organisations de travailleurs, et de s'organiser pour participer à des négociations collectives. Il respecte le rôle et les responsabilités des partenaires sociaux et s'engage à négocier avec eux sur les questions d'intérêt collectif. Bonduelle est à l'écoute de ses collaborateurs, notamment grâce à des enquêtes internationales diligentées par un organisme externe indépendant concernant la satisfaction du personnel sur les conditions de travail.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Toute personne travaillant pour ou avec Bonduelle a droit à un environnement de travail qui lui assure santé et sécurité, qu'il s'agisse de bien-être physique, mental ou social. Bonduelle s'engage à maintenir le degré le plus élevé de bien-être notamment en développant une politique de prévention d'effets négatifs sur la santé et les conditions de travail. Chacun doit donc respecter les règles définies par Bonduelle sur l'hygiène, la santé et la sécurité au travail.

ÉQUILIBRE VIE PRIVÉE ET VIE PROFESSIONNELLE

Bonduelle est attaché à proposer les conditions d'un équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Il favorise donc le dialogue et l'écoute entre les collaborateurs et leurs supérieurs hiérarchiques afin d'organiser au mieux le travail en fonction des obligations et des attentes de chacun. Le groupe souhaite proposer un environnement de travail où le bien-être de chacun a sa place et fait l'objet d'un véritable souci.

DISCRIMINATION

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de condition de travail fondée, entre autres, sur l'âge, la couleur, l'état matrimonial, le handicap, la nationalité, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou sociale, la race, la religion, et le sexe. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel. Chaque collaborateur dispose de la liberté de prendre part, à titre personnel, à des activités ou des organisations, notamment de type politique ou religieux.

HARCÈLEMENT

Bonduelle place au cœur de son organisation et de sa façon de travailler le souci de l'Homme. Les politiques de Bonduelle protègent les salariés contre toute forme de harcèlement, d'intimidation ou de victimisation, qu'elle soit de nature physique, psychologique ou sexuelle. Tout type d'action relevant d'une forme de harcèlement moral ou sexuel est donc fermement condamné. Chaque employé a droit au respect et à un environnement de travail positif, harmonieux et professionnel dans lequel les idées et les contributions de chacun sont reconnues. Tout collaborateur doit promouvoir cet engagement et s'assurer de son respect en se montrant ouvert et simple dans ses rapports avec ses collaborateurs. Ceci permettra de maintenir au sein du groupe une culture fondée sur la loyauté, la confiance et la solidarité.

FORMATION

L'excellence garantit la réussite et la compétitivité du groupe. Bonduelle cherche à développer à tous les stades de l'expérience professionnelle les compétences de ses employés grâce à des politiques volontaristes en matière de formation et d'apprentissage. C'est pourquoi Bonduelle a créé l'Institut Pierre et Benoît Bonduelle qui a pour vocation de dispenser des formations à l'ensemble du personnel qui font l'objet de certificats de qualification professionnelle validés par l'interprofession.

FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

L'action des fournisseurs et sous-traitants intervient pour une grande part dans la valeur des produits Bonduelle et joue un rôle important dans la satisfaction du client. Il devra être adopté vis-à-vis d'eux, notamment dans les décisions d'achat, un comportement qui s'appuie sur les valeurs de Bonduelle. Bonduelle exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils respectent strictement toutes les dispositions législatives relatives à leurs activités et leur environnement professionnel. Le groupe encourage par ailleurs ses sous-traitants et fournisseurs à s'engager dans une démarche éthique et souhaite qu'ils signent la présente charte. Les décisions d'achat se doivent de prendre en considération l'ensemble des valeurs prônées et mises en

place par Bonduelle et s'appuient notamment sur l'équité, l'excellence et l'ouverture. Les relations avec les fournisseurs doivent entretenir une confiance réciproque dans le souci de l'Homme et de la simplicité. Ces décisions reposent sur une évaluation objective de la fiabilité et de l'intégrité du fournisseur ou sous-traitant ainsi que de l'attractivité globale de son offre par rapport à des considérations et objectifs à court et long terme. L'acheteur doit par ailleurs prendre en compte le rôle important qu'il a dans l'écosystème local.

3 - Une entreprise intègre

QUALITÉ DES PRODUITS ET DES SERVICES

Pour Bonduelle, proposer des produits et des services performants et de grande qualité prouve son engagement et son respect vis-à-vis des consommateurs. Le groupe porte une attention particulière aux réglementations en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages. La confiance ainsi instaurée est un gage de renommée et de pérennité pour l'entreprise. La sécurité alimentaire maximale est garantie par des solutions technologiques performantes et une adaptation constante aux nouvelles contraintes réglementaires.

CONFIDENTIALITÉ

Le respect de la confidentialité garantit l'intégrité de Bonduelle et assure le maintien de relations de confiance avec ses différents partenaires. Il est donc essentiel pour chaque collaborateur de s'assurer que toute information propre à Bonduelle reste strictement confidentielle. Aucune information obtenue par des collaborateurs au sein du Groupe Bonduelle ne peut ainsi être utilisée de manière directe ou indirecte à des fins d'investissements personnels. Il est nécessaire d'assurer la confidentialité de toute information qui a trait à l'activité de l'entreprise ou à ses partenaires quels que soient les fonctions occupées et le domaine concerné, notamment en définissant le niveau d'information des différents collaborateurs et en assurant la sécurité des données.

PRÉSERVATION DES ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Les fonds ou biens de Bonduelle ont notamment pour objet d'assurer les résultats et l'indépendance financière du groupe. Un mauvais usage ou un gaspillage de ces ressources nuit au groupe ; il ne peut donc en être fait aucune utilisation illicite ou sans rapport avec son activité. Il faudra veiller à préserver les ressources matérielles ou immatérielles de la société et à ne pas les détourner de leur usage initial en se les appropriant ou en les mettant à disposition d'un tiers, par exemple tout type de systèmes d'information mis à disposition ne peut être utilisé de manière inappropriée. Tous les actifs de la société sont propriété de Bonduelle.



TRANSPARENCE

Bonduelle s'assure de traiter honnêtement ses clients, notamment en transmettant des informations nécessaires sur ses produits et services et en faisant preuve d'ouverture sur les questions qui leur sont liées. La qualité des informations transmises aux différents publics fait partie de la relation de confiance et de transparence que Bonduelle souhaite instaurer et faire perdurer. En particulier, les actionnaires reçoivent une information fiable, transparente, véritable et en temps requis, en référence au Code de bonne conduite des pratiques boursières.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Chacun doit éviter les situations où des intérêts personnels peuvent entrer en conflit avec ceux de Bonduelle et qui pourraient nuire au groupe. L'objectivité doit guider chacun dans ses relations avec les différents partenaires du groupe. De telles relations ne doivent ni s'engager, ni être influencées par des éléments personnels ; il appartient à chacun de veiller à conserver cette objectivité dans les relations qui perdurent. Tout conflit potentiel doit être révélé afin de permettre à la société de le prévenir ou de le résoudre. De plus, le groupe met tout en œuvre pour empêcher la corruption et s'implique en pratique dans la mise en place d'une politique responsable dépendant du respect du principe de légalité.

CADEAUX ET INVITATIONS

L'amélioration des démarches commerciales n'exclut pas des échanges de cadeaux et d'invitations dans la mesure où ils n'entraînent pas d'incompatibilité entre bénéfices personnels et obligations professionnelles. C'est pourquoi la transparence est de mise lors de la réception des cadeaux ou des invitations ; ces derniers ne peuvent excéder une valeur symbolique. Il peut, par exemple, s'agir d'actes de courtoisie ou d'hospitalité usuels mais en aucun cas s'apparenter à des actes de complaisance ou de favoritisme.

ACTIONS POLITIQUES

Chaque collaborateur a le droit de mener, à titre personnel, des activités politiques dans la mesure où elles sont effectuées en dehors des heures de travail, qu'elles n'engagent aucun bien de Bonduelle et qu'il est clair qu'il ne représente pas l'entreprise. Bonduelle et ses collaborateurs dans le cadre de leurs fonctions se conforment à toute réglementation applicable régissant les contributions à des partis politiques quel que soit le lieu d'exercice des activités de l'entreprise.

REPRÉSENTER LA SOCIÉTÉ

Chaque collaborateur est ambassadeur de Bonduelle. Il est donc important d'agir avec discernement en accord avec les valeurs et les intérêts de Bonduelle et de veiller à ce que la distinction entre ses opinions ou ses intérêts personnels et ceux de Bonduelle soit explicite. Chaque collaborateur

engage ainsi la réputation du groupe et veillera à ne pas tenir de propos préjudiciables à l'image de Bonduelle.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU COMITÉ ÉTHIQUE DU GROUPE BONDUELLE

Article I. Objet

Le présent règlement intérieur a pour objet de définir la composition, les compétences et les règles de fonctionnement du Comité Éthique du Groupe Bonduelle désigné ci-après Comité Éthique.

Article II. Composition

Le Comité Éthique est composé de 4 membres : deux internes, collaborateurs du groupe, et deux externes, non salariés (un membre du Conseil d'Administration de Bonduelle SAS et un membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA).

Article III. Désignation des membres du Comité Éthique

Les membres du Comité Éthique sont désignés par le Président du Groupe Bonduelle.

Article IV. Durée des fonctions et assiduité

Chaque membre est nommé pour un mandat d'une durée de 3 ans, renouvelable sur décision du Président du Groupe Bonduelle. Un membre du Comité Éthique ne peut se faire représenter lors des réunions.

Article V. Fonctionnement

Présidence : le Président est nommé par le Président du groupe pour une durée de 3 ans renouvelable.

L'ordre du jour est établi par le Président du Comité Éthique. Il doit être adressé aux membres convoqués, accompagné des éventuels documents préparatoires et du compte rendu de la séance précédente, au moins trois jours avant la date de la réunion. Le comité délibère à la majorité de ses membres présents.

Groupes de travail : le Comité Éthique peut décider de constituer des groupes de travail par thème afin de préparer les séances plénières du Comité Éthique par un travail d'instruction préalable.

Le Comité Éthique se réunit aussi souvent que nécessaire pour assurer l'accomplissement de ses missions et au minimum deux fois par an. Il peut se réunir sans délai sur décision de son Président.

Le Comité Éthique peut demander au Président du Groupe Bonduelle à bénéficier de l'assistance de tout cadre dirigeant du Groupe Bonduelle ou de toute personne extérieure – qui serait alors tenue à la confidentialité – dont les compétences pourraient faciliter le traitement d'un point à l'ordre du jour. Il peut également avoir accès à tout document utile à ses délibérations et entendre, si nécessaire, tout collaborateur du Groupe Bonduelle.

Les membres du Comité Éthique peuvent valablement délibérer par vidéoconférence, par conférence téléphonique ou par écrit, y compris par mail et télécopie, dès lors que tous les membres acceptent cette procédure.

Le Président du Comité Éthique dispose d'une voix prépondérante en cas de partage des voix.

Dans le cas où un membre du Comité Éthique (y compris son Président) se trouverait dans une situation de conflit d'intérêts concernant une question abordée par le Comité Éthique, il devrait alors s'abstenir de participer aux délibérations et resterait à la disposition du Comité Éthique pour fournir toutes informations utiles.

Article VI. Missions et compétences

Le Comité Éthique est une instance mandatée par le Président du Groupe Bonduelle, pluridisciplinaire, pluraliste, consultative et indépendante. Elle est un lieu de débats et tenue à leur confidentialité. Il est chargé de toute question concernant le respect de la Charte éthique du Groupe Bonduelle.

Il a pour mission notamment :

1. de présenter toute recommandation concernant la Charte éthique, soit sur des sujets dont le comité se sera autosaisi, soit à la suite de questions qui lui auront été posées ;
2. de favoriser la réflexion sur les questions éthiques liées à l'activité du Groupe Bonduelle ;
3. promouvoir le respect de la charte dans l'ensemble des entités du Groupe Bonduelle ;
4. de s'assurer, en fonction du contexte local, de la diffusion et de la bonne compréhension de la Charte éthique par l'ensemble des collaborateurs ;
5. de proposer, si nécessaire, la modification de la Charte éthique ;
6. de produire des avis ou des orientations générales à partir d'études de cas, questions particulières ou thèmes généraux ;
7. de diffuser en interne des réflexions et des recommandations ;
8. de participer, le cas échéant, à la préparation des communications concernant la Charte éthique avec des entités extérieures au groupe ;
9. le Comité Éthique rendra compte de ses travaux, de l'agenda au Président du groupe.

Le Comité Éthique ne peut se substituer aux autres instances, décisionnelles et de concertation du Groupe Bonduelle, ou réglementations spécifiques. Il n'est pas compétent pour trancher ou examiner des différends entre personnes. Il est tenu au respect du secret professionnel et à la confidentialité.

Article VII. Saisine

Le Comité Éthique peut s'autosaisir pour traiter la question de son choix qui relève de ses missions et de ses compétences par décision prise à la majorité de ses membres. Il peut être saisi soit par courrier adressé au Président du Comité Éthique, rue Nicolas Appert, BP 30 173, 59653 Villeneuve d'Ascq Cedex, soit par :

1. les différentes instances décisionnelles du Groupe Bonduelle ;
2. tout collaborateur du Groupe Bonduelle rencontrant des difficultés liées à l'application de la Charte éthique non résolues par sa hiérarchie et qui saisit de bonne foi le Comité Éthique ;
3. tout collaborateur recevant une correspondance émanant d'un tiers ou d'un collaborateur mettant en cause la *business unit* ou le groupe ;
4. toute partie prenante concernée par la Charte éthique qui constaterait un manquement à cette dernière.

Article VIII. Destinataires et portée des avis et travaux du Comité Éthique

Le Comité Éthique répond à toute question en respectant le principe d'organisation hiérarchique, en favorisant le dialogue avec le collaborateur et en instruisant le dossier.

Les avis du comité sont purement consultatifs et informatifs. Les avis du Comité Éthique se conforment au principe d'anonymat et respectent impérativement le secret professionnel. Le Comité Éthique garantit qu'un avis sera apporté à l'auteur de la saisine.

Il est constitué annuellement un rapport présentant les saisines, leurs natures et la synthèse des travaux non confidentiels du comité et les avis à caractère général éventuellement établis à partir de l'analyse de cas concrets. Ce rapport est publié dans le rapport RSE du groupe.

Les avis issus de la réflexion du comité font l'objet d'un consensus et d'un avis collectif.

Article IX. Évolution et modification du règlement intérieur du Comité Éthique

Le Comité Éthique est susceptible d'évoluer et de modifier son fonctionnement, sa composition et ses missions selon les modalités qu'il a lui-même définies dans son règlement intérieur. Ces évolutions sont communiquées pour validation au Président du Groupe Bonduelle.



2.8.3 Matrice de matérialité – GRI Standard 102-46

Les enjeux en matière de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) couvrent de nombreux domaines. Tous n'ont pas le même impact selon les organisations et leurs parties prenantes. L'analyse de matérialité permet d'identifier les répercussions économiques, environnementales, sociales et sociétales propres à une organisation, et celles qui influent de façon majeure sur ses parties prenantes.

Bonduelle a initié en 2014-2015 une démarche d'analyse de matérialité en concertation avec ses parties prenantes. Dans un premier temps une matrice de matérialité a été réalisée pour l'ensemble du Groupe Bonduelle. Sa méthodologie est utilisée dans tous les pays où Bonduelle est implanté. Le Canada a réalisé sa matrice et l'Italie a initié la démarche en 2015-2016. La Russie a réalisé sa matrice de matérialité en 2016-2017.

Les enseignements issus des différents échanges avec les parties prenantes effectués en 2016-2017 ont conforté les résultats de la matrice (voir 2.2.1).

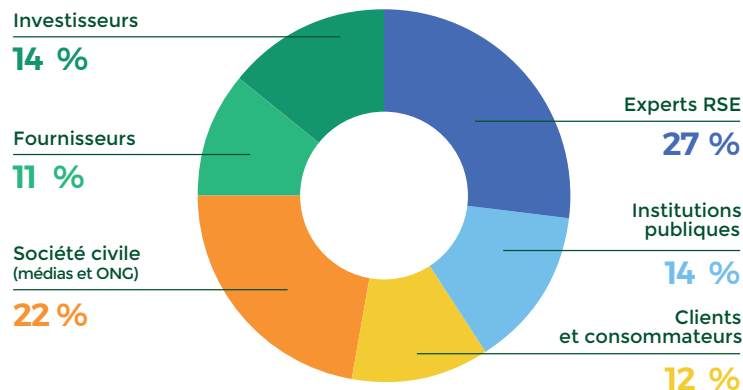
Identification des enjeux RSE de Bonduelle

Une liste complète des enjeux RSE de Bonduelle sur l'ensemble de sa chaîne de valeur a été élaborée sur la base de différents référentiels existants (*UN Global Compact*, GRI sectoriel, ISO 26000, article 225 du Grenelle), des thèmes identifiés par d'autres acteurs du secteur, des sujets abordés lors de sessions de dialogue avec les parties prenantes en France et de la matrice de matérialité réalisée en Amérique du Nord. Cette liste de 51 enjeux couvre les différents maillons de la chaîne de valeur de Bonduelle, de l'amont agricole jusqu'aux consommateurs et la société civile. La chaîne de valeur est représentée dans les tableaux enjeux et objectifs détaillés en 2.3.1, 2.4.1, 2.5.1 et 2.6.1.

Consultation des parties prenantes

Les interlocuteurs externes impliqués dans la construction de l'axe « Importance pour les parties prenantes externes » de la matrice de matérialité de Bonduelle ont été identifiés de manière à représenter les différentes catégories de parties prenantes directes et indirectes de Bonduelle. Parmi ces catégories, les organisations les plus représentatives et pertinentes, ainsi que les experts reconnus sur les sujets propres à l'activité du Groupe Bonduelle, ont été sélectionnés.

64 organisations ou experts indépendants ont répondu au questionnaire



Les parties prenantes internes de Bonduelle impliquées dans la construction de l'axe « Impact actuel ou potentiel pour Bonduelle » ont été sélectionnées de manière à rendre compte de la vision stratégique globale du groupe et de sa

vision RSE. Tous les membres du Comité Exécutif du groupe et les membres du Comité de Pilotage RSE ont répondu au questionnaire en ligne.

Hiérarchisation des enjeux

Un questionnaire en ligne permettait aux parties prenantes de noter les 51 enjeux à travers 6 niveaux différents, d'exprimer leur vision et d'indiquer si d'autres enjeux leur semblaient pertinents. Aucune partie prenante n'a ajouté d'enjeu à la liste proposée et tous les enjeux ont été considérés comme importants car ils figurent sur la matrice entre les niveaux 4 et 6.

La notation finale de chacun des enjeux correspond à une moyenne établie sur la base d'une voix attribuée à chaque catégorie de parties prenantes, sans pondération. Cette première notation a été complétée par :

- le croisement avec la cartographie des risques du Groupe Bonduelle, pour assurer la cohérence des résultats avec les risques clés de l'entreprise. (Procédure de gestion des risques détaillée partie 3.5) ;
- l'intégration des résultats d'enquêtes réalisées auprès des fournisseurs et des consommateurs de Bonduelle. Par exemple, la participation des agriculteurs fournisseurs de Bonduelle a été complétée sur la base d'une enquête IPSOS réalisée en 2014 auprès de l'ensemble des partenaires producteurs du groupe ;
- la session de dialogue annuelle organisée en France par Bonduelle. Un groupe d'une trentaine de parties prenantes clés a été sollicité pour réagir sur les premiers résultats de la matrice. Les échanges ont permis d'aborder des sujets déjà identifiés par Bonduelle, comme le gaspillage alimentaire et le changement climatique. Des sujets complémentaires sont également ressortis de ce dialogue, tels que la diversité des cultures et la promotion d'une alimentation équilibrée au travail.

Pour chaque enjeu, le Comité de Pilotage RSE de Bonduelle analyse chaque année les résultats via les matrices de matérialité réalisées dans les pays où Bonduelle est présent.

Matrice de matérialité –

GRI Standard 102-47, 103-1, 102-42, 102-14

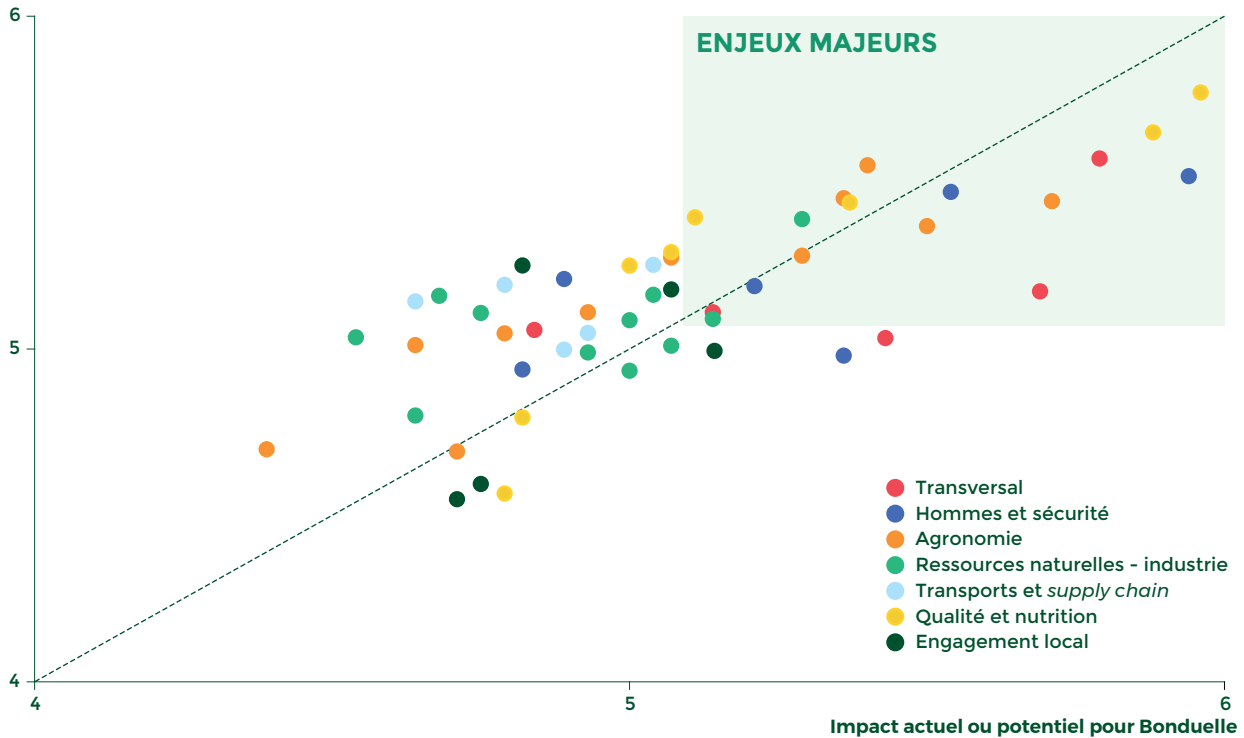
L'analyse de matérialité a permis d'identifier, parmi les 51 enjeux RSE de Bonduelle, 17 enjeux majeurs communs au groupe et à ses parties prenantes. Ils incluent les engagements de la stratégie RSE de l'entreprise et permettront de l'enrichir. Ils sont également en lien avec les objectifs de développement durable présentés en 2.1.1. Les enjeux matériels s'appliquent à l'ensemble du Groupe Bonduelle, qui collabore avec son écosystème pour relever ces enjeux, notamment ses agriculteurs partenaires :

- qualité et sécurité des produits (détaillé en partie 2.5.3 et 2.5.4) ;
- traçabilité alimentaire (détaillé en partie 2.5.3) ;
- santé et sécurité au travail (détaillé en partie 2.6.3) ;
- pratique éthique des affaires (détaillé en partie 2.1.4) ;
- sécurité alimentaire (détaillé en partie 2.6.1 et 2.3.1) ;
- respect des engagements internationaux du travail (détaillé en partie 2.6.8, 2.6.4 et 2.6.5) ;
- relations avec les producteurs (détaillé en partie 2.3 et 2.2) ;
- préservation du sol (détaillé en partie 2.3) ;
- préservation de l'eau (détaillé en partie 2.4.5) ;
- qualité et sécurité des emballages (détaillé en partie 2.4.8 et 2.5.3) ;
- pollution de l'eau (détaillé en partie 2.4.5) ;
- utilisation des intrants agricoles (détaillé en partie 2.3) ;
- conformité légale (détaillé en partie 2.1.4) ;
- adhésion des équipes aux engagements RSE du groupe (détaillé en parties 2.1.2 et 2.6.9) ;
- intégration des enjeux RSE dans les relations avec les clients (détaillé en parties 2.2 et 2.8.3) ;
- composition nutritionnelle des produits (détaillé en partie 2.5.4) ;
- économie d'énergie (détaillé en parties 2.4.4 et 2.4.3).



Matrice de matérialité

Importance pour les parties prenantes externes



2.8.4 Organisations professionnelles – GRI Standard 102-13

- **ADEPALE** : Association des entreprises de produits alimentaires élaborés.
- **AETMD** : Association européenne des transformateurs de maïs doux.
- **Agro-Transfert ressources et territoires** : cet organisme a été créé à l'initiative du Conseil régional de Picardie, de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) et des Chambres d'agriculture de Picardie. C'est à la fois une plateforme d'application et un réseau de transfert de la recherche agronomique.
- **ANIA** : Association nationale des industries alimentaires.
- **ANICC** : Association nationale interprofessionnelle du champignon de couche.
- **ANIFELT** : Association nationale interprofessionnelle des fruits et légumes transformés.

- **CTCPA** : Centre technique agro-alimentaire.
- **ECOPAR** : Compagnie pour la participation éco-emballages.
- **FIAC** : Fédération française des industries d'aliments conservés.
- **ILEC** : Institut de liaisons et d'études des industries de consommation.
- **ORSE** : Observatoire de la Responsabilité sociétale des entreprises.
- **PROFEL** : Organisation européenne des industries transformatrices de fruits et légumes.
- **SFPPE** : Syndicat des fabricants de fruits et légumes prêts à l'emploi.
- **SYNAFAP** : Syndicat des fabricants de produits traiteurs frais.
- **UNILET** : Union nationale interprofessionnelle des légumes transformés.
- **UPPIA** : Union pour la promotion des industries de l'appertisé.



Gouvernement d'entreprise



3

3.1	Organes d'administration, de direction et de contrôle	110
3.1.1	Schéma de l'organisation et des structures juridiques du groupe et actionnariat	110
3.1.2	Bonduelle SCA	111
3.1.3	Bonduelle SAS	112
3.2	Informations concernant les mandataires sociaux	114
3.2.1	Changements intervenus dans la composition du conseil	117
3.2.2	Indépendance des membres du conseil au regard des critères retenus par le Code Afep-Medef	117
3.3	Informations complémentaires concernant les organes de direction et de surveillance	118
3.3.1	Mandats et fonctions dans d'autres sociétés hors groupe exercés au cours des cinq dernières années par les mandataires sociaux	118
3.3.2	Informations particulières relatives aux mandataires sociaux	120
3.3.3	Conflits d'intérêts au niveau de la Gérance et du Conseil de Surveillance	120
3.3.4	Transactions avec les parties liées	120
3.3.5	Contrats de service	120
3.4	Rapport du Conseil de Surveillance	121
3.5	Rapport du Président du Conseil de Surveillance	122
3.5.1	Code de gouvernance	122
3.5.2	Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance	122
3.5.3	Procédures de contrôle interne et de gestion des risques	124
3.6	Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance	128

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme 

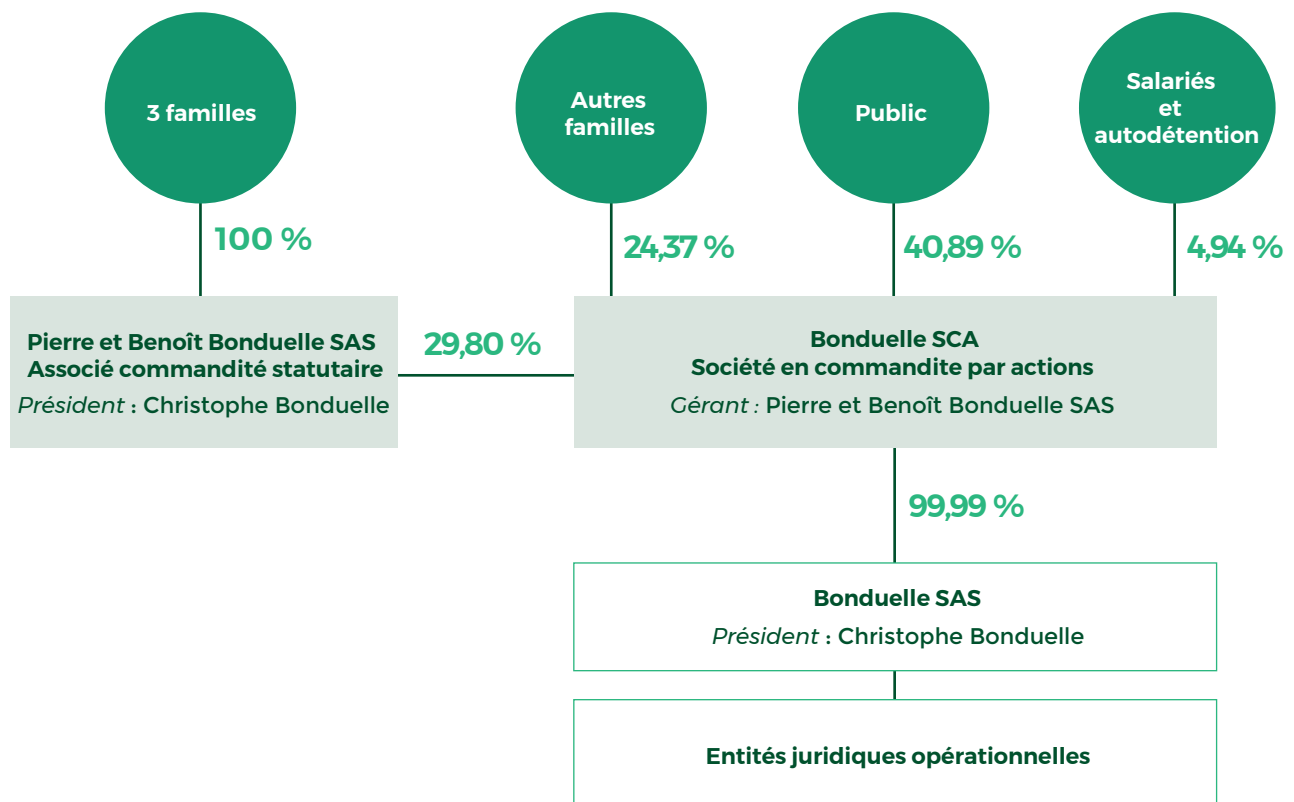


POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ VOUS
SUR BONDUELLE.COM

3.1 Organes d'administration, de direction et de contrôle – GRI Standard 102-18

3.1.1 Schéma de l'organisation et des structures juridiques du groupe et actionnariat (au 30 juin 2017)

L'actionnariat de Bonduelle, caractérisé par une forte présence familiale, est gage de stabilité et de continuité.



L'organisation des entités juridiques opérationnelles n'est pas représentative de l'organisation de l'entreprise en termes de production et de commercialisation. L'activité opérationnelle est organisée autour des zones Europe et hors Europe au travers de *business units*.

3.1.2 Bonduelle SCA - GRI Standard 405-1

La société en commandite par actions comporte 2 catégories d'associés :

– La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS, détenue par trois familles, est Associée commanditée, responsable indéfiniment et solidairement sur ses biens propres des dettes sociales. Élu en son sein, un Conseil d'Administration de huit membres détermine la position de l'Associé Commandité relativement aux options stratégiques soumises au Conseil d'Administration de la société Bonduelle SAS. Ses décisions concourent à la détermination des positions de ce dernier au travers des membres du Conseil

d'Administration de la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS qui sont membres du Conseil d'Administration de la société Bonduelle SAS.

– Les Associés Commanditaires (autres familles, public et salariés) sont dans la même situation que les actionnaires d'une société anonyme, leur responsabilité est limitée au montant de leur apport.

Le Conseil de Surveillance

Il assure le contrôle permanent de la gestion de la société (examen des comptes, jugement sur la conduite des affaires sociales) pour le compte des actionnaires commanditaires. La composition du Conseil de Surveillance (dont les huit

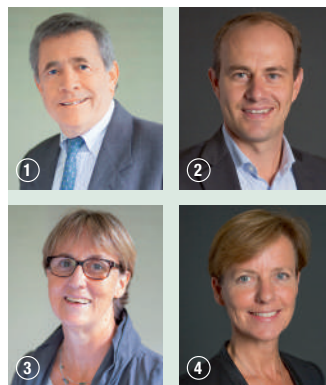
membres sont indépendants) en garantit la compétence, l'indépendance et la disponibilité pour assurer sa mission et représenter les intérêts des actionnaires.



- ① **Martin Ducroquet**
Président
- ② **Isabelle Danjou**
Vice-présidente
- ③ **Marie-France Tisseau**
- ④ **Marie-Ange Verdickt**
- ⑤ **Laurent Bonduelle**
- ⑥ **Élisabeth Minard**
- ⑦ **Yves Tack**
- ⑧ **Matthieu Duriez**

Le Comité des Comptes

Émanation du Conseil de Surveillance, ce comité est en charge, en particulier, de l'examen approfondi des comptes, de l'évaluation du contrôle interne, du management des risques et des programmes annuels de révision des Commissaires aux Comptes.



- ① **Yves Tack**
Président
- ② **Martin Ducroquet**
- ③ **Isabelle Danjou**
- ④ **Marie-Ange Verdickt**

3.1.3 Bonduelle SAS – GRI Standard 405-1

Le Comité Exécutif (au 1^{er} juillet 2017)

Il regroupe le Président de Bonduelle SAS, les Directeurs des *business units* de Bonduelle situées en Europe et hors Europe, ainsi que les Directeurs financier, ressources humaines, et Prospective et Développement du groupe. Il s'appuie, pour la mise en place des politiques relatives aux activités européennes, sur le Comité Opérationnel Européen (COE), composé des Directeurs des *business units* de cette zone et des responsables des services centraux membres du Comité Exécutif.

			① Christophe Bonduelle Président <i>Business units situées en Europe</i> ② Pascal Bredeloux Directeur général Bonduelle Fresh Europe ③ Philippe Carreau Directeur général Bonduelle Europe Long Life <i>Business units situées hors Europe</i> ④ Guillaume Debrosse Directeur général Bonduelle EurAsia Markets ⑤ Tony Sarsam Directeur général Bonduelle Fresh Americas ⑥ Daniel Vielfaure Directeur général Bonduelle Americas Long Life	<i>Services centraux</i> ⑦ Benoît Bonduelle Directeur pôle Prospective et Développement ⑧ Bruno Rauwel Directeur ressources humaines ⑨ Grégory Sanson Directeur financier
				
				



Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est composé de membres de la famille Bonduelle et d'administrateurs indépendants. Ce conseil est chargé de définir la stratégie de l'entreprise et sa politique d'investissements dans le cadre fixé par l'Associé commandité.



- ① **Christophe Bonduelle**
Président
- ② **Benoît Bonduelle**
- ③ **François Bonduelle**
- ④ **Jean-Bernard Bonduelle**
- ⑤ **Jérôme Bonduelle**
- ⑥ **Marc Bonduelle**
- ⑦ **Guillaume Debrosse**
- ⑧ **Pierre Deloffre**
- ⑨ **Miriam Fedida**
- ⑩ **Antoine Fiévet**
- ⑪ **Pierre Pâris**
- ⑫ **Philippe Vasseur**

3



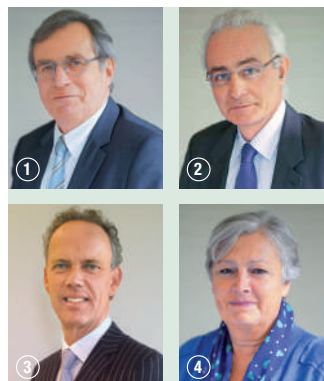
- ① **Pierre Deloffre**
*Président du comité,
ancien Directeur général
du Groupe Bonduelle*
- ② **Antoine Fiévet**
*Président du Directoire
d'Unibel*
- ③ **Tea Kalya**
*Senior Client Partner de
Korn Ferry International*
- ④ **Harry Touret**
*Directeur général adjoint
ressources humaines
du Groupe SEB*

Le Comité des Rémunérations

Ce comité, entièrement indépendant, propose les rémunérations de la Direction générale de Bonduelle SAS ainsi que des salariés membres de la famille Bonduelle. Il donne par ailleurs un avis sur la politique de rémunération des principaux dirigeants.

Le Comité Éthique

Il assure une mission de conseil sur l'application de la Charte éthique de Bonduelle (présentée page 100). Le Comité Éthique se réunit deux fois par an et adresse ses comptes rendus au Président du Groupe Bonduelle.



- ① **Philippe Vasseur**
*Président
Président du Réseau
Alliances et du World
Forum Lille*
- ② **Jean-Bernard Bonduelle**
*En charge des relations
extérieures*
- ③ **Arno Van Dongen**
*Directeur de la zone
Europe du Nord - BELL*
- ④ **Marie-France Tisseau**
*Membre du Conseil de
Surveillance de Bonduelle*

3.2 Informations concernant les mandataires sociaux

Christophe BONDUELLE
 Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS,
 elle-même Gérante de Bonduelle SCA
 1^{re} nomination : 17/06/1995
 Mandat illimité
 Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure
 95 609 actions détenues ⁽¹⁾
 Nationalité française

Sociétés consolidées :
 Président de Bonduelle SAS
 Président de Bonduelle Canada
 Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Central Europe
 Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Iberica
 Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Italia
 Administrateur de Bonduelle Nederland BV
 Administrateur de Bonduelle Nordic
 Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Northern Europe
 Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle Polska
 Président du Conseil d'Administration de Bonduelle Portugal
 Président de Bonduelle US Holding
 Président de Bonduelle USA
 Président du Conseil d'Administration de Bonduelle SA de CV
 Administrateur de Bonduelle Kuban
 Président de Ready Pac Foods Inc.
Autres sociétés :
 Président de Pierre et Benoît Bonduelle SAS
 Administrateur de La Plaine SA
 Gérant de la SCI Chanvoleau
 Gérant de la SC L'amirauté
 Gérant du Groupement Forestier de Bellebrune
 Gérant de la SC d'Etienfort
 Gérant du Groupement Foncier Agricole des Calinques

Martin DUCROQUET
 Président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA depuis
 le 03/12/2015
 Membre du Comité des Comptes depuis le 03/12/2015
 Membre indépendant
 1^{re} nomination : 06/12/2012
 Échéance du mandat : AG 2018
 Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure
 2 000 actions détenues ⁽¹⁾
 Nationalité française
 Taux de présence au conseil : 100 %

Autres sociétés :
 Gérant de Tactus SARL
 Directeur général de Sencrop SAS
 A exercé des fonctions chez Siparex Private Equity pendant près
 de dix ans, notamment en tant que Directeur d'investissements.
 À ce titre était représentant permanent dans divers Conseils
 d'Administration et de surveillance de sociétés non cotées.
 Actuellement gérant de Tactus.

Isabelle DANJOU
 Présidente du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA
 jusqu'au 03/12/2015
 Vice-président du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA
 depuis le 03/12/2015
 Membre du Comité des Comptes
 Membre indépendant
 1^{re} nomination : 07/12/2006
 Échéance du mandat : AG 2018
 Domiciliée « La Woestyne » 59173 Renescure
 69 020 actions détenues ⁽¹⁾
 Nationalité française
 Taux de présence au conseil : 100 %

Docteur en sciences de gestion, a été Chef de projet à l'Agence
 Régionale de Développement de 1986 à 1997 puis Directrice de
 recherche à SKEMA Lille de 1998 à 2006 et a publié aux éditions
 L'Harmattan l'ouvrage : « Entreprendre, la passion d'accomplir
 ensemble ». Après avoir été consultante et formatrice en
 relations humaines jusqu'en 2017, est désormais à la retraite.

(1) Actions détenues personnellement au 31 août 2017, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.



Informations concernant les mandataires sociaux

Laurent BONDUELLE Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA Membre indépendant 1^{re} nomination : 05/12/2013 Échéance du mandat : AG 2019 Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure 14 924 actions détenues ⁽¹⁾ Nationalité française Taux de présence au conseil : 100 %	Autres sociétés : Gérant de Resolution SARL Gérant de Aubepure SARL Diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion et de l'Executive MBA d'HEC, a travaillé 18 ans au sein des Papeteries Dalle&Lecomte/ Sibille à l'export puis Ahlstrom en recherche et développement : croissance externe (recherche de partenariats à l'international) et interne (évaluation de nouvelles technologies) et a créé en 2004 une entreprise innovante, aujourd'hui <i>leader</i> sur son marché, qui conçoit, fabrique et commercialise depuis 2007 des systèmes de traitement des effluents phytosanitaires. Est gérant fondateur de Resolution SARL et Aubepure SARL.
Matthieu DURIEZ Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA Membre indépendant 1^{re} nomination : 08/12/2011 Échéance du mandat : AG 2017 Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure 4 179 actions détenues ⁽¹⁾ Nationalité française Taux de présence au conseil : 80 %	Autres sociétés : Gérant de la SARL Duriez Amo Président de la SAS Duriez Invest Président de la SAS Amo Développement Membre du Conseil de Surveillance de la SAS Modul Architecte de formation, a exercé cette activité durant 15 ans. Depuis 2002 est Promoteur immobilier et assistant à la Maîtrise d'ouvrage. En 2009 a créé la structure Amo Développement. En 2012 a créé la SAS « Les Serenies », résidences avec services destinées aux personnes âgées puis en 2013 création de la société « Dklic immo » agence immobilière destinée aux primo-accédants (« ça y est j'achète »).
Élisabeth MINARD Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA Membre indépendant 1^{re} nomination : 02/12/2010 Échéance du mandat : AG 2019 Domiciliée « La Woestyne » 59173 Renescure 52 083 actions détenues ⁽¹⁾ Nationalité française Taux de présence au conseil : 100 %	A été chef d'entreprise textile de 1975 à 2008. Se consacre depuis 2008 à la peinture. Est inscrite à la maison des artistes et expose son travail dans plusieurs galeries.
Yves TACK Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA Président du Comité des Comptes Membre indépendant 1^{re} nomination : 01/12/2004 Échéance du mandat : AG 2019 Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure 4 400 actions détenues ⁽¹⁾ Nationalité belge Taux de présence au conseil : 100 %	Autres sociétés : Administrateur de la société Sedev SA (Expiré au cours de l'exercice) Président de la société Massai SAS Gérant de la SCI Dumaco Gérant de la SCI Le Moulin Blanc Associé-Gérant de la SC Girls Associé-Gérant de la SC Team TT (Expiré au cours de l'exercice) Gérant de la société Totem SARL A passé les dix premières années de sa carrière aux États-Unis dans les secteurs de l'analyse financière et de la gestion de portefeuilles. A créé Dessauer & Tack Asset Management à Boston puis a été ensuite fondateur de Global Equities à Paris et Directeur du département Equity chez BNP Paribas Capital Markets à Londres. Rentré dans le Nord dont il est originaire, a dirigé Participex, société cotée de capital développement et transmission, jusqu'à sa cession au Crédit Agricole. Est aujourd'hui conseil de nombreuses sociétés familiales dans leurs orientations stratégiques tant au niveau de l'exploitation que de leur organisation capitalistique. Est également Président du club Business Angels de la région Nord-Pas-de-Calais, Président de l'Institut français des administrateurs et Membre du Comité Financier de l'Association française contre les myopathies.

(1) Actions détenues personnellement au 31 août 2017, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.

Marie-France TISSEAU
Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA
Membre du Comité des Comptes jusqu'au 03/12/2015 et
membre du Comité Éthique
Membre indépendant
 1^{re} nomination : 08/12/2011
 Échéance du mandat : AG 2017
 Domiciliée « La Woestyne » 59173 Renescure
 30 726 actions détenues ⁽¹⁾
 Nationalité française
 Taux de présence au conseil : 100 %

Licenciée en Droit, spécialisation « Droit des Affaires ». De 1970 à 2008 : a exercé à Paris, l'activité de Conseil Juridique puis d'Avocat-Conseil, spécialisé en « Droit des Sociétés » et « Droit Fiscal » auprès de sociétés familiales et de filiales françaises de groupes étrangers. En retraite depuis le 1^{er} avril 2008.

Marie-Ange VERDICKT
Membre du Conseil de Surveillance de Bonduelle SCA depuis
le 03/12/2015
Membre du Comité des Comptes depuis le 03/12/2015
Membre indépendant
 1^{re} nomination : 03/12/2015
 Échéance du mandat : AG 2018
 Domicilié « La Woestyne » 59173 Renescure
 3 500 actions détenues ⁽¹⁾
 Nationalité française
 Taux de présence au conseil : 100 %

Autres sociétés :
 Membre du Conseil de Surveillance de Wavestone (ex Solucom) (société cotée)
 Administrateur de ABC Arbitrage (société cotée)
 Membre du Conseil de Surveillance de CapHorn Invest
 Administrateur de Interparfums (société cotée)
 Diplômée de l'École Supérieure de Commerce de Bordeaux (1984) et membre de la SFAF (Société Française des Analystes Financiers), a commencé sa carrière professionnelle comme auditeur chez Deloitte et contrôleur de gestion chez Wang, puis a ensuite travaillé chez Euronext en tant qu'analyste financier, puis responsable du bureau d'analyse financière. De 1998 à 2012, a été gérante de fonds actions chez la Financière de l'Échiquier, société de gestion indépendante. A également développé des pratiques d'investissement socialement responsable.

(1) Actions détenues personnellement au 31 août 2017, hors détention par l'intermédiaire de sociétés, conformément aux dispositions du Code Afep-Medef.



3.2.1 Changements intervenus dans la composition du conseil

Date Assemblée Générale	Nomination	Renouvellement	Départ	Critères de diversification de la composition du conseil
NÉANT				

3.2.2 Indépendance des membres du conseil au regard des critères retenus par le Code Afep-Medef

Membres du conseil indépendants	Martin Ducroquet	Isabelle Danjou	Laurent Bonduelle	Matthieu Duriez	Élisabeth Minard	Yves Tack	Marie- France Tisseau	Marie- Ange Verdict
Qualification	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant	Indépendant
Ne pas être salarié de la société ou d'une société qu'elle consolide et ne pas l'avoir été au cours des 5 années précédentes	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être dirigeant mandataire de la société ou mandataire social d'une société du groupe et ne pas l'avoir été au cours des 5 dernières années	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la société détient directement ou indirectement un mandat social ou dans laquelle un mandataire social (actuel ou l'ayant été au cours des 5 dernières années) de la société détient un mandat social	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société ou pour lequel la société représente une part significative de l'activité ⁽¹⁾	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ⁽²⁾	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être ou avoir été auditeur de la société au cours des cinq années précédentes	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être membre du conseil de l'entreprise depuis plus de 12 ans ⁽³⁾	X	X	X	X	X	X	X	X
Ne pas être un actionnaire participant au contrôle de la société ou de sa mère (seuil de 10 % en capital ou en droits de vote) ⁽⁴⁾	X	X	X	X	X	X	X	X

Les critères spécifiques d'indépendance retenus par la société figurent dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance publié sur www.bonduelle.com
 (1) Les membres indépendants n'ont aucune relation d'affaires avec le groupe.

(2) Il n'existe pas de liens familiaux entre mandataires sociaux inférieurs à deux degrés de parenté en ligne directe et trois degrés de parenté en ligne collatérale.

(3) Il est précisé que la société n'a pas repris le critère d'indépendance du Code Afep-Medef limitant à douze ans la durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance mais entend s'inspirer de ce critère de durée. Au cas particulier de Monsieur Yves Tack, nommé pour la première fois le 1^{er} février 2004 la société, après examen du Conseil de Surveillance et conformément à son règlement intérieur, considère ce dernier comme indépendant.

(4) Conformément à la forme sociale de la société, une société en commandite par actions, le contrôle est exercé par l'Associé commandité.

3.3 Informations complémentaires concernant les organes de direction et de surveillance

3.3.1 Mandats et fonctions dans d'autres sociétés hors groupe exercés au cours des cinq dernières années par les mandataires sociaux

Gérant Associé commandité : Christophe BONDUELLE

Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS,
Gérant de Bonduelle SCA

2011-2012

Président de Pierre et Benoît Bonduelle SAS
Administrateur Banque Crédit du Nord
Gérant de la SCI Chanvoleau
Gérant de la SC L'Amirauté
Gérant du Groupement Forestier de Bellebrune
Gérant de la SC d'Etienfort
Gérant du Groupement Foncier Agricole des Calinques

2012-2013

Président de Pierre et Benoît Bonduelle SAS
Administrateur Banque Crédit du Nord
Gérant de la SCI Chanvoleau
Gérant de la SC L'Amirauté
Gérant du Groupement Forestier de Bellebrune
Gérant de la SC d'Etienfort
Gérant du Groupement Foncier Agricole des Calinques

2013-2014

Président de Pierre et Benoît Bonduelle SAS
Administrateur Banque Crédit du Nord
Gérant de la SCI Chanvoleau
Gérant de la SC L'Amirauté
Gérant du Groupement Forestier de Bellebrune
Gérant de la SC d'Etienfort
Gérant du Groupement Foncier Agricole des Calinques

2014-2015

Président de Pierre et Benoît Bonduelle SAS
Gérant de la SCI Chanvoleau
Gérant de la SC L'Amirauté
Gérant du Groupement Forestier de Bellebrune
Gérant de la SC d'Etienfort
Gérant du Groupement Foncier Agricole des Calinques

2015-2016

Président de Pierre et Benoît Bonduelle SAS
Administrateur de La Plaine SA
Gérant de la SCI Chanvoleau
Gérant de la SC L'Amirauté
Gérant du Groupement Forestier de Bellebrune
Gérant de la SC d'Etienfort
Gérant du Groupement Foncier Agricole des Calinques

Martin DUCROQUET

2011-2012 à 2015-2016

Gérant de Tactus SARL

Isabelle DANJOU

2011-2012 à 2015-2016

Aucun mandat dans d'autres sociétés

Laurent BONDUELLE

2011-2012 à 2015-2016

Gérant fondateur de Resolution SARL
Gérant fondateur de Aubepure SARL

Matthieu DURIEZ

2011-2012 à 2014-2015

Gérant de la SARL Duriez Amo
Président de la SAS Duriez Invest
Président de la SAS Amo Développement

2015-2016

Gérant de la SARL Duriez Amo
Président de la SAS Duriez Invest
Président de la SAS Amo Développement
Membre du Conseil de Surveillance de la SAS Modul

Élisabeth MINARD

2011-2012 à 2015-2016

Aucun mandat dans d'autres sociétés



Yves TACK

2011-2012

Administrateur de la société Sedev SA
Président de la société Massai SAS
Gérant de la SCI Dumaco
Gérant de la SCI Le Moulin Blanc
Administrateur de Ekkyo SA
Administrateur de la société Verywear SA
Associé-Gérant de la SC Girls
Associé-Gérant de la SC Team TT
Gérant de la société Totem SARL

2012-2013

Président de la société Massai SAS
Gérant de la SCI Dumaco
Gérant de la SCI Le Moulin Blanc
Administrateur de la société Verywear SA
Associé-Gérant de la SC Girls
Associé-Gérant de la SC Team TT
Gérant de la société Totem SARL

2013-2014

Administrateur de la société Sedev SA
Président de la société Massai SAS
Gérant de la SCI Dumaco
Gérant de la SCI Le Moulin Blanc
Administrateur de la société Verywear SA
Associé-Gérant de la SC Girls
Associé-Gérant de la SC Team TT
Gérant de la société Totem SARL

2014-2015

Administrateur de la société Sedev SA
Président de la société Massai SAS
Gérant de la SCI Dumaco
Gérant de la SCI Le Moulin Blanc
Administrateur de la société Verywear SA
Associé-Gérant de la SC Girls
Associé-Gérant de la SC Team TT
Gérant de la société Totem SARL

2015-2016

Administrateur de la société Sedev SA
Président de la société Massai SAS
Gérant de la SCI Dumaco
Gérant de la SCI Le Moulin Blanc
Associé-Gérant de la SC Girls
Associé-Gérant de la SC Team TT
Gérant de la société Totem SARL

Marie-France TISSEAU

2011-2012 à 2015-2016

Aucun mandat dans d'autres sociétés

Marie-Ange VERDICKT

2011-2012

Administrateur de Financière de l'Échiquier

2012-2013

Membre du Conseil de Surveillance de Solucom (société cotée)
Administrateur de ABC Arbitrage (société cotée)

2013-2014

Membre du Conseil de Surveillance de Solucom (société cotée)
Administrateur de ABC Arbitrage (société cotée)
Membre du Conseil de Surveillance de CapHorn Invest

2014-2015

Membre du Conseil de Surveillance de Solucom (société cotée)
Administrateur de ABC Arbitrage (société cotée)
Membre du Conseil de Surveillance de CapHorn Invest
Administrateur de Interparfums (société cotée)

2015-2016

Membre du Conseil de Surveillance de Wavestone (ex Solucom) (société cotée)
Administrateur de ABC Arbitrage (société cotée)
Membre du Conseil de Surveillance de CapHorn Invest
Administrateur de Interparfums (société cotée)

3.3.2 Informations particulières relatives aux mandataires sociaux

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document, aucun des mandataires sociaux, au cours des 5 dernières années :

- n'a été condamné pour fraude ;
- n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire ;
- n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

3.3.3 Conflits d'intérêts au niveau de la Gérance et du Conseil de Surveillance

À la connaissance de la société et au jour de l'établissement du présent document :

- aucun conflit d'intérêts n'est identifié entre les devoirs de la Gérance et des membres du Conseil de Surveillance à l'égard de la société en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés ou autres devoirs ;

- il n'existe pas d'accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients ou des fournisseurs aux termes desquels la Gérance ou l'un des membres du Conseil de Surveillance a été sélectionné en cette qualité ;
- il n'existe aucune restriction acceptée par la Gérance ou les membres du Conseil de Surveillance concernant la cession de leur participation dans le capital de la société sous réserve des éléments décrits au paragraphe 7.2.3.

3.3.4 Transactions avec les parties liées

- Rémunérations des mandataires sociaux. Cf. note 16 de l'annexe aux comptes sociaux annuels.
- Rémunération des dirigeants. Cf. note 10.2 de l'annexe aux comptes consolidés annuels.

3.3.5 Contrats de service

Au jour de l'établissement du présent document, il n'existe pas de contrat de service significatif liant les membres des organes d'administration, de direction ou de surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat.



3.4 Rapport du Conseil de Surveillance

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la mission de contrôle que vous avez bien voulu nous confier.

Votre conseil, composé de ses 8 membres, a régulièrement été informé par la Gérance de l'évolution de l'activité du Groupe Bonduelle lors de ses réunions.

La Gérance a tenu à notre disposition tous les documents nécessaires à la vérification du respect de ses obligations et aux contrôles des comptes sociaux et consolidés. Elle nous a fourni toutes les informations sur les comptes, les engagements financiers et les risques afférents aux activités du groupe.

Le rapport de la Gérance montre l'évolution des activités et des résultats du groupe au cours de l'exercice 2016-2017. Les comptes consolidés font apparaître un chiffre d'affaires de 2 288,1 millions d'euros contre 1 967,7 millions d'euros l'exercice précédent, un résultat opérationnel courant de 108,3 millions d'euros contre 103,5 millions d'euros et un bénéfice net part du groupe de 59,8 millions d'euros contre 53,7 millions d'euros en 2015-2016.

Le conseil souligne l'excellente performance du groupe illustrée par la résistance de sa rentabilité dans un environnement adverse et note l'excellente santé financière de celui-ci que traduit l'amélioration des ratios d'endettement et de levier, hors acquisition de Ready Pac Foods.

Le Conseil de Surveillance s'associe à la proposition faite par la Gérance de fixer le montant du dividende à 0,45 € par action.

Il vous est proposé de renouveler les autorisations arrivées à échéance accordées à la Gérance lors des Assemblées Générales antérieures.

Il est rappelé que le Conseil de Surveillance a adhéré lors de sa réunion du 4 décembre 2008 aux principes de Code de gouvernance Afep-Medef.

Vous aurez à vous prononcer sur le renouvellement de 2 membres du Conseil de Surveillance, Madame Marie-France Tisseau et Monsieur Matthieu Duriez répondant tous deux aux critères d'indépendance fixés par le règlement intérieur du Conseil de Surveillance, inspiré du Code Afep-Medef.

Le conseil comprendra, sous réserve de l'adoption des résolutions proposées à l'Assemblée Générale, 4 femmes et 4 hommes, se conformant ainsi à la loi sur la parité du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et de Surveillance et à l'égalité professionnelle et aux dispositions du Code Afep-Medef.

Un rapport spécifique du Président du Conseil de Surveillance est annexé au rapport de la Gérance à l'Assemblée. Ce rapport rend compte des principes de gouvernance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et des comités durant l'exercice ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

En conclusion, les comptes présentés et les résolutions qui vous ont été proposées ont reçu notre approbation et nous vous recommandons de les adopter.

3.5 Rapport du Président du Conseil de Surveillance

Sur la gouvernance, les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

Mesdames, Messieurs,

En application des dispositions de l'article L. 621-18-3 du Code monétaire et financier, j'ai l'honneur de vous rendre compte dans le présent rapport, en ma qualité de Président du Conseil de Surveillance, de la gouvernance, des conditions de préparation et d'organisation des travaux de ce conseil ainsi que des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société.

La préparation du présent rapport a bénéficié du concours des membres du Conseil de Surveillance, du Président de Bonduelle SAS, du Directeur financier, du Directeur de l'audit interne et du Directeur juridique du groupe.

La société Bonduelle SCA est une société en commandite par actions. Au sein de ce type de société, il existe 2 catégories d'actionnaires appelés Associés :

- les Associés commanditaires qui sont apporteurs en capitaux et ne sont responsables des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports et qui sont représentés par un Conseil de Surveillance ;
- les Associés commandités qui sont tenus indéfiniment et solidairement responsables des dettes sociales envers les tiers.

La société en commandite par actions est dirigée par un ou plusieurs gérants, personnes physiques ou morales choisies parmi les commandités ou les tiers non associés.

3.5.1 Code de gouvernance

Le Conseil de Surveillance du Groupe Bonduelle a adhéré aux principes du Code de gouvernance Afep-Medef lors de la réunion du 4 décembre 2008.

Il a observé que certaines dispositions avaient un caractère non applicable dans le cas d'une société en commandite par actions disposant d'un actionariat familial de contrôle, du fait notamment du rôle du Conseil de Surveillance dans le processus de décision et celui du Comité de Nomination et de Rémunération relativement à la Gérance, personne morale au cas particulier de Bonduelle SCA.

Par ailleurs, le conseil comprend 8 membres indépendants au sens de son règlement intérieur, ce dernier ne prévoyant notamment pas de limite aux renouvellements des mandats.

3.5.2 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Composition du Conseil de Surveillance

En vertu des dispositions légales et statutaires, le Conseil de Surveillance est composé de 3 à 18 membres choisis parmi les Associés n'ayant ni la qualité d'Associé commandité, ni celle de représentant légal de l'Associé commandité, ni celle de dirigeant de Pierre et Benoît Bonduelle SAS. Ses membres sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de 3 ans.

Le Conseil de Surveillance est actuellement composé de 8 membres dont le Président, Monsieur Martin Ducroquet, exerce par ailleurs d'autres mandats à l'extérieur du groupe. Les 8 membres du Conseil de Surveillance sont considérés comme indépendants au regard des critères fixés par le règlement intérieur du conseil, ces critères étant fondés sur le principe selon lequel un membre du Conseil de Surveillance est indépendant et libre d'intérêts dès lors qu'il n'entretient aucune relation avec la société ou sa Direction qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Lors de sa réunion du 29 septembre 2017, le conseil a confirmé qu'aucun des membres ne s'était trouvé en conflit d'intérêts à l'occasion de l'exercice de son mandat au titre de 2016-2017.

Représentation des femmes et des hommes au sein du conseil

Il est rappelé que le conseil comporte parmi ses membres 4 femmes et 4 hommes. La société avait adopté par anticipation les dispositions de la loi du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des Conseils d'Administration et de Surveillance et à l'égalité professionnelle et les recommandations du Code Afep-Medef auxquelles elle a adhéré, soulignant l'engagement de la société en la matière.



Missions du Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance assume une mission de contrôle permanent de la gestion de la société. Cette mission s'étend aux domaines suivants :

- l'examen des comptes annuels et semestriels arrêtés par la Gérance ;
- l'appréciation de la conduite des affaires sociales ;
- l'appréciation des systèmes de contrôle interne et de maîtrise des risques ;
- l'appréciation du respect des droits des actionnaires ;
- l'examen de la situation financière, de la situation de trésorerie et des engagements de la société.

Fonctionnement du Conseil de Surveillance

Afin de préciser les conditions de préparation et d'organisation de ses travaux, le Conseil de Surveillance a élaboré un règlement intérieur qui précise également les droits et les obligations de ses membres.

Le conseil a décidé de la création d'un Comité des Comptes composé d'au moins 3 membres choisis parmi les membres du Conseil de Surveillance, dont les critères de compétence sont définis par la loi et dans le règlement intérieur du Conseil de Surveillance.

Ce comité est chargé de préparer les réunions du Conseil de Surveillance notamment sur les points suivants :

- le suivi du processus d'élaboration de l'information financière ;
- l'examen des comptes annuels et semestriels et suivi du contrôle légal par les Commissaires aux Comptes ;
- l'examen de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques tant financiers qu'opérationnels et leur couverture ;
- l'élaboration des programmes de révisions des Commissaires aux Comptes et de la Direction de l'audit interne ;
- l'indépendance des Commissaires aux Comptes.

Le Comité des Comptes s'appuie dans son fonctionnement sur les recommandations du rapport Poupert Lafarge du 22 juillet 2010, rapport établi sous l'égide de l'AMF.

De plus, il existe au sein du groupe un Comité des Rémunérations composé majoritairement de membres extérieurs à l'entreprise. Ce comité émet des propositions concernant les rémunérations de la Direction générale de Bonduelle SAS ainsi que des salariés membres de la famille Bonduelle. Il donne par ailleurs un avis sur la politique de rémunération des principaux dirigeants.

Les Statuts prévoient que le Conseil de Surveillance se réunisse aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et le règlement intérieur fixe à 4 le nombre minimum de réunions.

Au cours de ces réunions, le conseil peut, s'il l'estime utile, entendre la Gérance, les Directeurs généraux des *business units*, les Commissaires aux Comptes, le Directeur financier du groupe, le Directeur de l'audit interne, le Directeur juridique du groupe ou tout autre collaborateur pour approfondir sa réflexion et assurer sa mission.

Il peut également faire appel à des experts ou conseils externes de son choix, et ce, aux frais de la société.

Activité du conseil au cours de l'exercice

Travaux du Conseil de Surveillance

Durant l'exercice, 5 réunions, d'une durée moyenne de 4 heures, se sont tenues dont une mission d'information à Gniewkowo en Pologne, en juin, incluant la visite du site industriel et permettant d'échanger avec les équipes locales.

Lors de ses réunions des 30 septembre 2016 et 28 février 2017, le Conseil de Surveillance a procédé à l'examen des comptes annuels et semestriels arrêtés par la Gérance et pris connaissance des éléments de la communication financière sur lesquels il a exprimé son avis.

Lors de sa réunion du 28 juin 2017, le conseil a procédé à l'examen d'une convention réglementée relative à un cautionnement émis au profit de Bonduelle SAS dans le cadre de la souscription d'un emprunt obligataire.

Lors de sa réunion du 29 septembre 2017, le conseil a réexaminé la convention conclue lors d'un exercice antérieur et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de cet exercice. Il a été constaté que les conditions économiques de cette convention n'avaient pas évolué.

Le conseil a également bénéficié de présentations spécifiques effectuées par la Gérance sur la marche des affaires et le suivi des activités du groupe ainsi que sur les orientations stratégiques.

Il lui a par ailleurs été présenté un point réglementaire notamment en matière de lutte anti-corruption et de données personnelles, une présentation sur la détection et la gestion des hauts potentiels et un état des lieux de la communication financière et de la relation investisseurs du Groupe Bonduelle.

Le taux de participation à ces réunions a été de 97,5 %.

Le conseil a bénéficié d'informations et de présentations d'une grande qualité. Il a apprécié l'exhaustivité des informations et des rapports qui ont été présentés, ainsi que la qualité des échanges entre le conseil et la Gérance.

Le conseil a fait réaliser une évaluation formelle de son fonctionnement par un cabinet extérieur en 2016-2017, lequel considère que le conseil a été en mesure d'exercer de manière constructive sa mission de contrôle et s'est assuré de la contribution effective de chacun de ses membres.

Travaux du Comité des Comptes

Le Comité des Comptes est composé au titre de l'exercice 2016-2017 de 4 membres.

Monsieur Yves Tack en a assuré la présidence, les autres membres étant Mesdames Isabelle Danjou et Marie-Ange Verdict et Monsieur Martin Ducroquet.

Les membres du Comité des Comptes sont indépendants et disposent de compétences comptables, juridiques et financières, caractérisées par la formation et/ou le parcours professionnels desdits membres (cf. paragraphe 3.2).

Il s'est réuni à 4 reprises durant l'exercice. Le taux de participation a été de 93,75 %.

Son activité a porté notamment sur les points suivants :

- l'examen approfondi des comptes semestriels et annuels ;
- l'examen des rapports de l'audit interne ;
- l'examen de l'indépendance des Commissaires aux Comptes ;
- le suivi de la démarche « cartographie des risques » et des plans d'actions engagés relatifs aux principaux risques identifiés ;
- l'examen des Services Autres que la Certification des Comptes (SACC).

En outre il a été exposé au Comité des Comptes un point sur la réforme de l'audit et une présentation détaillée lui a été faite sur les modalités de l'opération d'acquisition et de financement de Ready Pac Foods.

Par ailleurs, le comité a défini, en accord avec la Direction du groupe, le programme des travaux et missions confiés à la Direction de l'audit interne.

Le Comité des Comptes a, au cours de ses réunions, entendu le Directeur financier du groupe, des responsables des services financiers du groupe et de l'audit interne ainsi que les Commissaires aux Comptes.

Le Comité des Comptes constate avec satisfaction qu'à l'occasion de leur audition les Commissaires aux Comptes ont souligné à nouveau la qualité de l'organisation des clôtures comptables, des dossiers mis à disposition et des explications fournies par les Directions financières locales et la Direction des services financiers du Groupe Bonduelle.

Le Président a présenté au Conseil de Surveillance le compte rendu des travaux du comité, lors de sa réunion du 28 juin 2017.

3.5.3 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques - GRI Standard 102-11

Le Groupe Bonduelle a retenu comme outil le Cadre de Référence relatif au contrôle interne de l'AMF publié en janvier 2007 et actualisé en juillet 2010.

La gestion des risques et le contrôle interne sont des dispositifs de la société, définis et mis en œuvre sous sa responsabilité comprenant un ensemble de moyens, de comportements, de procédures et d'actions adaptés aux caractéristiques propres de chaque société, intégrée globalement ainsi que certaines sociétés mises en équivalence, qui :

- permet aux dirigeants de maintenir les risques à un niveau acceptable pour la société ;
- contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources ;
- doit lui permettre de prendre en compte de manière appropriée les risques significatifs, qu'ils soient opérationnels, financiers ou de conformité.

Le dispositif de gestion des risques vise plus particulièrement à :

- a) créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société en identifiant et analysant les principales menaces potentielles de la société ;
- b) identifier les principaux événements et situations susceptibles d'affecter de manière significative la réalisation des objectifs de la société ;
- c) favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société ;
- d) sensibiliser et mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques.

Le dispositif de contrôle interne vise plus particulièrement à assurer :

- a) la conformité aux lois et règlements ;
- b) l'application des instructions et des orientations fixées par la Gérance ;
- c) le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- d) la fiabilité des informations financières.

Le déploiement du dispositif de contrôle interne et de gestion des risques s'applique à l'ensemble des entités du périmètre de consolidation. Dans le cadre d'acquisitions, un audit du contrôle interne est réalisé dans les 3 mois suivant l'acquisition. Un audit de conformité avec les règles et procédures du groupe est réalisé l'année suivant l'acquisition, afin d'en assurer la correcte application.

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne ne peuvent néanmoins pas fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la société.

Il existe, en effet, des limites inhérentes à tout système ou processus comme, par exemple, les incertitudes de l'environnement extérieur, l'exercice de la faculté de jugement, le rapport coût/bénéfice de la mise en place de nouveaux contrôles, ou des dysfonctionnements pouvant survenir en raison de défaillances techniques ou humaines ou de simples erreurs.



L'organisation du Groupe Bonduelle

La société Bonduelle SCA est une société holding et exerce la gestion opérationnelle de ses activités à travers sa filiale Bonduelle SAS à laquelle sont rattachées les 5 *business units* du groupe, organisées autour des zones Europe et hors Europe qui, bien qu'opérant sur des zones géographiques différentes, présentent chacune des caractéristiques proches en termes de dynamique, rentabilité, environnement des affaires et stratégie de développement.

Bonduelle SAS gère les fonctions suivantes :

- la politique de développement, la gestion des participations, fusions, acquisitions ou reventes d'actifs ;
- la gestion de la politique financière d'ensemble du groupe, y compris les moyens de financement ;
- la politique fiscale et sa mise en œuvre ;
- la définition des politiques de rémunération, de gestion de l'encadrement et de développement des compétences ;
- la protection des droits de propriété intellectuelle et industrielle ;
- la gestion des programmes d'assurance du groupe ;
- la validation des nouvelles campagnes publicitaires avant leur diffusion ;
- la communication corporate ;
- la communication financière et les relations avec les investisseurs, analystes et actionnaires ;
- le partage des ressources telles que l'informatique ;
- les programmes de recherche et développement.

Les *business units* sont découpées par zone géographique ou métier. Elles sont dotées de moyens financiers propres, sont responsables du développement de leurs produits et en assurent majoritairement la fabrication et totalement la commercialisation.

Les objectifs du groupe sont définis par la Gérance. Ils concernent, non seulement la performance économique, mais aussi les domaines dans lesquels le groupe vise à atteindre un degré d'excellence, tels que le management des ressources humaines, la qualité, l'innovation, les conditions de travail et la protection de l'environnement.

Les objectifs tiennent compte des performances passées, d'un diagnostic approfondi ainsi que de l'évolution de l'environnement.

L'analyse des risques liés aux activités fait partie intégrante du processus d'élaboration des plans d'actions qui prévoit une identification des facteurs clés de succès et une analyse des principales hypothèses pour atteindre ces objectifs.

Les acteurs de la gestion des risques du contrôle interne

Les principaux organes de la gestion des risques et du contrôle interne se présentent de la manière suivante :

Au niveau du groupe

La Direction de Bonduelle SAS est exercée exclusivement, depuis le 1^{er} janvier 2013, par son Président dont les pouvoirs sont attribués par la loi et les Statuts.

Les services centraux sont chargés de veiller à l'application des décisions prises par la Direction et doivent notamment s'assurer que les informations qui lui sont communiquées sont fiables et pertinentes.

Le Comité Exécutif comprenait, au titre de l'exercice 2016-2017, 8 membres et regroupait le Président de Bonduelle SAS, les 4 Directeurs généraux des différentes *business units*, le Directeur du pôle Prospective et Développement, le Directeur financier et le Directeur des ressources humaines. À l'occasion de l'acquisition de Ready Pac Foods, le Directeur général de la nouvelle business unit Bonduelle Fresh Americas a rejoint le Comité Exécutif qui compte ainsi 9 membres au 1^{er} juillet 2017.

Il passe en revue les performances commerciales et financières du groupe et débat de toutes les questions générales relatives à la vie du groupe et de ses *business units*. Il s'est réuni à 11 reprises durant l'exercice.

La Direction de l'audit interne du groupe est rattachée fonctionnellement à la Direction financière et rapporte hiérarchiquement au Président de Bonduelle SAS. Les missions d'audit et les programmes de travail sont validés par la Direction et le Comité des Comptes. Chaque mission fait l'objet d'un rapport diffusé au Comité Exécutif, au Comité des Comptes, aux responsables opérationnels des entités auditées et aux Commissaires aux Comptes. Au titre de l'exercice 2016-2017, 28 missions d'audit ont été menées dans les différents services et *business units* du groupe permettant ainsi une couverture de l'ensemble des activités du groupe sur un cycle de 3 ans. À la suite de chaque mission, un plan d'actions est élaboré par les Directions opérationnelles concernées pour corriger les faiblesses mises en évidence par le rapport d'audit, un suivi de ces plans d'actions est assuré par la Direction de l'audit interne et les responsables opérationnels, et enfin, une revue est effectuée par la Direction du groupe.

Le choix de Commissaires aux Comptes à nommer ou à renouveler par l'Assemblée Générale est du ressort du Conseil de Surveillance sur recommandation du Comité des Comptes. Le groupe est audité par un collège de Commissaires aux Comptes permettant une couverture géographique et globale des risques du groupe.

Au niveau des *business units*

Le Comité de Direction comprend le Directeur général et les Directeurs des principales fonctions. Le Directeur financier est plus particulièrement chargé de la mise en place des systèmes de contrôle interne de manière à prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreur ou de fraudes.

Une fois par trimestre, le Président, le Directeur financier et le Directeur des ressources humaines du groupe se réunissent en Conseil d'Administration Interne (CAI) avec les Comités de Direction de chaque *business unit* pour fixer les objectifs, passer en revue les performances et décider de la politique à suivre au niveau de la *business unit*. Sont notamment abordés les sujets suivants :

- en février : résultats semestriels ;
- en juin : budget N + 1 ;
- en juillet : résultats annuels et investissements N + 1 ;
- en novembre : plan à 3 ans.

Procédures du contrôle interne

Les procédures du contrôle interne sont réunies dans le Manuel Administratif et Financier. Ce dernier définit :

- les domaines d'intervention et les responsabilités respectives des services centraux et des *business units* ;
- les règles et processus de nature financière applicables.

Ce manuel, disponible en français et en anglais, fait l'objet d'une mise à jour *a minima* une fois par an et en fonction de l'évolution des règles et procédures au sein du groupe.

Une procédure formelle de délégation de pouvoir précise les pouvoirs des membres de la Direction générale, des Directeurs de services centraux et des Comités de Direction des *business units*.

Le contrôle budgétaire s'articule autour de 3 axes :

- le budget, préparé en fonction des orientations et des directives fixées par la Direction ;
- le suivi des performances, dans le cadre d'un reporting mensuel et des réunions de Conseil d'Administration Interne ;
- le plan stratégique sur 3 ans, établi annuellement selon les mêmes principes de mise en œuvre que le budget.

Des procédures et instructions fixent les responsabilités de chacun et précisent les modes opératoires et les contrôles associés.

Le contrôle budgétaire repose sur les équipes de Contrôle de gestion du groupe et des différentes *business units*.

Le groupe a par ailleurs développé un processus d'autoévaluation du contrôle interne basé sur un questionnaire destiné à mesurer la correcte application des règles et

des procédures au sein des entités du groupe intégrées globalement. Ce questionnaire est réalisé une fois par an. Il est partagé avec la Direction générale, la Direction financière, les Directeurs généraux des *business units* du groupe et le Comité des Comptes.

Procédures de gestion des risques

Le Groupe Bonduelle est exposé, dans l'exercice de ses activités, comme toute entreprise, à un ensemble de risques. Les principales mesures de maîtrise et de contrôle de ces risques sont décrites au paragraphe 4.2 « Facteurs de risques ».

Pour conforter l'appréhension de ces risques, le groupe a, au fur et à mesure des années, développé un processus de cartographie des risques :

- 2008 : initiation d'une démarche globale qui vise à hiérarchiser les principaux risques généraux auxquels le groupe pourrait être exposé, en termes de gravité, de probabilité d'occurrence et de degré de maîtrise ;
- 2012-2013 : extension de la démarche de réflexion en impliquant chaque Direction opérationnelle sur les risques majeurs propres à son activité selon les mêmes méthodes d'identification et d'évaluation ;
- Depuis 2013 : le Groupe Bonduelle a mis en œuvre un processus d'identification, d'évaluation et de revue de maîtrise en 3 ans s'articulant comme suit :
 - année 1 : établissement de cartographies des risques au niveau de chaque *business unit* et au niveau du groupe. Les résultats obtenus ont permis d'accroître la gestion du risque dans l'organisation du groupe et d'adapter celle-ci à la croissance de son périmètre et son développement dans les pays émergents,
 - année 2 : définition et mise en place de plans d'actions visant à limiter et/ou couvrir les risques identifiés au niveau du groupe et des *business units*,
 - année 3 : résultats de la mise en place de plans d'actions visant à limiter et/ou couvrir les risques identifiés au niveau du groupe et des *business units* et revue du niveau de maîtrise des principaux risques.

Au cours de l'exercice 2016-2017, les cartographies des risques au niveau de chaque *business unit* et au niveau du groupe ont été mises à jour en fonction des évolutions et du niveau de maîtrise acquis et n'ont pas mis en évidence de nouveaux risques stratégiques et/ou opérationnels majeurs.

Les résultats des démarches de cartographie des risques sont analysés par le Comité Exécutif du groupe pour s'assurer que les risques majeurs ont été recensés et évalués, et développer les plans d'actions et les mesures de prévention appropriés.

Il est rendu compte au Conseil de Surveillance du déroulement de ces démarches et des plans d'actions associés relatifs aux différents risques identifiés.



Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable

Le groupe élabore des comptes consolidés semestriels et annuels. Ces processus sont gérés par la Direction consolidation et gestion rattachée à la Direction des services financiers du groupe.

L'élaboration de cette information s'articule autour d'un calendrier annuel transmis aux entités dont les principales étapes sont les suivantes :

- le reporting mensuel d'activité ;
- la liasse de reporting trimestrielle ;
- les clôtures semestrielle et annuelle des comptes.

La réalisation des comptes consolidés est effectuée à partir des informations communiquées sous forme de liasses extraites des systèmes informatiques par chaque entité et transmises au service consolidation sur un logiciel unique. Les transactions sont enregistrées conformément aux règles du manuel de consolidation, référentiel commun au sein du groupe.

Tous les documents échangés dans le cadre de ce processus de consolidation des comptes ont fait l'objet d'une normalisation pour l'ensemble du groupe et le formalisme afférent a été élaboré et diffusé à l'ensemble du groupe et revu par les Commissaires aux Comptes.

Les équipes comptables opèrent lors des clôtures une révision des comptes et se rapprochent du Contrôle de gestion pour analyser et expliquer les évolutions du réalisé, d'une période sur l'autre et les écarts vis-à-vis du budget.

Ce dispositif est complété par les interventions et travaux de certification des Commissaires aux Comptes pour les comptes sociaux et consolidés annuels et semestriels.

Autres informations

Les modalités de participation des actionnaires aux Assemblées Générales sont détaillées à l'article 23 des Statuts de la société Bonduelle SCA qui sont disponibles, sur demande, au siège administratif de Villeneuve d'Ascq ainsi que sur le site Internet de la société www.bonduelle.com.

Le présent rapport a été présenté, discuté et approuvé par le Conseil de Surveillance lors de la réunion du 29 septembre 2017.

3.6 Rapport des Commissaires aux Comptes établi en application de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance

Exercice clos le 30 juin 2017

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de la société Bonduelle et en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de cet article au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Il appartient au Président du Conseil de Surveillance d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 226-10-1 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- prendre connaissance du processus d'évaluation mis en place et apprécier la qualité et le caractère suffisant de sa documentation, pour ce qui concerne les informations portant sur l'évaluation des procédures de contrôle interne et de gestion des risques ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.



Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil de Surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 226-10-1 du Code de commerce.

Courbevoie et Lille, le 29 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Pierre-Marie MARTIN

Mazars

Jean-Maurice EL NOUCHI





Rapport de la Gérance



4.1	Activité et résultats 	132
4.1.1	Chiffre d'affaires	132
4.1.2	Résultat opérationnel courant	132
4.1.3	Résultat net	133
4.1.4	Investissements et recherche et développement	133
4.1.5	Évolution des capitaux employés et du besoin en fonds de roulement	133
4.1.6	Dette financière et ratio d'endettement	133
4.1.7	Faits marquants de l'exercice	134
4.2	Facteurs de risques 	138
4.2.1	Risques financiers	138
4.2.2	Risques sur actions	140
4.2.3	Risques juridiques	140
4.2.4	Risques industriels et environnementaux	140
4.2.5	Couverture des risques non financiers	141

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme 



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

Introduction

L'exercice 2016-2017 du Groupe Bonduelle se traduit à nouveau par une croissance organique solide tant de son chiffre d'affaires que de sa rentabilité opérationnelle courante obtenue dans un environnement exigeant (atonie de la consommation en Europe, crise économique dans les pays émergents, campagnes agricoles 2016 délicates).

Cette remarquable performance, attestant de la résilience des activités du groupe, se double sur l'exercice de l'acquisition de Ready Pac Foods. Cette acquisition majeure – la plus importante en taille de l'histoire du groupe – transforme profondément le profil du Groupe Bonduelle, renforçant son internationalisation et soulignant, par le développement de l'activité frais prêt à l'emploi, la recherche de relais de croissance économes en capitaux employés.

La progression continue des performances du périmètre historique du groupe et la contribution en année pleine de Ready Pac Foods entraîneront pour 2017-2018 une forte croissance du chiffre d'affaires et de la rentabilité, en ligne avec les objectifs du plan VegeGo! 2025.

4.1 Activité et résultats

4.1.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du groupe s'établit sur l'exercice 2016-2017 (1^{er} juillet 2016 - 30 juin 2017) à 2 288,1 millions d'euros, soit une progression de 16,3 % en données publiées. Cette évolution repose sur une croissance interne solide (+ 2,7 %), en haut de fourchette des objectifs annoncés (+ 2 à + 3 %), un effet favorable des changes (+ 1,- %) et l'intégration, à compter du 21 mars 2017, de Ready Pac Foods.

Zone Europe

La zone Europe, représentant sur l'exercice 55,8 % du chiffre d'affaires, renoue avec la croissance à + 0,2 % tant en données publiées qu'en données comparables ⁽¹⁾, portée notamment par un quatrième trimestre dynamique à + 1,6 %.

Les manques de produits liés aux campagnes déficitaires de l'été 2016 (conserves et surgelé) et du début 2017 (salades en sachet) ont été pour partie compensés par un printemps ensoleillé, favorable à la consommation de maïs en conserve et de salades traiteur.

Hors zone Europe

La zone hors Europe enregistre une progression de + 45,9 % en données publiées et représente 44,2 % de l'activité. Cette progression a été alimentée par une croissance organique de + 7,1 %, une évolution favorable des changes de + 3,1 % et, surtout, par l'intégration sur un trimestre de Ready Pac Foods à hauteur de + 35,7 %. Cette activité, devenue Bonduelle Fresh

Americas, a, elle aussi, enregistré une très forte croissance sur 12 mois, continuant ainsi à améliorer sa pénétration sur le marché américain.

La bonne tenue des activités conserve et surgelé en Amérique du Nord a été en partie gommée par les difficultés enregistrées dans les pays émergents (Brésil et Russie principalement). En Russie, le redressement timide de la croissance économique tarde à se traduire dans la consommation de produits alimentaires. Grâce à une offre large de conserves et la force de ses marques (Bonduelle et Globus), le groupe a réussi à préserver ses parts de marché et ses prix consommateurs, et ainsi sa rentabilité.

4.1.2 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant du Groupe Bonduelle au titre de l'exercice 2016-2017 s'établit à 108,3 millions d'euros, soit une croissance de + 4,6 % en données publiées.

Le résultat opérationnel courant hors variation de périmètre s'inscrit à 106,1 millions d'euros en croissance de + 2,5 %, supérieure à l'objectif annoncé en octobre 2016 et revu à la hausse en mars 2017.

Une vigilance redoublée sur la structure de coûts du groupe, un maintien des investissements marketing-média et la bonne tenue des marques du groupe ont permis de compenser l'impact négatif des conditions de récoltes de l'été 2016 (conserves et surgelé) et du début 2017 (salades) et d'afficher à nouveau une progression de la rentabilité.

(1) À taux de change et périmètre constants.

4.1.3 Résultat net

La charge nette des éléments non récurrents s'élève à 8,1 millions d'euros et comprend pour l'essentiel les frais d'acquisition de Ready Pac Foods.

La charge financière nette, en forte baisse, s'élève à 18,2 millions d'euros contre 21,4 millions d'euros, le groupe bénéficiant de son désendettement continu hors acquisition de Ready Pac Foods, cette dernière n'impactant que le dernier trimestre.

Compte tenu du résultat des sociétés mises en équivalence (+ 0,1 million d'euros) et d'une charge d'impôt de 22,3 millions d'euros – soit un taux effectif d'impôt de 27,2 %, stable sur la période – le résultat net ressort à 59,8 millions d'euros, en progression de + 11,4 % et représentant 2,6 % du chiffre d'affaires et 3,1 % hors Ready Pac Foods, dont l'effet dilutif sur l'exercice est lié aux frais d'acquisition.

4.1.4 Investissements et recherche et développement

Les efforts de recherche et développement, s'élevant à près d'1 % du chiffre d'affaires, se sont poursuivis tant dans la recherche de nouveaux *process* industriels qu'en matière de *packaging* et d'économies d'énergie, les investissements industriels de l'exercice s'élevant eux à 65,6 millions d'euros.

4.1.5 Évolution des capitaux employés et du besoin en fonds de roulement

La gestion rigoureuse du besoin en fonds de roulement, et en particulier du délai clients, ainsi que des investissements s'est traduite par une baisse des capitaux employés hors acquisition de Ready Pac Foods et malgré la croissance de l'activité.

Le total des capitaux employés (total capitaux propres et dette financière nette) incluant Ready Pac Foods s'établit, lui, à 1 268,1 millions d'euros contre 1 008,9 millions d'euros en 2015-2016.

La génération de trésorerie des activités du groupe et les premiers résultats de la démarche *Finance for Growth* d'optimisation des capitaux employés permettent d'afficher une nouvelle croissance de 100 bps du retour sur capitaux employés (ROCCE) à 11,5 %, le ratio incluant Ready Pac Foods s'établissant à 8,5 %.

4.1.6 Dette financière et ratio d'endettement

La dette financière nette du groupe s'établit au 30 juin 2017 à 661,6 millions d'euros, le ratio d'endettement à 109,1 % contre 77,5 % l'exercice précédent, le levier d'endettement (dette nette/EBITDA récurrent) s'affichant à 3,53 (1,67 hors acquisition de Ready Pac Foods et 3,12 en données *pro forma*) contre 2,47 au 30 juin 2016. Le coût moyen de la dette s'établit à 2,74 % contre 3,08 % en 2015-2016.

Le groupe dispose d'un montant de 473 180 actions propres soit une contre-valeur, sur la base du cours au 30 juin 2017 de 32,82 euros, de 15,6 millions d'euros, autocontrôle générateur d'un endettement et soustrait, conformément aux IFRS, des capitaux propres.

Endettement financier net

(en millions d'euros)	Au 30/06/2015	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Endettement financier net	512,4	440,6	661,6
Capitaux propres	525,3	568,3	606,5
Dette financière nette sur fonds propres	97,5 %	77,5 %	109,1 %
Dette nette/REBITDA	2,73	2,47	3,53

Le Groupe Bonduelle a procédé au refinancement de la dette d'acquisition de Ready Pac Foods dans les conditions mentionnées au 4.1.7.

4.1.7 Faits marquants de l'exercice

Acquisition de Ready Pac Foods aux USA

Le Groupe Bonduelle a annoncé le 21 mars 2017 l'acquisition de Ready Pac Foods pour un montant net de dettes de 403 millions de dollars US.

Basé en Californie, Ready Pac Foods est le premier producteur de salades en portion individuelle aux États-Unis grâce à sa gamme Bistro. Déjà largement implanté en *snacking* sain, Ready Pac Foods complète actuellement son offre dans cette catégorie avec des *wraps* et des soupes en kits. Ready Pac Foods est également un producteur de produits frais proposant salades en sachet, fruits frais et mélange de légumes à ses clients *retail* et restauration hors foyer. Avec 4 usines de production implantées à Irwindale (CA), Jackson (GA), Florence et Swedesboro (NJ) et 3 500 collaborateurs permanents, Ready Pac Foods a généré 870 millions de dollars US ⁽¹⁾ de chiffre d'affaires avec une présence nationale aux États-Unis.

Cette transaction est une étape clé dans l'ambition stratégique VegeGo! 2025 d'« être le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ». Cette acquisition renforcera la présence internationale de Bonduelle et changera radicalement son profil, faisant des États-Unis son premier pays d'opérations, poursuivant une longue série d'acquisitions réussies en Amérique du Nord, en particulier Aliments Carrière au Canada en 2007 et Allens aux USA en 2012, et faisant du frais prêt à l'emploi son premier segment d'activité.

Cette acquisition, parfaitement compatible avec le profil financier solide de Bonduelle, s'inscrit pleinement dans sa stratégie et renforcera ses positions de *leader* sur ses cœurs de métiers :

- développement des activités *snacking* de Bonduelle apportant praticité et alimentation saine au consommateur ;
- augmentation de sa présence sur le segment, à croissance rapide, du légume frais prêt à l'emploi ;
- renforcement de sa présence en Amérique du Nord, équivalente, après transaction, à l'Union européenne dans le portefeuille géographique d'activités de Bonduelle.

L'activité Ready Pac Foods est érigée en *business unit* dédiée à l'activité frais en Amérique du Nord et dénommée Bonduelle Fresh Americas (BFA), aux côtés de Bonduelle Europe Long Life (BELL), Bonduelle Fresh Europe (BFE), Bonduelle Americas Long Life (BALL) et Bonduelle EurAsia Markets (BEAM). Cette *business unit* a vocation, à l'instar des autres entités, à poursuivre sa croissance tant de manière organique que par acquisitions sur l'activité et le périmètre géographique confiés.

L'équipe de direction de Ready Pac Foods, séduite par l'ambition de Bonduelle, a décidé unanimement de l'accompagner.

(1) Activités de Ready Pac Foods sur 12 mois *pro forma*.

Cession de la participation dans Gelagri

Le Groupe Bonduelle a procédé en date du 23 juin 2017 à la cession de sa participation minoritaire dans les sociétés Gelagri en France et en Espagne à son co-actionnaire dans ces sociétés, la société Triskalia. Née de l'apport par les actionnaires de leurs actifs respectifs en surgelé marque de distributeurs, cette *joint-venture* a permis, par des gains d'efficacité industriels, un net redressement des performances financières de cette activité. Considérée comme non stratégique, cette activité a été cédée, à l'instar de la *joint-venture* UltraCongelados de la Ribera au cours de l'exercice précédent.

Communication

En 2016-2017, le Groupe Bonduelle a poursuivi sa politique de promotion de ses marques : Bonduelle, Cassegrain, Arctic Gardens et Globus, dans les trois technologies (conserves, surgelé, frais et traiteur), au travers d'investissements médias.

La plate-forme commune de communication « Bonduelle source d'inspiration » continue d'inspirer les équipes marketing des différents pays d'implantation, permettant de donner à la marque Bonduelle un positionnement et une image identiques partout dans le monde et adaptés aux attentes des consommateurs locaux.

Si des campagnes de communication produites « classiques » (achat d'espace TV/publicitaires), ont été mises en place notamment dans différentes zones (Europe occidentale, Europe centrale et orientale, Amérique du Nord), elles sont désormais combinées avec des campagnes digitales.

Ainsi, Bonduelle en France a interpellé ses consommateurs en suscitant leur créativité/inspiration culinaire au travers de *happenings* sur les réseaux sociaux, ou petites histoires décalées pour lancer « Touche de » à la marque Bonduelle.

Objectif : interpellier, susciter la curiosité du public avec un humour décalé, créer un phénomène de « bouche à oreille », avant la révélation sur les réseaux sociaux.

Responsabilité sociétale d'entreprise

Par son métier, en lien direct avec le monde agricole, par ses produits, base naturelle de la nutrition, par son éthique, construite au fil des générations en se basant sur des valeurs essentielles, le Groupe Bonduelle a su donner au travers de son histoire une importance centrale à ce qu'il est aujourd'hui convenu d'appeler développement durable.

Solidement ancrée dans la stratégie et les pratiques du groupe, la politique RSE de Bonduelle a conforté en 2016-2017 son caractère visionnaire et sa portée internationale. Soutenus par les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU et la croissance du groupe, les enjeux RSE ont élargi leurs horizons.

Bonduelle a défini en 2017 sa participation aux ODD, qui visent à éradiquer la faim et la pauvreté d'ici 2030, tout en reconnaissant que le développement humain et la préservation de notre planète vont de pair. Dans le prolongement de la vision et de l'ambition du groupe définis dans le cadre de son projet VegeGo!, ces objectifs mondiaux offrent une perspective nouvelle à la démarche RSE de Bonduelle : plus de la moitié des enjeux matériels du groupe y concourent (voir partie 2.1.1).

Transparence et reconnaissance

Dans le cadre de sa démarche de progrès en matière de Responsabilité sociétale d'entreprise, le groupe a obtenu dès 2012 le niveau d'application B+ du *Global Reporting Initiative* (GRI) pour son rapport RSE. Depuis 2015, le GRI valide que ce rapport respecte les exigences de l'option de conformité Core du GRI G4. Conformément à la réglementation française dite Grenelle II visant à la certification des données RSE, le groupe a soumis ses données à l'examen d'un tiers indépendant, le cabinet Deloitte, qui les a vérifiées.

Bonduelle fait partie depuis 2009 de l'index Gaïa, palmarès des moyennes capitalisations en matière de développement durable, avec une note générale de 90 % et une 12^e place sur les 85 entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 500 millions d'euros (résultats publiés en octobre 2016).

Le Groupe Bonduelle est également intégré à l'indice Euronext IAS (indice de l'actionnariat salarié).

Co-construction avec les parties prenantes

Bonduelle est engagé depuis 2003 dans une politique volontariste de réduction de son empreinte environnementale liée au fonctionnement de ses sites de production, à l'emballage et au transport de ses produits. La bonne gestion de l'eau, tout comme les économies d'énergie et la diminution des émissions de gaz à effet de serre sont les priorités de l'entreprise. Ces axes d'actions stratégiques historiques ont été confirmés par la construction d'une matrice de matérialité avec ses parties prenantes (voir partie 2.8.3), outil permettant d'identifier les axes de progrès prioritaires du groupe en matière de Responsabilité sociétale d'entreprise (RSE).

La volonté du groupe est d'encourager un dialogue de qualité avec l'ensemble de ses parties prenantes. Cette dimension humaine a toujours animé Bonduelle, entreprise familiale, respectueuse des valeurs d'échange et de sincérité qui fondent sa réputation (voir partie 2.2).

Dialogue avec le grand public

Depuis sa création, Bonduelle est partenaire du *World Forum* pour l'économie responsable. L'événement est organisé chaque année en octobre en France. L'édition 2017 du *World Forum* a pour thème « Révolution responsable », l'occasion pour Bonduelle de présenter ses engagements et de proposer à ses collaborateurs de suivre l'ensemble des événements.

Par ailleurs, pour sa troisième participation à la plus grande manifestation agricole française, le Salon international de l'agriculture de Paris, l'objectif de Bonduelle a été de valoriser la filière légumes et ses bonnes pratiques en

matière de développement durable, de l'amont agricole jusqu'au produit que l'on retrouve dans l'assiette. Le salon a été un moment d'échanges privilégiés entre l'entreprise Bonduelle, les agriculteurs partenaires et les consommateurs. Chaque jour, les représentants des agriculteurs de Bonduelle étaient présents pour expliquer au grand public leur métier et la production de légumes, salades de plein champ ou de champignons.

Engagements sociétaux en faveur des communautés

Bonduelle a fait de la participation à la vie locale de ses implantations une priorité. L'objectif est de mobiliser les collaborateurs afin de contribuer au mieux-vivre des communautés. Chaque site a pour ambition, en tenant compte de ses spécificités, de développer au moins un projet mené avec des acteurs locaux (voir 2.6.9).

La Fondation Louis Bonduelle, quant à elle, est née en 2004 du désir du groupe de contribuer aux enjeux de santé publique liés à l'alimentation. Elle a pour mission de faire évoluer durablement les comportements alimentaires, dans tous les pays où Bonduelle est implanté. À travers sa fondation d'entreprise, le groupe lance notamment des appels à projets destinés à soutenir les initiatives locales dont l'objectif est d'aider les populations à mieux se nourrir (voir 2.5.7).

Promotion de la diversité

Le Groupe Bonduelle est attaché à la diversité de ses collaborateurs. Il s'engage à ne faire aucune discrimination, directe ou indirecte, en matière de relation et de conditions de travail. Cette politique de lutte contre les discriminations s'applique non seulement à l'embauche mais perdure également durant l'ensemble du parcours professionnel. Elle s'accompagne d'actions destinées à favoriser la diversité (voir 2.6.7).

Utilisation durable des ressources

Le Groupe Bonduelle s'est engagé, en 2014-2015, dans une vaste cartographie de ses usages de l'eau à toutes les étapes de son processus agro-industriel et sur l'ensemble de son périmètre. L'ambition est de définir une politique de gestion durable et intégrée de la ressource selon une vision à long terme de sa disponibilité tant sur le plan qualitatif que quantitatif.

L'eau constitue pour les sites industriels une énergie au même titre que la vapeur, l'électricité ou l'air comprimé. Son management est intégré au référentiel international ISO 50001 de management de l'énergie. Les développements en supervision industrielle associent également le pilotage de l'eau. Bonduelle maîtrise également les effluents produits par son activité industrielle en nettoyant, quand c'est nécessaire, toute l'eau qu'il rejette par station de traitement ou épandage agricole (voir 2.4.5).

Pour ses autres énergies, Bonduelle conduit une politique active de réduction de son empreinte carbone (voir 2.4.3). Le premier chantier concerne la substitution des énergies les plus polluantes en terme d'émission de gaz à effet de serre. Ainsi, le

fioul lourd n'est plus utilisé comme combustible dans l'entreprise depuis 2013-2014. Le deuxième axe porte sur le recours à des énergies alternatives locales comme le bois-énergie et le biogaz. L'objectif du groupe est de soutenir des projets novateurs afin de promouvoir l'usage des énergies alternatives locales d'ici 2018. Par exemple, 74 % des composés végétaux du site Bonduelle de Renescure (France) sont méthanisés dans une centrale agricole voisine, selon un modèle d'économie circulaire : la centrale agricole produit notamment de la chaleur, vendue à une autre entreprise agroalimentaire également voisine.

Prévention et gestion des déchets

La baisse des déchets issus des activités industrielles de Bonduelle est détaillée dans la partie 2.4.6.

La sensibilisation des consommateurs est un autre levier pour lutter contre le gaspillage des ressources. Sur les emballages des produits figurent des indications relatives aux systèmes de tri et de recyclage du pays de vente. Côté gaspillage alimentaire, le groupe propose différents emballages (durée de conservation, taille) permettant au consommateur de faire des choix adaptés en fonction de son type de foyer et de consommation. La taille de la portion est également précisée sur les produits. Enfin, les sites Internet et réseaux sociaux de Bonduelle proposent des informations pratiques comme une aide à la compréhension des dates limites de consommation.

Événements postérieurs à la clôture

Refinancement de l'acquisition de Ready Pac Foods

Bonduelle a finalisé dans des conditions particulièrement attractives les opérations de refinancement liées à l'acquisition de Ready Pac Foods.

Cette opération avait été initialement financée par un *bridge loan* (prêt relais) de 279 millions de dollars US d'une durée initiale d'un an, ainsi que par un financement bancaire amortissable de 130 millions de dollars US sur 5 ans.

Cette levée de fonds avait été réalisée conjointement auprès du Crédit Agricole Nord de France et de Crédit Agricole CIB.

Le processus de syndication du financement ayant rencontré un vif succès auprès du pool de banques existantes ainsi que de 3 nouveaux établissements étrangers, et les conditions de marge se révélant particulièrement attractives, Bonduelle a décidé de porter la part du financement bancaire de 130 millions de dollars US à 200 millions de dollars US.

Parallèlement, et dans une logique de recherche de maturité, Bonduelle a émis le 6 juillet 2017, un nouveau Placement Privé aux États-Unis (USPP) réparti en 2 tranches de respectivement 150 millions d'euros et 50 millions de dollars US. Ces deux tranches ont toutes les deux une maturité finale de 10 ans et viennent porter la maturité moyenne de l'ensemble de la dette du groupe à près de 5 ans.

Bonduelle, présent sur le marché des USPP depuis 2000, a pu émettre ce placement privé dans des conditions

particulièrement compétitives tant en euros qu'en dollars US auprès, à la fois, d'un pool d'investisseurs historiques ayant renouvelé sa confiance au groupe, et d'un nouvel investisseur.

Au travers de cette opération, Bonduelle poursuit sa politique de désintermédiation et de diversification de ses sources de financements (bancaires, USPP, EuroPP...) en élargissant à nouveau sa plateforme de partenaires financiers tant bancaires que non bancaires, gage d'indépendance et de compétitivité du coût de son endettement, et confirme ainsi son profil *investment grade* post-acquisition de Ready Pac Foods.

Perspectives

L'exercice 2017-2018 sera marqué par l'intégration de Ready Pac Foods et sa consolidation sur 12 mois. Le groupe anticipe une croissance à changes constants d'environ 3 % du chiffre d'affaires et 7 à 8 % de la rentabilité opérationnelle courante de ses activités historiques. Compte tenu de la croissance du chiffre d'affaires et de la rentabilité opérationnelle courante de Ready Pac Foods et de sa consolidation sur l'ensemble de l'exercice, le groupe prévoit une croissance de son chiffre d'affaires et de sa rentabilité opérationnelle courante consolidés d'environ 25 % à taux de change constants en 2017-2018, le levier d'endettement ⁽¹⁾ repassant de son côté sous le ratio de 3x hors nouvelle acquisition.

Comptes sociaux de Bonduelle SCA

Compte de résultat

La société holding Bonduelle SCA a réalisé un bénéfice net de 32,4 millions d'euros.

Le résultat se compose principalement :

1. d'un résultat financier qui représente un produit net de 23,8 millions d'euros et s'établit comme suit :
 - intérêts et charges assimilés de 0,7 million d'euros,
 - charges d'intérêts relatifs à l'EUROPP de 5,6 millions d'euros,
 - dividendes reçus de Bonduelle SAS de 30 millions d'euros ;
2. d'un résultat d'exploitation s'élevant à - 2,- millions d'euros, principalement constitué de la rémunération de la Gérance ;
3. d'un résultat exceptionnel en profit de 0,1 million d'euros ;
4. d'un produit d'impôt de 10,5 millions d'euros lié à l'intégration fiscale.

Bilan

Les principaux postes du bilan sont les suivants :

1. l'actif immobilisé, essentiellement financier, représente 590,9 millions d'euros ;
2. les capitaux propres s'élèvent à 392,1 millions d'euros.

(1) Dette financière nette/EBITDA récurrent.

Dividendes

Cf. paragraphe 7.3.2 du chapitre 7. Informations sur la société et son capital.

Informations sur le capital

Au 30 juin 2017, le capital de la société est composé de 32 000 000 d'actions au nominal de 1,75 euro et le nombre total des droits de vote ressort à 49 528 050 pour 2016-2017.

À la connaissance de la société, détiennent au moins 5 % du capital :

- La Plaine SAS avec 22,36 % du capital et 28,90 % des droits de vote exerçables ;
- Pierre et Benoît Bonduelle SAS avec 7,44 % du capital et 8,21 % des droits de vote exerçables.

La part du capital détenu par les salariés du groupe principalement par l'intermédiaire du fonds commun de placement représente 3,46 %.

La Gérance, faisant usage de l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 décembre 2015 a consenti, au cours de l'exercice, 79 216 actions gratuites à des salariés au travers de deux plans dont les périodes d'acquisition sont fixées respectivement à octobre 2018 et septembre 2019.

Les transactions intervenues sur les titres de la société par les hauts dirigeants et personnes liées sont consultables sur le site www.amf-france.org.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Cf. notes 3 et 5 de l'annexe aux comptes sociaux.

Détail du programme de rachat d'actions propres – Exercice 2016-2017

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions, la société Bonduelle SCA a procédé entre la date d'ouverture et de clôture de l'exercice 2016-2017 aux opérations d'achat et de vente d'actions propres comme suit :

(en euros)	Quantités	Prix unitaire moyen	Valorisation
Actions propres inscrites à l'ouverture de l'exercice 2016-2017 :	521 756	17,57	9 165 184
Actions propres achetées durant l'exercice 2016-2017	191 951	26,06	5 002 804
Actions propres vendues durant l'exercice 2016-2017	(240 527)	24,39	(5 867 522)
Reclassement à la valeur nette d'actions propres affectées à des plans d'actions			
Revalorisation au cours de clôture des actions détenues dans le cadre du contrat de liquidités			113 062
NOMBRE D' ACTIONS INSCRITES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2016-2017 :	473 180	17,78	8 413 528
Valeur nominale des actions propres détenues			1,75

Le coût du contrat d'animation du cours de Bourse par la société EXANE s'est élevé à 48 144 euros TTC pour l'exercice 2016-2017.

Motifs des acquisitions d'actions propres	% du Capital
Animation du cours de Bourse (contrat de liquidités)	0,55 %
Actionnariat salarié	Néant
Valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions (stock-options)	Néant
Opérations de croissance externe	0,05 %
Annulation	Néant

	Actionnariat Salarié	Couverture de valeurs mobilières	Opérations de croissance externe	Annulation
Volume des actions utilisées (en nombre d'actions)	53 099	-	-	-

79 216 actions détenues par la société ont été réallouées de l'objectif « Opérations de croissance externe » à l'objectif « Couverture d'options d'achats d'actions ».

Résultat financier des cinq derniers exercices

Cf. paragraphe 6.6 des comptes sociaux.

4.2 Facteurs de risques

Bonduelle, dans le cadre des objectifs définis par son actionnaire de référence : pérennité, indépendance, épanouissement des collaborateurs, a une approche prudente et responsable à l'égard de ses risques.

La société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs, hormis ceux présentés ci-dessous. La société a en effet procédé à la réalisation d'une cartographie des risques.

La démarche de cartographie des risques consiste en :

- l'identification et l'analyse des risques ;
- la hiérarchisation de ces risques ;
- la définition des priorités visant à limiter le risque par le biais de la mise en œuvre de plans d'actions.

Les plans d'actions sont revus et validés par la Direction générale et sont soumis au Conseil de Surveillance.

Par ailleurs, la société a mis en place un dispositif de gestion de crise impliquant les différentes fonctions de l'entreprise et des outils de communication dédiés.

4.2.1 Risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé la Direction des financements et de la trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par la Direction de l'audit interne et les Commissaires aux Comptes. La Direction générale du groupe, lors de réunions régulièrement organisées avec le Directeur financier et le Directeur des financements et de la trésorerie valide, sur la base d'un *reporting* diffusé mensuellement, l'exécution des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Direction des financements et de la trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur les comptes de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

A. Risque de liquidité

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions. Elle met notamment en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 5.6 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2017).

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

B. Risques de marché

1. Risque de change

Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2016-2017, 63 % de son chiffre d'affaires et 39 % de son résultat opérationnel courant en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et des résultats, exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois, rouble russe, réal brésilien, dollars américain et canadien est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées et systématiques dès lors que l'exposition est de nature à pouvoir être couverte : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises, après couverture, doit rester limitée.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le résultat net consolidé.

Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur les financements de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Direction des financements et de la trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des *swaps* de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux de change sont repris en notes 5.2 et 5.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2017.

Dans le cadre de l'acquisition de Ready Pac Foods en dollars américains, le Groupe Bonduelle a géré les différents risques auxquels il a été exposé :

- entre le 23 février 2017 et le 21 mars 2017, un risque de transaction lié à une offre ferme en dollars américains soumise à l'approbation de l'autorité de la concurrence américaine. Ce risque a été géré via les instruments dérivés habituellement utilisés par le groupe (options, opérations à terme) ;
- à compter du 21 mars 2017, un risque de change lié au financement de l'opération. Ce risque a été géré en finançant intégralement l'acquisition en dollars américains par le biais d'un prêt relais et d'un prêt à terme de 5 ans tels que décrits dans la note 5.6 relative à l'endettement net ;
- enfin, dans le cadre de la gestion actif/passif en devises du groupe, le choix a été fait de mettre en place une tranche en euros lors de l'émission d'un USPP le 6 juillet 2017, le risque de change lié au fait de rembourser le prêt relais émis en dollars US par un USPP libellé en euros a été géré dès l'origine par une série d'opérations de change à terme permettant de fixer le cours de change de cette transaction.

2. Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion des taux d'intérêt est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux (*swaps*). Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux d'intérêt sont repris en notes 5.2 et 5.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2017.

3. Risque de crédit

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il est peu exposé à un risque de contrepartie significatif, risque qui fait néanmoins l'objet, pour très large partie, d'une couverture auprès d'un assureur de premier rang.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

4. Risque de contrepartie

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

5. Risque de matières premières

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux producteurs, les prix d'achat du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achats de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

Les derniers épisodes d'inflation sur les matières premières ont d'ailleurs prouvé la capacité du groupe à répercuter la hausse de ces coûts dans les prix de vente.

C. Gestion des capitaux propres

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur et de croissance du dividende pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent.

Les capitaux propres au 30 juin 2017 s'élèvent à 606,5 millions d'euros sur la base desquels la Gérance proposera à l'Assemblée Générale du 7 décembre 2017 la distribution d'un dividende de 0,45 euro par action.

4.2.2 Risques sur actions

La société agit chaque année sur le marché de ses propres actions, conformément aux dispositions de la note d'information émise à l'occasion de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions propres voté par les actionnaires. Les objectifs de la société sont par ordre de priorité :

- d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Bonduelle par un Prestataire de services d'investissement (PSI) ;
- de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ;
- d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises.

Dans ce cadre, au 30 juin 2017, la société détenait 473 180 actions propres. Ces actions sont privées de droits de vote et inscrites comptablement en réduction des capitaux propres. La société n'est par ailleurs pas exposée au risque lié à la détention d'actions puisqu'elle n'effectue aucune opération de trésorerie tendant au placement de fonds en SICAV actions ou autres instruments financiers avec une composante action.

4.2.3 Risques juridiques

A. Réglementation

Bonduelle veille au respect de toutes les dispositions légales et réglementaires applicables dans ses relations avec l'ensemble de ses partenaires. En tant qu'acteur de l'industrie alimentaire, Bonduelle est soumis à toutes les réglementations mises en place par les États ou organisations internationales, notamment en matière d'hygiène, de contrôle de la qualité, de réglementation sur les produits alimentaires et les emballages.

Les principaux risques juridiques sont liés à ses activités de fabrication et de distribution de produits alimentaires. Bonduelle estime avoir mis en place les mesures nécessaires pour répondre aux exigences de ces réglementations et pour prévenir et maîtriser ces risques.

B. Propriété intellectuelle et industrielle

La propriété intellectuelle fait l'objet d'une attention et d'une rigueur particulières chez Bonduelle. Les équipes internes assistées de conseils en propriété industrielle assurent la

surveillance, notamment les marques Bonduelle, Cassegrain, Globus et Arctic Gardens, procèdent aux dépôts et aux renouvellements, et interviennent auprès de tous tiers qui pourraient leur porter atteinte.

C. Autres risques juridiques

Bonduelle ne se trouve pas dans une position de dépendance technique ou commerciale significative à l'égard d'autres sociétés, clients ou fournisseurs, et dispose des actifs nécessaires à ses activités.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspend ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe en dehors de celles qui seraient mentionnées à la note 9.2 de l'annexe des comptes consolidés.

4.2.4 Risques industriels et environnementaux

Les activités de Bonduelle sont soumises à des réglementations nombreuses dont les principales concernent l'eau, l'air, les sols et les déchets. La politique de gestion des risques du groupe vise en priorité à :

- maîtriser les processus agronomiques et industriels pour garantir la qualité et la sécurité alimentaires de ses produits ;
- réduire autant que possible les conséquences néfastes de ses activités sur l'environnement et les Hommes.

A. Agriculture

L'agriculture fournit l'essentiel des matières premières nécessaires à la fabrication des produits du groupe. Afin de garantir la qualité de ses produits et de préserver l'environnement, Bonduelle s'appuie dans le cadre d'une politique contractuelle sur sa Charte d'approvisionnement qui fixe les critères en matière de sélection des terres agricoles et de maîtrise des cultures que doivent respecter les agriculteurs travaillant avec le groupe (voir 2.3.2).

B. Qualité et sécurité des produits

La sécurité alimentaire est une priorité de la politique qualité. Bonduelle a mis en place les moyens de maîtriser les risques identifiés (méthode HACCP) lors des différents stades de l'élaboration des produits. Les dispositifs développés dans tout le groupe permettent de maîtriser la traçabilité des produits depuis la semence jusqu'aux premiers points de livraison de nos clients. Des démarches d'analyse des risques et de maîtrise des points critiques ont été déployées dans l'ensemble des actes de production. Les usines Bonduelle



sont également soumises à des démarches de certification (voir 2.5.3). Enfin, de nombreux audits ont été réalisés sur ces sites selon différents référentiels, à la fois par des auditeurs internes et externes.

C. Ressources naturelles

L'optimisation de l'utilisation des ressources naturelles et la protection de l'environnement constituent des domaines d'amélioration continue intégrés dans les axes de progrès suivants :

- maîtrise des consommations d'eau (voir 2.4.5) et d'énergie (voir 2.4.4) ;
- amélioration des équipements de traitement de l'eau et des stations d'épuration (voir 2.4.5) ;
- poursuite de la politique de gestion des déchets industriels et des composés végétaux (voir 2.4.6).

Afin d'assurer une parfaite restitution de l'eau au milieu naturel, Bonduelle a équipé son dispositif industriel de stations de traitement biologique, de systèmes d'épandage agricole après pré-traitement, de systèmes de pré-traitement avant rejet en structure externe et de stations biogaz. Pour améliorer encore ses consommations d'énergie, Bonduelle a notamment poursuivi :

- ses études de production et valorisation d'énergies alternatives de type biogaz, soit issu de la méthanisation des effluents industriels, soit de projet de méthanisation incluant des sous-produits (voir 2.4.4) ;
- ses projets de réduction des emballages (voir 2.4.8) ;
- la certification ISO 50001 de ses sites industriels (voir 2.4.4) ;
- une cartographie de ses usages de l'eau (voir 2.4.5).

4.2.5 Couverture des risques non financiers

Les politiques de l'entreprise sont au service de trois objectifs stratégiques fixés par l'actionnaire familial dont la stabilité dans le temps garantit la vision à long terme : pérennité, indépendance et épanouissement des collaborateurs.

Les principaux programmes sont résumés dans le tableau suivant : (au 1^{er} juillet 2017)

Risques	Franchise (en milliers d'euros)	Assureurs
		Axa
	30 K€ à 200 K€ selon les sites	XL Catlin
	3 jours de Perte d'exploitation avec un	AIG
Dommage/Perte d'exploitation	minimum de 100 K€ à 200 K€ selon les sites	Generali
Responsabilité civile	5 K€	AIG/CHUBB
Contamination et image de marque	1 000 K€	HDI/Allianz
Risque crédit	Couverture 97 %	Atradius

La politique de couverture des risques non financiers a pour objectif principal la protection des actifs stratégiques du groupe. Les grandes orientations stratégiques en termes d'investissement, au niveau de nos outils de production, de l'évolution de nos *process*, du recrutement ou de la formation de nos collaborateurs, intègrent en permanence ce souci de préservation de nos actifs industriels, financiers et humains.

Le but de cette démarche est de limiter, en permanence, l'exposition du groupe aux risques spécifiques industriels ou autres, tels qu'évoqués ci-dessus et auxquels il est naturellement confronté.

La politique d'assurance du groupe est fondée sur deux grands principes :

Évaluation des risques

La Direction des assurances, qui fait partie de la Direction financière du groupe, est chargée d'identifier et d'évaluer l'ensemble des risques, en liaison étroite avec les entités opérationnelles et établit une cartographie révisée annuellement. Les niveaux et montants de couverture sont ainsi fixés au niveau du groupe, en fonction des objectifs définis par la Direction générale. Les programmes d'assurance sont négociés par la Direction des assurances et placés auprès de contreparties de premier rang.

Transfert des risques

Pour les risques importants, en termes stratégiques et impact financier, il a été mis en place des programmes mondiaux intégrés visant à transférer ces risques au marché de l'assurance :

- compte tenu de la dispersion géographique et de la taille de nos sites industriels ainsi que du niveau des franchises, l'ensemble des risques dommages directs a été transféré ;
- pour les autres risques, des programmes de couverture ont été mis en place dans les limites des possibilités des marchés de l'assurance et de la réassurance.

D'autres programmes d'assurance, pour des risques de moindre importance ont également été souscrits.



Comptes consolidés



5.1	Compte de résultat consolidé RFA	144
5.2	Bilan consolidé RFA	145
5.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé RFA	146
5.4	Variation des capitaux propres consolidés RFA	147
5.5	Annexes aux comptes consolidés annuels RFA	148
5.6	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés RFA	195

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ VOUS
SUR BONDUELLE.COM

5.1 Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017	Pro forma Au 30/06/2017
Chiffre d'affaires	3.1	1 967 655	2 288 124	2 839 191
Achats et charges externes	3.2	(1 421 291)	(1 662 385)	(2 080 676)
Charges de personnel	4.1	(361 038)	(426 732)	(533 847)
Amortissements et pertes de valeur		(74 702)	(78 911)	(89 868)
Autres produits opérationnels	3.3	36 157	27 258	27 788
Autres charges opérationnelles	3.3	(43 251)	(39 060)	(40 131)
Résultat sur cession de participations consolidées		0	0	0
Résultat opérationnel courant		103 531	108 295	122 458
Éléments non récurrents	3.4	(7 568)	(8 114)	(1 387)
Résultat opérationnel		95 963	100 181	121 071
Coût de l'endettement financier net		(21 651)	(19 121)	(25 881)
Autres produits et charges financiers		226	918	918
Résultat financier	5.2	(21 425)	(18 203)	(24 963)
Résultats des sociétés mises en équivalence		(328)	138	138
Résultat avant impôts		74 210	82 116	96 246
Impôts sur le résultat	6.1	(20 538)	(22 308)	(27 422)
RÉSULTAT NET		53 673	59 808	68 824
• Part du groupe		53 672	59 868	68 884
• Part des minoritaires		1	(60)	(60)
RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION	7.1	1,71	1,90	2,17
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION	7.1	1,69	1,88	2,15

L'information financière pro-forma est présentée exclusivement à titre d'illustration et n'est pas indicative des résultats des activités opérationnelles futures du Groupe Bonduelle. Ses modalités d'élaboration sont décrites dans la note 2.2 du présent chapitre.

Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Résultat net de la période	53 673	59 808
Dont reclassable en résultat	(15 996)	(8 014)
Couverture de flux de trésorerie	(1 010)	1 049
Écarts de conversion	(15 378)	(8 708)
Impact fiscal	391	(356)
Dont non reclassable en résultat	(1 187)	787
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(1 652)	1 516
Impact fiscal	465	(730)
Produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres	(17 183)	(7 227)
TOTAL PRODUITS ET CHARGES COMPTABILISÉS	36 489	52 581
Dont quote-part du groupe	36 488	52 641
Dont quote-part des minoritaires	1	(60)

5.2 Bilan consolidé

Actif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Actifs non courants		743 858	1 084 379
Autres immobilisations incorporelles	8.2	35 178	42 886
Goodwill	8.1	197 269	470 434
Immobilisations corporelles	8.3	437 148	505 035
Titres mis en équivalence		8 724	324
Autres actifs financiers non courants	5.4	46 380	40 985
Impôts différés	6.1	12 904	18 613
Autres actifs non courants	5.3	6 255	6 103
Actifs courants		911 390	970 608
Stocks et encours	3.5	579 105	573 052
Clients et autres débiteurs	3.6	305 435	360 978
Créances d'impôt		9 568	6 821
Autres actifs courants	5.3	7 459	10 059
Autres actifs financiers courants	5.3	3 797	10 487
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5.6	6 026	9 212
TOTAL ACTIF		1 655 248	2 054 987

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Capitaux propres, part du groupe		560 643	598 915
Capital social		56 000	56 000
Primes liées au capital		22 545	22 545
Réserves consolidées		482 098	520 370
Intérêts minoritaires	1.1 B	7 651	7 592
Capitaux propres		568 294	606 507
Passifs non courants		389 640	596 409
Dettes financières	5.6	327 479	535 646
Engagements envers le personnel	4.2	22 458	22 052
Autres provisions non courantes	9.1	12 619	14 543
Impôts différés	6.1	13 904	11 317
Autres passifs non courants	5.3	13 180	12 852
Passifs courants		697 314	852 071
Dettes financières courantes	5.6	147 407	163 112
Provisions courantes	9.1	13 764	16 067
Fournisseurs et autres créditeurs	3.7	529 763	667 733
Dettes d'impôt		4 211	3 108
Autres passifs courants	5.3	2 169	2 051
TOTAL PASSIF		1 655 248	2 054 987

5.3 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Résultat net	53 673	59 808
Résultat des sociétés mises en équivalence	328	(138)
Amortissements et perte de valeur	85 477	73 382
Autres ressources (emplois) sans impact sur la trésorerie	5 659	(322)
Impôt différé	(2 896)	(1 458)
Intérêts courus	(53)	84
Marge brute d'autofinancement	142 187	131 355
Variation du besoin en fonds de roulement	(8 495)	89 881
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	133 692	221 237
Acquisition de sociétés consolidées, trésorerie acquise déduite	0	(376 750)
Cession de sociétés consolidées, sous déduction de la trésorerie cédée	0	0
Variation de périmètre	0	0
Investissements industriels	(74 869)	(64 796)
Investissements financiers	(11)	(54)
Cession d'immobilisations et d'actifs financiers	10 360	11 674
Variation nette des prêts et des autres valeurs immobilisées	(1 988)	352
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(66 507)	(429 573)
Augmentation de capital	0	0
(Acquisition) Cession d'actions propres	3 889	797
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à plus d'un an	(57 004)	217 648
Augmentation (Diminution) des passifs financiers à moins d'un an	(19 183)	7 682
Rachat de BSAAR 2009	16 517	0
Dividendes payés aux actionnaires du groupe et aux minoritaires	(13 714)	(13 791)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(69 496)	212 337
Incidence des variations des taux de change	198	(814)
Variation de trésorerie	(2 113)	3 186
Trésorerie à l'ouverture	8 139	6 026
Trésorerie à la clôture	6 026	9 212
VARIATION DE TRÉSORERIE	(2 113)	3 186

5.4 Variation des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)	En nombre d'actions	Capital	Primes	Écarts actuariels	Actions propres	Réserves de conversion	Résultats accumulés	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres totaux
Capitaux propres au 1^{er} juillet 2015	32 000 000	56 000	22 545	(3 767)	(27 633)	(43 523)	513 999	517 620	7 650	525 270
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				(1 187)		(15 378)	(619)	(17 183)		(17 183)
Résultat 30/06/2016							53 672	53 672	1	53 673
Options d'achat d'actions							532	532		532
Puts sur minoritaires							(78)	(78)		(78)
Variation de périmètre							0	0		0
Actions Propres					4 052		(844)	3 208		3 208
Autres				364			(295)	69		69
Exercice de BSAAR 2009					14 378		2 139	16 517		16 517
Dividendes versés							(13 714)	(13 714)		(13 714)
Capitaux propres au 30 juin 2016	32 000 000	56 000	22 545	(4 590)	(9 203)	(58 901)	554 792	560 643	7 651	568 294
Capitaux propres au 1^{er} juillet 2016	32 000 000	56 000	22 545	(4 590)	(9 203)	(58 901)	554 792	560 643	7 651	568 294
Résultat comptabilisé directement en capitaux propres				787		(8 708)	693	(7 227)		(7 227)
Résultat 30/06/2017							59 868	59 868	(60)	59 808
Options d'achat d'actions							442	442		442
Puts sur minoritaires							(74)	(74)		(74)
Variation de périmètre							0	0		0
Actions Propres					774		15	789		789
Autres							(1 734)	(1 734)		(1 734)
Dividendes versés							(13 791)	(13 791)		(13 791)
CAPITAUX PROPRES AU 30 JUIN 2017	32 000 000	56 000	22 545	(3 803)	(8 428)	(67 608)	600 211	598 916	7 591	606 507

5.5 Annexes aux comptes consolidés annuels

Sommaire

1. PRINCIPES COMPTABLES	148	6. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	182
Note 1.1 Modalités d'élaboration	148	Note 6.1 Impôt sur le résultat	182
Note 1.2 Principes comptables	151	7. RÉSULTAT PAR ACTION	183
2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	157	Note 7.1 Résultat par action	183
Note 2.1 Évolution du périmètre de consolidation	157	8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	184
Note 2.2 Informations financières <i>pro forma</i>	157	Note 8.1 Goodwill	184
3. DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	160	Note 8.2 Autres immobilisations incorporelles	185
Note 3.1 Informations sectorielles	160	Note 8.3 Immobilisations corporelles	186
Note 3.2 Achats et charges externes	161	9. AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	188
Note 3.3 Autres produits et autres charges opérationnels	161	Note 9.1 Autres provisions	188
Note 3.4 Éléments non récurrents	162	Note 9.2 Risques et litiges	188
Note 3.5 Stocks et encours	162	Note 9.3 Engagements conditionnels et éventualités	189
Note 3.6 Clients et autres débiteurs	163	10. AUTRES INFORMATIONS	190
Note 3.7 Fournisseurs et autres créditeurs	163	Note 10.1 Honoraires des Commissaires aux Comptes	190
4. CHARGES, EFFECTIFS ET AVANTAGES DU PERSONNEL	164	Note 10.2 Transactions avec les parties liées	191
Note 4.1 Rémunérations et effectifs	164	Note 10.3 Événements postérieurs à la clôture	192
Note 4.2 Engagements envers le personnel	164	Note 10.4 Liste des sociétés du groupe	193
Note 4.3 Paiements fondés sur des actions	166		
5. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS	167		
Note 5.1 Gestion des risques financiers	167		
Note 5.2 Résultat financier	169		
Note 5.3 Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie	171		
Note 5.4 Autres actifs financiers non courants	174		
Note 5.5 Instruments financiers dérivés	175		
Note 5.6 Endettement net	178		

1. PRINCIPES COMPTABLES

Note 1.1 Modalités d'élaboration

Les comptes consolidés du Groupe Bonduelle et de ses filiales (« le groupe ») au titre de l'exercice 2016-2017 sont établis en conformité avec les normes « IFRS » (*International Financial Reporting Standards*) publiées par l'IASB (International Accounting Standards Board) et dont le règlement d'adoption est paru au journal officiel de l'Union européenne.

L'annexe aux comptes consolidés annuels est établie en conformité avec les normes IFRS et suit la recommandation 2012-02 de l'Autorité des normes comptables.

Les normes, mises à jour et interprétations nouvellement applicables au titre de l'exercice 2016-2017

Applicables aux exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2016 :

- IAS 1 : Initiative sur l'information à fournir.
- IAS 16 et IAS 38 : Clarifications sur les modes d'amortissement acceptables.
- IAS 16 et IAS 41 : Plantes productrices.
- IFRS 11 : Acquisition d'une participation dans une opération conjointe.

- IAS 27 : Utilisation de la méthode de la mise en équivalence dans les états financiers individuels.
- IFRS 5 : Changements des modalités de sortie de l'actif.
- IFRS 7 : Contrats de gestion d'actifs.
- Amendements à IFRS 7 : l'information à fournir au titre de la compensation dans les états financiers intermédiaires condensés.
- IAS 19 : Régimes à prestations définies - Cotisations des membres du personnel.
- IAS 19 : Taux d'actualisation : problématique des marchés régionaux.
- IAS 34 : Informations fournies « ailleurs dans le rapport financier semestriel » (mais en dehors des états financiers intermédiaires).

Les normes IFRS, applicables aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2018 qui n'ont pas été appliquées par anticipation lors de cet exercice

- IFRS 9 : Instruments financiers.
- IFRS 15 : Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients.

Concernant IFRS 15, au regard des travaux réalisés, le Groupe Bonduelle n'anticipe pas de modification significative quant à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

1.1.A. Informations relatives au groupe

Cotée sur Euronext (Compartiment B), Bonduelle SCA est une société en commandite par actions de droit français. Bonduelle détient des positions de *leader* sur le marché des légumes transformés en Europe et hors Europe. Elle intervient sur trois technologies, à savoir : la conserve, le surgelé et le frais prêt à l'emploi (traiteur et 4^e gamme).

La Gérance a arrêté les comptes consolidés en normes IFRS et a autorisé la publication des états financiers arrêtés au 30 juin 2017 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale le 7 décembre 2017.

Acquisition de Ready Pac Foods aux USA

Le Groupe Bonduelle a annoncé le 21 mars 2017 l'acquisition de Ready Pac Foods pour un montant net de dettes de 403 millions de dollars US.

Basé en Californie, Ready Pac Foods est le premier producteur de salades en portion individuelle aux États-Unis grâce à sa gamme Bistro. Déjà largement implanté en *snacking* sain, Ready Pac Foods complète actuellement son offre dans cette catégorie avec des *wraps* et des soupes en kits. Ready Pac Foods est également un producteur de produits frais proposant salades en sachet, fruits frais et mélange de légumes à ses clients *retail* et restauration hors foyer. Avec 4 usines de production implantées à Irwindale (CA), Jackson (GA), Florence et Swedesboro (NJ) et 3 500 collaborateurs permanents, Ready Pac Foods a généré 870 millions de dollars US de chiffre d'affaires avec une présence nationale aux États-Unis.

Cette transaction est une étape clé dans l'ambition stratégique VegeGo! 2025 d'« être le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale ». Cette acquisition renforcera la présence internationale de Bonduelle et changera radicalement son profil, faisant des États-Unis son premier pays d'opérations, poursuivant une longue série d'acquisitions réussies en Amérique du Nord, en particulier Aliments Carrière au Canada en 2007 et Allens aux USA en 2012, et faisant du frais prêt à l'emploi son premier segment d'activité.

Cette acquisition, parfaitement compatible avec le profil financier solide de Bonduelle, s'inscrit pleinement dans sa stratégie et renforcera ses positions de *leader* sur ses cœurs de métiers :

- développement des activités *snacking* de Bonduelle apportant praticité et alimentation saine au consommateur ;
- augmentation de sa présence sur le segment, à croissance rapide, du légume frais prêt à l'emploi ;
- renforcement de sa présence en Amérique du Nord, équivalente, après transaction, à l'Union européenne dans le portefeuille géographique d'activités de Bonduelle.

Cession de la participation dans Gelagri

Le Groupe Bonduelle a procédé en date du 23 juin 2017 à la cession de sa participation minoritaire dans les sociétés Gelagri en France et en Espagne à son co-actionnaire dans ces sociétés, la société Triskalia. Née de l'apport par les actionnaires de leurs actifs respectifs en surgelé marque de distributeurs, cette *joint-venture* a permis, par des gains d'efficacité industriels, un net redressement des performances financières de cette activité. Considérée comme non stratégique, cette activité a été cédée, à l'instar de la *joint-venture* UltraCongelados de la Ribera l'exercice précédent.

1.1.B. Méthodes de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent, par intégration globale, les comptes de toutes les filiales dont le groupe détient, directement ou indirectement, le contrôle.

Le contrôle est défini et apprécié, conformément à IFRS 10, sur la base de trois critères : le pouvoir de décision, l'exposition aux rendements variables et le lien entre pouvoir et ces rendements.

L'intégration globale permet de prendre en compte, après élimination des opérations et résultats internes, l'ensemble des actifs, passifs et éléments du compte de résultat des sociétés concernées, la part des résultats et des capitaux propres revenant aux sociétés du groupe (« Part du groupe ») étant distinguée de celle relative aux intérêts des autres actionnaires (« Intérêts minoritaires »). Les sociétés dans lesquelles Bonduelle n'a pas le contrôle exclusif et exerce une influence notable ou un contrôle conjoint, sont mises en équivalence.

Concernant la société Soléal, elle est consolidée en intégration globale car le groupe contrôle cette société et par ailleurs, sur un plan contractuel et économique, Soléal a pour client intra-groupe unique la société BELL (Bonduelle Europe Long Life).

Concernant les trois sociétés Gelagri, mises en équivalence, les pourcentages de contrôle et d'intérêt sont déterminés par des actions de préférence émises pour 2 des 3 sociétés. Ces participations minoritaires ont été cédées en date du 23 juin 2017.

Toutes les sociétés intégrées du groupe clôturent leurs comptes au 30 juin 2017 à l'exception des sociétés suivantes : Bonduelle Kuban, Coubanskie Conservi, Bonduelle do Brasil, SCA des Hureaux, SCA Champignonnières de Dampierre et les sociétés du groupe Gelagri. L'ensemble de ces sociétés est consolidé sur la base d'une situation comptable établie au 30 juin 2017.

Certaines sociétés dans lesquelles le Groupe Bonduelle détient directement ou indirectement le contrôle ou une influence notable pourraient ne pas être consolidées dès lors qu'elles ne seraient pas significatives.

Concernant plus particulièrement la société Coopérative France Champignon, compte tenu des relations commerciales et des règles de gouvernance statutaires de cette dernière et en accord avec les normes IFRS, le Groupe Bonduelle n'en détient pas le contrôle. La société France Champignon n'est donc pas consolidée et les titres détenus apparaissent dans le poste « Autres actifs financiers non courants ».

L'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation est effective à la date de prise de contrôle ou d'influence notable.

La sortie d'une entreprise du périmètre de consolidation est effective à la date de perte de contrôle ou d'influence notable.

Les produits et charges de filiales acquises ou cédées en cours d'exercice sont enregistrés dans le compte de résultat consolidé à compter de la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Toutes les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé (y compris les dividendes) sont éliminés.

1.1.C. Information sectorielle

L'information sectorielle est donnée sur la base des secteurs opérationnels du *reporting* interne dénommé également *management approach*.

Les deux secteurs opérationnels sont : zone Europe et hors zone Europe.

La zone Europe couvre les zones géographiques suivantes : France, Allemagne, Italie, Péninsule ibérique, Benelux et Europe centrale.

La zone hors Europe couvre l'Europe orientale, l'Asie, le Mercosur, l'Amérique du Nord, et les marchés Export.

Les principaux indicateurs publiés sont ceux utilisés par la Direction générale. Au titre des informations complémentaires, le chiffre d'affaires, résultat opérationnel et actifs non courants sont déclinés par zones géographiques, le chiffre d'affaires est également détaillé par secteur d'activités.

1.1.D. Conversion des opérations en devises et conversion des états financiers des sociétés étrangères

Conversion des opérations en devises

Les transactions libellées en devises sont évaluées en fonction des cours de change en vigueur à la date de réalisation des transactions. Les créances et les dettes en devises figurant au bilan à la clôture de la période sont évaluées en fonction des cours de change applicables à cette date. Les pertes et profits de change résultant de la conversion de transactions en devises figurent dans les rubriques « produits financiers » et « charges financières » du compte de résultat, à l'exception de ceux relatifs à des emprunts en devises ou autres instruments affectés à la couverture d'investissements à long terme dans la même devise, qui sont inclus dans le poste « Différences de conversion » des capitaux propres consolidés.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les bilans des sociétés dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euros aux cours officiels de fin d'exercice. Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions. Pour des raisons pratiques, un cours moyen annuel arithmétique est utilisé pour convertir les éléments de produits et de charges. Toutefois, si les cours de change connaissent des fluctuations importantes un calcul autre que le taux moyen annuel arithmétique peut être utilisé.

Les différences de conversion résultant de l'application de ces différents cours de change sont incluses dans le poste « Différences de conversion » dans les capitaux propres consolidés jusqu'à ce que les investissements étrangers auxquels elles se rapportent soient vendus ou liquidés.

1.1.E. Regroupements d'entreprises

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 Révisée (Regroupements d'entreprises) depuis le 1^{er} juillet 2009, et selon IFRS 3 pour les acquisitions ayant eu lieu avant cette date.

Cette méthode implique la comptabilisation des actifs acquis et des passifs assumés identifiables à leur juste valeur sauf exceptions prévues dans IFRS 3R.

Pour tous les regroupements ayant été réalisés après le 1^{er} juillet 2009, les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

De même, à compter du 1^{er} juillet 2009, toute part d'intérêt dans l'entité acquise ne conférant pas le contrôle (minoritaires) peut soit représenter une quote-part dans la juste valeur des actifs acquis et passifs assumés identifiables (IFRS 3 2004), soit être évaluée à leur juste valeur (on parle dans ce cas de *goodwill* complet). Cette option s'applique transaction par transaction.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation à la juste valeur de la quote-part acquise des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition est comptabilisée en *goodwill*.

Si le coût d'une acquisition est inférieur à la juste valeur des actifs nets de la filiale acquise alors le *goodwill* négatif (*badwill*) est comptabilisé directement en résultat.

L'analyse des *goodwill* est finalisée durant la période d'évaluation, soit 12 mois à compter de la date de prise de contrôle.

Note 1.2 Principes comptables

Les états financiers consolidés au 30 juin 2017 sont présentés en milliers d'euros et reflètent la situation comptable de la société et de ses filiales (ci-après « le groupe »).

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et dettes définis ci-après inscrits à la juste valeur.

1.2.A. Immobilisations incorporelles

Goodwill

Lors de l'acquisition de titres de sociétés consolidées par intégration globale ou mises en équivalence, le coût d'acquisition des titres est affecté aux actifs, passifs et passifs éventuels acquis évalués à leur juste valeur. L'écart positif entre le coût d'acquisition et la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs acquis et les passifs éventuels représente le *goodwill*. Il est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « *Goodwill* » pour les sociétés intégrées globalement et dans la rubrique « Titres mis en équivalence » pour les sociétés mises en équivalence.

Les *goodwill* relatifs aux sociétés étrangères sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de la société acquise.

Les *goodwill* négatifs (*badwill*) sont directement comptabilisés en compte de résultat en éléments non récurrents.

Autres immobilisations incorporelles

Les marques acquises, individualisables, dont la durée d'utilité est considérée comme indéterminée, sont inscrites au bilan consolidé dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles ».

Les licences, brevets ainsi que les autres actifs incorporels acquis sont enregistrés à leur coût d'achat dans la rubrique « Autres immobilisations incorporelles » du bilan consolidé. Ils sont amortis linéairement en fonction de leurs durées d'utilité estimées.

Les frais de développement sont obligatoirement immobilisés comme des actifs incorporels dès que l'entreprise peut démontrer qu'ils génèrent des avantages économiques futurs et que leurs coûts soient bien identifiés.

Les coûts de développement des logiciels informatiques à usage interne sont portés à l'actif du bilan lorsqu'il est probable que ces dépenses généreront des avantages économiques futurs. Ces coûts sont amortis linéairement sur la durée d'utilisation estimée des logiciels qui varie de un à cinq ans. Les autres coûts d'acquisition et de développement des logiciels sont immédiatement portés en charges.

Suivi de la valeur des marques

Les facteurs importants ayant conduit à apprécier le caractère indéterminé de la durée d'utilité des marques ont été principalement leur positionnement sur le marché en termes de volumes d'activités, de notoriété ainsi que leur rentabilité à long terme attendue.

Elles ne sont pas amorties mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel en application de l'IAS 36, qui comporte notamment le suivi des indicateurs mentionnés ci-avant.

Suivi de la valeur des *goodwill*

La valeur comptable des *goodwill* fait l'objet d'une revue au minimum une fois par an et lorsque des événements et circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue pour les autres immobilisations incorporelles. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les pertes de valeurs éventuelles sont imputées en priorité sur les *goodwill* affectés à l'unité génératrice de trésorerie (UGT), puis à la réduction de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

La valeur recouvrable des *goodwill*, qui sert au calcul d'une éventuelle perte de valeur à constater dans les comptes, correspond à leur valeur d'utilité estimée sur la base de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs. Si cette valeur d'utilité ne couvre pas la valeur comptable des actifs, la valeur recouvrable retenue (si celle-ci est plus élevée) correspond à leur juste valeur diminuée des coûts liés à la vente.

Les UGT correspondent à des regroupements de filiales appartenant à un même secteur d'activité et générant des flux de trésorerie nettement indépendants de ceux générés par d'autres UGT. Les flux de trésorerie servant de base au calcul des valeurs d'utilité sont issus des plans stratégiques des UGT couvrant les cinq prochains exercices.

Le taux de croissance utilisé pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les plans stratégiques de 5 ans est de 1 %.

Les flux de trésorerie font l'objet d'une actualisation sur la base d'un coût moyen pondéré du capital (WACC de 6 %) déterminé en fonction des données du marché de Bonduelle et de son secteur d'activité.

Le WACC est calculé sur la base d'un endettement de marché à hauteur de 22 % des capitaux permanents et d'un taux sans risque de 1,3 %.

Les UGT suivies par le groupe sont les secteurs d'activités suivants pour chaque secteur opérationnel : zone Europe et hors zone Europe.

Pour la zone Europe :

- les activités de la conserve et du surgelé ;
- les activités du frais prêt à l'emploi.

Pour hors zone Europe :

- l'activité de la conserve et du surgelé en Amérique du Nord et du Sud ;

- l'activité de la conserve et du surgelé en Europe orientale ;
- l'activité du frais prêt à l'emploi en Amérique du Nord.

La juste valeur diminuée des coûts liés à la vente correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs) dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

1.2.B. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation. Le coût d'acquisition ou de production inclut, lorsque applicable, les coûts de démantèlement et de remise en état des sites d'exploitation. Les coûts d'emprunt sont exclus du coût des immobilisations.

Les immobilisations détenues au travers de contrats de location financement sont comptabilisées à l'actif du bilan à hauteur de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure lorsque le contrat transfère au groupe, en substance, la majeure partie des risques liés à la propriété de l'actif. L'évaluation du niveau de risque transféré s'effectue au travers de l'analyse des termes du contrat. La dette financière résultant de l'acquisition de l'actif est inscrite au passif du bilan consolidé.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle à compter de la date à laquelle le bien est prêt à être mis en service. Sauf cas particuliers, les valeurs résiduelles sont nulles.

Les durées d'utilité sont revues périodiquement, notamment dans le cas de décisions de changements de lieux de production.

- Constructions : 10 à 40 ans.
- Matériels, mobiliers, installations : 5 à 15 ans.
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans.

Lorsque des circonstances ou événements indiquent qu'une immobilisation a pu perdre de la valeur, le groupe procède à l'examen de la valeur recouvrable de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient).

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de cette immobilisation (ou du groupe d'actifs auquel elle appartient) dans le cadre des conditions d'utilisation prévues par le groupe. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'une immobilisation devient inférieure à sa valeur nette comptable.

1.2.C. Actifs financiers

En application d'IAS 39, les actifs financiers sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat (y compris les dérivés actifs) ;

- les prêts et créances ;
- les actifs détenus jusqu'à échéance ;
- les actifs disponibles à la vente.

La classification détermine le traitement comptable de ces actifs.

Elle est déterminée par le groupe à la date de comptabilisation initiale, en fonction de l'objectif suivant lequel ces actifs ont été acquis. Les achats et ventes d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction, date à laquelle le groupe est engagé dans l'achat ou la vente de l'actif.

Les actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat

Il s'agit d'actifs financiers détenus par le groupe à des fins de réalisation d'un profit de cession à court terme, ou encore d'actifs financiers volontairement classés dans cette catégorie. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat. Classés en actifs courants dans les équivalents de trésorerie, ces instruments financiers comprennent le cas échéant les parts d'OPCVM de trésorerie et les dérivés actifs.

Les prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif et qui ne sont ni détenus à des fins de transaction ni disponibles à la vente. Ces actifs sont évalués initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour les créances à court terme sans taux d'intérêt déclaré, la juste valeur est assimilée au montant de la facture d'origine sauf si le taux d'intérêt effectif a un impact significatif.

Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances et les créances commerciales sont inclus dans cette catégorie.

Ils figurent en actifs financiers et en créances commerciales.

Le groupe, dans sa politique de financement, peut avoir recours à des programmes de cessions de créances commerciales. Ces cessions sont sans recours. Le risque est intégralement transféré à l'établissement ayant racheté la créance. De ce fait, ces dernières ne sont plus comptabilisées à l'actif du bilan. Le groupe ne conserve aucune implication continue dans les actifs décomptabilisés.

Les actifs détenus jusqu'à leur échéance

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont des actifs financiers, autres que les prêts et créances, ayant une échéance fixée, dont les paiements sont déterminés ou déterminables, et que le groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés initialement à la juste valeur puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est

comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs détenus jusqu'à échéance sont présentés en actifs financiers. Bonduelle ne détient pas ce type d'actifs à la clôture.

Les actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers qui ne font pas partie des catégories précitées. Ils sont évalués à la juste valeur. Les plus ou moins-values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession. Cependant, lorsqu'il existe une indication objective de la dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée est comptabilisée en résultat.

Les dépréciations durables constatées sur les titres à revenus variables ne peuvent pas être reprises lors d'un arrêté ultérieur.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché.

Pour les titres non cotés, elle est déterminée par référence à des transactions récentes ou par des techniques de valorisation qui intègrent des données de marché fiables et observables. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est évalué au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable. Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Ils sont présentés en actifs financiers.

1.2.D. Passifs financiers

La dette financière comprend :

- les emprunts obligataires ;
- les intérêts courus non échus ;
- les encours de locations financements ;
- les emprunts et concours bancaires ;
- les instruments dérivés passifs.

Les dettes financières sont évaluées et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elles sont enregistrées à leur date de règlement.

En application de la norme IAS 39 sur les principes de la comptabilité de couverture en juste valeur, la dette obligataire, swappée à l'émission, a été réévaluée à sa valeur de marché. Les variations de juste valeur de la dette et des dérivés associés passent en résultat de la période.

1.2.E. Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

En application de la norme IAS 39, les instruments financiers dérivés sont enregistrés au bilan consolidé à leur juste valeur.

- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur d'actifs ou passifs inscrits au bilan consolidé, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert sont enregistrées en résultat sur la même période.
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la variation de valeur de la partie inefficace du dérivé est enregistrée immédiatement en résultat.
- Si l'instrument dérivé est désigné comme couverture d'investissement net dans des activités à l'étranger, la partie efficace de la variation de juste valeur du dérivé est enregistrée directement en contrepartie des capitaux propres. Les montants ainsi enregistrés ne seront repris en résultat qu'au moment où l'investissement sera cédé. La part inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat.
- Les variations de juste valeur des instruments dérivés qui ne remplissent pas les conditions d'application de la comptabilité de couverture sont enregistrées directement dans le compte de résultat de la période. Ils sont repris dans la catégorie « Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS ».

Les dérivés sont enregistrés à leur date de transaction.

La norme IFRS 7.27A distingue 3 niveaux dans les méthodes de détermination de la juste valeur :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif pour un instrument identique et sans aucun ajustement ;
- niveau 2 : juste valeur déterminée à partir de données observables, soit directement (tel qu'un prix), soit indirectement (calculées à partir d'un autre prix), mais autres qu'un prix coté sur un marché actif relevant du niveau 1 ;
- niveau 3 : juste valeur déterminée à partir de données non observables sur un marché.

La méthode retenue par Bonduelle est le niveau 2 en accord avec IFRS 13. Par ailleurs, les données de marchés utilisées dans les outils de valorisation sont les fixings Banques Centrales ainsi que les données contribuées de plateformes de type Reuters.

1.2.F. Stocks

Les stocks de matières sont valorisés au coût moyen unitaire pondéré. Les stocks d'encours et de produits finis sont valorisés au coût de production qui inclut le coût d'acquisition des matières consommées, les charges directes et indirectes de production (y compris les frais fixes industriels).

Les coûts d'emprunts ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations jugées nécessaires sont constatées :

- pour les matières premières, lorsque le cours du jour est inférieur à la valeur d'inventaire ;

- pour les produits finis et marchandises revendues en l'état, chaque fois que la valeur nette probable de réalisation est inférieure au coût de production ou d'acquisition.

Le montant de toute dépréciation des stocks pour les ramener à leur valeur nette de réalisation et toutes les pertes de stocks sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle la dépréciation ou la perte se produit. Le montant de toute reprise d'une dépréciation des stocks résultant d'une augmentation de la valeur nette de réalisation est comptabilisé comme une réduction du montant des stocks comptabilisé en charges dans la période au cours de laquelle la reprise intervient.

Les marges réalisées entre sociétés du groupe sont éliminées.

1.2.G. Actions propres

Les actions Bonduelle détenues par la société sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés, dans la ligne "actions propres", pour une valeur correspondant à leur prix de revient. Le produit de la cession éventuelle des actions propres est imputé directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les éventuelles plus ou moins-values de cession n'affectent pas le résultat net de l'exercice.

1.2.H. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les disponibilités consistent en des placements pouvant être rendus immédiatement disponibles et dont l'échéance, à l'origine, est égale ou inférieure à trois mois. Ces placements sont évalués à leur valeur de marché.

Les éléments constitutifs de la trésorerie sont les liquidités en compte courant bancaire et les éventuelles parts d'OPCVM monétaires ou BMTN mobilisable à court terme dont le risque de changement de valeur est considéré comme négligeable.

1.2.I. Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement figurent au bilan dans la rubrique « Autres passifs non courants ». Elles sont inscrites dans la rubrique « Autres produits opérationnels » au compte de résultat et reprises au même rythme que l'amortissement des immobilisations qu'elles ont permis d'acquérir.

1.2.J. Impôts

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées.

En France, Bonduelle SCA est la société tête du groupe fiscal constitué par les sociétés Bonduelle SAS, Bonduelle Europe

Long Life SAS, Bonduelle Development SAS, Champilore SAS, Bonduelle Frais Traiteur SAS, Bonduelle Frais France SAS, Bonduelle Traiteur International SAS, Champignonnières des Roches SAS, Champignonnières de la Vienne SAS, Champiland SAS, Euromycel SAS et Coviju2 SAS.

L'impôt exigible au titre de la période est classé au passif du bilan dans les dettes courantes dans la mesure où il n'a pas encore été décaissé. Les sommes versées en excès par rapport aux sommes dues au titre des impôts sur les sociétés sont classées à l'actif du bilan en créances courantes.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, à l'exception toutefois des *goodwill*. Selon la méthode du report variable, ils sont calculés sur la base du taux d'impôt attendu sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé et sont classés en actifs et passifs non courants. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée. Les impôts différés relatifs à des éléments comptabilisés directement en capitaux propres sont également comptabilisés en capitaux propres.

Les impôts différés actifs résultant de différences temporelles, des déficits fiscaux et des crédits d'impôts reportables sont limités au montant estimé de l'impôt récupérable. Celui-ci est apprécié à la clôture de l'exercice, en fonction des prévisions de résultat des entités fiscales concernées. Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts différés sont comptabilisés en charges et produits dans le compte de résultat sauf lorsqu'ils sont engendrés par des éléments imputés directement en capitaux propres. Dans ce cas, les impôts différés sont également imputés sur les capitaux propres. C'est en particulier le cas des impôts différés relatifs aux marques lorsque le taux d'impôt attendu vient à être modifié.

1.2.K. Engagements de retraite, indemnités de fin de carrière et prévoyance

Le groupe offre des avantages à travers, soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Les principaux engagements du groupe au titre des régimes à prestations définies consistent en des indemnités de fin de carrière et en des médailles du travail en France, des régimes de retraites en Allemagne, des régimes de cessation d'activité en Italie.

Les caractéristiques de ces différents régimes sont :

	France	Allemagne	Italie
Types de régime	Indemnités de fin de carrière et Médailles du travail	Régimes de retraite	Régimes de cessation d'activité
Taux d'actualisation	1,65 %	1,65 %	1,65 %
Taux de rendement des actifs	1,65 %	NA	NA
Progression future des salaires	1,95 %	1,75 %	NA
Âge de départ à la retraite	63 ans	65 ans	62 ans

Le groupe ne possède pas d'engagements au titre des coûts médicaux.

Le taux d'actualisation est uniforme pour le calcul des engagements des différents régimes (1,65 %). Il a été déterminé au regard des taux de rendement obligataires d'émetteurs privés de la zone euro de notation AA. Le taux de progression des salaires présenté est un taux moyen par plan.

Conformément à la norme IAS 19 « Avantages au personnel », dans le cadre des régimes à prestations définies, les engagements de retraites et assimilés sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées, en tenant compte d'hypothèses d'évolution des salaires, de rotation du personnel, d'âge de départ, de mortalité.

Les engagements actuariels correspondants sont pris en charge soit sous forme de cotisations versées à des compagnies d'assurances, soit sous forme de provisions.

Conformément à IAS 19 révisée, le Groupe Bonduelle reconnaît les écarts actuariels générés dans l'année en contrepartie des capitaux propres.

Les écarts actuariels correspondent à des changements d'hypothèses actuarielles retenues d'un exercice sur l'autre dans la valorisation des engagements et des fonds, ainsi qu'à des écarts d'expérience correspondant aux variations de la base de données individuelles.

Les lignes « Effet de l'actualisation » et « Rendement attendu des actifs du régime » sont comptabilisées en résultat financier.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement des primes versées. Ces dernières sont constatées en résultat de l'exercice.

1.2.L. Autres provisions non courantes et provisions courantes

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant est incertain, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est certain ou probable que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'un début d'exécution ou d'un plan détaillé qui a d'une manière suffisamment explicite créé chez les personnes concernées une attente fondée que l'entreprise mettra en œuvre la restructuration.

Concernant les sociétés américaines ayant des programmes de *workers' compensation*, les demandes d'indemnisation nées et non encore réglées à la date d'arrêté des comptes, qu'elles soient reportées ou non, sont couvertes par des provisions déterminées sur la base d'une estimation du coût de leur règlement ainsi que des dépenses relatives à leur traitement. Lorsqu'il existe un historique suffisant de données, provenant du groupe ou du marché, relatives aux demandes

d'indemnisations émises et à leurs règlements, la Direction de ces sociétés, avec l'assistance d'actuaire externes, procède à l'estimation des risques couverts par ces sociétés au titre des demandes non encore déclarées en s'appuyant sur une méthode actuarielle d'évaluation des demandes nées mais non encore reportées (IBNR - *Incurred But Not Reported*). Ces provisions sont enregistrées en provisions pour risques et charges sociales dans les comptes du Groupe Bonduelle.

1.2.M. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est enregistré au moment du transfert de l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété des biens transférés à l'acheteur.

Le chiffre d'affaires est constaté net des remises et ristournes accordées aux clients ainsi que des coûts liés aux accords de participations publicitaires, de référencement ou concernant des actions promotionnelles ponctuelles facturés par les distributeurs.

1.2.N. Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits et charges opérationnels comprennent les produits et charges ne concourant pas directement à l'activité.

1.2.O. Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents comprennent des éléments significatifs qui, en raison de leur nature et de leur caractère inhabituel, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle du groupe. Ils incluent principalement les *badwill*, les pertes de valeur constatées sur des actifs incorporels (y compris les *goodwill*) relatifs à des participations consolidées, les coûts de restructuration et de réorganisation, les frais d'acquisitions, les franchises d'assurances et les pertes financières découlant de fraudes subies ou de sanctions ainsi que les effets liés aux changements d'estimations.

1.2.P. Paiements fondés sur des actions

Les options de souscription ou d'achat d'actions, et les actions gratuites accordées aux salariés sont évaluées à leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur est déterminée en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes pour les plans d'options et l'actualisation de la valeur de l'action ajustée de la valeur des dividendes pour les plans d'attribution d'actions gratuites. La juste valeur des actions gratuites est également calculée sur la base de conditions de présence et de performance déterminées par la Direction générale. Elle est constatée dans le compte de résultat sur la période d'acquisition des droits d'exercice par les salariés, avec pour contrepartie une augmentation équivalente des capitaux propres. Les charges constatées au titre d'options devenues caduques avant d'être exerçables sont reprises dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle la caducité est constatée.

1.2.Q. Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Pour la détermination du résultat dilué par action, le nombre moyen pondéré d'actions est ajusté de l'impact de la conversion des instruments dilutifs en actions ordinaires.

1.2.R. Actifs et passifs détenus en vue de leur vente et activités arrêtées, cédées ou en cours de cession

Les actifs et passifs destinés à être cédés, c'est-à-dire immédiatement disponibles pour être vendus et dont la vente est hautement probable, sont présentés sur des lignes séparées du bilan consolidé de la période au cours de laquelle la décision de cession a été prise, les bilans consolidés des périodes antérieures n'étant pas retraités. La vente est hautement probable quand un plan de vente de l'actif ou du groupe d'actifs destinés à être cédés a été engagé par la Direction et un programme actif de recherche d'un acquéreur a été lancé.

Les actifs destinés à la vente sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée du coût de leur vente, l'amortissement sur de tels actifs cesse.

Par ailleurs, le résultat et les flux de trésorerie des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession sont présentés respectivement sur une ligne séparée du compte de résultat et du tableau d'analyse de la variation de trésorerie, et ce pour toutes les périodes présentées.

1.2.S. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus normal d'établissement des comptes consolidés, la détermination de certaines données figurant dans les états financiers nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels, des impôts différés sur les déficits reportables et de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour engagements sociaux et commerciaux. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent *a posteriori* se révéler différentes de la réalité.

1.2.T. Reclassements

La présentation de certains éléments des états financiers des périodes antérieures a pu être modifiée afin de la rendre homogène avec les règles adoptées pour la dernière période présentée. Aucun reclassement significatif n'a été effectué sur l'exercice.

1.2.U. Indicateurs alternatifs de performance

Le groupe présente dans sa communication financière des indicateurs de performance non définis par les normes comptables. Les principaux indicateurs définis dans les notes annexes sont les suivants :

- **éléments non récurrents** : note 1.2 O ;
- **endettement net** : il représente la position créditrice ou débitrice de l'entreprise vis-à-vis des tiers et hors cycle d'exploitation. Il correspond aux dettes financières courantes et non courantes ajustées des dérivés actifs et passifs ainsi que de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ;
- **gearing** : le *gearing* correspond au ratio de l'endettement net sur les capitaux propres du groupe ;
- **levier d'endettement** : le levier d'endettement correspond à l'endettement net rapporté au REBITDA. Il exprime le nombre d'années nécessaires à l'entreprise pour rembourser sa dette sur la base de son REBITDA ;
- **marge brute d'autofinancement** : elle correspond aux flux de trésorerie nets générés par l'exploitation hors variation du besoin en fonds de roulement. Elle correspond au résultat net corrigé du résultat des sociétés mises en équivalences et des éléments calculés (amortissements et provisions, impôts différés et autres éléments de résultat sans impact sur la trésorerie) ;
- **marge opérationnelle courante** : la marge opérationnelle courante correspond au résultat opérationnel courant rapporté au chiffre d'affaires ;
- **REBITDA** : REBITDA (*Recurring earnings before interest, taxes, depreciation and amortization*). Il correspond au résultat opérationnel courant retraité des amortissements et pertes de valeur sur immobilisations corporelles et incorporelles ;
- **résultat opérationnel** : il correspond au résultat opérationnel courant ajusté des éléments non récurrents ;
- **résultat opérationnel courant** : le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte du résultat financier, des impôts sur le résultat et du résultat net des sociétés mises en équivalence. Le groupe utilise le résultat opérationnel courant comme principal indicateur de performance. Ce résultat opérationnel courant s'entend avant prise en compte des éléments non récurrents. Ces derniers correspondent aux éléments d'importance significative, inhabituels, anormaux et peu fréquents, qui n'entrent pas dans la performance récurrente de l'entreprise ;
- **ROCCE** : ce ratio mesure la rentabilité des capitaux investis par les actionnaires et des fonds prêtés par les banques et autres partenaires financiers. Il s'obtient en divisant le résultat opérationnel courant par les capitaux employés, soit la somme des capitaux propres et de l'endettement net.

2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Note 2.1 Évolution du périmètre de consolidation

Le 1^{er} juillet 2016, la société Bonduelle Development SAS a fait un apport d'actifs à Bonduelle Development SAS (ex-Coviju 1 SAS) puis a fusionné avec Bonduelle SAS. Ces opérations n'ont pas eu d'impacts sur les comptes consolidés du groupe.

Le 1^{er} juillet 2016, création de la société Bonduelle Kazakhstan.

Le 21 mars 2017, le Groupe Bonduelle a fait l'acquisition à hauteur de 100 % de Ready Pac Foods. Les détails de cette acquisition sont détaillés en note 1.1 dans les informations relatives au groupe.

La juste valeur des actifs acquis et des dettes prises s'établit comme suit :

(en milliers d'euros)	Juste valeur des actifs nets acquis au 21/03/2017
Actifs non courants	114 945
Actifs courants	76 946
Passifs non courants	17 387
Passifs courants	88 144
Situation nette acquise hors dettes reprises et remboursées au <i>closing</i> (B)	86 361
<i>Goodwill</i> (A-B)	290 407
Juste valeur de la contrepartie transférée et dettes reprises (A)	376 768
<i>Dont juste valeur de la contrepartie (Trésorerie)</i>	127 586
<i>Dont dettes reprises et remboursées au <i>closing</i></i>	249 182
Trésorerie et équivalents de trésorerie	19
Trésorerie nette décaissée	376 750

Le 23 juin 2017, le Groupe Bonduelle a cédé la totalité de ses participations dans les sociétés Gelagri. L'impact de cette opération, calculé sur la base des comptes clôturés au 31 décembre 2016, s'élève à + 961 milliers d'euros et a été reconnu en résultat financier.

Note 2.2 Informations financières *pro forma*

Le 21 mars 2017, le Groupe Bonduelle a fait l'acquisition de 100 % de Ready Pac Foods net de dettes pour un montant de 376,8 millions d'euros.

Cette acquisition ayant un impact supérieur à 25 % sur les principaux agrégats du Groupe Bonduelle, la présente information financière *pro forma* a été établie conformément à la recommandation n° 2013-08 de l'AMF, en complément des informations fournies en application de la norme IFRS 3.

Le compte de résultat publié du Groupe Bonduelle pour l'exercice 2016-2017 prend en compte l'activité de Ready Pac Foods à compter du 21 mars 2017, soit 3 mois et 11 jours.

La présente information financière *pro forma* sur 12 mois a été établie afin d'illustrer l'impact de l'acquisition de Ready

Pac Foods sur le compte de résultat 2016-2017 du Groupe Bonduelle comme si cette acquisition était intervenue le 1^{er} juillet 2016.

Cette information financière *pro forma* est présentée exclusivement à titre d'illustration et n'est pas indicative des résultats des activités opérationnelles futures du Groupe Bonduelle. En particulier, elle n'inclut pas les économies de coûts ou les synergies industrielles, commerciales et marketing qui pourraient résulter de cette acquisition, ni d'éléments exceptionnels (tels que les coûts d'intégration...) qui peuvent être engagés à la suite de cette acquisition.

L'information financière *pro forma* est établie sur la base des informations financières suivantes :

- les comptes consolidés audités de Bonduelle pour l'exercice clôturant au 30 juin 2017, préparés conformément au référentiel IFRS adopté par l'Union européenne ;
- les comptes consolidés historiques non audités de Ready Pac Foods, préparés conformément aux normes US GAAP pour la période du 1^{er} août 2016 au 30 juin 2017, à l'exception du résultat financier et de la charge d'IS estimés comme indiqué aux paragraphes suivants ;

- les données consolidées non auditées de Ready Pac Foods correspondant au mois de juillet 2016, issues des comptes consolidés historiques audités pour l'exercice clos le 31 juillet 2016 et préparés conformément au référentiel US GAAP, à l'exception du résultat financier et de la charge d'IS estimés comme indiqué aux paragraphes suivants.

L'information *pro forma* a été constituée sur la base de différents ajustements *pro forma* préparés et calculée sur la base des informations disponibles, de l'analyse préliminaire faite par la Direction de Bonduelle, ainsi que des estimations et hypothèses que la société considère comme raisonnables. Seuls les ajustements susceptibles d'avoir un effet persistant sur les comptes consolidés de Bonduelle ont été pris en compte.

Les ajustements *pro forma* sont les suivants :

– Ajustements de période

- Ready Pac Foods ayant clôturé son exercice précédent le 31 juillet 2016, des informations financières opérationnelles ont été reconstituées afin d'obtenir un exercice de 12 mois clos au 30 juin 2017, date de clôture du Groupe Bonduelle. L'information inclut ainsi les comptes historiques de Ready Pac Foods du 1^{er} août 2016 au 30 juin 2017 auxquels ont été ajoutées les informations financières opérationnelles non auditées du mois de juillet 2016 issues des comptes consolidés audités de Ready Pac Foods pour l'exercice clos le 31 juillet 2016.
- Les éléments non récurrents, notamment ceux liés à l'acquisition, ont été retraités afin d'avoir une vision courante de l'activité. En particulier, les frais d'acquisition, à hauteur de 6,5 millions d'euros, n'ont pas été pris en compte car ils n'auront pas d'incidence prolongée sur les comptes consolidés de Bonduelle.

- L'impôt sur le résultat a été calculé en retenant un taux de 36 % appliqué au résultat courant avant impôt des comptes *pro forma* de Ready Pac Foods et un taux de 34,43 % sur les éléments financiers et non récurrents supportés par des sociétés françaises.

– Ajustements des frais financiers liés à l'acquisition

- Le résultat financier *pro forma* prend en compte les effets du financement de l'acquisition de Ready Pac Foods comme si elle avait eu lieu le 1^{er} juillet 2016. Il inclut donc un ajustement *pro forma* à hauteur de 9,4 millions d'euros correspondant à une charge financière théorique pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 20 mars 2017, calculée sur la base des financements mis en place pour l'opération et à la charge financière réelle pour la période du 21 mars 2017 au 30 juin 2017.

– Ajustements de référentiel et de méthodes comptables

- L'application du référentiel IFRS et des méthodes comptables du Groupe Bonduelle aux éléments constituant les états financiers de Ready Pac Foods ne fait pas apparaître de différences significatives avec le référentiel US GAAP utilisé auparavant.
- L'information *pro forma* prend en compte les effets, sur une année pleine, des amortissements complémentaires suite à la valorisation à la juste valeur des actifs nets réalisée dans le cadre de la norme IFRS 3.

Par ailleurs, le Groupe Bonduelle se réserve le droit de réviser l'analyse du *goodwill* sur une période de 12 mois à compter de la date de prise de contrôle conformément aux dispositions de la norme IFRS 3.

Annexes aux comptes consolidés annuels

(en milliers d'euros)	Publié 30/06/2017 12 mois Bondulle 3 mois Ready Pac Foods	Annulation des impacts sur 3 mois de l'acquisition de Ready Pac Foods	Activité opérationnelle de Ready Pac Foods du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	Effets des amortissements suite à la réévaluation des actifs immobilisés (IFRS 3)	Charge financière théorique du 1 ^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017	Informations pro forma au 30/06/2017
Chiffre d'affaires	2 288 124	(247 444)	798 512	0	0	2 839 191
Achats et charges externes	(1 662 385)	193 586	(611 878)	0	0	(2 080 676)
Charges de personnel	(426 732)	47 114	(154 229)	0	0	(533 847)
Amortissements et pertes de valeur	(78 911)	4 533	(9 301)	(6 190)	0	(89 868)
Autres produits opérationnels	27 258	(455)	985	0	0	27 788
Autres charges opérationnelles	(39 060)	418	(1 488)	0	0	(40 131)
Résultat sur cession de participations consolidées	0	0	0	0	0	-
Résultat opérationnel courant	108 295	(2 248)	22 602	(6 190)	-	122 458
Éléments non récurrents	(8 114)	6 727	0		0	(1 387)
Résultat opérationnel	100 181	4 478	22 602	(6 190)	0	121 071
Coût de l'endettement financier net	(19 121)	2 640	0	0	(9 400)	(25 881)
Autres produits et charges financiers	918	0	0	0	0	918
Résultat financier	(18 203)	2 640	0	0	(9 400)	(24 963)
Résultats des sociétés mises en équivalence	138	0				138
Résultat avant impôts	82 116	7 118	22 602	(6 190)	(9 400)	96 246
Impôts sur le résultat	(22 308)	(2 442)	(8 137)	2 228	3 236	(27 422)
RÉSULTAT NET	59 808	4 676	14 465	(3 961)	(6 164)	68 824
• Part du groupe	59 868	4 676	14 465	(3 961)	(6 164)	68 884
• Part des minoritaires	(60)	0	0	0	0	(60)

3. DONNÉES OPÉRATIONNELLES ET ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS

Note 3.1 Informations sectorielles

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Hors zone Europe	Éliminations	Total au 30/06/2016
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	1 287 505	692 792	(12 642)	1 967 655
Résultat opérationnel courant	48 157	55 374		103 531
Actifs non courants	520 354	223 504		743 858

(en milliers d'euros)	Zone Europe	Hors zone Europe	Éliminations	Total au 30/06/2017
Compte de résultat				
Chiffre d'affaires	1 286 677	1 010 857	(9 410)	2 288 124
Résultat opérationnel courant	49 790	58 505		108 295
Actifs non courants	502 510	581 869		1 084 379

Informations par activités

(en milliers d'euros)	Conserve/Surgelé	Frais	Total au 30/06/2016
Chiffre d'affaires hors groupe	1 556 186	411 469	1 967 655

(en milliers d'euros)	Conserve/Surgelé	Frais	Total au 30/06/2017
Chiffre d'affaires hors groupe	1 632 615	655 509	2 288 124

Informations par zones géographiques de destination

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016		Au 30/06/2017	
France	617 152	31 %	625 129	27 %
États-Unis	270 446	14 %	534 868	23 %
Canada	233 987	12 %	278 696	12 %
Allemagne	221 719	11 %	214 247	9 %
Italie	188 678	10 %	192 535	9 %
Europe orientale ⁽¹⁾	149 490	8 %	154 844	7 %
Benelux	80 901	4 %	76 054	3 %
Europe centrale ⁽²⁾	57 424	3 %	57 475	3 %
Europe du Nord	54 194	3 %	54 331	2 %
Ibérique	40 014	2 %	41 151	2 %
Amérique du Sud	20 174	1 %	23 164	1 %
Autres	33 477	2 %	35 628	2 %
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	1 967 655	100 %	2 288 124	100 %

(1) Russie et autres pays de la CEI.

(2) Pays d'Europe de l'Est ayant intégré l'Union européenne.

Note 3.2 Achats et charges externes

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Achats de marchandises et autres approvisionnements	(1 007 383)	(1 147 712)
Production stockée	9 133	(28 472)
Variation de stocks de marchandises et autres approvisionnements	9 970	5 147
Autres charges externes	(433 011)	(491 348)
TOTAL ACHATS ET CHARGES EXTERNES	(1 421 291)	(1 662 385)

Note 3.3 Autres produits et autres charges opérationnels

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Prestations opérationnelles	4 219	3 407
Reprises de provisions et pertes de valeur	9 130	7 591
Autres produits opérationnels	22 808	16 260
TOTAL AUTRES PRODUITS OPÉRATIONNELS	36 157	27 258

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Impôts et taxes	(23 765)	(24 495)
Dotations aux provisions et pertes de valeur	(16 963)	(13 058)
Autres charges opérationnelles	(2 523)	(1 507)
TOTAL AUTRES CHARGES OPÉRATIONNELLES	(43 251)	(39 060)

Note 3.4 Éléments non récurrents

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Frais de réorganisation et de restructuration	(6 133)	(957)
Franchises d'assurance	0	(410)
Frais et honoraires*	(866)	(6 553)
Autres (solde net)	(569)	(194)
TOTAL ÉLÉMENTS NON RÉCURRENTS	(7 568)	(8 114)

* Au 30/06/2017, ce poste est constitué des frais et honoraires liés à l'acquisition de Ready Pac Foods.

Note 3.5 Stocks et encours

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2016	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2017
Matières et emballages	135 361	(2 331)	133 029	154 635	(2 176)	152 458
Encours et produits finis	466 049	(19 974)	446 076	442 793	(22 199)	420 594
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	601 410	(22 305)	579 105	597 428	(24 376)	573 052

Détail des provisions pour dépréciation des stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Matières et emballages		
À l'ouverture de l'exercice	(2 141)	(2 331)
Dotations	(1 152)	(377)
Reprises	955	561
Écarts de conversion et autres	7	(29)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(2 331)	(2 176)
Encours et produits finis		
À l'ouverture de l'exercice	(15 355)	(19 973)
Dotations	(9 887)	(5 320)
Reprises	5 123	2 910
Écarts de conversion et autres	146	184
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(19 973)	(22 199)

Note 3.6 Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs se décomposent comme suit :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2016	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes au 30/06/2017
Clients	251 137	(3 623)	247 514	298 031	(3 098)	294 933
Créances fiscales et sociales	36 964	0	36 964	39 140		39 140
Autres créances	21 320	(363)	20 957	27 729	(824)	26 905
TOTAL CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS	309 421	(3 986)	305 435	364 900	(3 922)	360 978

Variation des pertes de valeurs sur clients et autres débiteurs

(en milliers d'euros)	30/06/2016	30/06/2017
Clients		
À l'ouverture de l'exercice	(4 916)	(3 623)
Dotations	(555)	(88)
Reprises	1 754	654
Écarts de conversion et autres ⁽¹⁾	94	(41)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(3 623)	(3 098)
Autres créances		
À l'ouverture de l'exercice	(6 159)	(363)
Dotations	0	(465)
Reprises	0	0
Écarts de conversion et autres ⁽¹⁾	5 796	4
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	(363)	(824)

(1) Reclassements de compte à compte.

Échéanciers des clients et comptes rattachés

(en milliers d'euros)	30/06/2016	30/06/2017
Non échues	211 900	242 220
Échues		
• moins de 30 jours	27 101	48 418
• entre 30 et 90 jours	6 376	2 631
• plus de 90 jours	2 137	1 664
TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS	247 514	294 933

Note 3.7 Fournisseurs et autres créditeurs

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Dettes fournisseurs	367 791	468 276
Dettes sur acquisitions d'actifs	17 790	22 313
Dettes fiscales et sociales	101 271	122 511
Autres dettes	42 911	54 634
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	529 763	667 733

4. CHARGES, EFFECTIFS ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Note 4.1 Rémunérations et effectifs

(en milliers d'euros et nombre de salariés)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Frais de personnel des sociétés intégrées	(361 038)	(426 732)
Effectif moyen annuel	9 961	14 839 ⁽¹⁾
Effectif permanent	7 100	10 807

(1) Incluant Ready Pac Foods sur une base de 12 mois.

Note 4.2 Engagements envers le personnel

4.2.A. Régimes à cotisations définies

Le groupe participe à la constitution des retraites de son personnel conformément aux lois et usages des pays dans lesquels les sociétés du groupe exercent leur activité. Les engagements correspondent aux cotisations dues. Le montant s'élève à 30 025 milliers d'euros au 30 juin 2017, contre 28 450 milliers d'euros au 30 juin 2016.

4.2.B. Régimes à prestations définies

Le groupe a par ailleurs principalement des engagements contractuels d'indemnités de départ et de fin de carrière dont il a la responsabilité. Les engagements sont évalués selon la méthode des Unités de Crédit Projetées.

La description des plans se trouve note 1.2 K.

L'évolution de la situation financière des régimes à prestations définies est la suivante :

(en milliers d'euros)	2015-2016	2016-2017
Compte de résultat : Charge de Retraite		
Coût des services rendus dans l'année	1 207	1 037
Effet de l'actualisation	448	363
Rendement attendu des actifs du régime	(116)	(74)
(Gains)/ Pertes liés à la liquidation du régime	0	0
CHARGE (PRODUIT) DE RETRAITE COMPTABILISÉE	1 540	1 326

(en milliers d'euros)	2015-2016	2016-2017
Variation de la valeur actualisée de l'obligation		
Valeur actualisée de l'obligation DBO ⁽¹⁾ au 1^{er} juillet	26 423	28 333
Coût des services rendus dans l'année	1 207	1 319
Effet de l'actualisation	448	363
Cotisations employés	0	0
Réduction du régime	0	(282)
Effet de change	(11)	10
Prestations versées	(1 489)	(1 984)
(Gains)/ Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses démographiques	542	(1)
(Gains)/ Pertes actuariels liés à des changements d'hypothèses actuarielles	1 441	(1 220)
(Gains)/ Pertes actuariels liés à des écarts d'expérience	(228)	(196)
VALEUR ACTUALISÉE DE L'OBLIGATION DBO ⁽¹⁾ AU 30 JUIN	28 333	26 342

(1) DBO : Defined benefit obligation.

Annexes aux comptes consolidés annuels

(en milliers d'euros)	2015-2016	2016-2017
Variation de la juste valeur des actifs du régime		
Juste valeur des actifs du régime au 1^{er} juillet	6 881	5 836
Rendement attendu des actifs du régime	116	74
Cotisations employeur	0	0
Cotisations employés	0	0
Liquidation du régime	0	0
Prestations versées	(1 264)	(1 720)
Gains/(Pertes) actuariels liés à des écarts d'expérience	103	100
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU RÉGIME AU 30 JUIN	5 836	4 290

(en milliers d'euros)	2015-2016	2016-2017
Réconciliation du montant reconnu au bilan		
Situation financière nette : surplus/(déficit)	(22 498)	(22 052)
Effet de la limitation des surplus (<i>asset ceiling</i> IAS 19 #58)	0	0
(Provision) au 30 juin	(22 498)	(22 052)
ACTIF NET AU 30 JUIN	0	0

(en milliers d'euros)	2015-2016	2016-2017
Écarts Actuariels		
(Gains)/Pertes actuariels générés au 1 ^{er} juillet	5 688	6 826
Reclassement	(514)	
(Gains)/Pertes actuariels générés entre le 1 ^{er} juillet et le 30 juin	1 652	(1 516)

(en milliers d'euros)	2015-2016	2016-2017
Évolution des montants inscrits au bilan au cours de l'exercice		
(Passif) Actif net d'ouverture	(19 542)	(22 498)
(Charge) Produit de retraite	(1 540)	(1 326)
Prestations payées par l'employeur	226	265
Effet de change	11	(10)
Effet de la limitation des surplus (<i>asset ceiling</i> IAS 19 #58)	0	0
Reconnaissance des écarts actuariels par capitaux propres	(1 652)	1 516
(PASSIF) ACTIF NET DE CLÔTURE	(22 498)	(22 052)

Pour les hypothèses actuarielles en fin d'exercice, se référer à la note 1.2 K.

Les actifs de couverture sont les actifs gérés par des établissements financiers en couverture des engagements d'indemnités de départ en retraite (IDR), adossés sur l'actif général.

Au 30 juin 2017, la sensibilité des provisions pour engagements de retraite au taux d'actualisation était la suivante : une hausse de 0,50 point du taux d'actualisation aurait diminué l'obligation du groupe de 1 604 milliers d'euros. À l'inverse, une baisse de 0,50 point aurait augmenté l'obligation du groupe de 1 769 milliers d'euros.

Note 4.3 Paiements fondés sur des actions

La Gérance de Bonduelle SCA peut octroyer à certains dirigeants et collaborateurs du groupe des options d'achat d'actions et des actions gratuites de la société Bonduelle.

L'attribution d'actions gratuites est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme basé sur le critère de rentabilité des capitaux employés.

Caractéristiques des plans d'options

	Plan n° 15	Plan n° 16
Date d'Assemblée	03/12/2009	03/12/2009
Date du Conseil de Gérance	07/12/2010	15/12/2011
Nombre initial d'actions attribuées	188 800	207 600
• Dont nombre d'actions attribuées à Monsieur Christophe Bonduelle, Président de Bonduelle SAS, représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA	32 000	23 600
• Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif	87 000	94 400
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(11 200)	(32 400)
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	177 600	175 200
Point de départ d'exercice des options	08/12/2014	16/12/2015
Date d'expiration	07/12/2016	15/12/2017
Prix de souscription	15,90	15,73
Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2017	177 600	140 999

(1) Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice et à des actions non souscrites à la date d'échéance.

Caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites ⁽¹⁾

	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5	Plan n° 6
Date d'Assemblée	03/12/2015	03/12/2015	03/12/2015	03/12/2015
Date du Conseil de Gérance	07/12/2015	07/12/2015	16/09/2016	27/10/2016
Nombre initial d'actions attribuées	61 868	61 868	76 801	2 415
• Dont nombre d'actions attribuées à Monsieur Christophe Bonduelle, Président de Bonduelle SAS, représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA	19 141	19 141	22 617	0
• Dont nombre d'actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif	61 868	61 868	76 801	2 415
Nombre total d'actions gratuites attribuées	61 868	61 868	76 801	2 415
Date d'attribution effective	07/12/2017	07/12/2018	16/09/2019	27/10/2018
Date de première cession possible	08/12/2017	08/12/2018	17/09/2019	28/10/2018
Nombre d'actions effectivement attribuées au 30 juin 2017	0	0	0	0

(1) L'attribution d'actions gratuites est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme. Plans basés sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % du salaire ou de la rémunération fixe et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date d'attribution effective. Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, il n'existe pas d'opérations de couverture au bénéfice des mandataires sociaux.

Valorisations des plans d'option et d'attribution d'actions gratuites

Comme indiqué en partie P de la note 1.2, les options d'achat d'actions et actions gratuites accordées aux salariés sont valorisées à leur juste valeur à la date d'attribution, en utilisant le modèle de valorisation Black & Scholes pour

les plans d'options et l'actualisation de la valeur de l'action ajustée de la valeur des dividendes pour les plans d'attribution d'actions gratuites. La juste valeur des actions gratuites est également calculée sur la base de conditions de présence et de performance déterminées par la Direction générale.

La charge IFRS 2 de la période s'élève à 674 milliers d'euros.

5. FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Note 5.1 Gestion des risques financiers

Le groupe a mis en place une organisation permettant de gérer de façon centralisée l'ensemble de ses risques financiers de liquidité, de change, de taux et de contrepartie. La Direction financière a chargé la Direction des financements et de la trésorerie groupe de cette responsabilité, en mettant à sa disposition l'expertise et les outils nécessaires pour intervenir sur les différents marchés financiers dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité. L'organisation et les procédures appliquées sont régulièrement revues par la Direction de l'audit interne et les Commissaires aux Comptes. La Direction générale du groupe, lors de réunions régulièrement organisées avec le Directeur financier et le Directeur des financements et de la trésorerie valide, sur la base d'un *reporting* diffusé mensuellement, l'exécution des stratégies de gestion qu'elle a précédemment autorisées.

Dans un environnement mondial en rapide mutation, caractérisé par la volatilité des marchés et l'évolution des techniques financières, la mission de la Direction des financements et de la trésorerie groupe est :

- de garantir un financement optimal et suffisant pour le développement de l'ensemble des activités opérationnelles et la croissance du groupe ;
- d'identifier, évaluer et couvrir l'ensemble des risques financiers en liaison étroite avec les organisations opérationnelles.

L'objectif est de minimiser, au moindre coût, l'impact des fluctuations des marchés financiers sur les comptes de résultat, afin de minorer les besoins en fonds propres alloués à la gestion de ces risques financiers.

Le groupe s'interdit de prendre des positions spéculatives.

5.1.A. Risque de liquidité

La Direction financière du groupe a pour mission de maintenir une liquidité suffisante à tout moment en gérant de manière efficace la trésorerie du groupe en assurant des financements sécurisés par leur durée et leurs conditions. Elle met notamment en place des lignes de crédit confirmées pour garantir la flexibilité optimale des financements du groupe (voir note 5.6 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2017).

La société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

5.1.B. Risques de marché

Risque de change

Risques liés aux variations de taux de change

Le groupe publie ses comptes consolidés en euros et a réalisé en 2016-2017, 63 % de son chiffre d'affaires et 39 % de son résultat opérationnel courant en euros.

La partie de l'actif, du passif, des ventes et des résultats, exprimée en autres devises, essentiellement zloty polonais, forint hongrois, rouble russe, réal brésilien, dollars américain et canadien est en constante évolution. De ce fait, le groupe subit les effets de fluctuation de ces devises par rapport à l'euro lors de la conversion en euros dans ses comptes consolidés. Par exemple, lorsque l'euro s'apprécie par rapport à ces devises, cela conduit à diminuer la contribution aux résultats consolidés des filiales établissant leurs comptes dans ces devises.

Les ventes et dépenses des filiales du groupe sont généralement exprimées dans leur devise locale, à l'exception des importations, exportations et transactions financières qui font l'objet de couvertures de change centralisées et systématiques dès lors que l'exposition est de nature à pouvoir être couverte : Bonduelle estime donc que son exposition locale aux fluctuations des devises, après couverture, doit rester limitée.

La stratégie de croissance à l'international suivie par le groupe contribue à augmenter la part des activités internationales dans le chiffre d'affaires, le résultat opérationnel et le résultat net consolidé.

Politique de couverture des risques de variation de change

Le but est de couvrir, sur une base budgétaire annuelle, les risques liés à l'activité commerciale des filiales du groupe dans une devise autre que leur monnaie fonctionnelle et les risques portant sur les financements de certaines filiales opérant dans des pays dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

Le groupe utilise des instruments financiers disponibles sur les marchés de gré à gré, dans le but exclusif de couvrir des risques financiers qui découlent de son activité industrielle et commerciale. Les opérations de couverture sont prises en conformité avec les objectifs et procédures déterminés par la Direction générale de Bonduelle. Elles sont centralisées au niveau de la Direction des financements et de la trésorerie groupe.

La politique du groupe à l'égard des fluctuations de change consiste à calculer périodiquement son exposition nette sur les devises et à recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire ce risque.

Le groupe utilise surtout des contrats de change à terme, des *swaps* de change et des options conclus avec des contreparties bancaires de premier rang. Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux de change sont repris en notes 5.2 et 5.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2017.

Dans le cadre de l'acquisition de Ready Pac Foods en dollars américains, le Groupe Bonduelle a géré les différents risques auxquels il a été exposé :

- entre le 23 février 2017 et le 21 mars 2017, un risque de transaction lié à une offre ferme en dollars américains soumise à l'approbation de l'autorité de la concurrence américaine. Ce risque a été géré *via* les instruments dérivés habituellement utilisés par le groupe (options, opérations à terme) ;
- à compter du 21 mars 2017, un risque de change lié au financement de l'opération. Ce risque a été géré en finançant intégralement l'acquisition en dollars américains par le biais d'un prêt relais et d'un prêt à terme de 5 ans tels que décrits dans la note 5.6 relative à l'endettement net ;
- enfin, dans le cadre de la gestion actif/passif en devises du groupe, le choix a été fait de mettre en place une tranche en euros lors de l'émission d'un USPP le 6 juillet 2017, le risque de change lié au fait de rembourser le prêt relais émis en dollars US par un USPP libellé en euros a été géré dès l'origine par une série d'opérations de change à terme permettant de fixer le cours de change de cette transaction.

Risque de taux d'intérêt

La politique de gestion des taux d'intérêt est coordonnée, contrôlée et gérée de manière centralisée, avec pour objectif la protection des flux de trésorerie futurs et la réduction de la volatilité de la charge financière. Le groupe utilise les divers instruments disponibles sur le marché, notamment des contrats d'options et d'échange de taux (*swaps*). Le détail du portefeuille ainsi qu'une analyse de la sensibilité du taux d'intérêt sont repris en notes 5.2 et 5.5 de l'annexe relative aux comptes consolidés au 30 juin 2017.

Risque de crédit

Compte tenu de la qualité des principales contreparties, de la très grande dispersion de ses clients à travers le monde, et principalement dans le secteur de la grande distribution, le groupe considère qu'il est peu exposé à un risque de contrepartie significatif, risque qui fait néanmoins l'objet, pour très large partie, d'une couverture auprès d'un assureur de premier rang.

La juste valeur des clients et comptes rattachés est considérée comme identique à leur valeur nette comptable compte tenu du degré de liquidité important de ces postes.

Risque de contrepartie

S'agissant des actifs financiers en général et donc les éventuelles disponibilités, le groupe ne travaille qu'avec des contreparties bancaires de premier rang. Ces éventuels excédents ponctuels de trésorerie sont généralement pilotés sous forme de dépôts à court terme rémunérés.

Risque de matières premières

À travers les décisions d'implantation de ses usines, le Groupe Bonduelle a toujours privilégié le choix des meilleures terres agricoles et la diversification géographique de ses zones d'approvisionnement, afin de réduire les risques résultant des aléas climatiques et inhérents aux activités de culture.

Par ailleurs, il n'existe pas de marché organisé des matières premières agricoles achetées par le Groupe Bonduelle. Cependant, l'évolution des cours des matières premières agricoles cotées sur un marché influence de façon plus ou moins significative, selon les alternatives agricoles ouvertes aux producteurs, les prix d'achat du groupe. Pour pérenniser ses sources d'approvisionnement en légumes, Bonduelle négocie annuellement avec les Organisations de Producteurs, très en amont des campagnes de récolte, sur la base d'une marge nette à l'hectare pour le producteur. Bonduelle est donc contraint de répercuter dans ses prix de vente le résultat des négociations d'achats de légumes, qui varient selon les zones géographiques d'approvisionnement.

Les derniers épisodes d'inflation sur les matières premières ont d'ailleurs prouvé la capacité du groupe à répercuter la hausse de ces coûts dans les prix de vente.

5.1.C. Gestion des capitaux propres

Le Groupe Bonduelle veille en permanence à optimiser sa structure financière en respectant l'équilibre entre sa dette financière nette et ses capitaux propres et en maintenant une politique de distribution de dividendes régulière. Les objectifs recherchés sont la maîtrise du coût du capital, une politique de maximisation de la valeur et de croissance du dividende pour les actionnaires, et le maintien d'une flexibilité financière suffisante pour pouvoir profiter d'opportunités lorsque celles-ci se présentent.

Les capitaux propres au 30 juin 2017 s'élèvent à 606,5 millions d'euros sur la base desquels la Gérance proposera à l'Assemblée Générale du 7 décembre 2017 la distribution d'un dividende de 0,45 euro par action.

Note 5.2 Résultat financier

Le résultat financier du groupe au 30 juin 2017 s'élève à - 18,2 millions d'euros contre - 21,4 millions d'euros un an auparavant.

(en milliers d'euros)		Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Coût de l'endettement financier	A	(21 651)	(19 121)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		71	176
Intérêts au taux d'intérêt effectif		(21 530)	(19 508)
Gains et pertes sur dettes couvertes en juste valeur		(1 717)	7 797
Gains et pertes sur dérivés de couverture de juste valeur		1 526	(7 586)
Autres produits et charges financiers	B	226	918
Gains et pertes de change		5 440	(645)
Part inefficace des couvertures de flux de trésorerie		(10)	321
Gains et pertes sur dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture (change et taux)		457	319
Autres charges et produits financiers		(5 661)	924
RÉSULTAT FINANCIER	A + B	(21 425)	(18 203)

Le coût de l'endettement financier net, composante principale du résultat financier, s'affiche en baisse, passant ainsi de - 21,7 millions d'euros au 30 juin 2016 à - 19,1 millions d'euros au 30 juin 2017.

Il est composé à la fois des intérêts payés au taux d'intérêt effectif (- 19,5 millions d'euros), des produits de trésorerie (+ 0,2 million d'euros) et de l'inefficacité résiduelle de + 0,2 million d'euros calculée entre les gains et pertes sur la dette couverte en juste valeur (+ 7,8 millions d'euros) et les gains et pertes sur dérivés de couverture de juste valeur (- 7,6 millions d'euros). Cette inefficacité est exclusivement liée à des effets de taux.

Le taux d'intérêt, calculé sur la dette moyenne du groupe toutes devises confondues et retraité des effets IFRS, s'établit à 2,74 % contre 3,08 % l'année précédente.

La baisse régulière du coût de l'endettement financier net est expliquée par une politique de couverture dynamique de taux d'intérêt des monnaies dans lesquelles le groupe emprunte, couplée à la poursuite de la baisse de taux dans certaines de ces monnaies (CAD, HUF, PLN).

La mise en place du financement de l'acquisition de Ready Pac Foods intervenue le 21 mars 2017 n'a, sur l'exercice clos au 30 juin 2017, qu'un impact limité sur le taux de financement. Les détails de ce financement sont fournis dans la note 5.6 relative à l'endettement net.

Les autres charges et produits financiers (+ 0,9 million d'euros) se décomposent comme suit :

- 0,3 million d'euros de résultat de change correspondant au résultat des couvertures de change opérées sur les flux liées aux activités commerciales et de trésorerie en devises (la décomposition est la suivante : - 0,6 million d'euros de pertes de change, + 0,3 million d'euros de part inefficace des couvertures de trésorerie et produits sur instruments non éligibles en comptabilité de couverture) ;
- + 1,2 million d'euros d'autres produits et charges financiers, essentiellement constitués de la reconnaissance en compte de résultat de la plus-value sur cession des titres Gelagri (+ 1 million d'euros). Le reliquat se décompose en - 0,1 million d'euros d'autres charges et + 0,3 million d'euros de produits sur les instruments non éligibles en comptabilité de couverture.

Des calculs de sensibilité permettant de mesurer l'exposition du groupe à des variations significatives des taux d'intérêt et des taux de change ont été effectués conformément à ce que prévoit la norme IFRS 7.

S'agissant de l'exposition aux taux d'intérêt, le périmètre reprend l'ensemble des instruments financiers (dette et instruments dérivés). Les calculs sont établis à partir de la situation à la date d'arrêté qui est recalculée en opérant une translation de +/- 50 points de base sur l'ensemble des maturités de la courbe de taux. Les valeurs de marché des instruments sont issues des plateformes de valorisation utilisées par la Direction des financements et de la trésorerie groupe, et les données de marchés sont alimentées par des systèmes d'informations en temps réel (Reuters...).

Étude de sensibilité aux taux d'intérêt

(en milliers d'euros)	Variation des taux d'intérêt de			
	+ 50 bp		- 50 bp	
	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
Intérêts sur les dettes	0	(2 435)	0	2 435
Valorisation <i>mark to market</i> des dettes	0	1 330	0	(1 358)
Dettes	0	(1 105)	0	1 077
Produits financiers des produits dérivés de taux	0	638	0	(638)
Valorisation <i>mark to market</i> des produits dérivés de taux	3 278	(1 225)	(3 027)	1 247
Produits dérivés de taux	3 278	(587)	(3 027)	609
TOTAL	3 278	(1 692)	(3 027)	1 685

S'agissant de l'exposition aux variations de change sur les devises utilisées par le groupe dans le cadre de son activité commerciale et de son endettement (USD, HUF, CAD, RUB, PLN...), les modalités de valorisation des instruments sont identiques à celles pratiquées pour les calculs de sensibilité sur le taux (systèmes d'informations et plateforme de valorisation...). Le périmètre retenu reprend les dettes et créances inscrites au bilan, la quote-part des flux commerciaux futurs à réaliser sur la période couverte, ainsi que l'ensemble des instruments dérivés utilisés pour couvrir ces expositions de change.

Conformément à IFRS 7 §23, il est précisé que dans la mesure où il s'agit essentiellement de couverture de flux commerciaux en devises, l'échéance des flux couverts ainsi que celle des instruments de couverture associés est généralement inférieure à un an.

Dans le cas d'actifs ou passifs plus longs, les couvertures peuvent aller au-delà d'un an, sans toutefois dépasser actuellement 5 ans, à l'exception des couvertures sur l'emprunt USPP émis en 2010 dont les couvertures courent jusqu'à l'échéance de l'obligation (2022). Dans ce cas, les flux (intermédiaires et finaux) des instruments de couvertures sont concomitants aux flux des sous-jacents couverts et leurs impacts se compensent en compte de résultat chaque trimestre ou semestre selon les calendriers d'échanges de flux déterminés.

Pour les modalités d'élaboration des calculs de sensibilité aux variations des devises, une variation de +/- 5 % de l'euro contre les principales devises a été retenue.

Étude de sensibilité aux cours de change hors situation patrimoniale

(en milliers d'euros)	Variation des cours de change de			
	+ 5 % de variation de l'euro contre devise		- 5 % de variation de l'euro contre devise	
	Impact Capitaux propres	Impact Résultat	Impact Capitaux propres	Impact Résultat
HUF/EUR	731	216	(802)	(268)
USD/EUR	211	(14)	(235)	10
PLN/EUR	776	(22)	(853)	(6)
RUB/EUR	(743)	14	820	(11)
USD/CAD	346	51	(354)	(83)
TOTAL	1 321	245	(1 425)	(358)

Note 5.3 Présentation des actifs et passifs financiers par catégorie

Au 30/06/2016

	Valeur au Bilan	Juste valeur	Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Prêts & Créances	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
(en milliers d'euros)						
Actif non courant						
Autres actifs financiers non courants	46 381	46 381	5 843	16 066	24 472	0
Titres de participation	16 061	16 061	0	16 061	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	24 477	24 477	0	5	24 472	0
Autres immobilisations financières	5 843	5 843	5 843	0	0	0
Autres actifs non courants	6 255	6 255	4 305	0	0	1 950
Autres créances non courantes	4 305	4 305	4 305	0	0	0
Charges constatées d'avance	1 950	1 950	0	0	0	1 950
Actif courant						
Créances clients & autres débiteurs	305 435	305 435	305 435	0	0	0
Autres actifs courants	7 459	7 459	629	0	0	6 830
Prêts et créances rattachés non consolidés	600	600	600	0	0	0
Charges constatées d'avance	6 830	6 830	0	0	0	6 830
Autres actifs	29	29	29	0	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	3 797	3 797	0	1 256	2 541	0
VMP et autres placements	224	224	224	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 801	5 801	5 801	0	0	0

(en milliers d'euros)	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
Passif non courant						
Dettes financières	327 479	327 371	298 567	3 599	25 204	0
Dette financière hors dérivés	323 390	323 282	298 567	0	24 715	0
Instruments financiers dérivés passifs	4 089	4 089	0	3 599	490	0
Autres passifs non courants	13 122	13 122	13	0	0	13 109
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	13 109	13 109	0	0	0	13 109
Dettes diverses	13	13	13	0	0	0
Passif courant						
Fournisseurs et autres créditeurs divers	529 763	529 763	529 763	0	0	0
Dettes financières courantes	147 407	147 411	144 120	363	2 929	0
Dette financière hors dérivés	144 460	144 464	144 120	0	344	0
Instruments financiers dérivés passifs courants	2 947	2 947	0	363	2 585	0
Autres passifs courants	2 169	2 169	0	0	0	2 169
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	2 169	2 169	0	0	0	2 169

Au 30/06/2017

			Actifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Actifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Prêts & Créances	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
(en milliers d'euros)	Valeur au Bilan	Juste valeur				
Actif non courant						
Autres actifs financiers non courants	40 985	40 985	7 437	16 455	17 092	0
Titres de participation	16 061	16 061	0	16 061	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	17 486	17 486	0	394	17 092	0
Autres immobilisations financières	7 437	7 437	7 437	0	0	0
Autres actifs non courants	6 103	6 103	2 501	0	0	3 602
Autres créances non courantes	2 501	2 501	2 501	0	0	0
Charges constatées d'avance	3 602	3 602	0	0	0	3 602
Actif courant						
Créances clients & autres débiteurs	360 978	360 978	360 978	0	0	0
Autres actifs courants	10 059	10 059	11	0	0	10 049
Prêts et créances rattachés non consolidés	0	0	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	10 049	10 049	0	0	0	10 049
Autres actifs	11	11	11	0	0	0
Instruments financiers dérivés actifs	10 487	10 487	0	651	9 837	0
VMP et autres placements	517	517	517	0	0	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 694	8 694	8 694	0	0	0

	Valeur au Bilan	Juste valeur	Passifs financiers relevant du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers			Passifs exclus du champ d'application de la norme IAS 39 sur les instruments financiers
			Coût amorti	Juste valeur par capitaux propres	Juste valeur par résultat	
(en milliers d'euros)						
Passif non courant						
Dettes financières	535 646	535 468	515 456	2 962	17 050	0
Dette financière hors dérivés	531 599	531 421	515 456	0	15 965	0
Instruments financiers dérivés passifs	4 047	4 047	0	2 962	1 085	0
Autres passifs non courants	12 401	12 401	771	0	0	11 630
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	11 630	11 630	0	0	0	11 630
Dettes diverses	771	771	771	0	0	0
Passif courant						
Fournisseurs et autres créditeurs divers	667 733	667 733	667 733	0	0	0
Dettes financières courantes	163 112	163 112	152 531	72	10 509	0
Dette financière hors dérivés	152 531	152 531	152 531	0	0	0
Instruments financiers dérivés passifs courants	10 581	10 581	0	72	10 509	0
Autres passifs courants	2 051	2 051	0	0	0	2 051
Produits constatés d'avance et autres comptes de régularisation	2 051	2 051	0	0	0	2 051

**Compensation des actifs et passifs
financiers (amendement IFRS 7)**

Le groupe souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de première catégorie dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne répondent pas aux critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des instruments dérivés actifs et passifs au bilan. Ils entrent cependant dans le champ d'application des informations à fournir au titre d'IFRS 7.13 sur la compensation des actifs et passifs financiers. À ce titre, les effets des accords de compensation sont les suivants :

- montant net des instruments financiers dérivés actifs selon la norme IFRS 7.13 : + 14,8 millions d'euros ;
- montant net des instruments financiers dérivés passifs selon la norme IFRS 7.13 : - 1,5 million d'euros.

La juste valeur de 17,1 millions d'euros enregistrée au bilan, relative aux instruments financiers dérivés actifs, concerne principalement les *cross currency swaps* en dollars américains. Ces derniers ont été mis en place pour couvrir la dette obligataire américaine d'un nominal de 145 millions de dollars US au 30 juin 2017.

Ces opérations sont réparties de façon équilibrée sur trois partenaires bancaires de premier rang.

Note 5.4 Autres actifs financiers non courants

Les mouvements des valeurs brutes et des pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres ⁽⁴⁾	Au 30/06/2016
Valeurs brutes ⁽¹⁾					
Titres de participation ⁽²⁾	17 246	0	(110)	0	17 136
Instruments financiers dérivés actifs	22 715	0	0	1 763	24 478
Autres immobilisations financières ⁽³⁾	5 438	959	(321)	8	6 084
	45 398	959	(431)	1 771	47 700
Pertes de valeur					
Titres de participation ⁽²⁾	1 185	0	(110)	0	1 075
Autres immobilisations financières	470	0	(227)	0	243
	1 655	0	(337)	0	1 318
Valeurs nettes					
Titres de participation ⁽²⁾	16 061	0	0	0	16 061
Instruments financiers dérivés actifs	22 715	0	0	1 763	24 478
Autres immobilisations financières	4 968	959	(94)	8	5 841
	43 743	959	(94)	1 771	46 380

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Entrée de périmètre ⁽³⁾	Acquisition ou dotation	Cession ou reprise	Autres ⁽⁴⁾	Au 30/06/2017
Valeurs brutes ⁽¹⁾						
Titres de participation ⁽²⁾	17 136	0	(0)	(0)	(0)	17 135
Instruments financiers dérivés actifs	24 478	0	0	0	(6 992)	17 486
Autres immobilisations financières	6 084	1 467	483	(136)	(254)	7 644
	47 700	1 467	483	(136)	(7 248)	42 266
Pertes de valeur						
Titres de participation ⁽²⁾	1 075	0	(0)	(0)	0	1 075
Autres immobilisations financières	243	0	0	(37)	0	206
	1 318	(0)	(0)	(37)	0	1 281
Valeurs nettes						
Titres de participation ⁽²⁾	16 061	0	0	(0)	(0)	16 060
Instruments financiers dérivés actifs	24 478	0	0	0	(6 991)	17 486
Autres immobilisations financières	5 841	1 467	483	(99)	(256)	7 439
	46 380	1 467	483	(99)	(7 247)	40 985

(1) Les principes de valorisation sont précisés dans la note 1.2.

(2) Cette rubrique correspond à la valeur comptable des principaux titres des sociétés non consolidées détenus par le groupe.

Elle contient essentiellement la participation du Groupe Bonduelle dans la société Coopérative agricole France Champignon (France) dont le résultat sur l'exercice n'est pas significatif. Conformément à IFRS 10 et 11, cette société n'est pas consolidée (note 1.1 B), le groupe n'en détenant pas le contrôle.

(3) Au 30/06/2017, le montant entrant dans le périmètre correspond aux dépôts financiers de Ready Pac Foods.

(4) Reclassements et juste valeur des instruments financiers dérivés actifs.

Note 5.5 Instruments financiers dérivés

Afin de gérer son exposition au risque de change et de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments dérivés conclus de gré à gré. La politique du groupe est de ne pas opérer sur les marchés financiers à des fins spéculatives.

5.5.A. Dérivés de Taux

Couvertures de juste valeur

Parmi les emprunts obligataires du groupe émis à taux fixe, deux ont été swappés pour partie à taux variable dès l'émission. Ces *swaps* répondent aux critères de la comptabilité de couverture de juste valeur au sens de la norme IAS 39. La quote-part de dette sous-jacente et les *swaps* sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché.

Couvertures de flux de trésorerie

En août 2010, le groupe a émis un emprunt obligataire de type USPP de 145 millions de dollars à taux fixe. S'agissant de la quote-part de dette couverte par un instrument dérivé ramenant un taux fixe dollar en taux fixe euro, dans la mesure où les tests prospectifs ont validé l'efficacité de la relation de couverture, les variations de valeur de ces instruments sont enregistrées directement en capitaux propres.

Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

La dette du groupe est pour partie composée d'encours de dettes swappées à taux variable. Le groupe est donc exposé aux hausses de taux d'intérêt en euros. Pour couvrir ce risque, le groupe a mis en place des instruments optionnels de type tunnels, ou *caps*, permettant de se prémunir d'une hausse importante des taux d'intérêt. Dans certains cas, ces dérivés ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture de flux futurs au sens de la norme IAS 39. Ils ont donc été classés en instruments détenus à des fins de transaction et leurs variations de juste valeur passent en résultat de l'année.

5.5.B. Dérivés de Change

Couvertures de juste valeur

Le groupe est exposé au risque de variation de valeur en fonction de l'évolution de la parité EUR/USD sur l'emprunt obligataire en dollar américain émis en 2010. Des instruments dérivés : change à terme ou *cross currency swap*, répondant

aux critères de la comptabilité de couverture au sens IAS 39, ont été mis en place pour couvrir ce risque à hauteur de la totalité du nominal résiduel.

Couvertures de flux de trésorerie

Les ventes du groupe sont essentiellement libellées en euro. Toutefois, dans certains pays, le groupe peut facturer en devises, pour l'essentiel en dollars américain et canadien, en forint hongrois, en rouble russe et en zloty polonais. Le groupe publie ses comptes en euros, et les variations de valeur de ces devises par rapport à l'euro peuvent avoir un impact sur son résultat consolidé. Pour limiter la sensibilité de son résultat, le groupe met en place des couvertures de flux de trésorerie en négociant des dérivés fermes et optionnels.

À l'instar des années précédentes, le groupe a mis en place des couvertures de change et de taux sur les financements intra-groupe couvrant les besoins de certaines de ses filiales situées en dehors de la zone euro (Canada, Russie, Brésil, Hongrie, Pologne, USA). Ces financements intra-groupe en devises font l'objet d'une couverture systématique et intégrale du risque de change, de telle sorte que les variations de valeur du sous-jacent (le prêt/emprunt intra-groupe en devises) soient parfaitement et intégralement compensées par les variations de valeur inverses de l'élément de couverture. Typiquement ces couvertures ont été réalisées par le biais de *cross currency swaps* ou ventes à terme.

Les *cross currency swaps* englobent également une composante « taux d'intérêt » dans la couverture. Lorsqu'il s'agit de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie en les figeant à l'aide d'un taux fixe, ces couvertures sont éligibles à un traitement de type *cash flow hedge* ; les variations de valeur sont alors enregistrées en capitaux propres, puis recyclées en résultat au fur et à mesure de la survenance des flux couverts.

Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS

Certains dérivés mis en place par le groupe en couverture des flux de trésorerie futurs ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture au sens de la norme IAS 39. Il s'agit essentiellement de stratégies optionnelles en dehors de la monnaie. Dans ce cas, les variations de valeur sont enregistrées directement en résultat.

Instruments dérivés au 30/06/2016

(en milliers d'euros)	Valeur de marché			Valeur comptable	
	Notionnel	Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux (A)					
Couvertures de Flux de trésorerie	255 332	5	3 593	5	3 593
Couvertures de Juste Valeur	105 570	7 270	0	7 270	0
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	7 500	0	490	0	490
<i>Dont instruments fermes : swaps</i>	7 500	0	490	0	490
<i>Dont instruments conditionnels : caps</i>	0	0	0	0	0
<i>Dont instruments conditionnels : floors</i>	0	0	0	0	0
Dont Courant				344	4
Dont Non courant				6 930	4 079
Dérivés de change (B)					
Couvertures de Flux de trésorerie	60 160	1 256	369	1 256	369
<i>Dont instruments à terme</i>	42 327	1 084	268	1 084	268
<i>Dont instruments optionnels</i>	17 833	172	101	172	101
Couvertures de Juste Valeur	130 607	17 547	0	17 547	0
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	139 076	2 197	2 585	2 197	2 585
<i>Dont instruments à terme</i>	120 631	1 603	1 286	1 603	1 286
<i>Dont instruments optionnels</i>	18 445	594	1 299	594	1 299
Dont Courant				3 453	2 944
Dont Non courant				17 547	10
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)					
Dont Courant				3 797	2 947
Dont Non courant				24 477	4 089

Instruments dérivés au 30/06/2017

		Valeur de marché		Valeur comptable	
(en milliers d'euros)	Notionnel	Actif	Passif	Actif	Passif
Dérivés de taux (A)					
Couvertures de Flux de trésorerie ⁽¹⁾	393 696	394	2 964	394	2 964
Couvertures de Juste Valeur ⁽²⁾	233 246	3 093	1 085	3 093	1 085
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	7 500	0	168	0	168
<i>Dont instruments fermes : swaps</i>	7 500	0	168	0	168
<i>Dont instruments conditionnels : caps</i>	0	0	0	0	0
<i>Dont instruments conditionnels : floors</i>	0	0	0	0	0
Dont Courant				0	181
Dont Non courant				3 488	4 035
Dérivés de change (B)					
Couvertures de Flux de trésorerie	52 324	651	70	651	70
<i>Dont instruments à terme</i>	41 326	638	66	637	66
<i>Dont instruments optionnels</i>	10 998	13	4	13	4
Couvertures de Juste Valeur	127 059	13 999	0	13 999	0
Couvertures non éligibles à la comptabilité de couverture IFRS	122 275	9 837	10 341	9 837	10 341
<i>Dont instruments à terme</i>	110 491	9 496	9 991	9 496	9 991
<i>Dont instruments optionnels</i>	11 784	341	350	341	350
Dont Courant				10 487	10 400
Dont Non courant				13 999	12
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS (A + B)					
Dont Courant				10 487	10 581
Dont Non courant				17 486	4 047

(1) Y compris caps non actifs.

(2) Y compris pré-couverture par swap d'émission de dette obligataire à émettre le 6 juillet 2017.

Position nette de change du groupe (hors exposition patrimoniale)

(en milliers d'euros)	30/06/2016					
	USD/EUR	HUF/EUR	USD/CAD	RUB/EUR	PLN/EUR	AUTRES
Position nette avant couverture	140 696	15 629	(44 119)	(10 563)	9 203	(3 320)
Position nette après couverture	517	17	6 805	167	(1 236)	(7)

(en milliers d'euros)	30/06/2017					
	USD/EUR	HUF/EUR	USD/CAD	RUB/EUR	PLN/EUR	AUTRES
Position nette avant couverture	133 539	15 140	(27 864)	(13 197)	9 377	(6 770)
Position nette après couverture	(1 087)	6 401	(393)	(983)	(148)	(1 395)

Note 5.6 Endettement net

5.6.A. Ventilation par nature de l'endettement net

Au 30/06/2016

(en milliers d'euros)	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes obligataires USPP	148 235	5 013	15 323	91 497	60 998	172 831
Dettes obligataires EURO PP	145 000	0	0	144 736	0	144 736
Locations Financements	2 418	115	115	2 188	0	2 418
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	84 927	21 169	40 425	3 332	20 000	84 927
Emprunts et dettes financières diverses	3 237	1 299	1 299	638	0	3 237
Intérêts courus	3 145	1 573	1 573	0	0	3 145
Concours bancaires courants	56 556	56 556	0	0	0	56 556
Total endettement Brut avant dérivés	443 518	85 725	58 734	242 392	80 998	467 850
Dérivés - Passifs		2 351	597	3 403	686	7 037
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		0	0	0	0	0
<i>Dont autres dérivés</i>		2 351	597	3 403	686	7 037
Total endettement Brut après juste valeur des instruments dérivés		88 076	59 331	245 795	81 684	474 886
Dérivés - Actifs		2 397	1 400	14 800	9 677	28 274
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		13	332	14 795	9 677	24 817
<i>Dont autres dérivés</i>		2 385	1 068	5	0	3 457
VMP	224	224	0	0	0	224
Disponibilités	5 801	5 801	0	0	0	5 801
TOTAL ENDETTEMENT NET		79 654	57 931	230 995	72 007	440 587

Au 30/06/2017

(en milliers d'euros)	Nominal	< 6 mois	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Dette obligataire USPP	128 235	0	0	116 033	27 903	143 936
Dette obligataire EURO PP	145 000	0	0	144 834	0	144 834
Locations Financements	2 530	78	78	793	1 580	2 530
Autres emprunts auprès des établissements de crédit	348 039	63 627	44 602	239 810	0	348 039
Emprunts et dettes financières diverses	3 319	1 336	1 336	646	0	3 319
Intérêts courus	3 763	3 763	0	0	0	3 763
Concours bancaires courants	37 710	37 710	0	0	0	37 710
Total endettement Brut avant dérivés	668 595	106 514	46 017	502 116	29 483	684 130
Dérivés - Passifs		10 214	367	2 578	1 469	14 628
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		0	0	0	1 085	1 085
<i>Dont autres dérivés</i>		10 214	367	2 578	384	13 543
Total endettement Brut après juste valeur des instruments dérivés		116 728	46 384	504 694	30 952	698 757
Dérivés - Actifs		10 298	188	14 113	3 373	27 973
<i>Dont dérivés couvrant une dette en fair value hedge</i>		0	0	13 719	3 373	17 092
<i>Dont autres dérivés</i>		10 298	188	394	0	10 881
VMP	517	517	0	0	0	517
Disponibilités	8 694	8 694	0	0	0	8 694
TOTAL ENDETTEMENT NET		97 218	46 196	490 581	27 579	661 572

5.6.B. Ventilation par taux des dettes financières nettes

(en milliers d'euros)	30/06/2016	30/06/2017
Dette financière nette	440 587	661 572
Avant couverture de taux		
Taux fixe	326 261	298 381
Taux variable	114 325	363 191
Après couverture de taux		
Taux fixe	324 006	410 104
Taux variable	116 581	251 469

5.6.C. Ventilation par devise des dettes financières nettes

(en milliers d'euros)/ (-) = disponibilités	30/06/2016	30/06/2017
EUR	334 198	373 127
USD	26 605	253 832
CAD	56 396	32 809
HUF	24 954	18 886
RUB	(9 849)	(32 127)
BRL	3 576	6 623
PLN	4 707	5 096
KZT	0	3 327
TOTAL	440 587	661 572

5.6.D. Endettement net *

(en milliers d'euros)	30/06/2016	30/06/2017
À l'ouverture de l'exercice	512 402	440 587
Augmentation	14 590	242 379
Remboursements diminutions	(88 379)	(20 517)
Variations de périmètre	0	0
Variations de Juste Valeur de la dette	24 332	(8 568)
Variations de Juste Valeur des instruments dérivés	(21 237)	8 724
Écarts de conversion	(1 120)	(1 032)
À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	440 587	661 572

* Y compris instruments dérivés.

5.6.E. Valeur de marché des actifs et passifs financiers hors dérivés

Pour tous les autres actifs et passifs non repris dans ce tableau, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016		
	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
Passifs			
Dettes			
Dette obligataire USPP	148 235	174 107	172 831
Dette obligataire EURO PP	145 000	144 736	144 736
Emprunts auprès des établissements de crédit	87 345	87 345	87 345
Emprunts et dettes financières diverses	3 237	3 237	3 237
Intérêts courus	3 145	3 145	3 145
Concours bancaires courants	56 556	56 556	56 556
TOTAL	443 518	469 126	467 850
<i>Dont Dette Couverte en Juste valeur</i>		120 185	112 858
<i>Dont Dette Couverte en Flux de Trésorerie</i>		155 468	161 519
Actifs			
Disponibilités et VMP	6 026	6 026	6 026
TOTAL	6 026	6 026	6 026

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2017		
	Valeur nominale	Valeur de marché	Valeur comptable
Passifs			
Dettes			
Dette obligataire USPP	128 235	145 176	143 936
Dette obligataire EURO PP	145 000	144 834	144 834
Emprunts auprès des établissements de crédit	350 569	350 569	350 569
Emprunts et dettes financières diverses	3 319	3 319	3 319
Intérêts courus	3 763	3 763	3 763
Concours bancaires courants	37 710	37 710	37 710
TOTAL	668 595	685 370	684 130
<i>Dont Dette Couverte en Juste valeur</i>		91 202	86 240
<i>Dont Dette Couverte en Flux de Trésorerie</i>		238 239	243 067
Actifs			
Disponibilités et VMP	9 212	9 212	9 212
TOTAL	9 212	9 212	9 212

Pour tous les autres actifs et passifs non repris dans ce tableau, valeur de marché et valeur comptable correspondent à la valeur nominale.

5.6.F. Échéancier de la dette obligataire

	Échéance	Notionnel	Devises	< 1 an		1 à 5 ans		> 5 ans		TOTAL	
				Nominal	Intérêts *	Nominal	Intérêts *	Nominal	Intérêts *	Nominal	Intérêts *
Émissions publiques		-									
Émissions privées	2019	145 000	EUR		5 554	145 000	5 554	0	0	145 000	11 107
	2022	145 000	USD		5 698	90 448	13 676	22 612	570	113 060	19 944
	2022	15 175	EUR		723	12 140	1 739	3 035	73	15 175	2 535

* Montants exprimés en euros et avant éventuelle couverture de taux.

Au 30 juin 2017

Les émissions sont soumises à des *covenants* financiers, principalement une clause d'exigibilité anticipée en cas de défaut sur remboursement de dette financière (*cross default*) et en cas de non-respect des ratios suivants :

- ratio de dettes long terme sur capitaux permanents inférieur ou égal à 0,60 ;
- ratio d'actifs courants consolidés sur passifs courants consolidés supérieur ou égal à 1,10.

Au 30 juin 2017, le groupe respecte ces *covenants* financiers.

5.6.G. Liquidités

Au 30 juin 2017, le RCF (*Revolving Credit Facility*), d'un montant total de 300 millions d'euros et d'une maturité finale 2021, est utilisé à hauteur de 35 millions d'euros.

Par ailleurs, à cette même date, le groupe bénéficie de plusieurs ouvertures de crédits bancaires confirmées à échéances allant jusqu'à 5 ans portant le montant des lignes bancaires confirmées (y compris RCF) à 440 millions d'euros (460 millions d'euros au 30 juin 2016), utilisées à hauteur de 128 millions d'euros au 30 juin 2017 (83,5 millions d'euros au 30 juin 2016).

Les tirages réalisés dans le cadre des lignes de crédits bancaires (y compris RCF) confirmées à plus d'un an, sont classés au bilan consolidé en dettes financières non courantes.

Le 21 mars, Bonduelle a annoncé avoir fait l'acquisition définitive de Ready Pac Foods pour un montant total de 409 millions de dollars US (frais inclus). Cette opération avait été financée par un *bridge loan* (prêt relais) de 279 millions de dollars US d'une durée initiale d'un an, ainsi que par un financement bancaire amortissable de 130 millions de dollars US sur 5 ans.

Le processus de syndication du financement ayant rencontré un vif succès auprès du pool de banques existantes ainsi que de 3 nouveaux établissements étrangers, et les conditions de marge se révélant particulièrement attractives, Bonduelle a décidé de porter la part du financement bancaire de 130 millions de dollars US à 200 millions de dollars US.

Parallèlement, et dans une logique de recherche de maturité, Bonduelle a émis le 6 juillet 2017, un nouveau Placement Privé aux États-Unis (USPP) réparti en 2 tranches de respectivement 150 millions d'euros et 50 millions de dollars US, chacune avec une maturité finale de 10 ans. Le *bridge loan* a donc ainsi été remboursé en totalité le 6 juillet 2017.

6. IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Note 6.1 Impôt sur le résultat

6.1.A. Analyse de la charge nette d'impôts

La charge totale d'impôts sur les bénéfices s'analyse comme suit :

	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Taux d'impôt moyen :	27,55 %	27,21 %

6.1.B. Rapprochement entre la charge d'impôts et le résultat avant impôt

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	%	Au 30/06/2017	%
Résultat net part du groupe	53 672		59 868	
Intérêts minoritaires	(1)		60	
Résultat net des sociétés mises en équivalence	(328)		138	
Charge d'impôt	20 538		22 308	
RÉSULTAT AVANT IMPÔT	74 538		81 978	
Charge d'impôt théorique ⁽¹⁾	28 324	38,0 %	28 225	34,43 %
Rapprochement				
Différences permanentes	2 369	3,2 %	2 227	2,7 %
Différentiel de taux (pays étrangers) ⁽²⁾	(11 660)	- 15,6 %	(7 050)	- 8,6 %
Incidence des déficits reportables et autres	1 505	2,0 %	(1 093)	- 1,3 %
CHARGE RÉELLE D'IMPÔT	20 538	27,6 %	22 308	27,2 %

(1) En France, la contribution exceptionnelle sur l'impôt à laquelle le groupe est assujéti est de 3,30 % pour l'exercice 2016-2017. Le taux théorique de l'impôt, y compris cette contribution exceptionnelle, est donc de 34,43 % en 2016-2017.

(2) Les principaux pays contributeurs au différentiel de taux d'imposition sont le Canada et la Russie.

Au 30 juin 2017, le montant de l'impôt versé est de 22 477 milliers d'euros.

6.1.C. Impôts différés

Impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Provisions et immobilisations	4 109	2 288
Marges sur stocks	493	499
Déficits reportables *	6 497	16 096
Amortissements dérogatoires et provisions réglementées	(15 157)	(14 336)
Autres **	3 058	2 748
ACTIF (PASSIF) NET D'IMPÔTS DIFFÉRÉS	(1 000)	7 296

* En raison des perspectives bénéficiaires des sociétés concernées.

** Variation d'impôts due aux retraitements d'instruments financiers.

Variation des actifs (passifs) nets d'impôts différés

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
À L'OUVERTURE	(1 780)	(1 000)
Acquisitions et cessions de filiales	0	8 614
Impôts imputés au compte de résultat	2 896	1 458
Impôts imputés directement en capitaux propres	(39)	(1 317)
Autres variations ⁽¹⁾	(2 077)	(458)
À LA CLÔTURE	(1 000)	7 296

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

Les impôts différés actifs relatifs aux déficits fiscaux reportables sont reconnus sur la base de business plans établis sur un horizon raisonnable et dans la mesure où l'existence même de ces déficits fiscaux ne fait l'objet d'aucune incertitude.

Les reports déficitaires pour lesquels aucun impôt différé actif n'a été comptabilisé en raison d'une récupération incertaine liée au manque de visibilité sur la profitabilité future ou d'une remise en cause possible par l'administration locale s'élèvent au 30 juin 2017 à 215,2 millions d'euros, contre 87,6 millions d'euros au 30 juin 2016.

7. RÉSULTAT PAR ACTION

Note 7.1 Résultat par action

Le dividende proposé à l'Assemblée Générale du 7 décembre 2017 est de 0,45 euro par action.

Au 30 juin 2017, le capital de Bonduelle SCA se compose de 32 millions d'actions d'une valeur nominale de 1,75 euro.

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Résultat net part du groupe	53 672	59 868
Nombre d'actions retenues pour le calcul :		
• Du résultat net	31 478 244	31 526 820
• Du résultat net dilué	31 695 280	31 763 973
Résultat par action (en euros)		
• De base	1,71	1,90
• Dilué *	1,69	1,88

* La dilution s'explique principalement par la probabilité d'exercice des plans de stocks-options et les plans d'attributions d'actions gratuites. Compte tenu des actions d'autocontrôle affectées à l'objectif de couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions, le risque de dilution est limité.

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Note 8.1 Goodwill

Le poste *goodwill* varie de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2016
VALEUR BRUTE	200 510	0	0	(3 241)	197 269
Perte de valeur					
VALEUR NETTE	200 510	0	0	(3 241)	197 269

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Acquisition ou dotation ⁽²⁾	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2017
VALEUR BRUTE	197 269	290 407	0	(17 243)	470 434
Perte de valeur					
VALEUR NETTE	197 269	290 407	0	(17 243)	470 434

(1) Écarts de conversion.

(2) Acquisition de Ready Pac Foods.

Les unités génératrices de trésorerie (UGT) présentant des indicateurs de perte de valeur, ou comprenant un *goodwill*, ont fait l'objet d'un test de dépréciation en 2017.

Selon les UGT et en fonction de la pertinence des hypothèses et des références comparables disponibles sur le marché, la valeur recouvrable des actifs retenue par le groupe est une valeur d'utilité ou une valeur de marché.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination des valeurs d'utilité de chaque UGT sont décrites en note 1.2 A.

Les résultats des tests de dépréciation 2017 n'ont pas conduit à constater une dépréciation des *goodwill*.

Le groupe a analysé la sensibilité de la valeur obtenue en fonction de 3 paramètres essentiels à l'approche de la valorisation :

- taux d'actualisation des flux de trésorerie ;
- taux de croissance à long terme ;
- taux de marge opérationnelle.

Les UGT considérées sensibles à une de ces trois variables sont celles dont la hausse supérieure à 1 point du taux d'actualisation, ou la baisse supérieure à 0,5 point du taux de croissance à long terme, ou la baisse supérieure à 1 point du taux de marge opérationnelle, entraînerait une dépréciation.

Aucune variation dans ces proportions du taux d'actualisation, du taux de croissance à long terme ou du taux de marge opérationnelle ne se traduirait par une dépréciation d'UGT.

Note 8.2 Autres immobilisations incorporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2016
Valeurs brutes					
Marques, brevets et licences	26 457	0	0	(118)	26 339
Logiciels	53 397	3 197	(17)	876	57 453
Autres	1 656	0	0	(194)	1 462
Immobilisations en cours	1 191	1 534	(1)	(901)	1 823
	82 701	4 731	(18)	(337)	87 077
Amortissements et pertes de valeur					
Marques, brevets et licences	2 197	0	0	0	2 197
Logiciels	46 422	2 779	(16)	(16)	49 169
Autres	645	4	0	(117)	532
	49 265	2 783	(16)	(133)	51 899
Valeurs nettes					
Marques, brevets et licences	24 259				24 142
Logiciels	6 975				8 284
Autres	1 011				929
Immobilisations en cours	1 191				1 823
	33 436				35 178

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Entrée de périmètre ⁽³⁾	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2017
Valeurs brutes						
Marques, brevets et licences ⁽²⁾	26 339	0	27	(8)	(60)	26 298
Logiciels	57 453	0	2 813	(51)	1 362	61 576
Autres	1 462	7 356	0	0	(454)	8 364
Immobilisations en cours	1 823	0	1 238	0	(1 380)	1 681
	87 077	7 356	4 077	(59)	(532)	97 919
Amortissements et pertes de valeur						
Marques, brevets et licences	2 197	0	8	(9)	1	2 197
Logiciels	49 169	0	3 149	(39)	3	52 282
Autres	532	0	29	0	(8)	553
	51 899	0	3 185	(48)	(4)	55 033
Valeurs nettes						
Marques, brevets et licences	24 142					24 100
Logiciels	8 284					9 295
Autres	929					7 809
Immobilisations en cours	1 823					1 681
	35 178					42 886

(1) Écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Les valeurs comptables des marques en milliers d'euros sont les suivantes : Cassegrain (20 215), Arctic Gardens (2 174), Globus (1 500).

(3) Au 30/06/2017, le montant entrant dans le périmètre correspond aux autres immobilisations incorporelles de Ready Pac Foods.

Note 8.3 Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et pertes de valeur s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2015	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2016
Valeurs brutes					
Terrains	51 637	328	(630)	726	52 061
Constructions	447 244	14 226	(8 381)	(4 221)	448 868
Installations techniques, outillages et matériels industriels ⁽²⁾	827 484	27 362	(16 834)	5 815	843 827
Autres	53 110	4 834	(2 503)	53	55 494
Immobilisations en cours	20 748	22 353	(28)	(21 946)	21 127
	1 400 223	69 103	(28 376)	(19 573)	1 421 377
Amortissements					
Terrains	10 838	737	0	71	11 646
Constructions	281 301	17 941	(7 703)	(3 942)	287 597
Installations techniques, outillages et matériels industriels	614 003	49 571	(14 134)	(10 572)	638 868
Autres	39 663	3 592	(2 174)	1 954	43 035
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0
	945 805	71 841	(24 011)	(12 489)	981 146
Pertes de valeur					
Terrains	162	302	0	0	464
Constructions	130	157	0	0	287
Installations techniques, outillages et matériels industriels	351	1 731	0	(1)	2 081
Autres	0	33	0	0	33
Immobilisations en cours	58	165	0	(4)	219
	701	2 388	0	(5)	3 084
Valeurs nettes					
Terrains	40 637				39 951
Constructions	165 813				160 984
Installations techniques, outillages et matériels industriels	213 129				202 878
Autres	13 447				12 426
Immobilisations en cours	20 690				20 908
	453 717				437 148

(1) Variations de périmètre, écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Dont 73 % en zone Europe en 2015-2016.

Annexes aux comptes consolidés annuels

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Entrée de périmètre ⁽³⁾	Acquisition ou dotation	Cession, sortie ou reprise	Autres ⁽¹⁾	Au 30/06/2017
Valeurs brutes						
Terrains	52 061	1 276	69	(1 356)	896	52 946
Constructions	448 868	28 882	4 427	(2 981)	2 229	481 425
Installations techniques, outillages et matériels industriels ⁽²⁾	843 827	48 506	26 616	(19 899)	10 469	909 518
Autres	55 494	2 644	4 840	(2 184)	1 425	62 219
Immobilisations en cours	21 127	5 742	29 617	(38)	(25 551)	30 897
	1 421 377	87 050	65 569	(26 459)	(10 533)	1 537 005
Amortissements						
Terrains	11 646	0	825	(1 032)	(13)	11 427
Constructions	287 597	0	19 336	(2 723)	(671)	303 539
Installations techniques, outillages et matériels industriels	638 868	0	51 580	(17 462)	(2 644)	670 342
Autres	43 035	0	3 991	(1 263)	(31)	45 732
Immobilisations en cours	0	0				0
	981 146	0	75 732	(22 480)	(3 358)	1 031 040
Pertes de valeur						
Terrains	464	0	0	(302)	0	162
Constructions	287	0	126	(189)	0	223
Installations techniques, outillages et matériels industriels	2 081	0	61	(1 787)	0	355
Autres	33	0	0	(33)		(0)
Immobilisations en cours	219	0	0	(31)	2	190
	3 084	0	186	(2 342)	2	930
Valeurs nettes						
Terrains	39 951					41 357
Constructions	160 984					177 662
Installations techniques, outillages et matériels industriels	202 878					238 821
Autres	12 426					16 488
Immobilisations en cours	20 908					30 707
	437 148					505 036

(1) Variations de périmètre, écarts de conversion et transfert de poste à poste.

(2) Dont 69 % en zone Europe en 2016-2017.

(3) Au 30/06/2017, le montant entrant dans le périmètre correspond aux immobilisations corporelles de Ready Pac Foods.

Les immobilisations acquises ou refinancées par crédit-bail s'élèvent en valeurs brutes et nettes respectivement à 42,6 et 4,2 millions d'euros au 30 juin 2017 contre 42,2 et 3,9 millions d'euros au 30 juin 2016.

9. AUTRES PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

Note 9.1 Autres provisions

(en milliers d'euros)	30/06/2016	Entrée de périmètre ⁽¹⁾	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autre ⁽³⁾	30/06/2017
Risques commerciaux	3 701	0	1 184	(1 108)	(641)	16	3 153
Risques fiscaux ⁽²⁾	5 864	0	582	(1 377)	(2 972)	181	2 279
Risques sociaux	3 434	11 641	1 837	(1 538)	(1 045)	(747)	13 583
Restructurations et réorganisations	8 080	0	209	(4 547)	0	3	3 745
Risques agro-industriels	2 746	1 397	2 653	(1 362)	(284)	(53)	5 097
Autres risques	2 558	0	1 108	(837)	(21)	(55)	2 753
	26 383	13 039	7 573	(10 769)	(4 962)	(654)	30 610

(en milliers d'euros)	Courant	Non courant	30/06/2017
Risques commerciaux	1 883	1 269	3 153
Risques fiscaux ⁽²⁾	62	2 217	2 279
Risques sociaux	5 581	8 002	13 583
Restructurations et réorganisations	3 677	68	3 745
Risques agro-industriels	2 652	2 444	5 097
Autres risques	2 212	541	2 753
	16 067	14 543	30 610

(1) Les montants correspondent à l'entrée dans le périmètre de Ready Pac Foods et concernent principalement une provision pour le régime de workers' compensation pour 11 641 milliers d'euros. Voir note 1.2 L.

(2) Les provisions pour risques fiscaux correspondent à des contrôles fiscaux en cours provisionnés compte tenu de l'analyse des dossiers par le groupe.

(3) Écarts de conversion, variations de périmètre et transferts de poste à poste.

Note 9.2 Risques et litiges

Bonduelle peut être impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et litiges dans le cadre de l'exercice normal de son activité. Bonduelle fait également l'objet de certaines demandes et/ou actions en justice qui dépassent le cadre du cours ordinaire de son activité.

Le montant des provisions retenu est fondé sur l'appréciation par Bonduelle du niveau de risque au cas par cas et dépend notamment de l'appréciation du bien-fondé des demandes, de l'évolution des procédures et/ou litiges et des arguments de défense présentés, étant précisé que la survenance d'événements en cours de procédure peut entraîner à tout moment une réappréciation du risque.

Consécutivement aux investigations menées par la Commission européenne concernant des pratiques anticoncurrentielles sur le marché du champignon en conserve aux marques de distributeurs au sein de l'Espace économique européen, et relativement à celles menées sur le marché de la conserve de légumes en Europe hors champignons, mentionnées dans le document de référence 2012-2013, le Groupe Bonduelle a déposé une demande d'immunité d'amende auprès de la Commission et a obtenu de celle-ci une immunité conditionnelle. Le Groupe Bonduelle a l'intention de continuer à coopérer pleinement avec la Commission et n'anticipe donc pas de sanctions financières dans le cadre de cette autre procédure.

Note 9.3 Engagements conditionnels et éventualités

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Engagements donnés		
Avals et cautions donnés (nets des utilisations)	52 987	40 216
Engagements reçus		
Avals et cautions reçus (nets des utilisations)	1 409	2 915

Les engagements correspondent à la couverture de nos activités courantes.

Locations simples

(en milliers d'euros)	30/06/2017	30/06/2018	30/06/2019	30/06/2020	30/06/2021	30/06/2022 et suivantes
Engagements donnés en matière de location simple	33 066	22 664	20 924	17 824	12 155	10 109

Environnement

Les activités du groupe ne génèrent pas de passifs majeurs en termes d'environnement.

Le groupe fait face ponctuellement aux charges engendrées par la remise en état des sites industriels fermés.

Gaz à effet de serre : en l'absence de traitement comptable IFRS défini, les quotas de gaz à effet de serre ne font pas l'objet d'une comptabilisation dans les comptes consolidés. Pour l'année 2016, le volume des émissions soumises à quotas s'est élevé à 16 207 teqCo₂, selon la comptabilité du système européen *Emission Trading Scheme* (directive n° 2009-29). Bondumelle a respecté son engagement de les restituer au 1^{er} mai 2017.

10. AUTRES INFORMATIONS

Note 10.1 Honoraires des Commissaires aux Comptes

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux Commissaires aux Comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les Commissaires aux Comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

Bonduelle SCA a pour Commissaires aux Comptes :

Mazars

Représenté par M. Jean-Maurice El Nouchi, 61 rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE.

Suppléant : M. Jérôme de Pastors, 61 rue Henri Regnault - 92075 PARIS LA DÉFENSE.

Deloitte & Associés

Représenté par M. Pierre-Marie Martin, 67 rue de Luxembourg - 59777 EURALILLE.

Suppléant : BEAS, 7/9 Villa Houssay - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Le mandat des Commissaires aux Comptes nommés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 6 décembre 2012 se poursuivra jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires des Commissaires aux Comptes du groupe correspondant aux prestations effectuées au titre des exercices 2015-2016 et 2016-2017.

	Mazars				Deloitte & Associés				Total			
	2015-2016		2016-2017		2015-2016		2016-2017		2015-2016		2016-2017	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
(en milliers d'euros)												
Certification des comptes consolidés et statutaires	728	96 %	703	96 %	704	89 %	867	87 %	1 432	93 %	1 570	91 %
Autres prestations connexes aux missions de certification	0	0 %	0	0 %	37	5 %	36	4 %	37	2 %	36	2 %
Total des honoraires relatifs à des prestations d'audit	728	96 %	703	96 %	741	94 %	903	91 %	1 469	95 %	1 606	93 %
Prestations fiscales	29	4 %	33	4 %	49	6 %	86	9 %	49	3 %	119	7 %
Autres	0	0 %	0	0 %	0	0 %	6	1 %	29	2 %	6	0 %
Total des honoraires relatifs à des prestations autres que l'audit	29	4 %	33	4 %	49	6 %	92	9 %	78	5 %	125	7 %
TOTAL	757	100 %	736	100 %	790	100 %	995	100 %	1 547	100 %	1 731	100 %

Les services autres que la certification des comptes réalisés par les Commissaires aux Comptes du Groupe Bonduelle correspondent essentiellement à des prestations fiscales réalisées dans des pays hors Union européenne, afin de

permettre aux filiales de répondre à leurs obligations déclaratives locales. Ils font l'objet, le cas échéant, d'une autorisation par le Conseil de Surveillance et d'une revue annuelle conformément à l'article L. 823-19 du code de commerce.

Note 10.2 Transactions avec les parties liées

10.2.A. Filiales et sociétés associées

La liste des filiales et sociétés associées du groupe figure à la note 10.4.

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions avec les sociétés Huerta Gama et Bonduelle Espagnola sont non significatives pour le groupe.

Pour les sociétés mises en équivalence Gelagri et OP OASI, les principales transactions réalisées, ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Bilan		
Clients	3 989	5 162
Fournisseurs	15 329	20 071
Compte de résultat		
Ventes	15 465	14 908
Achats	(97 432)	(92 951)

Les transactions avec les autres parties liées sont non significatives.

10.2.B. Organes de direction et de contrôle

Ils sont constitués des organisations suivantes :

1. la Gérance, Pierre et Benoît Bonduelle SAS ;
2. le Conseil de Surveillance, constitué de 8 membres ;
3. le Comité Exécutif, constitué de 8 membres au 30 juin 2017.

Le compte courant créditeur avec Pierre et Benoît Bonduelle SAS s'élève à 3 842 milliers d'euros.

Il n'y a pas d'autre engagement vis-à-vis de cette dernière.

10.2.C. Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux

Avantages à court terme

Ils se composent :

- de la rémunération de la Gérance, déterminée par l'article 17 des Statuts de la société, au titre de laquelle il a été versé la somme de 1 342 milliers d'euros pour l'exercice 2016-2017 ;
- des jetons de présence perçus par les membres du Conseil de Surveillance, au cours de l'exercice 2016-2017, pour la somme de 51,7 milliers d'euros. Cette rémunération est fixée par l'Assemblée Générale ;
- des rémunérations brutes fixes et variables versées au Comité Exécutif.

Le Conseil d'Administration fixe la rémunération du Président sur proposition du Comité des Rémunérations. La rémunération des autres membres du Comité Exécutif est fixée par le Président sur avis du Comité des Rémunérations. La partie variable des rémunérations est basée sur l'évolution des performances du groupe et des filiales en matière, notamment, de progression du chiffre d'affaires, de la rentabilité et des *cash flows*.

(en euros)	2015-2016	2016-2017
Nombre de membres composant le Comité Exécutif	7	8
Rémunérations brutes versées à l'ensemble du Comité Exécutif	3 973 877	4 385 130

Avantages postérieurs à l'emploi

En application du décret du 9 janvier 2012, le groupe a mis en place un contrat de retraite supplémentaire à cotisations définies (contrat article 83) pris en charge pour une très large partie par les bénéficiaires concernés et pour solde par le groupe.

Ce régime bénéficie à l'ensemble des cadres affiliés à l'AGIRC, ayant une rémunération annuelle brute supérieure à 4 plafonds annuels de la sécurité sociale.

La rémunération de référence fixée par le régime concerné et servant à calculer les droits des bénéficiaires est constituée par la rémunération annuelle de base et le variable. Est exclue de cette rémunération de référence toute somme qui ne peut être qualifiée de salaire au sens de l'article L. 242-1 du Code de la sécurité sociale et qui pourrait ultérieurement revêtir une telle qualification.

Les droits s'acquiescent mensuellement.

Les cotisations servant au financement du contrat de retraite à cotisations définies s'élèvent à un montant correspondant à 8 % de la rémunération de référence, calculé dans la limite des tranches A, B et C.

Ces cotisations sont prises en charge à 62,5 % par la société et à 37,5 % par le Mandataire.

Au sens de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, il est précisé que pour Monsieur Christophe Bonduelle le montant estimatif de la rente viagère (pour un départ en retraite à 62 ans), évalué sur une base annuelle à la date de clôture, est de 12 759 euros par an. Cette estimation est faite sur base de l'épargne acquise depuis la mise en place du régime.

Le forfait social de 20 % s'applique sur la part de la cotisation à charge de la société.

Les cotisations sont déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés, après déduction de la plus élevée des deux valeurs suivantes : 5 % du PASS ou 5 % de la rémunération.

La contribution de la société au titre de ce contrat pour l'exercice 2016-2017 est non significative.

Autres avantages à long terme

Néant.

Indemnités de fin de contrat de travail

Les avantages sont constitués des indemnités de fin de carrière et des médailles du travail dont bénéficient l'ensemble des salariés au titre des conventions collectives rattachées à leurs contrats de travail. Au titre de l'exercice 2016-2017, ils représentent une somme de 1 317 milliers d'euros pour les membres du Comité Exécutif.

Palements en actions

a) Plans d'options attribuées antérieurement.

Les options d'achat attribuées aux membres du Comité Exécutif au titre des plans de *stock-options* antérieurs sont décrites en note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

b) Les attributions d'options sur les actions de la société intervenues au cours de l'exercice pour l'ensemble des membres du Comité Exécutif sont décrites en note 4.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

c) Levées d'options de l'ensemble des membres du Comité Exécutif : au 30 juin 2017, 9 000 stock-options ont été exercées par les membres du Comité Exécutif.

Par ailleurs, il n'y a pas eu d'acquisition par la société en vue d'une cession à ses salariés, ni de cession par la société à ses salariés de ses propres actions, hors levée de stocks options et attribution effective d'actions gratuites.

Le Groupe Bonduelle adhère aux principes du Code Afep-Medef en matière de rémunération.

Note 10.3 Événements postérieurs à la clôture

Refinancement de l'acquisition de Ready Pac Foods

Bonduelle a finalisé dans des conditions particulièrement attractives les opérations de refinancement liées à l'acquisition de Ready Pac Foods.

Cette opération avait été initialement financée par un *bridge loan* (prêt relais) de 279 millions de dollars US d'une durée initiale d'un an, ainsi que par un financement bancaire amortissable de 130 millions de dollars US sur 5 ans.

Cette levée de fonds avait été réalisée conjointement auprès du Crédit Agricole Nord de France et de Crédit Agricole CIB.

Le processus de syndication du financement ayant rencontré un vif succès auprès du pool de banques existantes ainsi que de 3 nouveaux établissements étrangers, et les conditions de marge se révélant particulièrement attractives, Bonduelle a décidé de porter la part du financement bancaire de 130 millions de dollars US à 200 millions de dollars US.

Parallèlement, et dans une logique de recherche de maturité, Bonduelle a émis le 6 juillet 2017, un nouveau Placement Privé aux États-Unis (USPP) réparti en 2 tranches de respectivement 150 millions d'euros et 50 millions de dollars US. Ces deux tranches ont toutes les deux une maturité finale de 10 ans et viennent porter la maturité moyenne de l'ensemble de la dette du groupe à près de 5 ans.

Bonduelle, présent sur le marché des USPP depuis 2000, a pu émettre ce placement privé dans des conditions particulièrement compétitives tant en euros qu'en dollars US auprès, à la fois, d'un pool d'investisseurs historiques ayant renouvelé sa confiance au groupe, et d'un nouvel investisseur.

Au travers de cette opération, Bonduelle poursuit sa politique de désintermédiation et de diversification de ses sources de financements (bancaires, USPP, EuroPP...) en élargissant à nouveau sa plateforme de partenaires financiers tant bancaires que non bancaires, gage d'indépendance et de compétitivité du coût de son endettement, et confirme ainsi son profil *investment grade* post-acquisition de Ready Pac Foods.

Note 10.4 Liste des sociétés du groupe - GRI Standard 102-45

Les sociétés du groupe ont été consolidées de la façon suivante :

	% d'intérêts 30/06/2016	% contrôle 30/06/2017	% d'intérêts 30/06/2017
1. PAR INTÉGRATION GLOBALE			
France			
Bonduelle SAS	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Champiloire SAS	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Sud Ouest Alliance - Soléal SAS ⁽¹⁾	47,85 %	100,00 %	47,85 %
Bonduelle Frais Traiteur SAS	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Frais France SAS	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Traiteur International SAS	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Europe Long Life SAS	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Development SAS	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA Champignonnières de Dampierre	65,00 %	65,00 %	65,00 %
SCA Cultures France Champignon	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS Champignonnières des Roches	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA Champignonnières de l'Est	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS Champignonnières de la Vienne	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA Champignonnières de Rou Marson	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA des Champignonnières du Moulin	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SCA Culture de la Vienne	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS Champiland	100,00 %	100,00 %	100,00 %
SAS Euromycel	100,00 %	100,00 %	100,00 %
GIE Champifor	77,06 %	77,06 %	77,06 %
SCA des Hureaux	65,00 %	65,00 %	65,00 %
Étranger			
Bonduelle Northern Europe, Belgique	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Nederland, Pays-Bas	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Deutschland GmbH, Allemagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BFP GmbH, Allemagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Österreich, Autriche	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Nordic, Danemark	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Limited, Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BUKH Limited, Royaume-Uni	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Italia, Italie	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Agricola Lombarda, Italie	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Iberica SAU, Espagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %
BF Agrícola 4G, Espagne	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Portugal, Portugal	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Polska, Pologne	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Ceska Republika, République Tchèque	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Central Europe, Hongrie	100,00 %	100,00 %	100,00 %

	% d'intérêts 30/06/2016	% contrôle 30/06/2017	% d'intérêts 30/06/2017
Bonduelle Kuban, Russie	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Coubanskie Conservi Russie, Russie	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle USA Inc., USA	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle US Holding, USA	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Argentina, Argentine	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Primeurop Argentina, Argentine	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Do Brasil Produtos Alimenticios, Brésil	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Canada Inc, Canada	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Bonduelle Kazakhstan TOO, Kazakhstan	-	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Foods Inc, USA	0,00 %	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Produce Inc, USA	0,00 %	100,00 %	100,00 %
Missa Bay, LLC, USA	0,00 %	100,00 %	100,00 %
Ready Pac Florence, Partnership, USA	0,00 %	100,00 %	100,00 %
Salad Time, LLC, USA	0,00 %	100,00 %	100,00 %

2. PAR MISE EN ÉQUIVALENCE

France

Gelagri	35,50 %	0,00 %	0,00 %
Gelagri Bretagne	35,50 %	0,00 %	0,00 %

Étranger

OP OASI, Italie	35,00 %	35,00 %	35,00 %
Huerta Gama SC, Espagne	16,66 %	16,66 %	16,66 %
Gelagri Ibérica, Espagne	35,50 %	0,00 %	0,00 %
Bonduelle Espagnola, Espagne	50,00 %	50,00 %	50,00 %

(1) Voir note 1.1.

5.6 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 30 juin 2017

À l'Assemblée Générale de la société Bonduelle,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Bonduelle SCA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des Comptes.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III. Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments des comptes pris isolément.

Première consolidation de Ready Pac Foods (cf. notes 1.1.E « Regroupements d'entreprises », 2.1 « Acquisition de Ready Pac Foods aux États-Unis » et 8.1 note « Information financière pro forma »)

Risque identifié

Le 21 mars 2017, Bonduelle a acquis 100 % de Ready Pac Foods pour un montant net de dettes de 376,8 millions d'euros.

Cette opération se traduit par la constatation d'un *goodwill* d'un montant de 290,4 millions d'euros après affectation du prix d'acquisition aux actifs et passifs acquis. L'affectation du prix d'acquisition sera finalisée dans les 12 mois suivant la date de prise de contrôle.

Bonduelle a mandaté un expert indépendant afin de l'assister dans l'exercice d'identification et d'évaluation des principaux actifs incorporels et industriels de Ready Pac Foods.

Par ailleurs, cette acquisition ayant un impact supérieur à 25 % sur les principaux agrégats de Bonduelle, une information financière *pro forma* a été présentée dans l'annexe en application de la recommandation AMF n° 2013-08, en complément des informations fournies en application de la norme IFRS 3.

La première consolidation de Ready Pac Foods est considérée comme un point clé de l'audit eu égard à la matérialité de cette acquisition et parce que la Direction est amenée à exercer un certain nombre de jugements pour identifier les actifs et passifs acquis et pour évaluer leur juste valeur.

Notre réponse

Nos travaux ont notamment consisté à :

- à partir du rapport de l'expert indépendant et avec l'appui de nos propres spécialistes, apprécier le périmètre de ses travaux et la pertinence des principales hypothèses retenues et conclusions formulées ;
- obtenir et revoir le rapport de *due diligence* réalisé par un cabinet indépendant mandaté par Bonduelle afin d'identifier d'éventuels actifs surévalués ou passifs sous-évalués ou non pris en compte dans l'exercice d'identification des actifs et passifs acquis ;
- apprécier le caractère approprié des hypothèses et des modalités retenues pour l'évaluation des actifs et passifs acquis au regard des critères prévus par les normes comptables concernées ;
- vérifier le caractère approprié des informations financières *pro forma* fournies dans l'annexe.

Financement de l'acquisition de Ready Pac Foods (cf. notes 5.1-B et 5.6-7)

Risque identifié

Bonduelle a financé l'acquisition de Ready Pac Foods, à hauteur de 409 millions de dollars, par un prêt relais de 279 millions de dollars, ainsi que par un financement bancaire amortissable d'un montant initial de 130 millions de dollars sur 5 ans. Ce financement bancaire a été porté à 200 millions de dollars. Le prêt relais a été refinancé le 6 juillet 2017 par un placement privé USPP de 150 millions d'euros et de 50 millions de dollars. Ces financements ont exposé Bonduelle à plusieurs risques :

- un risque de transaction entre le 23 février 2017 (date de l'offre ferme remise par Bonduelle) et le 21 mars 2017 (date du *closing* de l'opération) lié à une offre ferme en dollars américains soumise à l'approbation de l'autorité de la concurrence américaine ;
- à compter de l'acquisition (21 mars 2017), un risque de change lié au financement de l'opération ;
- entre cette date et la date de clôture, un risque de change lié à une série d'opérations de change à terme mises en place afin de préparer le remboursement du prêt relais souscrit en USD en partie par un USPP émis en euros (opération finalisée le 6 juillet 2017).

Le financement de l'acquisition de Ready Pac Foods est un point clé de l'audit car il s'agit d'opérations non courantes, qui génèrent des traitements comptables complexes.

Notre réponse

Nos travaux ont notamment consisté, sur la base des contrats de financement et des contrats de couverture y afférents, et en lien avec nos spécialistes en instruments financiers, à :

- vérifier la conformité aux dispositions comptables applicables de la documentation de couverture mise en place par Bonduelle ;
- apprécier le traitement comptable retenu pour :
 - les opérations de couverture des risques de change et de transaction au regard des normes IAS 32 et IAS 39,
 - les frais d'émission des financements ;
- vérifier le caractère approprié des informations financières fournies dans l'annexe.

Évaluation des goodwill (cf. note 1.2A « Goodwill » et « Suivi de la valeur des Goodwill » et note 8.1)

Risque identifié

Les goodwill représentent 470 millions d'euros au 30 juin 2017 (197 millions d'euros au 30 juin 2016), dont 290 millions d'euros se rapportant à l'acquisition de Ready Pac Foods intervenue en mars 2017.

Les tests de dépréciation effectués par la Direction sur les goodwill de chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par Bonduelle intègrent une part importante de jugements et d'hypothèses, portant notamment sur :

- les flux de trésorerie futurs ;
- les taux d'actualisation (WACC) et les taux de croissance à long terme utilisés pour la projection de ces flux.

En conséquence, une variation dans ces hypothèses est susceptible de modifier la valeur recouvrable de ces goodwill. Nous avons donc considéré que les goodwill constituaient un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons obtenu les derniers plans stratégiques de la Direction ainsi que les tests de dépréciation de chacune des UGT. Sur la base de ces informations, nous avons réalisé les procédures suivantes :

- nous avons apprécié le caractère raisonnable des hypothèses clés retenues pour :
 - la détermination des flux de trésorerie en lien avec les données opérationnelles sous-jacentes,
 - le taux de croissance à long terme de ces flux ;
- nous avons apprécié, avec l'appui de nos spécialistes en évaluation, les taux d'actualisation retenus (WACC) dans leurs différentes composantes ;
- nous avons obtenu et examiné les analyses de sensibilité effectuées par la Direction. Nous avons également effectué nos propres calculs de sensibilité, pour vérifier que seule une variation déraisonnable des hypothèses pourrait amener à devoir comptabiliser une dépréciation significative des goodwill.

Évaluation des risques et litiges et autres provisions (cf. notes 1.2L, 9.1 et 9.2)

Risque identifié

Bonduelle peut être impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires, arbitrales et litiges dans le cadre de l'exercice normal de son activité. Il peut faire également l'objet de certaines demandes et/ou actions en justice qui dépassent le cadre du cours ordinaire de son activité.

Par ailleurs certains engagements pris par Bonduelle vis-à-vis de ses salariés font l'objet de provisions au bilan ; il s'agit notamment de la prise en charge des dépenses médicales (*workers' compensation*) dans certaines filiales américaines.

Les issues de ces procédures, demandes et/ou actions en justice et engagements liés aux dépenses médicales des salariés de certaines filiales dépendent ainsi d'événements futurs et les positions prises par la société sont, de façon inhérente, basées sur l'utilisation d'hypothèses, d'appréciations ou d'estimations de la Direction.

L'évaluation de ces risques par la Direction a conduit Bonduelle à comptabiliser des provisions à hauteur de 30,6 millions d'euros au 30 juin 2017 (contre 26,4 millions d'euros au 30 juin 2016).

Ce sujet constitue un point clé de l'audit en raison :

- de l'incertitude sur l'issue des procédures engagées ;
- du degré élevé d'estimation et de jugement mis en œuvre par la Direction ;
- et, par conséquent, du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat et les capitaux propres consolidés si ces estimations devaient varier.

Notre réponse

Nous avons examiné les procédures mises en œuvre par Bonduelle afin d'identifier et recenser l'ensemble des risques. Nous avons pris connaissance de l'analyse des risques effectuée par Bonduelle et avons discuté du statut de chaque litige significatif, déclaré ou potentiel, avec la Direction de la société et de ses filiales. Nous avons obtenu et testé les éléments justifiant de la constatation ou, au contraire de l'absence de constatation d'une provision, notamment les échanges entre la société, ses avocats et les autres parties prenantes aux litiges.

Nous avons aussi interrogé directement les avocats de la société afin de confirmer notre compréhension des litiges clos ou en cours ainsi que des niveaux de revendications afin d'apprécier l'adéquation du montant des provisions constatées.

S'agissant de l'évaluation des engagements liés aux dépenses médicales (*workers' compensation*) des salariés de certaines filiales, nous avons examiné le rapport de l'actuaire mandaté par le Groupe Bonduelle et apprécié la pertinence de la méthodologie utilisée ainsi que le caractère raisonnable des principales hypothèses retenues.

IV. Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

A été nommé Commissaire aux Comptes de la société Bonduelle SCA par l'Assemblée Générale du 7 décembre 2006

Au 30 juin 2017, le cabinet Deloitte était dans la 11^e année de sa mission sans interruption.

Mazars

A été nommé Commissaire aux Comptes de la société Bonduelle SCA par l'Assemblée Générale du 20 décembre 1989

Au 30 juin 2017, le cabinet Mazars était dans la 28^e année de sa mission sans interruption et dans la 19^e année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

VI. Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la Direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Il incombe au Comité des Comptes de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance.

VII. Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité des Comptes

Nous remettons un rapport au Comité des Comptes qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des Comptes, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit. Ces points sont décrits dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des Comptes la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes. Le cas échéant, nous entretenons avec le Comité des Comptes des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lille et Courbevoie, le 29 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés
Pierre-Marie MARTIN

Mazars
Jean-Maurice EL NOUCHI





Comptes sociaux



6.1	Compte de résultat RFA	202
6.2	Bilan RFA	203
6.3	Tableau de flux de trésorerie RFA	204
6.4	Annexe aux comptes sociaux annuels RFA	205
6.5	Renseignements concernant les filiales et participations RFA	220
6.6	Résultats financiers des cinq derniers exercices RFA	221
6.7	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels RFA	222
6.8	Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés RFA	226

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme RFA



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

6.1 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	30/06/2016 12 mois	30/06/2017 12 mois
Chiffre d'affaires HT		
Reprise sur amortissements et provisions, transfert de charges	1 588	2 068
Autres produits d'exploitation	41	0
Produits d'exploitation	1 629	2 068
Autres achats et charges externes	2 444	1 878
Impôts et taxes	13	15
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 588	2 068
Autres charges	66	75
Charges d'exploitation	4 111	4 036
Résultat d'exploitation	(2 482)	(1 968)
Perte transférée		
Produits financiers de participations	30 049	30 049
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits d'Intérêts relatifs aux emprunts obligataires		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	15
Produits financiers	30 049	30 064
Dotations aux provisions sur actifs financiers		
Intérêts et charges assimilés	1 921	710
Charges d'Intérêts relatifs aux emprunts obligataires	5 559	5 554
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
Charges financières	7 480	6 264
Résultat financier	Note 9 22 569	23 801
Résultat courant	20 088	21 833
Sur opérations de gestion	0	14
Sur opérations en capital	2 663	231
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits exceptionnels	Note 10 2 663	245
Sur opérations de gestion		3
Sur opérations en capital	399	118
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Charges exceptionnelles	Note 11 399	121
Résultat exceptionnel	2 264	124
Impôts sur les bénéfices	Note 13 (2 187)	(10 481)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	24 538	32 438



6.2 Bilan

Actif

			30/06/2017		
			Brut	Amortissements & provisions	Net
<i>(en milliers d'euros)</i>					
Immobilisations corporelles	Note 2	12	12		12
Terrains		12	12		12
Constructions					
Immobilisations financières	Note 3	591 631	590 857		590 857
Participations		582 429	582 429		582 429
Créances rattachées à des participations		37	15		15
Autres titres immobilisés		9 165	8 414		8 414
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Actif immobilisé		591 643	590 869		590 869
Créances		12 141	15 810		15 810
Clients et comptes rattachés					
Autres créances	Note 4	12 141	15 810		15 810
Valeurs mobilières	Note 5	224	517		517
Disponibilités		186	13		13
Charges constatées d'avance	Note 4	47	44		44
Actif circulant		12 598	16 384		16 384
TOTAL DE L'ACTIF		604 241	607 252		607 252

Passif

		30/06/2016 Avant répartition	30/06/2017 Avant répartition
<i>(en milliers d'euros)</i>			
Capitaux propres.	Note 6	373 442	392 089
Capital social		56 000	56 000
Primes d'émission		22 646	22 646
Réserves			
Écarts de réévaluation		947	947
Réserve légale		5 600	5 600
Réserves réglementées			
Autres réserves		28 280	28 280
Report à nouveau		235 431	246 177
Résultat de l'exercice		24 538	32 438
Provisions pour risques et charges	Note 7	40 788	36 842
Dettes		190 011	178 322
Emprunts Obligataires	Note 8	145 000	145 000
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 8		
Emprunts, dettes fin. Divers	Note 8	2 196	1 704
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 8	304	231
Dettes fiscales et sociales	Note 8	5	9
Autres dettes	Note 8	42 505	31 377
TOTAL DU PASSIF		604 241	607 252

6.3 Tableau de flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	30/06/2016 12 mois	30/06/2017 12 mois
Opérations d'exploitation		
Résultat net de l'exercice	24 538	32 438
Dotations aux amortissements		
Dotations/Reprises provisions pour risques et charges	1 141	479
Dotations/Reprises provisions immobilisations financières et VMP		
Dotations/Reprises Provisions pour Impôt	237	(4 425)
Marge brute d'autofinancement	25 917	28 493
Plus-values sur cession d'actif		
Capacité d'autofinancement	25 917	28 493
Variation sur clients et autres créances	8 217	(3 667)
Variation des provisions pour risques et charges		
Variation sur fournisseurs et autres dettes	(38 708)	(11 689)
Variation des intérêts courus sur emprunts	5	
Variation du besoin en fonds de roulement	(30 487)	(15 356)
Flux de trésorerie d'exploitation	(4 570)	13 137
Opérations d'investissements		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Acquisitions d'immobilisations financières	(4 144)	(5 116)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		
Cessions ou remboursements des immobilisations financières	22 575	5 890
Flux de trésorerie sur opérations d'investissements	18 432	774
Opérations de financement		
Dividendes	(13 714)	(13 792)
Dividendes à verser		
Variation des capitaux propres		
Encaissements de nouveaux emprunts (y compris concours bancaires)		
Remboursements d'emprunts		
Flux de trésorerie sur opérations de financement	(13 714)	(13 792)
VARIATION DE TRÉSORERIE	148	119
Trésorerie à la clôture	410	530
Trésorerie à l'ouverture	263	410
VARIATION DE TRÉSORERIE	148	119



6.4 Annexe aux comptes sociaux annuels

Sommaire

Note 1	Activité de la société	205	Note 11	Charges exceptionnelles	211
Note 2	Immobilisations corporelles	207	Note 12	Informations concernant les entreprises liées et les participations	211
Note 3	Immobilisations financières	207	Note 13	Ventilation de l'impôt	212
Note 4	État des créances	208	Note 14	Intégration fiscale	212
Note 5	Valeurs mobilières de placement	209	Note 15	Situation fiscale latente	213
Note 6	Capitaux propres	209	Note 16	Rémunérations des dirigeants	213
Note 7	Provisions pour risques et charges	209	Note 17	Engagements hors bilan	218
Note 8	Dettes	210	Note 18	Information sur les plans de <i>stock-options</i> et plans d'actions gratuites	218
Note 9	Résultat financier	210			
Note 10	Produits exceptionnels	211			

Note 1 Activité de la société

La société Bonduelle SCA est une société à caractère de holding ayant pour objet :

- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières, la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises commerciales, industrielles, financières, mobilières ou agricoles ;
- l'accès aux marchés financiers pour la levée de fonds nécessaires aux développements des activités du groupe.

La société Bonduelle SCA est la société consolidante du Groupe Bonduelle.

La société a perçu de sa filiale Bonduelle SAS un dividende de 30 049 milliers d'euros conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 novembre 2016.

Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice sont établis conformément aux principes généralement admis en France et définis par le Plan Comptable Général, et mis à jour des règlements émis par l'Autorité des normes comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables ;
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels (règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, homologué par un arrêté du 26 décembre 2016).

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

Changement de méthodes

Aucun changement de méthode notable n'est intervenu sur l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition ou d'apport.

Les amortissements sont pratiqués en linéaire ; les durées d'utilisation couramment retenues sont de 10 ans pour les constructions.

Immobilisations financières

Titres de participations

Les titres de participation et autres titres immobilisés figurent pour leur valeur d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'utilité est inférieure à la valeur d'inventaire. La valeur d'utilité des titres de participation est déterminée à partir de différents éléments, tels que la situation nette, l'existence de plus-values latentes et les perspectives de résultats prévisionnels validés par la Direction.

Actions propres

Il est appliqué le règlement ANC 2014-03 afférent au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés.

De ce fait, les actions propres acquises sont comptabilisées en fonction de leur destination, soit en titres immobilisés, soit en valeurs mobilières de placement.

Sont ainsi classées en immobilisations financières les actions propres détenues dans le cadre de contrats de liquidité ou détenues en vue d'opérations de croissance externe.

Les titres affectés à la couverture des plans d'options d'achat sont reclassés en valeurs mobilières de placement à la valeur nette comptable à la date de leur affectation par la Gérance.

Actions propres détenues dans le cadre d'un contrat de liquidité et dans le cadre de la croissance externe

Les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité ou en vue d'opérations de croissance externe sont comptabilisées à leur prix d'achat.

À la clôture de l'exercice une dépréciation est comptabilisée si le cours de Bourse moyen du dernier mois est inférieur au cours moyen d'acquisition de l'ensemble de ces actions propres ainsi que de celles affectées à des plans de stocks options dont la levée est non probable.

Créances

Les créances sont inscrites à l'actif pour leur valeur nominale. Une provision est constituée, le cas échéant, afin de couvrir les risques de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridiques ou implicites), en respect des principes comptables français et notamment des dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif aux passifs. L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues de tiers révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société.

Conversion des éléments en devises

Les créances et les dettes en devises sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice. Les écarts résultant de cette actualisation sont inscrits en « écarts de conversion » au bilan.

Valeurs mobilières de placement

Actions propres affectées aux plans de stocks options

Les actions propres sont comptabilisées :

- à leur prix d'achat si elles sont acquises pour être affectées directement à la couverture des plans d'options d'achat ;
- à la valeur nette comptable à la date de leur affectation par la Gérance, à la couverture des plans d'options, si ces actions avaient été acquises précédemment ou prélevées sur les actions propres inscrites dans les titres immobilisés.

Les titres sont affectés dans des sous catégories distinctes en fonction de l'appréciation du caractère probable ou non probable de la levée des options d'achat par les bénéficiaires au regard du cours moyen de Bourse du dernier mois.

Les titres affectés aux plans d'options d'achat dont l'exercice est probable, font l'objet d'une provision pour charge inscrite au passif si le prix d'exercice est inférieur à la valeur comptable. La probabilité de levée d'option s'apprécie plan par plan, compte tenu des dispositions de chaque plan. Le montant global de cette charge future, est étalé linéairement sur la période d'acquisition des droits des bénéficiaires. La charge correspondante est comptabilisée dans le résultat d'exploitation dans la rubrique « dotations aux provisions pour risques et charges ».

Cette provision est compensée par la constatation d'un produit à recevoir de même montant sur les sociétés du groupe à raison du personnel bénéficiaire.

Les coûts supportés sont facturés selon les mêmes règles. Ils sont comptabilisés dans le résultat d'exploitation dans la rubrique « transfert de charges ».

Les actions propres affectées à des plans de *stock-options* dont l'exercice par les salariés est improbable font l'objet d'une dépréciation si le cours de Bourse moyen du dernier mois à la clôture est inférieur au cours moyen de l'ensemble des actions propres dont la levée n'est pas probable et des actions non affectées dès l'origine à la couverture d'un plan d'options spécifiques.

L'ensemble de ces méthodes est conforme au règlement 2014-03 de l'ANC.

Autres valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent pour leur montant d'acquisition.

Une provision est constituée quand la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'inventaire.

Emprunt obligataire

Début septembre 2012, la société a émis un Placement Privé Européen de 145 000 milliers d'euros.

Cet emprunt est émis pour une durée de 6,5 années. Il est remboursable en une fois in fine le 11 mars 2019.

Événements postérieurs à la clôture

Néant.

Note 2 Immobilisations corporelles

Les mouvements des valeurs brutes et amortissements cumulés s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Acquisition ou dotation	Fusion et apport	Cession ou reprise	Au 30/06/2017
Valeurs brutes					
Terrains	12				12
Constructions					
	12				12
Amortissements					
Terrains					
Constructions					
Valeurs nettes					
Terrains	12				12
Constructions					
	12				12

Note 3 Immobilisations financières

Les mouvements des valeurs brutes et des provisions s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 30/06/2016	Acquisition	Cession	Remboursement, reclassement et autres	Valeurs brutes au 30/06/2017
Titres de participation	582 429				582 429
Bonduelle SAS	582 429				582 429
Autres créances immobilisées	37		(22)		15
Créances rattachées à des participations					
Autres - Compte espèces chez Exane	37		(22)		15
Autres immobilisations financières					
Prêts					
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité ⁽¹⁾	425	4 795	(4 938)		282
• de croissance externe	4 579	320		(1 393)	3 507
• couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions					
• couverture d'options d'achats d'actions	4 160		(929)	1 393	4 624
	591 631	5 116	(5 890)		590 857

(1) Les actions détenues dans le cadre du contrat de liquidité sont revalorisées au cours de clôture par l'intermédiaire de la colonne « acquisition ».

(en milliers d'euros)	Valeurs brutes au 30/06/2017	Provisions au 30/06/2016	Dotation	Reprise	Valeurs nettes au 30/06/2017
Titres de participation	582 429				582 429
Autres créances Immobilisées	15				15
Autres immobilisations financières					
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité	282				282
• de croissance externe	3 507				3 507
• couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions					
• couverture d'options d'achats d'actions	4 624				4 624
	590 857				590 857
Évaluation à la clôture :					
Actions propres					15 530

(en nombre d'actions)	Au 30/06/2016	Augmentation	Diminution	Reclassement	Au 30/06/2017
Actions propres détenues dans le cadre :					
• d'un contrat de liquidité	19 616	176 415	187 428		8 603
• de croissance externe	263 104	15 536		(79 216)	199 424
• couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions					
• couverture d'options d'achats d'actions	239 036		53 099	79 216	265 153
	521 756	191 951	240 527		473 180
Cours moyen des transactions de la période		26,06 €	24,39 €		

Note 4 État des créances

(en milliers d'euros)	Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an
Actif circulant			
Autres créances clients			
Dont produits à recevoir			
Groupe et associés			
Dont produits à recevoir			
État - Impôts et Taxes	9 824	9 824	
Divers - Fournisseurs débiteurs	2	2	
Groupe et associés			
Compte-courant Intégration Fiscale	3 826	3 826	
Divers - Débiteurs divers ⁽¹⁾	2 158	1 234	924
Divers - Charges constatées d'avance	44	44	
	15 854	14 930	924

(1) : Stock-options : facturation aux sociétés du Groupe Bonduelle de la charge liée aux levées d'actions (cf. note 18).



Note 5 Valeurs mobilières de placement

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Valeurs mobilières détenues dans le cadre du contrat de liquidités (EXANE)	224	517
	224	517

Note 6 Capitaux propres

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Affectation Résultat 2015-2016	Variation	Au 30/06/2017
Capital social	56 000			56 000
Prime d'émission/fusion	22 646			22 646
Écarts de réévaluation	947			947
Réserve légale	5 600			5 600
Réserves réglementées				
Autres réserves	28 280			28 280
Report à nouveau	235 431	10 747		246 177
Résultat de l'exercice				
30/06/2016	24 538	(24 538)		
30/06/2017			32 438	32 438
Dividendes		13 792		
	373 442		32 438	392 089

Les dividendes versés s'élèvent à 13 546 milliers d'euros pour l'ensemble des actionnaires. 245 milliers d'euros ont été versés à l'Associé commandité, conformément à l'article 25 des Statuts.

Capital social

Au 30/06/2017, le capital se composait de 32 000 000 actions de 1,75 euro selon la répartition suivante :

- 13 998 770 actions ordinaires ;
- 18 001 230 actions à droit de vote double.

Les 32 000 000 actions composant le capital de la société représentent 49 528 050 droits de vote.

Note 7 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Dotation	Reprise		Au 30/06/2017
			Utilisée	Non Utilisée	
Provision pour risque liée aux <i>stock-options</i>	1 588	2 068		1 588	2 068
Provision pour impôt – Intégration Fiscale ⁽¹⁾	39 199	1 524	1 266	4 683	34 774
	40 788	3 592	1 266	6 271	36 842

(1) La provision pour impôt est liée à l'utilisation des déficits et crédits d'impôts des sociétés membres du périmètre d'intégration fiscale.

Note 8 Dettes

(en milliers d'euros)	30/06/2016	30/06/2016		
		Montant brut	À 1 an au plus	+ 1 an et 5 ans au plus
Emprunts ⁽¹⁾	146 704	146 704	1 704	145 000
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽²⁾	304	231	231	
Dettes fiscales et sociales	5	9	9	
Autres dettes ⁽³⁾	42 998	31 377	31 377	
	190 011	178 322	33 322	145 000

(1) Le 10/09/2012, BONDUELLE SCA a émis un Placement Privé Européen pour 145 000 K€ à 3,83 % sur une durée de 6,5 ans, remboursable in fine le 11/03/2019.

Cet emprunt a été émis pour les besoins de financement du groupe.

(2) La dette fournisseurs est exigible à moins de trente jours.

(3) Inclus le compte-courant avec Bonduelle SAS.

Note 9 Résultat financier

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
• Bonduelle SAS	30 049	30 049
• Revenus des prêts		
	30 049	30 049
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Reprises sur provisions et transfert de charges		
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	15
	30 049	30 064
Charges financières		
Dotations financières amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 921	710
Charges d'Intérêts relatives à l'EURO PP	5 559	5 554
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
	7 480	6 264
RÉSULTAT FINANCIER	22 569	23 801

Note 10 Produits exceptionnels

(en milliers d'euros)	Au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Pénalités – Contrôle Fiscal		14
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
• Produits des cessions d'immobilisations corporelles		
• Produits des cessions d'immobilisations financières (Boni sur actions propres)	2 663	231
Reprise sur provision pour risques et charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 663	245

Note 11 Charges exceptionnelles

(en milliers d'euros)	au 30/06/2016	Au 30/06/2017
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Pénalités – Contrôle Fiscal		3
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
• Sorties d'actif des immobilisations corporelles		
• Sorties d'actif des immobilisations financières (mali sur actions propres)	399	118
• Sorties d'actif des titres de participation		
Provisions pour risques et charges		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles	399	121
TOTAL RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2 264	124

Note 12 Informations concernant les entreprises liées et les participations

Postes (en milliers d'euros)	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations :		
valeur brute	582 429	
valeur nette	582 429	
Créances rattachées à des participations		
Autres créances	2 158	
Autres dettes	31 321	
Dettes d'exploitation	3	
Produits financiers de participation		
Produits financiers	30 049	
Charges financières	557	

Note 13 Ventilation de l'impôt

(en milliers d'euros)	Résultat courant	Résultat exceptionnel	Total
Résultat avant impôt	21 833	124	21 957
IS théorique			
Avoir fiscal			
Total IS théorique			
Effet intégration fiscale			6 056
Provision pour Impôt			4 425
Total de l'impôt			10 481
RÉSULTAT NET APRÈS IMPÔT			32 438

Note 14 Intégration fiscale

La société Bonduelle SCA est intégrée fiscalement, en tant que mère, au sein d'un groupe composé ainsi :

Dénomination	Adresse
Bonduelle SAS	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Europe Long Life SAS	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Development SAS	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Frais Traiteur SAS	La Woestyne - 59173 Renescure
Bonduelle Frais France SA	90, rue André Citroën - 69740 Genas
Bonduelle Traiteur International SAS	67 route de Concarneau BP 27 - 29140 Rosporden
Champiloire SAS	Chantemerle - Bagneux - 49400 Saumur
Euromycel SAS	Chantemerle - Bagneux - 49400 Saumur
Champignonnières des Roches SAS	Chantemerle - Bagneux - 49400 Saumur
Champignonnières de la Vienne SAS	Chantemerle - Bagneux - 49400 Saumur
Champiland SAS	390 Rue Joseph Lacoste - 40990 Herm
Coviju 2 SAS	La Woestyne - 59173 Renescure

Selon la convention, la répartition de l'impôt sur le résultat d'ensemble des sociétés intégrées s'effectue ainsi :

- les sociétés verseront à la société Bonduelle SCA une somme égale à l'impôt qui aurait grevé leur résultat et/ou leur plus-value nette à long terme de l'exercice si elles étaient imposables distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont les sociétés intégrées auraient bénéficié en l'absence d'intégration ;
- la société Bonduelle SCA n'a pas généré d'impôt sur les sociétés sur son propre résultat au titre de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Résultat fiscal d'ensemble et déficits reportables

Le résultat fiscal d'ensemble est un bénéfice de 6 290 milliers d'euros.

Les déficits antérieurs (7 094 milliers d'euros) ont été imputés en intégralité sur le résultat fiscal d'ensemble de l'exercice.



Note 15 Situation fiscale latente

Néant.

Note 16 Rémunérations des dirigeants

Tableau 1 : Synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

(en euros)	Exercice 2015-2016	Exercice 2016-2017
Christophe BONDUELLE ⁽¹⁾ <i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées au tableau 2)	880 278	684 981 ⁽⁴⁾
Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice ⁽²⁾	Néant	Néant
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 4)	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau 6) ⁽³⁾	884 314	475 862
TOTAL	1 764 592	1 160 843

(1) Bonduelle SCA ne comprend aucun salarié. La rémunération est due au titre du mandat social chez Bonduelle SAS. Aucune rémunération n'est versée au titre du mandat de représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA.

(2) Mécanisme d'intéressement long terme. Plan basé sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % de la rémunération fixe et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date d'attribution effective.

(3) Nombre d'actions et valorisation maximum supposant un dépassement de l'objectif.

(4) Ce montant ne tient pas compte de la rémunération variable annuelle non calculée à cette date.

Tableau 2 : Récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social de l'émetteur

(en euros)	Exercice 2015-2016		Exercice 2016-2017	
	Montants dus	Montants versés	Montants dus	Montants versés
Christophe BONDUELLE <i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA</i>				
Rémunération fixe	620 000	620 000	680 000	680 000 ⁽¹⁾
• Rémunération variable annuelle ⁽²⁾	255 350	255 350	Non calculée	Non applicable
• Rémunération variable pluriannuelle ⁽³⁾	82 800	82 800	Néant	Néant
Rémunération exceptionnelle	Néant	Néant	Non déterminée	Non applicable
Jetons de présence	Néant	Néant	Néant	Néant
Avantages en nature : voiture	4 928	4 928	4 981	4 981
TOTAL	963 078	963 078	684 981	684 981

(1) La rémunération fixe ne fait pas l'objet d'une révision annuelle mais tient compte de l'évolution de la taille du groupe et de ses enjeux. Celle-ci n'avait pas fait l'objet d'une augmentation sur les deux derniers exercices.

(2) Les éléments variables de rémunération fondés principalement sur base de l'évolution du chiffre d'affaires, de la rentabilité et d'objectifs qualitatifs, ainsi qu'une éventuelle rémunération exceptionnelle sont déterminés par le Conseil d'Administration de Bonduelle SAS sur proposition du Comité des Rémunérations postérieurement à l'émission du présent document.

Le niveau de réalisation attendu des critères a été arrêté par le Conseil d'Administration sur proposition du Comité des Rémunérations de façon précise mais n'est pas rendu public pour des raisons de confidentialité.

Cette rémunération variable ne peut excéder 100 % de la rémunération fixe.

Dans le cadre de la politique de rémunération visant à l'amélioration continue des performances du groupe, la très grande majorité des collaborateurs bénéficient de rémunérations variables.

(3) Mécanisme d'intéressement long terme. Plan basé sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % de la rémunération fixe et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date d'attribution effective.

Tableau 3 : Jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux (en euros)	Montants versés au cours de l'exercice 2015-2016	Montants versés au cours de l'exercice 2016-2017
Isabelle DANJOU		
Jetons de présence	9 900	8 800
Autres rémunérations		
Daniel BRACQUART ⁽¹⁾		
Jetons de présence	9 900	-
Autres rémunérations		
Laurent BONDUELLE		
Jetons de présence	4 400	4 400
Autres rémunérations		
Martin DUCROQUET		
Jetons de présence	5 500	8 800
Autres rémunérations		
Matthieu DURIEZ		
Jetons de présence	5 500	4 400
Autres rémunérations		
Elisabeth MINARD		
Jetons de présence	4 400	4 400
Autres rémunérations		
Yves TACK		
Jetons de présence	9 900	8 800
Autres rémunérations		
Marie-France TISSEAU		
Jetons de présence	9 900	4 400
Autres rémunérations		
Marie-Ange VERDICKT ⁽¹⁾		
Jetons de présence		8 800
Autres rémunérations	-	
Pierre et Benoît BONDUELLE SAS		
Jetons de présence		
Autres rémunérations ⁽²⁾	1 730 750	1 341 800
TOTAL	1 790 150	1 394 600

Une part prépondérante des jetons de présence est attribuée en fonction de l'assiduité aux réunions du Conseil de Surveillance et des comités spécialisés.

(1) Madame Marie-Ange Verdickt a été nommée par l'Assemblée Générale du 3 décembre 2015 en qualité de membre du Conseil de Surveillance en remplacement de Monsieur Daniel Bracquart.

(2) La rémunération de la Gérance est déterminée par l'article 17 des Statuts de la société et est composée de deux éléments :

- une rémunération égale à 1,5 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent ;
- une rémunération complémentaire égale à 1 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent, dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5 % du chiffre d'affaires net consolidé.

Elle est payable par mensualités d'égale montant et figure ci-dessus pour son montant hors taxes.

**Tableau 4 : Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe**

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice
TOTAL			NÉANT			

Tableau 5 : Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)
TOTAL		NÉANT	

Tableau 6 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social durant l'exercice

Actions de performance attribuées par l'Assemblée Générale des actionnaires durant l'exercice à chaque mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe (liste nominative)	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (en euros)	Date d'acquisition	Date de disponibilité	Conditions de performance
Christophe BONDUELLE	Plan n° 5 16/09/2016	22 617	475 862 *	16/09/2019	17/09/2019	**
TOTAL		22 617				

Le 16 septembre 2016, la Gérance a décidé l'attribution gratuite d'actions ordinaires dont 22 617 à Monsieur Christophe Bonduelle en vertu de l'autorisation de l'Assemblée Générale du 3 décembre 2015 dans sa 13^e résolution.

Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, il n'existe pas d'opérations de couverture au bénéfice des mandataires sociaux.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-1 du Code de commerce, la Gérance a décidé que les dirigeants mandataires des sociétés liées au sens de l'article L. 225-197-2 du Code de commerce, bénéficiaires du plan devront conserver au nominatif 10 % des actions qui leur ont été attribuées gratuitement, et ce jusqu'à la cessation de leurs fonctions de dirigeant mandataire social.

* Nombre d'actions et valorisation maximum supposant un dépassement de l'objectif.

** L'attribution gratuite d'actions est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme. Plans basés sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % de la rémunération fixe et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date d'attribution effective.

Tableau 7 : Actions de performance attribuées à chaque mandataire social devenues disponibles

Actions de performance devenues disponibles pour chaque mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition
TOTAL		NÉANT	

En l'absence d'actions de performance attribuées devenues disponibles, l'engagement de conservation prévu par le Code Afep-Medef et déterminé par la Comité des Rémunérations n'est pas applicable.

Tableau 8 : Historique des attributions d'options d'achat d'actions

Information sur les options d'achat d'actions	
Date d'Assemblée	
Date du Conseil de Gérance	
Nombre total d'actions pouvant être achetées	
Nombre d'actions pouvant être achetées, dont le nombre pouvant être achetées par :	
Le mandataire social	
Christophe BONDUELLE	
<i>Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA</i>	
Point de départ d'exercice des options	Cf. note 18
Date d'expiration	
Prix d'achat	
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	
Nombre d'actions achetées au 30 juin 2017 (date la plus récente)	
Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ou caduques	
Options d'achat d'actions restantes en fin d'exercice	

L'exercice des options d'achat d'actions antérieurement attribuées n'est pas soumis à des critères de performance.

Tableau 9 : Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

	Nombre total d'options attribuées/ d'actions souscrites ou achetées
Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options consenties est le plus élevé.	Néant
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé.	24 600

**Tableau 10 : Historique des attributions gratuites d'actions**

Information sur les actions attribuées gratuitement	Plan AGA n° 3	Plan AGA n° 4	Plan AGA n° 5	Plan AGA n° 6
Date d'Assemblée	03/12/2015	03/12/2015	03/12/2015	03/12/2015
Date de la Gérance	07/12/2015	07/12/2015	16/09/2016	27/10/2016
Nombre total d'actions attribuées gratuitement	61 868	61 868	76 801	2 415
dont le nombre attribué à Christophe BONDUELLE Représentant légal Pierre et Benoît Bonduelle, Gérant de Bonduelle SCA	19 141	19 141	22 617	0
dont le nombre attribué à l'ensemble du Comité Exécutif	61 868	61 868	76 801	2 415
Date d'acquisition des actions ⁽¹⁾	07/12/2017	07/12/2018	16/09/2019	27/10/2018
Date de fin de période de conservation	07/12/2017	07/12/2018	16/09/2019	27/10/2018
Nombre d'actions ayant fait l'objet d'une acquisition définitive au 30 juin 2017	0	0	0	0
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0	0	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	61 868	61 868	76 801	2 415

(1) L'attribution gratuite d'actions est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme. Plans basés sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % de la rémunération fixe et dont le bénéfice effectif est conditionné par la présence dans les effectifs à la date d'attribution effective.
Conformément aux dispositions du Code Afep-Medef, il n'existe pas d'opérations de couverture au bénéfice des mandataires sociaux.

Tableau 11

	Contrat de travail ^{(1) (2)}		Régime de retraite supplémentaire ⁽⁵⁾		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions ⁽⁴⁾		Indemnités relatives à une clause de non-concurrence ⁽⁴⁾	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Dirigeants mandataires sociaux								
Christophe BONDUELLE Représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA Président de Bonduelle SAS		X	X		X		X	
Date de début de mandat ⁽⁵⁾								
Date de fin de mandat ⁽⁵⁾								

(1) Le contrat de travail au titre de Bonduelle SAS de Monsieur Christophe Bonduelle a été suspendu au 31/12/2009.

(2) Il est précisé qu'une convention de mentoring entre Bonduelle SAS et Monsieur Christophe Bonduelle a été conclue dans le cadre de son contrat de travail actuellement suspendu mais qui sera réactivé au terme du mandat social de Président de la société Bonduelle SAS. Cette convention prévoit au jour de la cessation des fonctions salariées, le versement d'une rémunération spéciale de mentoring, sous forme de somme d'argent ou d'attribution gratuite d'actions de la société Bonduelle SCA, dont l'acquisition est conditionnée (i) à la réalisation de l'ensemble des objectifs et missions précises et (ii) à l'exercice par Monsieur Christophe Bonduelle de fonctions salariées au titre de son contrat de travail pendant au moins 2 années à l'issue de son mandat social de Président de la société Bonduelle SAS. Les modalités de détermination de cette rémunération ont été arrêtées par le Conseil d'Administration de Bonduelle SAS sur proposition du Comité des Rémunérations.

(3) Le groupe a mis en place un contrat de retraite complémentaire à cotisations définies (contrat article 83) pris en charge pour une très large partie par les bénéficiaires concernés et pour le solde par le groupe. La contribution du groupe au titre de ce contrat pour l'exercice 2016-2017 est non significative.

(4) Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation de fonctions égales à 2 années de rémunération (salaire de référence + 50 % de la rémunération variable).
Le montant de l'indemnité définitivement acquis sera déterminé sur la base de la performance annuelle observée au terme des 3 dernières années précédant le départ et plus précisément en fonction du niveau d'atteinte moyen de la rémunération variable, sur les 3 années précédant la cessation effective du Mandat.
L'indemnité de cessation de fonctions inclut l'indemnité au titre de la clause de non-concurrence, pour laquelle il n'est pas prévu de faculté de renonciation par la Société. Cette indemnité n'est pas due en cas de démission ou de départ à la retraite de Monsieur Christophe Bonduelle. Les salariés de Bonduelle SAS bénéficient d'une indemnité de fin de carrière et d'une médaille du travail. Ces dernières représentent pour Monsieur Christophe Bonduelle la somme de 622 132 euros.

(5) Mandat à durée indéterminée depuis sa nomination lors de l'Assemblée Générale de Bonduelle SAS du 28 décembre 2010.

Note 17 Engagements hors bilan

	Au 30/06/2017
Engagements hors bilan	Néant

Note 18 Information sur les plans de *stock-options* et plans d'actions gratuites

A. Plans de stocks options

	Plan n° 15	Plan n° 16
Date d'Assemblée	03/12/2009	03/12/2009
Date du Conseil de Gérance	07/12/2010	15/12/2011
Nombre initial d'actions pouvant être achetées	188 800	207 600
Dont nombre d'actions pouvant être achetées par Monsieur Christophe BONDUELLE représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA	32 000	23 600
Nombre d'actions annulées ⁽¹⁾	(11 200)	(32 400)
Nombre total d'actions pouvant être achetées	177 600	175 200
Point de départ d'exercice des options	08/12/2014	16/12/2015
Date d'expiration	07/12/2016	15/12/2017
Prix d'achat	15,90	15,73
Valeur de l'action (assiette de la contribution patronale sur les plans d'actions)	2,92	2,74
NOMBRE D'ACTIONS ACHETÉES AU 30 JUIN 2017	177 600	140 999
Nombre d'actions pouvant être achetées au 30 juin 2017	0	34 201

(1) Les annulations correspondent à des actions attribuées à des personnes ayant quitté le groupe avant la période d'exercice ou non achetées à l'échéance du plan.

B. Plans d'actions gratuites

	Plan n° 3	Plan n° 4
Date d'Assemblée	03/12/2015	03/12/2015
Date du Conseil de Gérance	07/12/2015	07/12/2015
Nombre initial d'actions attribuées	61 868	61 868
Dont nombre d'actions attribuées à Monsieur Christophe BONDUELLE représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA	19 141	19 141
Dont nombre actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif	61 868	61 868
Nombre total d'actions gratuites attribuées	61 868	61 868
Date d'attribution effective ⁽¹⁾	07/12/2017	07/12/2018
Date de première cession possible	08/12/2017	08/12/2018
Valeur de l'action (assiette de la contribution patronale sur les plans d'actions)	33,04	33,04
NOMBRE D'ACTIONS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ACQUISITION DÉFINITIVE AU 30 JUIN 2017		
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	61 868	61 868

	Plan n° 5	Plan n° 6
Date d'Assemblée	03/12/2015	03/12/2015
Date du Conseil de Gérance	16/09/2016	27/10/2016
Nombre initial d'actions attribuées	76 801	2 415
Dont nombre d'actions attribuées à Monsieur Christophe BONDUELLE représentant légal de Pierre et Benoît Bonduelle SAS, Gérant de Bonduelle SCA	22 617	
Dont nombre actions attribuées à l'ensemble du Comité Exécutif	76 801	2 415
Nombre total d'actions gratuites attribuées	76 801	2 415
Date d'attribution effective ⁽¹⁾	16/09/2019	27/10/2018
Date de première cession possible	17/09/2019	28/10/2018
Valeur de l'action (assiette de la contribution patronale sur les plans d'actions)	33,04	33,04
NOMBRE D'ACTIONS AYANT FAIT L'OBJET D'UNE ACQUISITION DÉFINITIVE AU 30 JUIN 2017		
Nombre cumulé d'actions annulées ou caduques	0	0
Actions attribuées gratuitement restantes en fin d'exercice	76 801	2 415

(1) L'attribution d'actions gratuites est basée sur un mécanisme d'intéressement long terme à 3 ans. Plans basés sur le critère de rentabilité des capitaux employés d'un montant à l'objectif de 50 % du salaire ou de la rémunération fixe et conditionnés par la présence dans les effectifs à la date d'attribution effective.

C. Autres informations sur les plans d'actions

A. Montant de la charge comptabilisée au cours de l'exercice et de l'exercice précédent

Les *boni et mali* réalisés sur *stock-options* sont enregistrés dans le résultat exceptionnel.

Les levées d'options réalisées sur l'exercice n'ont pas généré de produit.

B. Passifs éventuels

Une provision pour risques et charges est constituée à la clôture du 30 juin 2017 pour 2 068 milliers d'euros (plan n° 16 et AGA 3,4, 5 et 6)

Cette provision est couverte par un produit à recevoir de même montant constaté en débiteurs divers (cf. note 1 et note 4)

Ce produit à recevoir correspond au montant qui sera refacturé aux filiales qui ont pour salariés les bénéficiaires de *stock-options* lors des levées d'options sur les plans concernés.

6.5 Renseignements concernant les filiales et participations

(en milliers d'euros)												
Sociétés	Nombre de titres détenus	Devises	Capital ⁽¹⁾	Capitaux propres autres que le capital et le résultat de l'exercice ⁽¹⁾	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres		Avances consenties par la société	Cautions données	Chiffre d'affaires hors taxe de l'exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
						Brute	Nette					
A. Titres dont la valeur brute excède 1 % du capital de la société mère												
1. Filiales détenues à plus de 50 %												
Bonduelle SAS	2 347 598	EURO	234 761	407 111	100	582 429	582 429			31 868	19 850	30 049
2. Participation détenue entre 10 et 50 %												
B. Titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital de la société mère												
1. Filiales françaises												
2. Filiales étrangères												
3. Participations dans des sociétés françaises												

(1) Dans la monnaie locale de la société.



6.6 Résultats financiers des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	30/06/2013	30/06/2014	30/06/2015	30/06/2016	30/06/2017
Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	56 000	56 000	56 000	56 000	56 000
Nombre d'actions émises en unités	32 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000	32 000 000
Résultat global des opérations effectuées					
Revenus des filiales	39 000	30 015	30 002	30 049	30 049
Chiffre d'affaires hors taxes					
Bénéfice avant impôts, participation, amortissements et provisions	37 489	23 633	21 632	23 493	22 437
Impôts sur les bénéfices	(1 189)	58	(5 701)	(2 187)	(10 481)
Participation des salariés					
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	38 601	24 210	27 739	24 538	32 438
Montant des bénéfices distribués	12 000	12 000	13 760	13 760	14 400
Résultat des opérations réduit à une seule action					
<i>(en euros)</i>					
Bénéfice après impôts, participation, mais avant amortissements et provisions	1,21	0,74	0,85	0,80	1,03
Bénéfice après impôts, participation, amortissements et provisions	1,21	0,76	0,87	0,77	1,01
Dividende versé à chaque action	0,38	0,38	0,43	0,43	0,45 ⁽¹⁾

(1) Projet soumis à l'Assemblée Générale.

Projet d'affectation du résultat

La Gérance propose à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat de l'exercice soit 32 438 424,38 euros de la manière suivante :

– bénéfice de l'exercice	32 438 424,38 €
– report à nouveau	246 177 190,09 €
– bénéfice distribuable	278 615 614,47 €
– affectation à l'Associé Commandité	324 384,24 €
– dividende aux actionnaires	14 400 000,00 €
– report à nouveau	263 891 230,23 €

Et d'approuver la distribution d'un dividende, au titre de l'exercice 2016-2017, de 0,45 € par action, étant précisé que l'intégralité du montant ainsi distribué est éligible à la réfaction de 40 % mentionnée à l'article 158-3-2° du CGI.

Le dividende sera mis en paiement le 9 janvier 2018.

6.7 Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2017

À l'Assemblée Générale de la société Bonduelle SCA

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Bonduelle SCA relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité des Comptes.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

III. Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous devons porter à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait pas de point clé d'audit à communiquer dans notre rapport.



IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Gérance et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V. Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Désignation des Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

A été nommé Commissaire aux Comptes de la société Bonduelle SCA par l'Assemblée Générale du 7 décembre 2006

Au 30 juin 2017, le cabinet Deloitte était dans la 11^e année de sa mission sans interruption.

Mazars

A été nommé Commissaire aux Comptes de la société Bonduelle SCA par l'Assemblée Générale du 20 décembre 1989

Au 30 juin 2017, le cabinet Mazars était dans la 28^e année de sa mission sans interruption et dans la 19^e année depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

VI. Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité des Comptes de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

VII. Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Comité des Comptes

Nous remettons un rapport au Comité des Comptes qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité des Comptes, figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité des Comptes la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité des Comptes des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Lille et Courbevoie, le 29 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Pierre-Marie Martin

Mazars

Jean-Maurice El Nouchi

6.8 Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 226-2 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 226-2 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

En application de l'article L. 226-10 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Cautionnement par Bonduelle SCA d'un emprunt obligataire émis par Bonduelle SAS (USPP 2017)

Personnes concernées : Bonduelle SAS, dont Bonduelle SCA détient directement ou indirectement plus de 10 % des droits de vote et Pierre & Benoît Bonduelle SAS, gérant de Bonduelle SCA et directeur général de Bonduelle SAS.

Nature, objet et modalités : en date du 28 juin 2017, votre Conseil de Surveillance a autorisé Bonduelle SCA à se porter caution de Bonduelle SAS dans le cadre du refinancement de la dette liée à l'acquisition de la société Ready Pac Foods, intervenue le 21 mars 2017.

Dans ce cadre, Bonduelle SAS a émis le 6 juillet 2017, un placement privé aux Etats Unis (USPP) réparti en deux tranches de respectivement 150 millions d'euros et 50 millions de dollars américains, d'une durée de dix ans.

Ce cautionnement n'est pas rémunéré.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

En application de l'article R. 226-2 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Cautionnement par Bonduelle SCA d'un emprunt obligataire émis par Bonduelle SAS (USPP 2010)

Personnes concernées : Bonduelle SAS, dont Bonduelle SCA détient directement ou indirectement plus de 10 % des droits de vote et Pierre & Benoît Bonduelle SAS, gérant de Bonduelle SCA et directeur général de Bonduelle SAS.

Nature, objet et modalités : les 3 août et 2 septembre 2010, Bonduelle SAS a émis un emprunt obligataire aux États-Unis d'une durée de 12 ans par placement privé (USPP) en deux tranches d'un montant total de 165 millions de dollars. Bonduelle SCA s'est porté caution de cette émission. Ce cautionnement n'est pas rémunéré.

Cette convention a été réexaminée par votre Conseil de Surveillance lors de sa réunion du 29 septembre 2017. Constatant que les conditions économiques de ladite convention n'ont pas évolué, il n'y a pas lieu de la soumettre à nouveau à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale.

Fait à Lille et à Paris La Défense, le 29 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte & Associés

Pierre-Marie Martin

Mazars

Jean-Maurice El Nouchi





Information sur la société et son capital



7.1	Renseignement concernant le capital 	230
7.1.1	Historique du capital	230
7.1.2	Montant du capital souscrit	231
7.1.3	Délégations et autorisations données à la Gérance en matière d'augmentation de capital	231
7.1.4	Capital potentiel	233
7.2	Actionnariat 	234
7.2.1	Répartition du capital et des droits de vote	234
7.2.2	Code de déontologie boursière	235
7.2.3	Pacte d'actionnaires	235
7.3	Action Bonduelle et dividendes	236
7.3.1	Évolution du cours de Bourse	236
7.3.2	Dividendes	237
7.4	Descriptif du programme de rachat d'actions 	238
7.4.1	Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 31 août 2017	238
7.4.2	Description détaillée du programme de rachat d'actions	238
7.5	Renseignements de caractère général concernant la société 	239

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme 



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM

7.1 Renseignement concernant le capital

7.1.1 Historique du capital

Année	Opération	Montant nominal	Prime	Montants successifs du capital	Nombre cumulé d'actions
Au 01/01/1993 (en francs)				307 392 400	439 132
1995	Rachat de 68 068 actions	(47 467 600)	(95 295 200)	259 744 800	371 064
1997	Incorporation de réserves et élévation du nominal de 700 F à 760 F	22 263 840		282 008 640	371 064
	Division du nominal de 760 F à 40 F			282 008 640	7 050 216
	Absorption de Financière Bonduelle Dalle et création de 146 325 actions	5 853 000	6 303 103	287 861 640	7 196 541
	Apport d'actions Bonduelle SA par le FCP Bonduelle Valeurs	10 372 880	14 938 800	298 234 520	7 455 863
	Apport d'actions Bonduelle SA par des salariés et divers	7 142 720	10 675 640	305 647 240	7 641 181
1998	Émission de 358 819 actions	14 352 760	30 499 615	320 000 000	8 000 000
(en euros)					
2001	Incorporation au capital d'une somme de 47 335 920 F prélevée sur le compte prime d'émission en vue de la conversion en euros			56 000 000	8 000 000
2005	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société Montecourt	2 068 948	17 269 806,14	58 068 948	8 295 564
2005	Annulation des actions de la société reçues par elle au titre de sa fusion avec la société Montecourt	(2 068 948)	(17 269 806,14)	56 000 000	8 000 000
2012	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société L'Angevaine	1 596 000	13 933 080	57 596 000	8 228 000
	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société La Houssaie	539 588	4 710 603,23	58 135 588	8 305 084
	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société La Marjolaine	646 170	5 641 043,42	58 781 758	8 397 394
	Augmentation de capital suite à la fusion avec la société Pecarrère	359 464	3 138 125,23	59 141 222	8 448 746
	Réduction de capital par annulation des actions propres de la société reçues au titre des fusions	3 124 709	(27 278 709,57)	56 016 513	8 002 359
	Réduction de capital par annulation d'actions autodétenues	16 513		56 000 000	8 000 000
2013	Réduction de la valeur nominale de l'action par échange de chacune des actions ordinaires de 7 € existant actuellement contre 4 actions nouvelles de 1,75 € de valeur nominale chacune			56 000 000	32 000 000

7.1.2 Montant du capital souscrit

Au 31 août 2017, le capital social est fixé à 56 000 000 euros.

Il est divisé en 32 000 000 d'actions ordinaires de 1,75 euro chacune, entièrement libérées et de même catégorie représentant 49 995 908 droits de vote théoriques et

représentant 49 528 332 droits de vote exerçables en Assemblée Générale.

Cet écart est lié à 467 576 actions autodétenues, privées de droit de vote.

Il est précisé que l'écart entre le nombre d'actions et de droits de vote résulte de l'existence d'un droit de vote double.

7.1.3 Délégations et autorisations données à la Gérance en matière d'augmentation de capital

Nature de la résolution	Date de l'AG	Durée de la délégation/ autorisation donnée à la Gérance	Date d'expiration	Observation	Utilisation au cours des exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice 2016-2017
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices et/ou primes. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 10 M d'actions soit 31,25 % du capital).	01/12/2016 (11 ^e résolution)	26 mois	31/01/2019		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires et/ou des actions ordinaires donnant accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec maintien du droit préférentiel de souscription. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 10 M d'actions soit 31,25 % du capital).	01/12/2016 (12 ^e résolution)	26 mois	31/01/2019		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires, et/ou des actions ordinaires donnant droit à l'attribution d'autres actions ordinaires ou titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public et/ou en rémunération de titres dans le cadre d'une offre publique d'échange. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 10 M d'actions soit 31,25 % du capital). Plafond commun avec délégation qui suit.	01/12/2016 (13 ^e résolution)	26 mois	31/01/2019		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour émettre des actions ordinaires donnant accès à des actions ordinaires ou à l'attribution de titres de créance et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription par placement privé. Maximum de 17,5 M€ en nominal (soit 10 M d'actions soit 31,25 % du capital). Maximum de 20 % du capital par an. Plafond commun avec délégation qui précède.	01/12/2016 (14 ^e résolution)	26 mois	31/01/2019		-	-

Renseignement concernant le capital

Nature de la résolution	Date de l'AG	Durée de la délégation/ autorisation donnée à la Gérance	Date d'expiration	Observation	Utilisation au cours des exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice 2016-2017
Autorisation, en cas d'émission avec suppression du droit préférentiel de souscription, de fixer, dans la limite de 10 % du capital par an, le prix d'émission, qui ne pourra être inférieur, au choix de la Gérance, soit à la moyenne des cours de clôture de l'action de la société sur le marché Euronext Paris constatée sur une période maximale de six mois précédant l'émission, soit au cours moyen pondéré de l'action de la société sur le marché Euronext Paris constaté lors des trois dernières séances de Bourse précédant l'émission avec une décote maximale de 15 %.	01/12/2016 (15 ^e résolution)	26 mois	31/01/2019		-	-
Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires.	01/12/2016 (16 ^e résolution)	26 mois	31/01/2019		-	-
Délégation donnée à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.	03/12/2015 (11 ^e résolution)	26 mois	02/02/2018		-	-
Délégation de compétence donnée à la Gérance pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail. Maximum de 3 % du montant du capital social atteint lors de la décision de la Gérance de réalisation de cette augmentation.	01/12/2016 (17 ^e résolution)	26 mois	31/01/2019		-	-
Autorisation donnée à la Gérance en vue d'attribuer gratuitement des actions existantes et/ou à émettre aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription. Maximum de 3 % du capital social au jour de l'Assemblée étant précisé que le nombre total d'actions pouvant être attribuées gratuitement aux dirigeants mandataires de la société ne pourra dépasser 1 % du capital au sein de cette enveloppe.	03/12/2015 (13 ^e résolution)	38 mois	02/02/2019		123 736	79 216





Renseignement concernant le capital

Nature de la résolution	Date de l'AG	Durée de la délégation/ autorisation donnée à la Gérance	Date d'expiration	Observation	Utilisation au cours des exercices précédents	Utilisation au cours de l'exercice 2016-2017
Autorisation donnée à la Gérance en vue d'octroyer des options de souscription et/ou d'achat d'actions aux membres du personnel salarié et/ou certains mandataires sociaux de la société ou des sociétés liées, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription. Maximum de 3 % du capital social au jour de l'Assemblée étant précisé que le nombre total d'options pouvant être octroyées aux dirigeants mandataires de la société ne pourra donner droit à souscrire ou acheter un nombre d'actions supérieur à 1 % du capital au sein de cette enveloppe.	03/12/2015 (12 ^e résolution)	38 mois	02/02/2019		-	-

7.1.4 Capital potentiel

Tableau récapitulant les instruments dilutifs arrêté à la date du 31 août 2017

Instruments dilutifs	Nombre maximum d'actions susceptibles d'être émises	Dilution potentielle maximale (en % du capital)
OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES GRATUITEMENT	232 953	0,73*

* Sur la base d'un capital de 32 000 000 d'actions.

7.2 Actionnariat – GRI Standard 102-5

7.2.1 Répartition du capital et des droits de vote

Au 30 juin 2015

2015	Nombre d'actions	%	Droits de vote théoriques	%	Droits de vote exerçables en AG	%
La Plaine SAS ⁽¹⁾	7 155 904	22,36 %	14 311 808	29,59 %	14 311 808	30,59 %
Pierre et Benoît Bonduelle SAS ⁽²⁾	1 695 372	5,30 %	3 380 408	6,99 %	3 380 408	7,23 %
Total Pierre et Benoît Bonduelle SAS	8 851 276	27,66 %	17 692 216	36,58 %	17 692 216	37,82 %
Autres actionnaires familiaux – Action de concert ⁽³⁾	5 833 302	18,23 %	10 276 034	21,25 %	10 276 034	21,97 %
Sous-total Concert	14 684 578	45,89 %	27 968 250	57,83 %	27 968 250	59,79 %
Autres actionnaires familiaux – Non concertistes	2 032 085	6,35 %	3 756 146	7,77 %	3 756 146	8,03 %
Total actionnaires familiaux	16 716 663	52,24 %	31 724 396	65,60 %	31 724 396	67,82 %
Total Autodétention	1 582 218	4,94 %	1 582 218	3,27 %	0	0,00 %
Total FCPE	1 070 911	3,35 %	2 079 311	4,30 %	2 079 311	4,44 %
Total Public	12 630 208	39,47 %	12 976 010	26,83 %	12 976 010	27,74 %
TOTAL	32 000 000	100,00 %	48 361 935	100,00 %	46 779 717	100,00 %

(1) La Plaine SAS est contrôlée par la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS à hauteur de 53,33 %, le solde étant détenu par les actionnaires familiaux, dont aucun ne détient plus de 5 % du capital ni des droits de vote.

(2) La société Bonduelle a le statut de société en commandite par actions. L'Associé commandité est la SAS Pierre et Benoît Bonduelle dont les parts sont détenues par les actionnaires familiaux. La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS est gérante de Bonduelle SCA.

(3) Personnes signataires du pacte pour la totalité des actions détenues.

Au 30 juin 2016

2016	Nombre d'actions	%	Droits de vote théoriques	%	Droits de vote exerçables en AG	%
La Plaine SA ⁽¹⁾	7 155 904	22,36 %	14 311 808	28,60 %	14 311 808	28,90 %
Pierre et Benoît Bonduelle SAS ⁽²⁾	2 379 220	7,44 %	4 064 256	8,12 %	4 064 256	8,21 %
Total Pierre et Benoît Bonduelle SAS	9 535 124	29,80 %	18 376 064	36,73 %	18 376 064	37,11 %
Autres actionnaires familiaux – Action de concert ⁽³⁾	5 853 294	18,29 %	11 646 280	23,28 %	11 646 280	23,52 %
Sous-total Concert	15 388 418	48,09 %	30 022 344	60,00 %	30 022 344	60,63 %
Autres actionnaires familiaux – Non concertistes	2 014 559	6,30 %	4 012 136	8,02 %	4 012 136	8,10 %
Total actionnaires familiaux	17 402 977	54,39 %	34 034 480	68,02 %	34 034 480	68,73 %
Total Autodétention	521 756	1,63 %	521 756	1,04 %	0	0,00 %
Total FCPE	1 104 113	3,45 %	2 123 513	4,24 %	2 123 513	4,29 %
Total Public	12 971 154	40,53 %	13 355 826	26,69 %	13 355 826	26,98 %
TOTAL	32 000 000	100,00 %	50 035 575	100,00 %	49 513 819	100,00 %

(1) La Plaine SA est contrôlée par la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS à hauteur de 53,33 %, le solde étant détenu par les actionnaires familiaux, dont aucun ne détient plus de 5 % du capital ni des droits de vote.

(2) La société Bonduelle a le statut de société en commandite par actions. L'Associé commandité est la SAS Pierre et Benoît Bonduelle dont les parts sont détenues par les actionnaires familiaux. La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS est gérante de Bonduelle SCA.

(3) Personnes signataires du pacte pour la totalité des actions détenues.



Au 30 juin 2017

2017	Nombre d'actions	%	Droits de vote théoriques	%	Droits de vote exerçables en AG	%
La Plaine SA ⁽¹⁾	7 155 904	22,36 %	14 311 808	28,62 %	14 311 808	28,90 %
Pierre et Benoît Bonduelle SAS ⁽²⁾	2 379 220	7,44 %	4 064 256	8,13 %	4 064 256	8,21 %
Total Pierre et Benoît Bonduelle SAS	9 535 124	29,80 %	18 376 064	36,75 %	18 376 064	37,11 %
Autres actionnaires familiaux – Action de concert ⁽³⁾	5 829 808	18,22 %	11 652 826	23,31 %	11 652 826	23,53 %
Sous-total Concert	15 364 932	48,02 %	30 028 890	60,06 %	30 028 890	60,64 %
Autres actionnaires familiaux – Non concertistes	1 969 197	6,15 %	3 895 014	7,79 %	3 895 014	7,86 %
Total actionnaires familiaux	17 334 129	54,17 %	33 923 904	67,85 %	33 923 904	68,50 %
Total Autodétention	473 180	1,48 %	473 180	0,95 %	0	0,00 %
Total FCPE	1 106 971	3,46 %	2 148 802	4,30 %	2 148 802	4,34 %
Total Public	13 085 720	40,89 %	13 455 344	26,90 %	13 455 344	27,16 %
TOTAL	32 000 000	100,00 %	50 001 230	100,00 %	49 528 050	100,00 %

(1) La Plaine SA est contrôlée par la société Pierre et Benoît Bonduelle SAS à hauteur de 53,33 %, le solde étant détenu par les actionnaires familiaux, dont aucun ne détient plus de 5 % du capital ni des droits de vote.

(2) La société Bonduelle a le statut de société en commandite par actions. L'Associé commandité est la SAS Pierre et Benoît Bonduelle dont les parts sont détenues par les actionnaires familiaux. La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS est gérante de Bonduelle SCA.

(3) Personnes signataires du pacte pour la totalité des actions détenues.

À la connaissance de la société, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5 % du capital et des droits de vote. Il n'y a pas eu de variation significative dans cette répartition depuis la clôture jusqu'à la date d'établissement du présent document. La société est contrôlée comme décrit ci-dessus. Les mesures prises en vue d'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive sont :

- la présence d'administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration de la société Bonduelle SAS ;
- la présence de membres indépendants au sein du Conseil de Surveillance de la société Bonduelle SCA ;
- la présence de comités spécialisés ;
- l'existence d'un flottant significatif.

La société a réalisé une enquête EUROCLEAR sur les titres au porteur au 30 juin 2017. Cette étude a porté sur 8 812 actionnaires au porteur. 22 % du capital est détenu par des actionnaires au porteur résidant en France et DOM et 17 % du capital est détenu par des actionnaires au porteur résidant à l'étranger et TOM. Par ailleurs lorsque l'analyse est faite par type de détenteur, l'étude montre que 7 % du capital est détenu par des actionnaires au porteur particuliers et que 32 % du capital est détenu par des investisseurs institutionnels.

7.2.2 Code de déontologie boursière

Fidèle à ses valeurs, le Groupe Bonduelle a adopté depuis de nombreuses années des règles de gouvernance et a adhéré en 2008 aux principes du Code de gouvernance Afep-Medef.

(1) Avis AMF n°214C0595.

Dans cet esprit, et en ligne avec les recommandations de l'AMF, le groupe a mis en place un Code de déontologie boursière en septembre 2011, disponible sur le site www.bonduelle.com.

7.2.3 Pacte d'actionnaires

Une première convention dite de blocage a été signée le 26 mai 1998 par 102 actionnaires familiaux « souhaitant créer un noyau stable et durable ». Les signataires s'engageaient à bloquer pour une période de 10 ans une partie de leurs actions. Celle-ci a pris fin le 26 mai 2008.

Un second accord qui a recueilli la signature de 144 actionnaires familiaux avait pour objet de réguler le volume des actions présentées sur le marché, d'assurer une continuité dans la gestion de la société et de maintenir l'affectio societatis au sein de l'actionnariat familial. Il a été signé le 27 mars 1998 pour une durée de 5 ans et s'est poursuivi depuis d'année en année, toute partie pouvant dénoncer son adhésion un an avant chaque renouvellement.

Un troisième accord, annulant et remplaçant les précédents accords et en aménageant certaines dispositions, a été mis en place en 2008 pour une durée initiale de 5 ans, renouvelable annuellement à l'expiration de cette période, avec faculté pour chaque partie de sortir de cet accord avec préavis d'un an. L'Autorité des marchés financiers a considéré que les clauses de cet accord caractérisent une action de concert entre les signataires ⁽¹⁾.

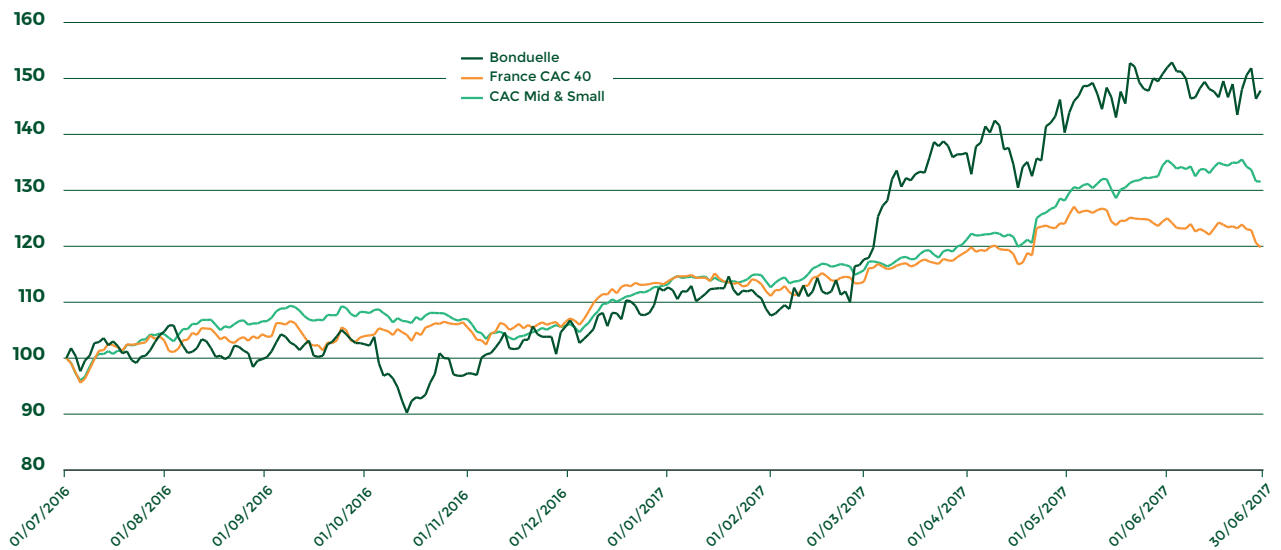
Compte tenu de ces accords, l'action de concert telle que constatée par l'Autorité des marchés financiers représente au 30 juin 2017 48,02 % du capital et 60,06 % des 50 001 230 droits de votes théoriques.

7.3 Action Bonduelle et dividendes

7.3.1 Évolution du cours de Bourse

Évolution du titre Bonduelle par rapport aux indices CAC 40 et CAC Mid & Small

(base 100, juillet 2016)



Données boursières

Cours de l'action	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Plus haut (en euros)	22,78	26,52	27,-	33,94
Plus bas (en euros)	17,17	18,-	21,1	20,03
Dernier cours de l'exercice (en euros)	21,41	22,80	21,68	32,82
Capitalisation boursière au 30 juin (en millions d'euros)	685,12	729,60	693,76	1 050,24
Moyenne des échanges journaliers (en euros)	330 184	257 382	316 323	493 653

Place de cotation : Euronext Paris

Marché : Euronext valeurs locales

Type : Compartiment B

Code ISIN : FR 0000063935

Code Reuters : BOND.PA

Code Bloomberg : BON FP

Titres en circulation : 32 000 000

Indices : CAC Mid & Small, CAC All Shares, CAC All Tradable

Éligible : SRD long only

7.3.2 Dividendes

Dividendes mis en distribution au cours des 5 derniers exercices :

	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
Dividende par action (éligible à la réfaction) (en euros)	0,375	0,375	0,43	0,43	0,45
Montant global du dividende versé (en milliers d'euros)	12 000 *	12 000 *	13 760 *	13 760 *	14 400*

* Ce montant inclut le montant du dividende correspondant aux actions autodétenues non versé et affecté au compte report à nouveau.

La société a pour objectif de distribuer une fraction limitée de son bénéfice net favorisant ainsi l'autofinancement de ses investissements et de sa croissance externe.

7.4 Descriptif du programme de rachat d'actions

Conformément aux dispositions du règlement délégué du 08/03/2016 complétant le règlement (UE) règlement européen n° 596/2014 du Parlement européen et du conseil par des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme sera soumis à l'autorisation de l'Assemblée Générale du 7 décembre 2017. L'avis de réunion sera publié au BALO du 30 octobre 2017.

7.4.1 Répartition par objectifs des titres de capital détenus arrêtée à la date du 31 août 2017

Nombre de titres détenus de manière directe et indirecte : 467 576 titres représentant 1,46 % du capital de la société.

Nombre de titres détenus répartis par objectifs :

- animation du cours par l'intermédiaire d'un contrat de liquidité AMAFI : 7 199 ;
- opérations de croissance externe : 199 424 ;
- couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés : 260 953 ;
- couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions : 0 ;
- annulation : 0.

7.4.2 Description détaillée du programme de rachat d'actions

- **Autorisation du programme** : Assemblée Générale du 7 décembre 2017
- **Titres concernés** : actions ordinaires
- **Part maximale du capital dont le rachat est autorisé** : 10 % du capital (soit 3 200 000 actions à ce jour), étant précisé que cette limite s'apprécie à la date des rachats afin de tenir compte des éventuelles opérations d'augmentation ou de réduction de capital pouvant intervenir pendant la durée du programme. Le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de cette limite correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée du programme dans le cadre de l'objectif de liquidité.

La société ne pouvant détenir plus de 10 % de son capital, compte tenu du nombre d'actions déjà détenues s'élevant au 31 août 2017 à 467 576 (soit 1,46 % du capital), le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 2 732 424 actions (soit 8,54 % du capital) sauf à céder ou à annuler les titres déjà détenus.

- **Prix maximum d'achat** : 60 euros
- **Montant maximal du programme** : 192 000 000 euros
- **Modalités des rachats** : Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Gérant appréciera.

La société se réserve le droit d'utiliser des mécanismes optionnels ou instruments dérivés dans le cadre de la réglementation applicable.

- **Objectifs** :
 - d'assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action BONDUELLE par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI admise par la réglementation, étant précisé que dans ce cadre, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite susvisée correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues,
 - de conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
 - d'assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et/ou de plans d'actions attribuées gratuitement (ou plans assimilés) au bénéfice des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe ainsi que toutes allocations d'actions au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou de groupe (ou plan assimilé), au titre de la participation aux résultats de l'entreprise et/ou toutes autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe,
 - d'assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
 - de procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée Générale des actionnaires dans sa 10^e résolution à caractère extraordinaire.
- **Durée de programme** : 18 mois à compter de l'Assemblée Générale du 7 décembre 2017 soit jusqu'au 6 juin 2019.

Pour toute information :

finance@bonduelle.com

Tél. : (33) 03 20 43 60 60



7.5 Renseignements de caractère général concernant la société

Dénomination sociale – GRI Standard 102-1

Bonduelle

Siège social – GRI Standard 102-3

« La Woestyne »

59173 – Renescure

Tél. : +33 (0)3 28 42 60 60

Siège administratif

Rue Nicolas Appert

BP 30173

59653 – Villeneuve d'Ascq

Forme juridique – GRI Standard 102-5

Bonduelle est une société en commandite par actions, de nationalité française, régie par le Code de commerce.

Date de constitution et durée

La société a été constituée le 19 janvier 1972 pour une durée de 99 ans qui prendra fin le 18 janvier 2071, sauf dissolution anticipée ou prorogation.

Numéro d'identification

La société est inscrite au registre du commerce et des sociétés de Dunkerque sous le numéro 447 250 044.

Code APE : 6420 Z

Exercice social

Du 1^{er} juillet au 30 juin de chaque année.

Objet social (article 2 des Statuts)

La société a pour objet, en France et dans tous pays :

- la propriété et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux émis par toutes les sociétés françaises ou étrangères ;
- tous investissements financiers et industriels ;
- l'administration d'entreprises ;
- et plus généralement, toutes opérations de toute nature susceptibles de contribuer à son développement.

La société peut réaliser toutes les opérations qui sont compatibles avec cet objet, s'y rapportent et/ou contribuent à sa réalisation.

Documents sociaux relatifs aux trois derniers exercices

Les Statuts, comptes et rapports, procès-verbaux d'Assemblées Générales et autres documents sociaux peuvent être consultés au siège social et au siège administratif.

Répartition statutaire des bénéfices (article 25 des Statuts)

L'Assemblée approuve les comptes de l'exercice écoulé, le cas échéant les comptes consolidés, et constate l'existence de bénéfices distribuables.

Dans la limite de son résultat distribuable, la société verse à l'Associé commandité une somme égale à 1 % du résultat net de l'exercice.

Si le résultat distribuable d'un exercice ne permet pas le versement de tout ou partie de la quote-part du résultat revenant à l'Associé commandité telle que définie ci-dessus, celle-ci sera cumulative et le solde impayé sera reporté sur le ou les exercices ultérieurs jusqu'à apurement complet.

Les sommes dues à l'Associé commandité seront versées aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice.

Après versement des sommes revenant à l'Associé commandité, le solde du bénéfice distribuable revient aux actionnaires. Son affectation est décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition de l'Associé commandité.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du

Renseignements de caractère général concernant la société

dividende ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions, dans les conditions fixées par la loi.

Sur proposition du Conseil de Surveillance, l'Assemblée Générale peut décider le prélèvement sur le solde des résultats revenant aux actionnaires des sommes qu'elle juge convenable de reporter à nouveau au profit des actionnaires ou d'affecter à un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires, généraux ou spéciaux, non productifs d'intérêts, sur lesquels les associés commandités n'ont, en cette qualité, aucun droit.

Sur proposition de l'Associé commandité, ce ou ces fonds de réserve peuvent, sur décision de l'Assemblée Ordinaire, être distribués aux actionnaires ou affectés à l'amortissement total ou partiel des actions. Les actions intégralement amorties sont remplacées par des actions de jouissance ayant les mêmes droits que les actions anciennes à l'exception du droit au remboursement du capital.

Ce ou ces fonds de réserve peuvent également être incorporés au capital.

Les dividendes sont mis en paiement aux époques et lieux désignés par la Gérance dans un délai maximum de neuf mois à compter de la clôture de l'exercice, sous réserve de la prolongation de ce délai par justice.

Assemblées Générales

(article 23 des Statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi.

Leur réunion a lieu au siège social ou en tout autre endroit précisé dans l'avis de convocation.

Le droit de participer aux Assemblées Générales est subordonné, à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, dans les conditions prévues par la réglementation applicable, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Peuvent également assister aux Assemblées toutes personnes invitées par la Gérance ou par le Président du Conseil de Surveillance.

L'Associé commandité est représenté par l'un de ses représentants légaux ou par toute personne, actionnaire ou non, mandatée par l'un de ceux-ci.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité, les actionnaires qui participent à l'Assemblée par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification et conformes à la réglementation en vigueur, lorsque la Gérance décide l'utilisation de tels moyens de participation, antérieurement à la convocation de l'Assemblée Générale.

Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil de Surveillance ou, à son défaut, par le Vice-président de ce conseil ou, encore à défaut, par la Gérance.

Les Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires, statuant dans les conditions prévues par la loi, exercent leurs fonctions conformément à celle-ci.

Sauf pour la nomination et la révocation des membres du Conseil de Surveillance, la nomination et la révocation des Commissaires aux Comptes et l'approbation des conventions soumises à autorisation, aucune décision des Assemblées n'est valablement prise si elle n'est pas approuvée par écrit par l'Associé commandité au plus tard à la clôture de l'Assemblée ayant voté la décision en cause.

La Gérance de la société a tous pouvoirs pour constater cette approbation ; elle annexe le document la comportant au procès-verbal de l'Assemblée concernée.

Répartition du capital – Franchissement de seuils statutaires (article 11 des Statuts)

Toute personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, qui vient à posséder un nombre d'actions ou de droits de vote représentant plus de l'un des seuils fixés par la loi doit respecter les obligations d'information prévues par celle-ci dans le délai imparti. La même information est également donnée lorsque la participation en capital ou en droits de vote devient inférieure aux seuils légaux.

En outre, toute personne physique ou morale qui, seule ou de concert, vient à détenir ou cesse de détenir, de quelque manière que ce soit, une fraction égale à 2 % ou 4 % du capital ou des droits de vote, est tenue d'informer la société dans un délai de 15 jours à compter du franchissement de l'un de ces seuils, du nombre d'actions, de valeurs mobilières donnant accès au capital et des droits de vote qui y sont attachés, qu'elle détient. Pour l'application de cette obligation statutaire, les seuils de participation sont déterminés dans les mêmes conditions que les seuils de participation légaux.

En cas de non-respect de l'obligation statutaire, les actions excédant la fraction non déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation, à la demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital social.

Pour plus d'informations sur la répartition du capital : se reporter au tableau 7.2.1 « Répartition du capital et des droits de vote ».



Droit de vote double (instauré par l'Assemblée Générale Mixte du 24 octobre 1997 dans sa 10^e résolution à caractère extraordinaire – article 12 des Statuts)

Les titulaires d'actions nominatives entièrement libérées, inscrites à leur nom depuis plus de trois ans bénéficieront d'un droit de vote double. Ce droit de vote double s'appliquera à l'occasion de toutes les Assemblées Générales Ordinaires ou Extraordinaires.

Par ailleurs, les dispositions légales concernant le droit de vote double sont rappelées ci-après :

- en cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double peut être conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. (article L. 225-123 du Code de commerce) ;
- toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double attribué en application de l'article L. 225-123. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas le délai mentionné au premier alinéa de l'article L. 225-123. Il en est de même, sauf stipulation contraire des Statuts de la société ayant attribué le droit de vote double, en cas de transfert par suite d'une fusion ou d'une scission d'une société actionnaire.

La fusion ou la scission de la société est sans effet sur le droit de vote double qui peut être exercé au sein de la ou des sociétés bénéficiaires, si les Statuts de celles-ci l'ont institué. (article L. 225-124 du Code de commerce).

Répartition des droits de vote entre usufruitier et nu propriétaire (article 12 des Statuts)

Les Statuts prévoient actuellement sauf convention contraire notifiée à la société, en cas de démembrement de la propriété des actions, le droit de vote attaché à l'action appartient au nu-propriétaire, sauf pour les décisions collectives relatives à l'affectation des bénéfices de la société pour lesquelles il appartient à l'usufruitier.

Cependant, les titulaires d'actions dont la propriété est démembrement peuvent convenir entre eux de toute autre répartition pour l'exercice du droit de vote aux Assemblées Générales. Dans ce cas, ils devront porter leur convention à la connaissance de la société par lettre recommandée avec accusé de réception, adressée au siège social à l'attention de la Gérance, la société étant tenue de respecter cette

convention pour toute décision collective qui interviendrait après l'expiration d'un délai d'un mois suivant la première présentation de la lettre recommandée avec accusé de réception, la mention de la poste faisant foi de la date de première présentation.

Nonobstant les dispositions ci-dessus, le nu-propriétaire a le droit de participer à toutes les décisions collectives d'associés.

Identification des titres au porteur (article 9 des Statuts)

La société peut, à tout moment, conformément aux dispositions légales et réglementaires, demander au dépositaire central d'instruments financiers des renseignements lui permettant d'identifier les détenteurs de titres au porteur conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote aux Assemblées, ainsi que la quantité de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

Gérance (article 15 des Statuts)

La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés commandités ou étrangers à la société. Dans le cas de plusieurs gérants, toute disposition des présents Statuts visant le « gérant » s'applique à chacun d'eux, qui peuvent agir ensemble ou séparément.

Le gérant peut être une personne physique ou une personne morale y compris l'Associé commandité lui-même.

Les fonctions du ou des gérants personnes physiques ont une durée de trois exercices qui expirent à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle statuant sur les comptes du 2^e exercice suivant celui au cours duquel est intervenue la désignation de gérant. Les fonctions du ou des gérants personnes morales ont une durée indéterminée.

Au cours de l'existence de la société, la nomination du ou des gérants est de la compétence exclusive de l'Associé commandité.

Les fonctions du gérant prennent fin par le décès, l'incapacité, l'interdiction, le redressement ou la liquidation judiciaire, la révocation, la démission ou le dépassement de l'âge de 75 ans.

La société n'est pas dissoute en cas de cessation des fonctions d'un gérant pour quelque cause que ce soit.

Le gérant qui démissionne doit prévenir l'Associé commandité et le Conseil de Surveillance six mois au moins à l'avance, par lettre recommandée, ceci sauf réduction de ce délai accordée par l'Associé commandité après avoir recueilli l'avis motivé du Conseil de Surveillance.

La révocation de tout gérant est prononcée par l'Associé commandité.

Pouvoirs de la Gérance

(article 16 des Statuts)

Rapports avec les tiers

La Gérance est investie des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la société. Elle les exerce dans les limites de l'objet social et sous réserve de ceux expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées Générales d'actionnaires.

Rapports entre les associés

Dans les rapports entre les associés, la Gérance détient les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes de gestion dans l'intérêt de la société et dans le respect des pouvoirs attribués par les présents Statuts à l'Associé commandité à l'article « Responsabilité et pouvoirs de l'Associé commandité » et au Conseil de Surveillance à l'article « Pouvoirs du Conseil de Surveillance ».

Délégations

La Gérance peut procéder, sous sa responsabilité, à toutes délégations de pouvoirs qu'elle juge nécessaire au bon fonctionnement de la société et de son groupe.

Elle peut procéder, avec l'accord de l'Associé commandité, à une délégation générale, comportant ou non des limitations, à un ou plusieurs cadres de la société qui prennent alors le titre de Directeur général.

Rémunération de la Gérance

(article 17 des Statuts)

La rémunération statutaire annuelle brute de la Gérance est composée de deux éléments :

- une rémunération égale à 1,5 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent ;
- une rémunération complémentaire égale à 1 % du bénéfice net consolidé part du groupe de l'exercice précédent, dès lors que celui-ci est supérieur à 1,5 % du chiffre d'affaires net consolidé.

Elle est payable par mensualités d'égal montant.

Cette rémunération est répartie entre les gérants par parts égales, sauf accord contraire entre eux.

Toutefois, si un ou plusieurs gérants sont des personnes morales, l'intégralité de la rémunération sera versée à ce seul ou à ces seuls gérants personnes morales par parts égales sauf accord contraire entre eux.

Toute rémunération supplémentaire de la Gérance doit être décidée par l'Assemblée Générale Ordinaire avec l'accord de l'Associé commandité.

Conseil de Surveillance

(article 18 des Statuts)

La société est dotée d'un Conseil de Surveillance composé de 3 à 18 membres, choisis parmi les actionnaires n'ayant ni la qualité d'Associé commandité, ni celle de représentant légal de l'Associé commandité, ni celle de dirigeant de Pierre et Benoît Bonduelle SAS.

Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être des personnes physiques ou morales.

Les personnes morales doivent, lors de leur nomination, désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités que s'il était membre du Conseil de Surveillance en son nom propre, sans préjudice de la responsabilité solidaire de la personne morale qu'il représente. Ce mandat de représentant permanent lui est donné pour la durée de celui de la personne morale qu'il représente.

Si la personne morale révoque le mandat de son représentant, elle est tenue de notifier cette révocation à la société, sans délai, par lettre recommandée, ainsi que l'identité de son nouveau représentant permanent. Il en est de même en cas de décès, démission ou empêchement prolongé du représentant permanent.

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés ou leurs mandats renouvelés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. L'Associé commandité peut, à tout moment, proposer la nomination d'un ou plusieurs nouveaux membres du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance est renouvelé par tiers tous les trois ans au cours d'une Assemblée Générale Ordinaire Annuelle. Toute nomination, qu'elle intervienne au titre du remplacement d'un membre du Conseil de Surveillance ou non, est faite jusqu'au prochain renouvellement du Conseil de Surveillance relatif au mandat en question.

Nul ne peut être nommé membre du Conseil de Surveillance si, ayant dépassé l'âge de 75 ans, sa nomination a pour effet de porter à plus du tiers le nombre des membres ayant dépassé cet âge.

Les membres du Conseil de Surveillance ne sont révocables par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire que sur proposition faite pour juste motif conjointement par l'Associé commandité et le Conseil de Surveillance.

En cas de vacance par décès ou démission d'un ou plusieurs membres du Conseil de Surveillance, ce dernier peut pourvoir au remplacement à titre provisoire, dans le délai de trois mois à compter du jour où se produit la vacance.

Toutefois, s'il ne reste pas plus de deux membres du Conseil de Surveillance en fonction, le ou les membres en fonction, ou, à défaut, le gérant ou le ou les Commissaires aux Comptes, doivent convoquer immédiatement l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à l'effet de compléter le conseil.



Délibération du Conseil de Surveillance (article 19 des Statuts)

Le Conseil de Surveillance nomme, parmi ses membres, un Président, personne physique et un Vice-président.

Il désigne un secrétaire qui peut être choisi en dehors de son sein.

En cas d'absence du Président, le Vice-président remplit ses fonctions.

Le Conseil de Surveillance se réunit sur convocation de son Président ou de la Gérance aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins deux fois par an, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Les convocations sont faites par tous moyens établissant preuve en matière commerciale, 7 jours ouvrables au moins avant la réunion. Ce délai peut être réduit avec l'accord unanime du Président du Conseil de Surveillance ou du Vice-président, de l'Associé commandité et du gérant.

Tout membre du Conseil de Surveillance peut donner, par tous moyens établissant preuve en matière commerciale, mandat à l'un de ses collègues pour le représenter à une séance du conseil. Chaque membre ne peut disposer au cours d'une même séance, que d'une seule procuration. Ces dispositions sont applicables au représentant permanent d'une personne morale membre du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents ou représentés.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Le règlement intérieur peut prévoir que sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres du Conseil de Surveillance qui participent à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication dans les conditions fixées par la législation et la réglementation applicable aux sociétés anonymes.

Le gérant doit être convoqué et peut assister aux séances du Conseil de Surveillance, mais sans voix délibérative.

Les délibérations du Conseil de Surveillance sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial paraphé, et signés par le Président et le secrétaire.

Pouvoirs du Conseil de Surveillance (article 20 des Statuts)

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose, à cet effet, des mêmes pouvoirs que les Commissaires aux Comptes et est saisi, en même temps que ceux-ci, des mêmes documents. De plus la Gérance doit lui remettre, au moins une fois l'an, un rapport détaillé sur l'activité de la société.

Le Conseil de Surveillance peut émettre des avis auprès de la Gérance sur toutes questions d'intérêt général pour le Groupe Bonduelle et sur la proposition d'affectation du bénéfice à l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance fait chaque année à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires un rapport dans lequel il signale, s'il y a lieu, les irrégularités et inexactitudes relevées dans les comptes de l'exercice et commente la gestion de la société.

Ce rapport est mis, ainsi que les autres documents prévus par la loi, à la disposition des actionnaires qui peuvent en prendre connaissance au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée Générale.

Le Conseil de Surveillance peut convoquer l'Assemblée Générale des actionnaires toutes les fois qu'il le juge convenable.

Les fonctions du Conseil de Surveillance n'entraînent aucune immixtion dans la Gérance, ni aucune responsabilité à raison des actes de la gestion et de leurs résultats.

Rémunération du Conseil de Surveillance (article 21 des Statuts)

Il peut être alloué au Conseil de Surveillance, sur proposition de l'Associé commandité, une rémunération annuelle à titre de jetons de présence, dont le montant est déterminé par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires et demeure maintenu jusqu'à décision contraire de cette Assemblée.

Le conseil répartit ces jetons de présence entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

Modification des droits des actionnaires

Les droits des actionnaires peuvent être modifiés dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Modification du capital social

Le capital social peut être modifié dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Éléments de changement de contrôle

Les Statuts ne contiennent pas de dispositions pouvant avoir pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle.

Historique du groupe

1853-1926

Les origines : la naissance d'une légende

L'entreprise a deux fondateurs : Louis Bonduelle-Dalle (1802-1880) et Louis Lesaffre-Roussel (1802-1869). Tous deux sont issus d'une famille du Nord d'origine paysanne.

En 1853, les deux hommes décident de créer une distillerie de grains et de genièvre à Marquette-lez-Lille.

En 1862, ils achètent une ferme située à Renescure qui sera transformée en distillerie d'alcools de grains.

1926-1946

Les débuts de la conserverie

En 1926, une première batteuse à pois et des autoclaves sont installés dans la ferme familiale de la Woestyne.

Bonduelle met en boîte 20 hectares de petits pois, ce qui correspond à une production d'environ 120 tonnes par an.

Dès 1936, l'exploitation agricole est portée à 230 hectares et la conserverie s'agrandit sensiblement.

1947-1962

De l'artisanat à l'industrie : une marque à l'écoute des consommateurs

Au lendemain de la guerre, les affaires reprennent vite. La société Bonduelle s'affranchit du réseau commercial d'un confrère, La Rochefortaise qui assurait jusque-là la commercialisation de ses produits, et lance sa propre marque.

En 1957, Bonduelle décide de mettre en boîte un mélange de petits pois et de carottes. Cette grande première dans l'univers de la conserve va asseoir la réussite commerciale de l'entreprise.

1963-1974

Une période de forte expansion

En 1968, une nouvelle prouesse technologique est réalisée : la surgélation des légumes qui va connaître par la suite un énorme succès.

Fin des années soixante et début des années soixante-dix, des filiales européennes sont créées : 1969, l'Allemagne, 1972, l'Italie et 1973, l'Angleterre, d'autres pays suivront.

Ainsi en 1973, Bonduelle réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires à l'export.

1975-1984

L'ère du redéploiement : au-delà de la Picardie

Bonduelle entreprend des projets de développement qui l'amènent à s'implanter dans le Sud-Ouest, l'Oise, puis la Belgique.

Cette extension géographique conduit l'entreprise à investir dans deux nouveaux domaines : le maïs et les champignons.

En 1980, Bonduelle se porte acquéreur de Marie-Thumas, principal conserveur belge de légumes, et marque *leader* et centenaire sur ce marché.

En 1983, sa capacité de production est optimisée : 350 000 tonnes de conserves et 9 000 tonnes de surgelés. Sa position de *leader* européen en légumes transformés est bien solide !

1985-1993

À la conquête de l'Europe

Création d'une filiale espagnole en 1986, en 1988, c'est le tour du Portugal.

Fin 1989, Bonduelle acquiert Cassegrain.

La conquête de l'Est est engagée : l'ex-RDA, la République tchèque, puis bientôt la Pologne en 1992 rejoignent le large club des pays où sont vendus des produits Bonduelle.

En 1986, les usines de Renescure et de Bordères obtiennent la certification ISO 9002, les autres sites industriels du groupe suivront rapidement.

1994-1999

Croissance en Europe et hors Europe, le frais 3^e métier du groupe et introduction en Bourse

En 1995, la marque opte pour une identité visuelle symbole de renouveau : un soleil rayonnant et une frange de verdure, évoquant la nature, le plaisir et le bien-être.

L'ouverture d'une filiale commerciale au Brésil en 1994, l'Argentine découvre les produits en 1996 et début du développement en Russie.

Bonduelle élargit son savoir-faire à une nouvelle technologie : le légume frais élaboré. Une participation majoritaire est prise dans Salade Minute.

En 1998, lancement de la marque Bonduelle en frais en France et signature d'un accord de partenariat avec Cielo e Campo, le numéro 2 de la 4^e gamme en Italie. En juin 1999, les légumes 4^e gamme à la marque Bonduelle feront leur apparition dans les linéaires italiens.

Au printemps 1998 le groupe est introduit en au second marché de la Bourse de Paris.



Renseignements de caractère général concernant la société

En novembre 1999, Bonduelle participe à la restructuration de la profession des conserveurs de légumes en France et reprend les actifs d'Avril/Cirio France (Marques De Distributeurs en France).

Pour développer son image, en octobre 1999, Bonduelle décide de construire un multicoque et choisit le skipper breton Jean Le Cam pour se lancer dans la voile, univers aux valeurs en phase avec celles de Bonduelle : naturalité, bien-être, technologie, dynamisme.

2000 À 2012

Croissance et développement continu

2000

- Organisation du groupe en fédération de filiales ;
- Prise de contrôle de Cielo e Campo (Frais, Italie), déjà partenaire depuis 1998 ;
- Création de Bonduelle Frische (Frais, Allemagne).

2001

- Fusion Cielo e Campo/Ortobell (n° 1 italien du Frais) qui apporte ses 2 usines de San Paolo d'Argon (Bergame) et Battipaglia en construction (Salerno).

2003

- Rachat de Vita, *leader* du marché du légume frais 4° gamme en Allemagne et de ses usines de Reutlingen et de Wanzleben ;
- 150° anniversaire ;
- Acquisition de l'usine de Békéscsaba en Hongrie ;
- Acquisition de Michel Caugant – Création d'une 6° filiale ;
- *Sponsoring* sportif : lancement du programme de construction d'un monocoque et participation en 2004 au Vendée Globe Challenge.

2004

- Démarrage de l'usine de Novotitarovskaya en Russie.

2006-2007

À la conquête de l'Amérique du Nord

Le Groupe Bonduelle a acquis, en juin 2006, une participation minoritaire chez son confrère Aliments Carrière, *leader* canadien des légumes en conserve et des légumes surgelés.

2007-2008

Le 12 juillet 2007, le Groupe Bonduelle prend le contrôle à 100 % du *leader* canadien des légumes en conserve et surgelés. Cette acquisition permet au Groupe Bonduelle de s'implanter durablement sur le continent nord-américain.

2008-2009

Novembre 2008, acquisition de la société belge de production et de commercialisation de conserves La Corbeille, spécialisée dans les marques de distributeurs en Europe du Nord.

2009-2010

Bonduelle, *leader* européen du champignon transformé

Le groupe procède sur l'exercice à l'acquisition du groupe France Champignon, *leader* européen du champignon transformé (environ 200 millions d'euros de chiffre d'affaires).

France Champignon produit et commercialise des champignons sous toutes les formes (conservé, frais, pasteurisé ou déshydraté) et de toute nature (champignons de Paris et champignons sylvestres) en Europe.

2010-2011

Déploiement au Brésil

Implantation industrielle et développement commercial au Brésil

Le groupe est présent au Brésil depuis le milieu des années 1990 tant en conserve qu'en surgelé sur la base essentiellement de produits importés et dispose de positions commerciales fortes et d'une notoriété importante.

L'implantation industrielle, effective en septembre 2010, comprend la construction d'une unité de production de conserves, principalement en pois et maïs, dans la région de Brasilia. Cette zone bénéficie de conditions climatologiques favorables permettant d'envisager des productions sur une période étendue de l'année, réduisant ainsi les capitaux nécessaires (outil de production et portage des stocks).

La commercialisation des produits locaux a démarré en novembre 2010, la production ayant elle commencé en septembre 2010.

2011-2012

3 acquisitions qui accentuent l'internationalisation du groupe

Le groupe annoncé au 2° semestre de l'exercice 2011-2012 trois acquisitions en Hongrie, Russie et États-Unis.

En Hongrie et en Russie, les acquisitions des actifs industriels de Kelet-Food et des actifs commerciaux et agro-industriels de Cecab permettent de sécuriser l'approvisionnement des marchés à forte croissance en Europe centrale et orientale, en y renforçant la présence commerciale du groupe.

Aux États-Unis, l'acquisition des actifs surgelés d'Allens permet à la Filiale Bonduelle Amérique du Nord d'accentuer sa présence aux États-Unis et de devenir un acteur de référence dans cette technologie en Amérique du Nord.

2012 à aujourd'hui

VegeGo! Une ambition pour 2025

En 2012, Bonduelle a initié une nouvelle phase de son développement et défini une vision pour le groupe en 2025. Une démarche, impliquant les actionnaires familiaux, les membres du Comité Exécutif, 300 managers et des experts extérieurs au groupe, a abouti fin 2012 au lancement du projet VegeGo!.

Programme visionnaire et fédérateur, VegeGo! a pour ambition de faire du Groupe Bonduelle « Le référent mondial qui assure le bien-vivre par l'alimentation végétale », assumant pleinement ses responsabilités vis-à-vis de ses actionnaires, ses collaborateurs, ses partenaires, ses clients et l'environnement.

Organisé depuis 2013 en *business units* dédiées chacune à un couple technologie/géographie, le groupe favorise ainsi l'autonomie et l'agilité des entités opérationnelles en charge de l'exécution de la stratégie de développement.

2012-2016

Activités et rentabilités records

Désormais internationalisé à raison d'un tiers de ses ventes en France, un tiers en Europe hors de France et un tiers hors Europe, Bonduelle fête en 2012-2013 ses 160 ans d'histoire agro-industrielle et 15 ans de présence sur les marchés financiers. Le groupe atteint en 2014-2015 un record historique de chiffre d'affaires et de résultat opérationnel courant, record qu'il surpasse en 2015-2016 à taux de change constants.

2016-2017

Une étape clé de VegeGo!

En mars 2017, Bonduelle acquiert le *leader* américain des salades *Snacking* Ready Pac Foods qui devient la 5^e *business unit* dénommée Bonduelle Fresh Americas. Activité en forte croissance, renforçant son internationalisation, économe en capitaux, cette acquisition transforme le profil du groupe faisant des USA le premier pays d'activité et du frais prêt à l'emploi la première activité du groupe.

Le groupe franchit sur l'exercice la barre symbolique des 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Bonduelle fête en 2017 les 70 ans de la marque, aujourd'hui présente dans plus de 100 pays.





Informations complémentaires



8.1	Responsable du document de référence et du rapport financier annuel 	250
8.1.1	Personne responsable des informations	250
8.1.2	Attestation du responsable	250
8.2	Contrôleurs légaux	251
8.3	Documents accessibles aux actionnaires et au public	252
8.3.1	Contact	252
8.3.2	Calendrier des communications financières	252
8.4	Tables de concordance	253
8.4.1	Table de concordance du document de référence	253
8.4.2	Table de concordance du rapport financier annuel	255
8.4.3	Table de concordance du rapport de gestion	256
8.4.4	Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index et article 225 Grenelle 2	258

Les éléments du rapport financier annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme 



POUR EN SAVOIR PLUS
RENDEZ VOUS
SUR BONDUELLE.COM

8.1 Responsable du document de référence et du rapport financier annuel

8.1.1 Personne responsable des informations

Le Gérant : la société « Pierre et Benoît Bonduelle SAS » dont le siège statutaire est fixé à Renescure (59173) – Lieu-dit « la Woestyne », représentée par son Président, Monsieur Christophe BONDUELLE.

8.1.2 Attestation du responsable

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et les informations qui relèvent du rapport de la Gérance dont les différentes rubriques sont mentionnées dans la table de concordance figurant pages 256 et 257 présentent un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Les informations financières historiques présentées dans ce document ont fait l'objet d'un rapport des contrôleurs légaux, figurant pages 195 à 199.

En application de l'article 28 du règlement européen 809/2004 les éléments suivants sont inclus par référence dans le présent document de référence :

- le rapport des cabinets Mazars et Deloitte & Associés sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2016 ainsi que les comptes historiques correspondants figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° D. 16-0913, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 19 octobre 2016 ;
- le rapport des cabinets Mazars et Deloitte & Associés sur les comptes consolidés de l'exercice clos au 30 juin 2015 ainsi que les comptes historiques correspondants figurent dans le rapport financier inclus dans le document de référence n° D. 15-0971, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 20 octobre 2015.

Le 18 octobre 2017

Le Gérant

La société Pierre et Benoît Bonduelle SAS

Représentée par son Président, M. Christophe BONDUELLE



8.2 Contrôleurs légaux

La loi française a institué un contrôle légal de caractère permanent par deux Commissaires aux Comptes indépendants. La vérification de la régularité, de la sincérité et de l'image fidèle des comptes constitue l'objectif principal de ce contrôle.

Les Commissaires aux Comptes sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires pour une durée de six exercices et sont rééligibles.

Bonduelle SCA a pour Commissaires aux Comptes :

Mazars

Représenté par M. Jean-Maurice El Nouchi, 61 rue Henri Regnault - 92400 COURBEVOIE.

Suppléant : M. Jérôme de Pastors, 61 rue Henri Regnault - 92075 PARIS LA DÉFENSE.

Deloitte & Associés

Représenté par M. Pierre-Marie Martin, 67 rue de Luxembourg - 59777 EURALILLE.

Suppléant : BEAS, 7/9 Villa Houssay - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

Il n'existe ni dépendance juridique, ni dépendance économique entre eux.

Nommés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 6 décembre 2012, leur mandat se poursuivra jusqu'à l'Assemblée Générale devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018.

8.3 Documents accessibles aux actionnaires et au public

Plusieurs sources d'information sont mises à la disposition des actionnaires et du public. Le rapport d'activité et de responsabilité d'entreprise, édité en français et en anglais, commente les événements qui ont marqué l'exercice, explique la stratégie du groupe et permet une présentation détaillée de l'activité. Il renseigne également sur les activités menées dans le cadre de la responsabilité sociale et environnementale. Ces supports et le document de référence, qui présente l'ensemble des états financiers annuels, sont consultables et téléchargeables sur l'espace « Investisseurs » de www.bonduelle.com. Ce site Internet donne également une information en temps réel sur le cours de l'action. Il permet un accès à l'ensemble des données portant sur l'actualité du groupe.

Depuis 1998, une lettre d'information annuelle reprend les principales informations financières, fait un point sur l'actualité récente du groupe et sur ses activités, en présentant notamment les derniers lancements de produits. Elle est envoyée à l'ensemble des actionnaires au porteur et inscrits au nominatif répertoriés lors du dernier recensement. Cette lettre est téléchargeable en versions française et anglaise sur l'espace « Investisseurs » du site Internet de Bonduelle.

La Direction de l'entreprise rencontre par ailleurs des investisseurs à l'occasion de réunions d'information ou de présentations individuelles, tant en France qu'à l'étranger.

Une présentation détaillée du groupe est disponible sur son site Internet.



8.3.2 Calendrier des communications financières

Pour l'exercice 2016-2017 :

07/12/2017	Assemblée Générale Annuelle
------------	-----------------------------

Pour l'exercice 2017-2018 :

06/11/2017	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre
05/02/2018	Chiffre d'affaires du 1 ^{er} semestre
01/03/2018	Résultats du 1 ^{er} semestre – la période d'embargo* débutera le 14/02/2018
02/05/2018	Chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre
06/08/2018	Chiffre d'affaires annuel
01/10/2018	Résultats annuels – la période d'embargo* débutera le 16/09/2018
06/12/2018	Assemblée Générale Annuelle



8.3.1 Contact

Groupe Bonduelle
Direction financière
Rue Nicolas Appert – BP 30173
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
France
Tél. : +33 (0)3 20 43 60 60
Fax : +33 (0)3 20 43 60 00
Mail : finance@bonduelle.com

En savoir plus : www.bonduelle.com

Retrouvez l'actualité du groupe sur 
@Bonduelle_Group et son actualité financière
sur @BonduelleCFO.

* Conformément aux recommandations de l'Autorité des marchés financiers, il a été décidé d'instaurer une période d'embargo : période de 15 jours calendaires précédant les résultats annuels et semestriels au cours de laquelle aucune information nouvelle sur la marche des affaires et les résultats de Bonduelle ne sera divulguée aux analystes financiers et aux investisseurs.



8.4 Tables de concordance

8.4.1 Table de concordance du document de référence

Selon règlement européen n° 809/2004

	N° de pages	N° de chapitres
1. Personnes responsables		
1.1 Personne responsable des informations	250	8
1.2 Attestation du responsable	250	8
2. Contrôleurs légaux des comptes		
2.1 Noms et coordonnées	251	8
2.2 Changement éventuel	N/A	-
3. Informations financières sélectionnées		
3.1 Informations financières historiques	4-5	1
3.2 Informations financières intermédiaires	N/A	-
4. Facteurs de risques	138-141	4
5. Informations concernant l'émetteur		
5.1 Histoire et évolution de la société		
5.1.1 Raison sociale	239	7
5.1.2 Enregistrement	239	7
5.1.3 Date de création et durée	239	7
5.1.4 Siège social	239	7
5.1.5 Historique du groupe	244-246	7
5.2 Investissements		
5.2.1 Réalisés	4, 7, 10-12, 132-134	1, 2, 4
5.2.2 En cours	N/A	-
5.2.3 Programmés	N/A	-
6. Aperçu des activités		
6.1 Principales activités		
6.1.1 Opérations et principales activités	9-12, 16-20	1
6.1.2 Nouveaux produits	20	1
6.2 Principaux marchés	13-17	1
6.3 Événements exceptionnels	N/A	-
6.4 Dépendance	140	4
6.5 Position concurrentielle	15	1
7. Organigramme		
7.1 Description sommaire du groupe	18-19	1
7.2 Liste des filiales importantes	193-194	5
8. Propriétés immobilières, usines et équipements		
8.1 Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées	186-187	5
8.2 Questions environnementales	24-27, 36-67	2
9. Examen de la situation financière et du résultat		
9.1 Situation financière	6-7, 132-133	1, 4
9.2 Résultat d'exploitation	6-7, 132-133	1, 4
9.2.1 Facteurs importants	132-133	4
9.2.2 Changements importants du chiffre d'affaires net ou des produits nets	132	4
9.2.3 Influences extérieures	132-134	4
10. Trésorerie et capitaux		
10.1 Informations sur les capitaux	133	4
10.2 Flux de trésorerie	133	4
10.3 Conditions de financement	133, 178-181, 210	4, 5, 6
10.4 Restrictions à l'utilisation des capitaux	N/A	-
10.5 Sources de financement	206-210	6

N/A : Non applicable

	N° de pages	N° de chapitres
11. Recherche et développement, brevets et licences	11, 43-44, 50, 52-57, 65, 133	1, 2, 4
12. Informations sur les tendances		
12.1 Principales tendances depuis la fin du dernier exercice	136	4
12.2 Événement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives	6-7, 136	1, 4
13. Prévisions ou estimations du bénéfice	N/A	-
14. Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction générale		
14.1 Informations concernant les membres des organes d'administration et de Direction de la société	110-120	3
14.2 Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de Direction et de la direction générale	120	3
15. Rémunérations et avantages		
15.1 Rémunération versée et avantages en nature	213-219	6
15.2 Provisions pour retraites et autres	191-192	5
16. Fonctionnement des organes d'administration et de Direction		
16.1 Date d'expiration des mandats	114-116	3
16.2 Contrats de service	120	3
16.3 Informations sur les comités d'audit et de rémunération	111, 113, 124	3
16.4 Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	122	3
17. Salariés		
17.1 Nombre de salariés	95-96, 164	2, 5
17.2 Participations et <i>stock-options</i>	215-219	6
17.3 Accord de participation au capital	137	4
18. Principaux actionnaires		
18.1 Répartition du capital	110, 137, 234-235	3, 4, 7
18.2 Droits de vote multiples	241	7
18.3 Contrôle de l'émetteur	110, 137, 234-235	3, 4, 7
18.4 Accords d'actionnaires	235	7
19. Opérations avec des apparentés	191-192	5
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de la société		
20.1 Informations financières historiques	144-194, 202-221, 250	5, 6, 8
20.2 Informations financières <i>pro forma</i>	N/A	-
20.3 États financiers	144-194, 202-221	5, 6
20.4 Vérification des informations financières historiques annuelles		
20.4.1 Déclarations	195-199, 222-225, 250	5, 6, 8
20.5 Dates des dernières informations financières	144-202	5, 6
20.6 Informations financières intermédiaires et autres	N/A	-
20.7 Politique de distribution de dividendes	139, 221, 237	4, 6, 7
20.8 Procédures judiciaires et d'arbitrage	188	5
20.9 Changement significatif de la situation financière ou commerciale	136, 192	4, 5
21. Informations complémentaires		
21.1 Capital social		
21.1.1 Capital souscrit et autorisé	230-233	7
21.1.2 Autres actions	N/A	-
21.1.3 Actions auto-détenues	137, 207-208, 234, 238	4, 6, 7
21.1.4 Valeurs mobilières	233	7
21.1.5 Conditions d'acquisition	166-167	5
21.1.6 Options ou accords	166-167, 233	5, 7
21.1.7 Historique du capital	230	7

N/A : Non applicable



	N° de pages	N° de chapitres
21.2 Actes constitutifs et statuts		
21.2.1 Objet social	239	7
21.2.2 Règlement organes de gestion et de contrôle	241-243	7
21.2.3 Droits et privilèges des actions	239-241	7
21.2.4 Modifications des droits des actionnaires	243	7
21.2.5 Assemblées Générales	240	7
21.2.6 Éléments de changement de contrôle	243	7
21.2.7 Seuils de participation	240	7
21.2.8 Conditions régissant les modifications statutaires	N/A	-
22. Contrats importants	N/A	-
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts		
23.1 Déclarations d'experts	N/A	-
23.2 Autres déclarations	N/A	-
24. Documents accessibles au public	252	8
25. Informations sur les participations	193-194, 220	5, 6

N/A : Non applicable

8.4.2 Table de concordance du rapport financier annuel

Selon article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier

	N° de pages	N° de chapitres
1. Rapport de gestion		
• analyse de l'évolution des affaires	4-5, 132-137	1, 4
• analyse des résultats	132-133	4
• analyse de la situation financière	132-137	4
• principaux risques et incertitudes	138-141	4
• indicateurs clés relatifs aux questions d'environnement et de personnel	24-107	2
• structure du capital et éléments susceptibles d'avoir une influence en cas d'offre publique	209, 217, 230-235, 239-246	6, 7
• rachats par la société de ses propres actions	137, 238	4, 7
2. Comptes consolidés	144-194	5
3. Comptes sociaux	202-221	6
4. Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et les comptes consolidés	195-199, 222-225	5, 6
5. Déclaration des personnes physiques assumant la responsabilité du rapport financier annuel	250	8

8.4.3 Table de concordance du rapport de gestion

Textes de référence			N° de pages	N° de chapitres
Commentaires sur l'exercice				
Code de commerce	L. 225-100, L. 225-100-2, L. 232-1, L. 233-6 et L. 233-26	Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et du groupe	4-5, 132-137	1, 4
Code de commerce	L. 225-100 et L. 225-100-2	Indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société	24-107	2
Code de commerce	L. 233-6	Prises de participations significatives durant l'exercice dans des sociétés ayant leur siège social sur le territoire français	N/A	-
Code de commerce	L. 232-1 et L. 233-26	Événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et la date à laquelle est établi le rapport	138, 192	4, 5
Code de commerce	L. 232-1 et L. 233-26	Évolution prévisible de la situation de la société et du groupe	6-7, 136	1, 4
Code général des impôts	243 bis	Dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents et montant des revenus distribués au titre de ces mêmes exercices éligibles à l'abattement de 40 %	221, 237	6, 7
Éléments de présentation du groupe				
Code de commerce	L. 225-100 et L. 225-100-2	Description des principaux risques et incertitudes auxquels la société est confrontée	138-141	4
Code de commerce	L. 225-100 et L. 225-100-2	Utilisation des instruments financiers par l'entreprise : objectifs et politique en matière de gestion des risques financiers	124-127, 138-139, 167-168	3, 4, 5
Code de commerce	L. 225-100 et L. 225-100-2	Exposition de la société aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie	138-139, 167-168	4, 5
Code de commerce	L. 225-102-1, L. 225-102-2, R. 225-104 et R. 225-105-1	Conséquences sociales et environnementales de l'activité (y compris installations « Seveso »)	24-107	2
Code de commerce	L. 232-1	Activités en matière de recherche et développement	11, 43-44, 50, 52-57, 69, 133	1, 2, 4
Éléments relatifs au gouvernement d'entreprise				
Code de commerce	L. 225-102-1	Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun de ces mandataires durant l'exercice	114-116, 118-119	3
Code de commerce	L. 225-102-1	Rémunération totale et des avantages de toute nature versés, durant l'exercice, à chaque mandataire social	213-219	6
Code de commerce	L. 225-102-1 et D. 225-104-1	Engagements de toutes natures, pris par la société au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de ces fonctions ou postérieurement à celles-ci, notamment les engagements de retraite et autres avantages viagers	191-192, 217	5, 6
Code de commerce	L. 225-184	Options consenties, souscrites ou achetées durant l'exercice par les mandataires sociaux et chacun des dix premiers salariés de la société non mandataires sociaux, et options consenties à l'ensemble des salariés bénéficiaires, par catégorie	216, 218-219	6
Code de commerce	L. 225-185	Conditions de levées et de conservation des options par les dirigeants mandataires sociaux	N/A	-
Code de commerce	L. 225-197-1	Conditions de conservation des actions gratuites attribuées aux dirigeants mandataires sociaux	217-219	6
Code monétaire et financier	L. 621-18-2	Opérations des dirigeants et personnes liées sur les titres de la société	137	4

N/A : Non applicable



Textes de référence			N° de pages	N° de chapitres
Informations sur la société et le capital				
Code de commerce	L. 225-100-3	Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'Administration ou du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts de la société	241-243	7
Code de commerce	L. 225-100-3	Pouvoirs du Conseil d'Administration ou du Directoire, en particulier l'émission ou le rachat d'actions	231-233, 241-242	7
Code de commerce	L. 225-211	Détail des achats et ventes d'actions propres au cours de l'exercice	137	4
Code de commerce	R. 228-90	Ajustements éventuels pour les titres donnant accès au capital en cas de rachats d'actions ou d'opérations financières	N/A	-
Code de commerce	L. 225-100	Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Conseil d'Administration ou au Directoire dans le domaine des augmentations de capital	231-233	7
Code de commerce	L. 225-100-3 et L. 233-13	Structure et évolution du capital de la société	209, 230, 231, 234-235	6, 7
Code de commerce	L. 225-100-3	Restrictions statutaires à l'exercice des droits de vote et aux transferts d'actions ou clauses des conventions portées à la connaissance de la société	235, 240-241	7
Code de commerce	L. 225-100-3	Participations directes ou indirectes dans le capital de la société dont elle a connaissance	234-235	7
Code de commerce	L. 225-102	État de la participation des salariés au capital social au dernier jour de l'exercice et proportion du capital que représentent les actions détenues par le personnel dans le cadre du plan d'épargne d'entreprise et par les salariés et anciens salariés dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise	137	4
Code de commerce	L. 225-100-3	Liste des détenteurs de tout titre comportant des droits de contrôle spéciaux et description de ceux-ci	N/A	-
Code de commerce	L. 225-100-3	Mécanismes de contrôle prévus dans un éventuel système d'actionnariat du personnel, quand les droits de contrôle ne sont pas exercés par ce dernier	N/A	-
Code de commerce	L. 225-100-3	Accords entre actionnaires dont la société a connaissance et qui peuvent entraîner des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote	235	7
Code de commerce	L. 225-100-3	Accords conclus par la société qui sont modifiés ou prennent fin en cas de changement de contrôle de la société, sauf si cette divulgation, hors les cas d'obligation légale de divulgation, porterait gravement atteinte à ses intérêts	N/A	-
Code de commerce	L. 225-100-3	Accords prévoyant des indemnités pour les membres du Conseil d'Administration ou du Directoire ou les salariés, s'ils démissionnent ou sont licenciés sans cause réelle et sérieuse ou si leur emploi prend fin en raison d'une offre publique	217	6
Code de commerce	L. 464-2	Injonctions ou sanctions pécuniaires pour des pratiques anticoncurrentielles	140, 188	4, 5
Éléments relatifs aux états financiers				
Code de commerce	R. 225-102	Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices	221	6

N/A : Non applicable



Content Index
Groupe Bonduelle

Oct 2017
Service

8.4.4 Table de concordance du chapitre de Responsabilité sociétale d'entreprise avec *Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index* et article 225 Grenelle 2 – GRI Standard 102-55

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
GRI 102 : General Disclosures 2016	102-1 : Nom de l'organisation		7.5 Renseignements de caractère général concernant la société - Dénomination sociale		239	
	102-2 : Principales marques, produits et/ ou services		1.7 Nos activités		20	
			1.6 Organisation du groupe		18	
			1.5 Bonduelle dans le monde		16	
	102-3 : Localisation du siège social		7.5 Renseignements de caractère général concernant la société - Siège social		239	
	102-4 : Nombre de pays où l'organisation est implantée		1.6 Organisation du groupe		18	
			1.5 Bonduelle dans le monde		16	
	102-5 : Nature du capital et forme juridique		7.5 Renseignements de caractère général concernant la société/ Forme juridique		239	
			7.2 Actionnariat		234	
	102-6 : Marchés où l'organisation opère		1.7 Nos activités		20	
			1.5 Bonduelle dans le monde		16	
	102-7 : Taille de l'organisation évaluée		1.1.1 Chiffres clés 2016-2017		4	
			1.6 Organisation du groupe		18	
			2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs		89	
			2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles		91	
	102-8 : Effectif total par type d'emploi, contrat de travail, zone géographique et par sexe	Effectif total et la répartition des salariés par sexe, par âge et par zone géographique	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines	2.7.6 Rapport d'assurance	95	
	102-9 : Chaîne d'approvisionnements de l'organisation		2.3.1 Enjeux et objectifs		36	
			2.4.1 Enjeux, objectifs et bilan		45	
			2.5.1 Enjeux et objectifs		59	
	102-10 : Évolutions significatives au cours de la période		2.1.1 La RSE : une vision d'entreprise pour un monde plus responsable		24	
	102-11 : Explications sur la position de l'organisation quant à la démarche ou au principe de précaution et sur ses actions en la matière	Moyens consacrés à la prévention des risques	3.5 Procédures de contrôle interne et de gestion des risques		124	
	102-12 : Chartes, principes et initiatives extérieures auxquelles l'organisation a souscrit ou donné son aval		2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogue		32	
			2.1.4 Pratique éthique des affaires - Exigences de transparence		30	
	102-13 : Affiliation à des associations ou adhésion à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts		2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogue		31	
			2.8.4 Organisations professionnelles		107	
Stratégie						
102-14 : Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	- Organisation de l'entreprise pour prendre en compte les questions environnementales - Formation et information des salariés en matière de protection environnementale	2.1.2 Une démarche pionnière		26		
		2.8.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		106		
Éthique						
102-16 : Missions ou valeurs, codes de bonne conduite et principes définis en interne par l'organisation		2.8.2 Charte éthique du Groupe Bonduelle		100		





Tables de concordance

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
GRI 102 : General Disclosures 2016	Gouvernance					
	102-18 : Structure de gouvernance de l'organisation		3.1 Organes d'administration, de direction et de contrôle		110	
	Implication des parties prenantes					
	102-40 : Liste des parties prenantes en lien avec l'organisation	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogue		32	
	102-41 : Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	- Le respect des dispositions des conventions fondamentales de l'OIT (n° 87 et 98) - Bilan des accords collectifs	2.6.5 Dialogue social		76	
	102-42 : Base d'identification et sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	2.8.3 Matrice de matérialité - Matrice de matérialité		106	
			2.2.1 Des temps forts réguliers		31	
			2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogue		32	
	102-43 : Type de partenariat avec les parties prenantes	- Les conditions du dialogue avec les parties prenantes - Les actions de soutien, de partenariat ou de mécénat avec les parties prenantes	2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogue		32	
			2.2.1 Des temps forts réguliers		31	
	102-44 : Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes	Les conditions du dialogue avec les parties prenantes	2.2.2 Parties prenantes et modalités de dialogue		32	
			2.2.1 Des temps forts réguliers		31	
	Paramètres du rapport					
	102-45 : Entités incluses dans les états financiers consolidés et dans le rapport		1.6 Organisation du groupe		18	
			5.5 Annexes aux comptes consolidés annuels - Note 10.4 Liste des sociétés du groupe		193	
			2.7.3 Périmètre		83	
	102-46 : Processus de contenu et de périmètre des Aspects		2.8.3 Matrice de matérialité		105	
	102-47 : Aspects identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		106	
	102-48 : Reformulation des indicateurs		2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs		89	
			2.7.1 Contexte et objectif		82	
			2.7.2 Procédure		82	
			2.7.4 Indicateurs		84	
	102-49 : Évolutions de périmètres		2.7.3 Périmètre - Évolution du périmètre intervenue durant l'exercice		83	
	102-50 : Période de reporting		2.7.1 Contexte et objectifs		82	
			2.7.5 Calendrier 2017		86	
	102-51 : Date du dernier rapport publié, le cas échéant		2.7.5 Calendrier 2017		86	
	102-52 : Périodicité des rapports		2.7.5 Calendrier 2017		86	
	102-53 : Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu		2.7.5 Calendrier 2017		86	
	102-54 : Conformité du rapport		2.1.4 Pratique éthique des affaires - Exigences de transparence		30	
			2.7.1 Contexte et objectifs		82	
	102-55 : GRI Content Index		8.4 Tables de concordance - Table de concordance du rapport de Responsabilité sociétale d'entreprise avec Global Reporting Initiative GRI Standards Content Index et article 225 Grenelle 2		258	
	102-56 : Vérification du rapport		2.7.6 Rapport d'assurance		87	

Tables de concordance

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie économie, aspect impacts économiques indirects	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Relation avec les producteurs			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106 27 83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.3.4 La transformation agroécologique par Bonduelle avec ses partenaires 2.2.1 Des temps forts réguliers 2.3.1 Enjeux, objectifs et bilan		42 31 36	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 203 : Indirect Economic Impacts 2016	203-2 : Compréhension et description des impacts économiques indirects significatifs	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société en matière d'emploi et de développement régional	2.3.2 Le modèle d'approvisionnement en légumes du Groupe Bonduelle 2.6.4 Politique salariale et avantages sociaux 2.6.5 Dialogue social 2.6.9 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés		39 76 76 80	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie société, aspect lutte contre la corruption	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Pratiques éthiques des affaires			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106 27 83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.1.4 Pratique éthique des affaires		29	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 205 : Anti-corruption 2016	205-2 : Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	Actions engagées pour prévenir toute forme de corruption	2.1.4 Pratique éthique des affaires - programme anti-corruption		29	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie environnement, aspect Matières	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Qualité et sécurité des emballages			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106 27 83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	Formation et information des salariés en matière de protection environnementale	2.5.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.4.1 Enjeux, objectifs et bilan 2.4.8 Conception responsable des produits et des emballages et lutte contre le gaspillage alimentaire		60 45 54	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 301 : Materials 2016	301-2 : Pourcentage de matériaux recyclés dans les matériaux utilisés	Consommation de matières premières et mesures prises pour améliorer l'efficacité dans leur utilisation	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles	2.7.6 Rapport d'assurance	93	



Tables de concordance

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie environnement, aspect énergie	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Économie d'énergie			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	- Adaptation aux conséquences du changement climatique - Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106	
					27	
					83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	- Adaptation aux conséquences du changement climatique - Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.4.1 Enjeux, objectifs et bilan 2.4.4 Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle		47	
					45	
					49	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	- Adaptation aux conséquences du changement climatique - Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables	2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 302 : Energy 2016	302-1 : Consommation d'énergie au sein de l'organisation	- Consommation d'énergie, mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables - Démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – B. Ressources naturelles	2.7.6 Rapport d'assurance	91	
	302-4 : Réduction de la consommation énergétique		2.4.4 Zéro perte en énergie pour l'activité industrielle		49	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie environnement, aspect eau	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Préservation de l'eau			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106	
					27	
					83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.4.1 Enjeux, objectifs et bilan 2.4.5 Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau	2.7.6 Rapport d'assurance	47	
					45	
					50	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 303 : Water 2016	303-1 : Consommation d'eau totale par source	Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonction des contraintes locales	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – B. Ressources naturelles	2.7.6 Rapport d'assurance	91	

Tables de concordance

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie environnement, aspect émissions				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	- Adaptation aux conséquences du changement climatique - Prévention, réduction ou réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol	2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	- Adaptation aux conséquences du changement climatique - Prévention, réduction ou réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol	2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.4.1 Enjeux, objectifs et bilan 2.4.3 Empreinte carbone du groupe et transition énergétique		47 45	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale	- Adaptation aux conséquences du changement climatique - Prévention, réduction ou réparation des rejets dans l'air, l'eau et le sol	2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 305 : Emissions 2016	305-1 : Émissions directes de gaz à effet de serre (Scope 1)	Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre, notamment liés à l'usage des biens et services produits	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – B. Ressources naturelles	2.7.6 Rapport d'assurance	93	
	305-2 : Émissions indirectes de gaz à effet de serre (Scope 2) liées à l'énergie	Postes significatifs d'émissions de gaz à effet de serre, notamment liés à l'usage des biens et services produits	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – B. Ressources naturelles	2.7.6 Rapport d'assurance	93	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie environnement, aspect effluents et déchets	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Pollution de l'eau ; Utilisation des intrants agricoles			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre 2.7.4 Indicateurs		106	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.4.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.4.1 Enjeux, objectifs et bilan 2.4.5 Préservation des ressources en eau par une gestion durable et intégrée du cycle de l'eau 2.4.6 Gestion des déchets : zéro perte et économie circulaire		47 45 50 52	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 306 : Effluents and waste 2016	306-1 : Total des rejets dans l'eau, par type et par destination	Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejets dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – B. Ressources naturelles	2.7.6 Rapport d'assurance	92	
	306-2 : Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	Mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, d'autres formes de valorisation et d'élimination des déchets	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – B. Ressources naturelles	2.7.6 Rapport d'assurance	91, 92	
	Élément d'information spécifique :		Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Conformité légale			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.8.1 Comité Éthique 2.8.2 Charte éthique du Groupe Bonduelle		27 83	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		100 100	
GRI 307 : Environmental Compliance 2016	307-1 : Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux et environnementaux		2.1.4 Pratique éthique des affaires		27	
					29	





Tables de concordance

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie environnement, aspect évaluation des fournisseurs	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Relations avec les producteurs			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106 27 83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.3.1 Enjeux, objectifs et bilan		36	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
	308-1 : Fournisseurs contrôlés à l'aide de critères environnementaux		2.4.10 Achats responsables 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs		57, 58 89	
	Élément d'information spécifique	Catégorie social, aspect emploi				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés	Organisation du temps de travail	2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106 27 83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	Organisation du temps de travail Organisation du dialogue social	2.6.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre 2.6.5 Dialogue social		70 76	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
	401-1 : Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	Embauches et licenciements	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – E. Ressources humaines	2.7.6 Rapport d'assurance	96	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie social, aspect santé et sécurité au travail	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Santé et sécurité au travail			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106 27 83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.6.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre		70	
		Conditions de santé au travail	2.6.3 Sécurité et conditions de travail		74	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 403 : Occupation Health and Safety 2016	403-2 : Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, etc.	- Taux de fréquence et de gravité des accidents du travail et maladies professionnelles - Absentéisme	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – E. Ressources humaines	2.7.6 Rapport d'assurance	98	
	403-4 : Thèmes de santé et de sécurité couverts par des accords formels avec les syndicats	- Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et de sécurité au travail - Sécurité au travail	2.6.5 Dialogue social 2.6.3 Sécurité et conditions de travail		76 74	

Tables de concordance

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie social, aspect formation et éducation				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106 27 83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.6.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre 2.6.5 Formation et développement des potentiels		70 76	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 404 : Training and Education 2016	404-1 : Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par sexe et par catégorie professionnelle	Nombre total d'heures de formation	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – E. Ressources humaines	2.7.6 Rapport d'assurance	98	
	404-3 : Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière, par sexe et catégorie professionnelle	Politiques mises en œuvre en matière de formation	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – E. Ressources humaines 2.6.6 Développement et formation des femmes et des hommes		99 78	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie social, aspect diversité et égalité des chances				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106 27 83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	Politique de lutte contre les discriminations	2.6.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre 2.6.7 Diversité		70 79	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 405 : Diversity and Equal Opportunity 2016	405-1 : Composition des instances de gouvernance et répartition des salariés par catégorie professionnelle, en fonction du sexe, de la tranche d'âge, de l'appartenance à une minorité et d'autres indicateurs de diversité	- Mesures prises en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes - Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – E. Ressources humaines 3.1.2 Bonduelle SCA 2.6.7 Diversité		96 111 79	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie Droits de l'Homme, aspect liberté syndicale	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106 27 83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.6.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre 2.6.8 Droits de l'Homme 2.1.4 Pratique éthique des affaires		70 79 29	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 407 : Freedom of Association and Collective Bargaining	407-1 : Opérations et fournisseurs majeurs identifiés pour lesquels le droit à l'exercice de la liberté syndicale et de la négociation collective pourrait être violé	- Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective - Importance de la sous-traitance et de la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale - Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux	2.6.8 Droits de l'Homme 2.6.5 Dialogue social 2.4.10 Achats responsables / Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories		79 76 58	





Tables de concordance

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie Droits de l'Homme, aspect travail des enfants	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106 27 83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments	- Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession - Politique de lutte contre les discriminations	2.6.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre 2.6.8 Droits de l'Homme 2.1.4 Pratique éthique des affaires		70 79 29	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
	408-1 : Activités et fournisseurs majeurs identifiés comme présentant un risque significatif impliquant le travail des enfants, et mesures prises menées pour contribuer à l'élimination effective du travail des enfants	- Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'abolition effective du travail des enfants - Importance de la sous-traitance et de la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale - Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux	2.6.8 Droits de l'Homme 2.4.10 Achats responsables		79 57	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie Droits de l'Homme, aspect travail forcé				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106 27 83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.6.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre 2.6.8 Droits de l'Homme 2.1.4 Pratique éthique des affaires		70 79 29	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
	409-1 : Activités et fournisseurs majeurs identifiés comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire, et mesures prises pour contribuer à l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire	- Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relatives à l'élimination du travail forcé ou obligatoire - Importance de la sous-traitance et de la prise en compte dans les relations avec les fournisseurs et les sous-traitants de leur responsabilité sociale et environnementale - Prise en compte dans la politique achats des enjeux sociaux et environnementaux	2.6.8 Droits de l'Homme 2.4.10 Achats responsables		79 57	

Tables de concordance

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie Droits de l'Homme, aspect investissement	Correspondance avec les enjeux matériels de Bonduelle : Respect des engagements internationaux au travail			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106 27 83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.6.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre 2.6.8 Droits de l'Homme 2.4.10 Achats responsables		70 79 57	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 412 : Human Rights Assessment 2016	412-3 : Pourcentage et nombre total d'accords d'investissement significatifs et de contrats incluant des clauses de respect des droits de l'Homme	Actions engagées en faveur des droits de l'Homme	2.4.10 Achats responsables / Engagement, évaluation et accompagnement des fournisseurs des autres catégories 2.6.8 Droits de l'Homme		58 79	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie société, aspect communautés locales				
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière 2.7.3 Périmètre		106 27 83	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.6.2 Politique de ressources humaines et moyens mis en œuvre 2.6.9 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés - 2.5.7 Fondation Louis Bonduelle		70 80 65	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 413 : Local communities 2016	413-1 : Nature, portée et efficacité de tout programme et pratique d'évaluation et de gestion des impacts des activités, à tout stade d'avancement, sur les communautés	Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales	2.5.7 Fondation Louis Bonduelle – Les projets soutenus en 2016-2017 2.6.9 Participer à la vie locale des implantations et mobilisation des salariés		66 80	
	Élément d'information spécifique :	Catégorie produits, aspect santé et sécurité des consommateurs	Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Qualité et sécurité des produits ; Composition nutritionnelle des produits			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité – matrice de matérialité 2.1.2 Une démarche pionnière		106 26	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.7.3 Périmètre 2.5.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		83 60	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 416 : Customer Health and Safety 2016	416-1 : Part des catégories de produits pour lesquelles les impacts sur la santé sont évalués	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	2.5.3 Qualité et traçabilité 2.5.4 Qualité nutritionnelle 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs – D. Qualité		61 64 94	





Tables de concordance

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
	Élément d'information spécifique :	Catégorie produits, aspect étiquetage des produits et services	Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Qualité et sécurité des produits ; Composition nutritionnelle des produits			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		106	
			2.1.2 Une démarche pionnière		27	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.7.3 Périmètre		83	
			2.5.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		60	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 417 : Marketing and Labeling 2016	417-1 : Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures de l'organisation et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	2.5.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		60	
			2.5.3 Qualité et traçabilité		61	
			2.5.4 Qualité nutritionnelle		64	
	Élément d'information spécifique :		Correspondance avec les enjeux matériels Bonduelle : Conformité légale			
GRI 103 : Management Approach 2016	103-1 : Explication des aspects et périmètres identifiés		2.8.3 Matrice de matérialité - matrice de matérialité		106	
			2.1.2 Une démarche pionnière		27	
	103-2 : L'approche managériale et ses éléments		2.7.3 Périmètre		83	
			2.5.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre		60	
	103-3 : Évaluation de l'approche managériale		2.1.3 Gouvernance de la RSE		27	
GRI 419 : Socioeconomic Compliance 2016	419-1 : Montant des amendes et condamnations significatives dans les domaines sociaux et environnementaux		2.1.4 Pratique éthique des affaires		29	

Tables de concordance

GRI Standards	Disclosure	Article 225 Grenelle 2	Correspondance GRI Standards Content Index dans le document de référence	Vérification externe	N° de pages	Omissions
Autres enjeux matériels de Bonduelle						
Not applicable	Conformité légale et intégration des enjeux RSE dans les relations avec les clients		2.2.2 Parties prenantes de Bonduelle et modalités de dialogue 2.1.4 Pratique éthique des affaires		32 29	
Autres enjeux non matériels de Bonduelle bénéficiant d'indicateurs						
Enjeu						
Not applicable	Préservation de la biodiversité	Mesures prises pour préserver ou développer la biodiversité	2.3.1 Enjeux, objectifs et bilan 2.3.3 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.3.4 La transformation agroécologique par Bonduelle avec ses partenaires 2.4.7 Management du territoire pour développer une vision à long terme 2.4.1 Enjeux, objectifs et bilan 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles		36 40 42 53 45 93	
Not applicable	Traçabilité alimentaire	Loyauté des pratiques : Les mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs	2.5.2 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.5.3 Qualité et traçabilité		60 61	
Not applicable	Sécurité alimentaire	Utilisation des sols	2.3.1 Enjeux, objectifs et bilan 2.3.3 Politique du groupe et moyens mis en œuvre 2.4.1 Enjeux, objectifs et bilan 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Ressources naturelles 2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - B. Agronomie		36 40 45 90 89	
Not applicable	Évolution des salariés Rémunérations et évolution	Rémunérations et évolution	2.7.7 Résultats de l'ensemble des indicateurs - E. Ressources humaines 2.6.1 Enjeux, objectifs et bilan 2.6.4 Politique salariale et avantages sociaux 2.6.6 Développement et formation des femmes et des hommes		95 68 76 77	
Not applicable		- Impact territorial, économique et social de l'activité de la société sur les populations riveraines ou locales - Prise en compte des nuisances sonores	2.4.7 Management du territoire pour développer une vision à long terme		53	
Not applicable		Montant des provisions et garanties pour risques en matière d'environnement	5.5 Annexes aux comptes consolidés annuels - Note 9.3 Engagements conditionnels et éventualités		189	

Ce document a été réalisé conjointement par la Direction Financière et la Direction de la Communication externe, de la RSE et du Marketing corporate. Merci à nos partenaires agriculteurs et nos collaborateurs d'avoir contribué à la réalisation de ce document

Crédits photos

Nicolas Blandin, Barbara Grossman, Offset.com, Photothèque Bonduelle

**Territoire visuel
et iconographie**

M&C SAATCHI Little Stories
www.mcslittlestories.com

Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

© Bonduelle - 2018



**POUR EN SAVOIR PLUS RENDEZ-VOUS
SUR BONDUELLE.COM**



Retrouvez-nous sur
www.bonduelle.com

